

26246.33.2

Bound

OCT 31 1908

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

MRS. ANNE E. P. SEVER

OF BOSTON

WIDOW OF COL. JAMES WARREN SEVER

(Class of 1817)

WALLONIA

xv



WALLONIA

ARCHIVES WALLONNES

D'AUTREFOIS, DE NAGUÈRE & D'AUJOURD'HUI

RECUEIL MENSUEL FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX et G. WILLAME

ET DIRIGÉ PAR

OSCAR COLSON

XV

1907

LIÈGE

BUREAUX : 10, RUE HENKART

LIÈGE

IMP. M. THONE, RUE DE LA COMMUNE, 11. — Téléphone 1814.

1907

26246.332

VA PARAÎTRE :

C'èsteût 'ne fèy'...

SOUVENIRS, CONTES ET CROQUIS, EN PROSE WALLONNE

PAR LUCIEN COLSON

Volume de près de 200 pages, bonne édition, des presses de Mathieu THONE, à Liège, 11, rue de la Commune.

En souscription chez l'auteur, 78, rue Petite-Foxhalle, à Herstal, jusqu'au 1^{er} février prochain : 1 fr. 50.

En librairie à dater du 1^{er} février : 2 francs.

Sommaire du dernier numéro :

Littérateurs français de Wallonie : Hubert Stiernet, par HUBERT KRAINS. — Avec 1 portrait et Bibliographie.

Les Médailleurs au Pays de Liège (quatrième article), par VICTOR TOURNEUR. — Avec 9 gravures.

Les Sortilèges et Maléfices dans la tradition populaire wallonne actuelle (suite), par OSCAR COLSON.

CHRONIQUE WALLONNE

Les Wallons dans l'histoire, par EMILE ELAN.

Lettres françaises, par ARTHUR DAXHELET.

Histoire, par EMILE FAIRON, O. COLSON et FERNAND MALLIEUX.

Sommaire de l'avant-dernier numéro :

Lucien Maubeuge, poète wallon liégeois, par OLYMPE GILBART.

Les Médailleurs au Pays de Liège (troisième article), par VICTOR TOURNEUR. — Avec 12 gravures.

M. Léopold Devillers et le Cercle archéologique de Mons, par ARMAND CARIOT. — Avec 1 portrait.

Littérature de chez nous : La Louange de la Terre, poème, par EDOUARD NED.

CHRONIQUE WALLONNE

La Question de l'Académie, par OSCAR GROJEAN.

Notre Pays, par FERNAND MALLIEUX et PIERRE WUILLE.

Folklore, par OSCAR COLSON.

Art moderne, [par POL NEVEUX]. — *La Wallonie*, gravure hors texte de ARMAND RASSENFOSSE.

Faits divers.

Ouvrages reçus.

Une "Ecole", d'art en Wallonie

Dans ses curieuses Idées sur le Sentiment wallon en peinture, Auguste DONNAY exposait au Congrès de 1905 comment « la Terre » wallonne qui varie infiniment d'aspect, qui est d'aspects *indépendants les uns des autres*, devait nécessairement produire des artistes indépendants, des artistes libérés les uns des autres quoique « vivant sur le même territoire » — et il estimait meilleur qu'il en fût ainsi.

Malgré la très vive sympathie que nous avons pour DONNAY, peintre et penseur, il ne nous est pas possible de partager cette opinion qu'une Ecole puisse être nuisible pour l'artiste.

Il est vrai que nous ne comprenons peut-être pas de la même façon ce terme d'Ecole.

DONNAY la définit : « Une réunion d'individus qui admettent, qui suivent les mêmes règles et se plient à la même discipline d'une façon candide et moutonnaire ».

Comprise ainsi, une Ecole ne peut être que funeste, et il est triste de devoir constater qu'à notre époque, à peu près toute espèce d'école, primaire ou moyenne, Université ou Académie, à peu près toute espèce d'enseignement, est conçu dans cet esprit étroit, niveleur, qui vise la production en masse d'honnêtes médiocrités.

En ce sens, nous reconnaissons que DONNAY n'a pas tort de se méfier d'une Ecole.

Mais il serait pourtant paradoxal de vouloir supprimer toutes ces écoles — aussi paradoxal que de vouloir fermer les Musées de peinture, comme le réclamait autrefois COERBER, sous ce même prétexte de la liberté de l'Art.

La vérité, c'est qu'ici il ne faut pas détruire, mais améliorer.

L'école — tout endroit où l'on enseigne — sera demain fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui; tout un mouvement interna-

tional, de simple bon sens, se dessine vers une éducation générale plus logique; des principes nouveaux devront s'inscrire dans les programmes, et en toute première ligne, celui de la liberté, et pour le maître, et pour l'élève.

Ce sera le plaisir dans l'étude qui sera le moyen d'action, le levier, et non plus le devoir, la contrainte. « On ne travaille bien que dans la joie » avait déjà dit MICHELET.

Ecole de Nancy.

Modèle de broderie.

VICTOR PROUVÉ et COURTEUX.

A notre époque, nous avons encore cette conception romaine du *labor* signifiant à la fois peine et travail. Sir John Lubbock, de son côté, déclare : « L'important n'est pas tant d'apprendre à chaque élève, mais bien de provoquer chez lui le désir d'apprendre », et ailleurs, ce grand observateur ajoute :

« Aujourd'hui, l'on donne aux enfants cette impression que les
 » maîtres savent tout. Si, au contraire, la grande leçon qui s'im-
 » mait dans les jeunes cerveaux était que nous ne savons encore rien
 » de ce que nous devrions savoir, que *l'océan de la vérité est encore*
 » *là devant nous, quasi inexploré*, cela constituerait probablement
 » un puissant stimulant et plus d'un voudrait entreprendre la noble
 » tâche d'élargir les frontières du savoir humain ».

Victor Pruvé.

Etude.

Ecole de Nancy.

Nous croyons donc fermement, qu'au rebours de ce qui est aujourd'hui, l'école de demain deviendra de moins en moins dogmatique, qu'elle se bornera à faciliter à chacun le choix d'une méthode de travail, et que sa principale fonction sera de développer la personnalité de l'enfant, ou de l'artiste.

L'absence de toute Ecole en Wallonie n'est pas une force comme le pense DONNAY: c'est « la dispersion de l'effort » qu'Albert MACKEL considère comme une des caractéristiques de notre race. C'est la pire des faiblesses. Aussi, le résultat: la personnalité wallonne n'arrive pas à se dégager, l'art wallon n'existe pas à proprement parler, nos artistes restent désespérément ignorés du public, « dans un splendide isolement », et ils ne parviennent guère, malgré tout leur talent, à la conquête du pain quotidien! Cette dernière considération, pour prosaïque qu'elle soit, a pourtant son importance.

Non, cent fois non, nous n'admirons pas cette apparente indépendance des artistes wallons!

Ecole de Nancy.

Vase.

DAUM.

On pourrait démontrer historiquement l'utilité, la nécessité même d'une Ecole, au sens artistique du mot. Mais il n'est pas besoin d'aller fouiller le passé, ou de rechercher au loin des exemples contemporains.

Voici que des hommes qui nous ressemblent étonnamment, des

Ecole de Nancy.

Coupe libellule.

Emile GALLÉ.

voisins presque, des Latins d'avant-garde comme nous, qui ont, comme nous, déjà un peu de ce sentimentalisme germanique uni à la clarté, à l'exubérance françaises, des gens qui habitent, toujours comme nous, un pays varié, de plaines et de montagnes, coupé de larges rivières au bord desquelles d'énormes usines crachent nuit et jour leurs feux et leurs fumées.

Voici donc que les Lorrains ont réalisé l'École de Nancy, dont le renom a déjà conquis le monde; jusqu'au fond des Amériques, chacun connaît les œuvres élégantes et somptueuses des GALLÉ, des PROUVÉ, des MAJORELLE, des DAUM et de vingt autres; les industries de grand art occupent aujourd'hui à Nancy des centaines de cerveaux et de bras.

Que pouvons-nous mettre en parallèle, nous, Wallons, qui n'exportons que des produits à peine dégrossis, des rails, des poutrelles, du verre à vitre, des feuilles de zinc?

Il suffirait, pour se rendre compte de la vitalité, de l'intensité de ce mouvement, de parcourir les deux Revues qui en sont les organes désintéressés et dévoués, le *Pays Lorrain* et la *Revue Lorraine illustrée*, que fonda naguère et que dirige avec tant de talent notre excellent confrère M. Charles SADOUL (1).

(1) [Il nous est agréable de rendre hommage à l'intelligente initiative et au patriotisme de M. Charles SADOUL. Nous le ferons sans avoir égard à l'aimable et flatteur insistance avec laquelle notre confrère répète qu'il prit tout d'abord, dans son entreprise, notre Revue comme modèle. — car il y a loin des réalisations possibles ici et de celles où il atteint d'emblée avec une maîtrise évidente. Les deux Revues que l'on vient de citer, l'une folklorique, historique et littéraire, l'autre artistique et s'adressant plus spécialement à l'élite, toutes deux éditées avec un soin remarquable et également lisibles et intéressantes pour toutes les variétés du public attentif, constituent une œuvre exemplaire d'instruction publique et de patriotisme bien entendu. Il suffira de dire que le tirage de ces deux organes atteint d'emblée à plusieurs milliers d'exemplaires pour montrer l'étendue et la profondeur du mouvement dont elles sont l'exact et très attachant écho. Nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'en Wallonie, après un temps beaucoup plus long, un organe analogue est loin d'atteindre encore pareille dispersion, bien qu'un même désir de propagande intellectuelle, la vive ambition de favoriser le réveil ou l'éveil régional, soient les mobiles de nos efforts parallèles. Certes, nous le reconnaissons, les efforts dépensés pour assurer chez nous une plus large dispersion à une publication de l'espèce, se trouvent de moins en moins perdus. Mais la lenteur de nos progrès tient incontestablement pour une bonne part au peu de développement de l'intellectualité en Belgique, et spécialement en pays wallon. Nous pensons que le manque de fervente cohésion et pour tout dire d'une conscience commune chez nos artistes, chez nos littérateurs et chez tous nos intellectuels, est pour une grande part dans cette situation dont tout le monde pâtit.

Au témoignage des Lorrains, l'action de l'École de Nancy est de plus en plus féconde à cet égard. Nous le croyons sans peine. N'est ce pas notre devise en Belgique, qui nous répète sur tous les tons: « l'Union fait la force »! Or, ce n'est autre chose qu'un sentiment patriotique, uni à une noble conception de l'art dans son essence, qui fait, chez les artistes lorrains, la force de tous et de chacun dans une union librement consentie.

Aussi sommes-nous vivement reconnaissant à M. Charles DMIER d'avoir insisté auprès de nos artistes sur le bel exemple que leur offrent leurs frères de Lorraine.

Jacques Girardin.

Maquette d'un panneau décoratif.

Ecole de Nancy.

Mais laissons parler ces artistes lorrains, laissons-les nous dire eux-mêmes leur programme tel qu'ils le formulèrent en 1903 dans le catalogue de leurs œuvres exposées au Pavillon de Marsan, à Paris :

Le nom d'École de Nancy sert à désigner le groupe des industries artistiques de l'Est de la France et les tendances qui les caractérisent.

Plus particulièrement, c'est aussi une association d'initiative privée, une Alliance provinciale des métiers d'Arts (1). Elle a son siège à Nancy et se propose de développer en Lorraine la prospérité des industries manuelles artistiques. Dès que ses ressources le lui permettront, l'École de Nancy entend donner un enseignement professionnel, des cours d'applications directes à tous les métiers relevant du dessin. Elle a ouvert des conférences d'études, des expositions de travaux d'art. Elle n'attend que les moyens de fonder à Nancy un musée spécial à son œuvre, à l'éducation des ouvriers d'art et du public, une sorte de Conservatoire de ses ouvrages de maîtrise, de ses modèles, de sa tradition.

L'École de Nancy, en effet, et c'est ce qui la distingue heureusement des groupements qui forment habituellement, avec plus ou moins de cohésion, les salons d'art, prétend posséder et mettre en pratique certains principes qui lui sont propres. Elle les a soigneusement formulés, bien qu'elle laisse à ses sociétaires une indépendance absolue dans les applications particulières.

Il subsiste néanmoins, entre ces artistes, sans compter l'air de famille lorraine, assez de liens pour rendre intéressante leur tentative d'exposition collective. D'abord, ils invoquent le principe supérieur de l'*unité de l'art*, puisque des artistes tels que PROUVÉ s'y rencontrent avec des industriels, et que lui-même pratique à la fois le grand décor mural humanitaire, la statuaire vibrante, passionnée, et le bibelot d'art. Ils se rattachent d'ailleurs

Le Pays lorrain, revue mensuelle, paraît depuis 1903 en fascicules de 48 ou 64 pages du format de *Wallonia*. Le prix d'abonnement annuel est de 6 fr. pour la France et de 7 fr. pour l'étranger. Un n° : 0 fr. 60.

La Revue Lorraine illustrée, fondée en 1906, est une publication trimestrielle du format in 4° (32.5 × 25.5). Ses livraisons sont d'environ 12 feuilles. Un an : 13 fr.; Etranger, 16 fr. Un n° : 4 fr.

Les deux publications sont abondamment illustrées de vignettes originales, reproductions d'œuvres d'art, planches en noir et en couleurs, etc. — Rédaction et administration : 29, rue des Carmes, Nancy.

Les clichés qui illustrent l'article de M. Charles DIDIER nous ont été obligeamment communiqués par M. Charles SABOUL, et sont empruntés à la riche collection de *la Revue Lorraine illustrée*.
N. D. L. R.]

(1) L'École de Nancy, Société fondée le 12 février 1901 et autorisée par arrêté préfectoral, se compose :

1° D'un *Sociétariat* de professionnels, artistes, chefs d'industrie et maîtres de l'enseignement (10 francs de cotisation).

2° De *Membres adhérents* (6 francs au minimum). Les dames sont admises à faire partie de la Société.

3° D'*Associés sans cotisation*, les instituteurs, les ouvriers et les apprentis, les écoles d'art décoratif.

Camille MARRIS.

Reliure.

École de Nancy.

plus ou moins tous à une esthétique forte et sûre, dont la démonstration a été mise de bonne heure en évidence à Nancy, et pratiquée non sans succès depuis un quart de siècle.

Les jeunes en ont éprouvé à leur tour la valeur pratique et se rattachent volontiers, dans une action libre, à un mode rationnel de conception et aux formules stylistes qui proviennent d'une même méthode de composition. Celle-ci n'est, d'ailleurs, qu'un héritage national dans notre pays, amoureux avant tout de clarté, de logique : construction logique en effet, saine, stable, tenant compte des qualités propres à chacun des matériaux employés, et d'une destination nette et bien définie, en vue d'une commodité et d'une durée parfaites.

Mais le point capital, c'est que la charpente solide de son meuble, l'architecture de son vase, et leur précise destination, Nancy a prétendu les vêtir à sa guise, d'une ornementation personnelle. Renonçant tout à coup à jouir en paix des fruits de la reproduction des modèles du xviii^e siècle et de l'érudition des styles historiques, nos décorateurs, nos faïenciers, verriers, émailleurs, ébénistes, orfèvres, peaussiers, marqueurs, sculpteurs lorrains, se sont vus successivement, depuis trente ans, affranchir bon gré malgré de l'imitation des styles anciens par un principe nouveau, celui de l'observation scientifique des modèles vivants. On a donc étudié à la fois en naturalistes, en décorateurs et en industriels, les vêtements colorés qui, dans la nature, enveloppent tous les êtres en raison d'utilités propres à chacun et du milieu où ils se meuvent. On en a déduit, au bénéfice de nos demeures, des effets neufs, en accord avec les immenses harmonies ambiantes. La fréquentation de la plante ne s'est pas arrêtée aux élégantes stylisations qui, aux Beaux-Arts, vers la fin du xix^e siècle, semblaient ne récolter parmi la nature que pour faire hommage aux formules du xvi^e siècle.

De la flore lorraine, nous avons tiré des applications à nos métiers. Nous avons cherché à déduire des documents naturels les méthodes, les éléments et le caractère propres à créer un style moderne d'ornementation, un revêtement coloré ou plastique pour les objets et les usages modernes.

Nous ne prétendons certes pas avoir réussi ; au moins avons-nous essayé de mettre en évidence, par ce temps de confusion, les principes qui distinguent des autres tentatives récentes, notre style français logique et directement inspiré de la documentation naturelle.

Ce mode selon le bon sens, selon la tradition et la nature, a des avantages sensibles. Il rend au compositeur d'ornements, à l'ouvrier d'art, la clef de ces musées libres du décor vivant, la flore, la faune, confisquées par les Académies. Au lieu de s'en référer péniblement à des modèles anciens qui ne sont trop souvent que des copies de copies, des altérations des géniales adaptations primitives faites par des maîtres d'après des types naturels, le modeleur d'art va droit à la vraie et vive acanthe, ou revient au pissenlit des imagiers du xiv^e siècle.

La peine lamentable d'inventer dans le vide, de faire, d'une grève lavée,

Jacques Gironnet.

Plateau décoratif (verre gravé).

Ecole de Nancy.

surgir la fleur de l'imagination, fait alors place à un amoureux entrain parmi la surabondance des thèmes inspirateurs.

Ces richesses de documentation, cette chaleur d'excitation poétique nécessaire à la composition décorative, l'artiste assembleur de la ligne et du coloris ne les épuisera jamais. Chaque espèce de plante possède son style ornemental; chaque époque, chaque maître qui a tenté de se l'approprier y a mêlé involontairement quelque chose de soi-même. On sait à présent à quel point le sens de notre Michelet fut divinatoire de l'art d'un Lalique, lorsqu'il conseillait aux joailliers de son temps l'adaptation des parures de l'insecte à nos arts somptuaires. De même peut-on imaginer un mode d'ornementation plus souple et mieux indiqué pour le mobilier, pour les membrures et assemblages de bois, que la végétation même des ligneux, le mode de croissance par jets annelés et cannelés ou par étages architecturaux, et ces incidents décoratifs amenés sans effort, le bourgeon, la corolle, le fruit, l'oiseau, la figure humaine ?

Tel est, en résumé, le style naturaliste contemporain qui s'inspire des formes d'art naturelles pour en décorer des constructions établies d'après la destination et le sens commun. Ce mode a rencontré d'ailleurs moins de résistance que d'émulation à le suivre, sans compter l'adhésion raisonnée des esprits les plus sûrs.

* * *

On le voit par ce programme, l'École de Nancy proclame avant tout la liberté. Ses formules ne sont pas étriquées, figées; elles évoluent, elles progressent constamment. GALLÉ, qui fut l'initiateur et l'âme de ce mouvement lorrain, n'était-il pas lui-même le type complet du chercheur infatigable, créant sans cesse du nouveau, des cristaux merveilleux, des meubles, des céramiques, des bijoux; il fut à la fois philosophe et poète, chimiste et botaniste, journaliste, directeur de ses deux cents collaborateurs et ouvriers! Toute cette pléiade d'artistes, qui le suivit avec enthousiasme, varia à l'infini ses procédés, ses moyens de traduire sa conception de la Beauté, dessinant, peignant, sculptant le bois, le marbre, fondant les verres, les métaux, les émaux.

Que l'on critique certaines des productions de l'École de Nancy, soit! Toute œuvre humaine est imparfaite. Mais nul ne pourrait nier qu'il y ait là une École vivante, et même extrêmement vivante, et prospère parce que vivante. Et c'est pour avoir méconnu ces principes de liberté, d'observation directe de la nature, de la vie, que l'École St-Luc en Belgique ne produit vraiment rien qui vaille.

Ce qu'ont fait les Lorrains, pourquoi les Wallons ne pourraient-ils pas le réaliser à leur tour? Seraient-ils au point de vue artistique d'une race inférieure, moins affinée ?

Ecole de Nancy.

Meuble. (Sculpture de marbre et marqueterie de bois.)

L. MAJORELLE.

Il est vraiment temps que nos artistes descendent de leur tour d'ivoire et secouent ces préjugés hautains de la seule noblesse de la Grande Peinture, de la Grande Sculpture, du Grand Art Indépendant.

Il est vraiment temps qu'ils se pénètrent de cette considération économique que partout le public ira bien flâner devant les kilomètres de toiles exposées aux multiples Salons, et devant les innombrables Vénus, et Diane, et toute cette « vessaille de déesses », — (comme dit Voltaire, sauf votre respect) — mais que ce même public se refusera énergiquement à échanger son bel argent contre ces encombrants chef-d'œuvres.

Nos artistes doivent adopter la méthode des Lorrains, c'est la bonne : qu'ils cherchent à dégager une formule, très large si l'on veut, qui soit en quelque sorte, fondamentale d'un art wallon; qu'ils se fassent industriels, commerçants; qu'ils produisent du beau sous toutes ses formes!

C'est à eux de préparer cette rénovation de l'art « *en tout et pour tous* », dont WILLIAM MORRIS et EMILE GALLÉ ont été les initiateurs.

Ce n'est pas le public qui commencera, le pauvre public qu'on a littéralement stupéfié avec les extravagances de l'art nouveau, et qui, « candide et moutonnier » est retourné aux styles et aux antiquailles.

Mais, dira-t-on, les artistes ne sont pas commerçants; ils ne parviendront pas à s'organiser!...

Que l'on songe pourtant que ce sont de simples ouvriers illettrés, qui ont fondé, avec 3,000 francs, le *Vooruit* de Gand qui fait aujourd'hui un chiffre annuel d'affaires de plusieurs millions!

Au point de vue pratique, comment devraient procéder les artistes wallons?

Une fédération générale? Ce serait absurde, et inefficace; il n'y aurait qu'une société mort-née de plus.

Non; il suffira que *quelques-uns* d'entre-eux s'entendent et aillent installer leurs ateliers de décorateurs, d'ébénistes, de sculpteurs, leurs fours de potiers ou de verriers, etc., dans un endroit salubre et riant, bien choisi, à communications faciles, où ils pourraient vivre très économiquement, (grâce peut-être à la coopération dans leurs services domestiques), où ils pourront faire instruire leurs enfants, où enfin, ils jouiront du bien-être et de la paix indispensable pour penser et « œuvrer ».

Qu'ils essaient donc, qu'ils fondent une vraie Colonie d'artistes, comme l'ont fait WILLIAM MORRIS à Merton-Abbey, CHRISTIANSEN et ses amis à Darmstadt, ou SCHULTZE-NAUMBURG et ses élèves à

Ecole de Nancy.

Sculpture.

Puocvé.

Saaleck, ou ASHBEE, avec sa *Guild of Handicrafts* à Camden, ou aux États-Unis, les *Roycrofters* à Aurora, et W. PRICE et MAC LANANAN à Rose Valley, et bien d'autres encore — sans compter en Belgique, cet intéressant petit groupe néo-flamand des DE COENE, des VIÉRIN, des LAIGNIEL, qui vit à la lisière de Courtrai comme en une vraie Colonie d'art.

Nos grandes villes wallonnes sont devenues trop industrielles, trop enfumées, trop sales, trop bruyantes; elles ne conviennent pas, elles sont trop loin de la nature.

Mais pourquoi n'essayerait-on pas de créer à Spa, ou plutôt dans ses environs immédiats ce village idéal d'artistes, d'ouvriers d'art? Le pays est charmant, la ville même possède toutes les ressources nécessaires en magasins, en écoles; l'été surtout, il y a des distractions nombreuses, de la musique excellente — et, parmi les visiteurs, plus d'un client possible.

Au moment où Ostende, sa rivale du Nord, entend devenir à sa façon un Centre d'Art « au nimbe radieux », pourquoi Spa ne chercherait-elle pas à faire mieux encore en attirant chez elle, et d'une façon permanente, les artistes, comme le firent autrefois les princes magnifiques, les François I^{er}, les Elisabeth d'Angleterre, les Médicis? Pourquoi pas?

CHARLES DIDIER.



Ecole de Nancy.

COURTÈX et PROUVÉ.



Les Croix banales à l'église collégiale de Fosses

Des érudits se sont occupés à plusieurs reprises des processions particulières, appelées *croix banales*, qui avaient lieu aux siècles passés dans de nombreuses localités de l'ancienne principauté de Liège.

L'origine de ces cérémonies est difficile à établir. Elles remontent, sans aucun doute, à une époque très éloignée : d'après les *miracula Sancti Huberti* et la chronique de S'-Hubert, les croix banales qui se rendaient à la célèbre abbaye, devaient leur naissance à un vœu fait en 837, sous le règne de Louis-le-Débonnaire, par le clergé et les populations du doyenné de Bastogne (1). Voici l'explication que donne le dernier éditeur du *Cantatorium*, M. K. HANQUET : « Ces » pèlerinages étaient appelés *croix*, parce qu'ils étaient précédés de » la croix : on les nommait encore *croix banales* ou *bancroix*, non » parce qu'ils avaient lieu en vertu d'un ban impérial, circonstance » accessoire exceptionnelle, mais parce qu'ils se faisaient dans les » limites du ban paroissial ou régional. » (2)

Un document, relatif aux processions qui se rendaient à Lobbes le jour de S'-Marc et qui remonte très probablement au XII^e siècle, explique l'origine des rogations, et après avoir fait allusion aux voyages à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, ajoute que « les » dangers et certaines considérations engagèrent les papes à autoriser » un changement dans beaucoup d'endroits, dont les populations » purent depuis lors porter leurs vœux et leurs offrandes à quelque » église cathédrale ou ancienne basilique de leur voisinage, à condition de s'y rendre processionnellement sous la conduite de leurs » curés, croix et bannières en tête. » (3)

Mais ce n'est pas seulement dans le sud de la principauté que

(1) G. KURTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint Hubert*, t. I, pp. 43, 107 et 388.

(2) K. HANQUET, *La chronique de Saint Hubert*, p. 55, note 3.

(3) *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. VIII, pp. 313-324.

nous constatons cette curieuse coutume : A Saint-Trond, à Eyck, à Tongres avaient lieu des processions analogues. Dans une excellente étude, M. l'abbé PAQUAY a étudié les croix banales à Tongres (1). » Ces » processions, dit l'auteur, constituent un hommage traditionnel des » paroisses de la banlieue à l'église la plus ancienne et la plus importante de la contrée. Chaque année, pendant l'octave de la Pentecôte, » les processions des paroisses rurales munies des bannières et des » reliques se rendaient à certaines églises particulièrement vénérées « et les fidèles y déposaient leur offrande. »

Enfin, les croix ou plutôt les *croix d'Vervè* ont été assez souvent et longuement étudiées pour que nous puissions nous dispenser d'en parler (2).

* * *

Dans quelques endroits, ces processions se maintinrent jusqu'à la Révolution française, mais dans d'autres elles disparurent bien plus tôt : à Saint-Trond, par exemple, elles étaient tombées en désuétude au commencement du XIV^e siècle.

Dans le marquisat de Franchimont, les *croix* auxquelles étaient obligés les habitants de Verviers, Theux, Sart et Jalhay, durèrent jusqu'au milieu du XVI^e siècle (3). Les désordres qu'engendraient parfois ces cérémonies, les guerres et les brigandages qui marquèrent ces époques troublées, contribuèrent puissamment à faire disparaître cette coutume.

D'autres causes amenèrent la fin de ces processions, entre autres le désir des populations d'échapper à cette espèce de servitude, parfois le désir inexprimé, il est vrai, mais bien compréhensible des chapitres ou abbayes où se rendaient les croix, de transformer ces cérémonies en un droit plus réel, c'est-à-dire qu'ils accordèrent les dispenses nécessaires moyennant le paiement de certaines sommes ou d'une rente annuelle bien déterminée. Nous relevons ces faits dans des actes relatifs aux processions des Verviétois et des Theutois à l'abbaye de Stavelot (1583 et 1585). Il en fut de même de celles qui se rendaient au chapitre Saint-Feuillen de Fosses.

* * *

Les habitants des localités qui se rendaient en procession aux églises principales y portaient des offrandes ou des redevances fixes :

(1) *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXI (1903), pp. 127-196.

(2) Citons entre autres HÉNAUX, le R. P. HAHN et le D^r THON ; ces deux derniers ont publié leur étude dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. I et t. III.

(3) Voyez notre communication dans la *Chronique de la Société verv. d'arch. et d'hist.*, 1905-1906, pp. 49-51,

ainsi à Lobbes, les populations des conciles de Thuin et de Fleurus payaient un pain ou une pièce de monnaie; plus tard, on y ajouta un setier d'avoine par charrue.

A Tongres, c'était l'obole banale, et, chose assez curieuse, la plus jeune mariée de l'année devait accompagner la procession. Chaque ménage des bourgs de Theux, Sart et Jalhay payait à l'abbaye de Stavelot deux deniers, et chaque ménage de la ville de Verviers trente sous. Les Verviétois étaient redevables d'un denier par ménage également dans leur procession à la cathédrale Saint-Lambert, à Liège.

A Fosses, c'étaient les habitants de Châtelet, Bouffoulx et Ponderloup qui devaient exécuter ces croix banales. Nous n'avons trouvé nulle part une étude sur ces processions. Il est vrai que les documents qui y sont relatifs sont extrêmement rares, et ils auraient peut-être échappés à l'histoire, si nous n'avions mis la main sur un contrat qui rachetait l'obligation de cette cérémonie : nous le publions en appendice.

Les populations de ces trois localités devaient donc « de toute antiquité » se rendre à Fosses avec leur curé, portant les croix et les gonfanons, et payer au chapitre deux *copilles* ⁽¹⁾, un denier et une maille. Un accord intervint pour faire disparaître cette espèce de servitude, et chaque manant fut astreint à payer trois œufs et les deux *copilles*.

Mais cette convention ne satisfait pas encore les habitants de Châtelet et leurs voisins. Aussi le 12 avril 1589, un chanoine de la collégiale de Fosses comparut devant les échevins de Châtelet et fit enregistrer un nouveau contrat d'après lequel chaque bourgeois était tenu de payer chaque année à la Pentecôte six deniers dans les mains du commis du chapitre; moyennant ce droit, les bancroix étaient supprimées.

Les archives de la collégiale de Fosses ne nous ont fourni que fort peu de renseignements au sujet de cette coutume. Seul, un registre aux actes capitulaires, ou mémorial du chapitre des années 1588 et 1593, contient quelques décisions prises à propos des croix banales de Châtelet pendant les années 1588 et 1589 :

5 AOUT 1588. — *Pour les bancroix de Chastelet, Bouffoulx et Ponderloup, lesquels présentent pour chacun feu VI deniers annuellement, afin d'estre exempté de apporter leur croix et gonfanons [une note marginale ajoutée : ou II den. ob. et III œufs, l'élection des débiteurs]. (Folio 14).*

(1) *Copilles*, dérivé de *cope*, monnaie divisionnaire du denier.

- 24 MARS 1589. — Ordonner à notre confrère Busco de soy trouver à Chastelet aux plaines générales après Pasques pour recouvrer les bancroirs dudit Chastelet, Pondertoux et Tamine. (Folio 26).
- 10 MAI 1589. — Item ordonner quelqu'un pour aller recevoir nos bancroirs à Chastelet, Pondertoux et Tamine pour la première fois, afin nous remettre en possession. (Folio 28 v°).
- MAI 1589. — Justin fera sa relation des bancroirs de Chastelet, Bouffoulx et Pondertoux, et contraindra tous défaillans au vertu de la lettre estant es mains du Sr Daco, pour y apposer les seyaux.

DD. BROUWERS.

12 avril 1589.

Nous, les mayeur et escherins de la haute cour et justice de Chastelet sur Sambre, à tous et chascuns auxquels les présentes parviendront, salut. Scaroir faisons que pardevant nous comme court susdite est personnellement comparut vénérable sieur Henri Heyne, chanoine de collège de M^r St-Phoelin en la bonne ville de Fosse si que commis, député et constitué des vénérables Seigneurs Doien, Chanoines et Chapitre de la dite bonne ville de Fosse, lequel nous remonstrat que de toute antiquité il y avait en subiection par les communautés tant de ce lieu, Pondreloup que Bouffaulx de faire porter annuellement les croix et confanons par les curés, marguilliers et nombre des dits paroissiens à l'église M. St Phœlin, avec douze (1) copilles, portant un denier et maille pour chascun ménage à la deuxième des festes de la Pentecoste, et que, pour telle subiection estindre et anéantir, auroit depuis été accordé et appointé qu'en lieu de ce, chacun ménage des dits trois lieux seroient tenus payer aux dits du chapitre trois œufs et les dits douze copilles, demandent pour vivre en pair et en amitié vouloir continuer le paiement par chacun bourgeois et manans, des dits trois œufs et copilles ou douze copilles, traicter ce que de raison, et combien que chacun des dits bourgeois et manans seroient subiets à rendre annuellement aux dits seigneurs du chapitre, suivant quoy arions avec le susdit commis, bourguemaistres et communauté considéré ce que fuit à considérer, communiqué, conclud et arrêté conjointement le douzième d'april au quinze cent quatre vingt et noef, jour des plaines de Pasque, que dorénavant chacun bourgeois et manans payeroient annuellement à la première des festes de la Pentecoste six deniers entre les mains du commis ou député dudit chapitre, au moyen de quoy seront toutes précédentes subiections annéantises, voire que les dits du chapitre deputeront qui bon leur semblera pour iceux deniers collecter

(1) Pour deux, comme l'indique le passage suivant du registre n° 4 des archives de Fosses, à Namur : « mémoire d'envoyer à Chastelet pour confirmer par « les courts dudit lieu l'accord nouveau fait à VI d. chascun chief dostel, au donq « comme l'on at accoustumet, assevoir III œufs et II copilles, qui font I d. ob., les « huyt cop. à I den. » (2 octobre 1588).

par les habitations des dits bourgeois et manans des dits trois lieux, à raison que les manans et inhabitans se viennent souventes fois transmuer, diminuer ou augmenter, le tout entendu à la bonne foy, qui fut par honoré Antoine Marotte, S^r d'Aucos, mis en retenue et garde de nous. Jean de Henry, S^r de Genral, Jean Hannekart, Mathy Bustin, Jean le Druet, Collart Hannekar et Charles Legrand. les jour, mois et an que dessus. Eloit signé a l'original en parchemin A. de Soye, greffier à l'ordonnance de la cour susdite.

Ce que j'atteste S. J. Henon, notaire publique, PER COPIAM, conforme, IN FIDEM SUBTER.

Archives de l'Etat à Namur, copie du xviii^e siècle,
dans le *Cartulaire de Fosses*, n^o 1^{bis}, f^o 77.



Histoire du Compère Cwanecu et du village d'On en Famenne

Conte populaire.

Compère Cwanecu était le plus joyeux du village et, de plus, grand buveur. On pouvait lui reprocher d'aimer un peu trop le braconnage et trop peu le travail ; mais comme les tours qu'il jouait au garde-champêtre ne faisaient de tort à aucun voisin et que, somme toute, c'était un brave homme de mari, auquel l'affût de l'aube et le cabaret du soir n'avaient pas laissé le loisir de créer des héritiers, il faisait rire et était aimé des rieurs.

Mais le bourgmestre, un gros fermier trop riche pour être sympathique, lui gardait une dent pour son manque de respect envers les autorités, et pour quelques lièvres pris dans ses bois.

Compère Cwanecu, lui, était un sage ; il savait vivre de son peu et, sans économie mais aussi sans gêne, était heureux. Sa femme et lui nourrissaient une vache et tout un peuple de poules.

Un jour que le compère aux champs était venu inspecter des lacets mis à l'orée de la forêt, la vache en profita pour manger du trèfle au pré voisin, et gonfla, gonfla tant qu'elle tomba et mourut au retour de son maître.

La viande puant le trèfle, compère Cwanecu n'eut d'autre consolation que de vendre les os, les cornes et la peau.

Heureusement que la cave contenait dans des écuelles tout le lait de la semaine, de quoi faire un panier de beurre que le compère irait vendre, avec la peau de la bête, au marché pour en ramener un petit verrat.

Philosophe, compère Cwanecu ne s'attarda pas à calmer sa femme ; il prit lui-même la baratte et, chantant à tue-tête, commença de battre le beurre.

Mais ces chansons, au moment du malheur, agacèrent madame Cwanecu, qui voua son mari au diable tant et si bien que le bon

homme, pour tuir les reproches et continuer en paix son travail, monta sur le toit et s'installa sur la cheminée. Hélas! était-ce l'émotion, les cris de madame ou si notre compère avait bu, il fit perdre l'équilibre à sa baratte, qui roula sur le chaume et dégringola au milieu du fumier, qu'elle éclaboussa de crème à la grande frayeur et bientôt à la grande joie du coq et des poules

Cette fois honteux, compère Cwanecu s'enfuit, courut sur la route si longtemps et si loin, qu'on ne le vit plus; et l'épouse attendit en vain cette nuit-là le retour du maladroit.

* * *

Compère Cwanecu courut et courut si bien et si loin qu'il arriva dans un pays qu'il ne connaissait pas. Cependant, la nuit était venue à sa rencontre. Quand il fit tout noir, fatigué par la course et par les événements de la journée, il s'endormit dans les genêts du talus.

Il aurait, certes, ronflé jusqu'au matin si des chariots passant sur le chemin ne l'avaient réveillé. C'étaient de gros chariots vides que tiraient des bœufs. Curieux et étonné, compère Cwanecu cria aux conducteurs :

— Hé là! où allez-vous ainsi quand il n'y a pas même de lune?

— Vous n'êtes donc pas du pays, lui répondirent-ils, nous allons au sommet de la montagne pour y chercher le jour; quand nous redescendrons, vous verrez quel beau soleil nous apporterons.

— Oh! oh! s'écria Cwanecu, dans mon village, nous ne nous dérangeons pas pour cela la nuit; nous avons un petit animal qui, sans qu'on le lui dise, appelle le jour et le jour vient.

Ces bonnes gens n'en revenaient pas : sûrement, si le compère leur amenait un de ces animaux, ils le lui achèteraient à poids d'or, car c'était pour eux une grande perte de temps que ce charriage de la lumière.

Compère Cwanecu promit et se rendormit.

Quand il se réveilla, les champs étaient grouillants de moissonneurs. Courbés vers le sol, ils semblaient occupés à une lente et bizarre besogne. Cwanecu s'approcha et vit, avec un nouvel étonnement, que chacun d'eux, armé d'un arc et d'une flèche, coupait avec celle-ci quelques épis.

— Comment, s'écria-t-il, c'est ainsi que vous faites l'aôût; mais, malheureux, vous n'aurez pas fini à la Sainte-Catherine!

— Nous le savons bien. Mais vous, comment moissonnez-vous?

— Nous, nous allons sept fois plus vite; nous avons des instruments qui, en deux coups, coupent toute une gerbe.

-- Est-ce possible? dirent ces patientes âmes. Ah! si vous nous

vendiez quelques-uns de ces instruments, nous vous donnerions en échange plus d'or que vous n'en pourriez porter.

Compère Cwanecu promit. Il allait reprendre sa route, lorsqu'il s'aperçut que les paysans marchaient difficilement sur les pointes droites laissées par les tiges coupées, et que leurs pieds saignaient dans les bourses de toile qui les chaussaient.

— Mon Dieu! s'exclama-t-il, comment pouvez-vous aller ainsi : chez nous, on se met aux pieds quelque chose qui est plus dur que le bois; on peut marcher sur des épines et même sur du feu sans se faire mal.

On eut peine à le croire, bien que Cwanecu semblât sincèrement ahuri; pourtant on lui jura de donner pour une telle chose la moitié de l'or du village, qui en avait des greniers pleins.

Compère Cwanecu promit encore et se remit en route. Il fut assez heureux pour retrouver le chemin de son village.

Quand il arriva, la nuit l'avait précédé, mais sa femme veillait :

— Dépêche-toi, cria-t-il, va me chercher la faucille neuve, la vieille et celle qui est rouillée; prends aussi un de mes bons souliers et roule tout cela dans la peau de notre vache.

Maugréante, mais tout de même contente de revoir son homme, madame Cwanecu s'exécuta, pendant que le malin courait à la ferme du bourgmestre, jetait du pain aux chiens qui le connaissaient, entraînait dans le poulaiier y voler les deux coqs. Il prit aussi le sien, mit les trois oiseaux dans une taie d'oreiller, plaça celle-ci sur une épaule et sur l'autre la peau avec les trois faucilles et le soulier comme modèle.

Ainsi chargé, il retourna vers ce pays ignorant, dont il revint encore la nuit, avec deux magnifiques bœufs et un chariot lourd de six gros sacs.

Or, ces sacs contenaient des pièces d'or, tant de pièces d'or, qu'il eût fallu, pour les compter une à une, vivre aussi longtemps que Mathusalem ou, tout au moins, savoir calculer comme le berger Remy — le plus savant du village.

L'ingénieux Cwanecu envoya sa femme à la ferme du bourgmestre emprunter le boisseau à mesurer le grain. Il marqua sur le mur le nombre de boisseaux d'or et se promit de compter les pièces afin de connaître le montant de sa fortune.

Mais le boisseau, qui était de bois, s'étant disloqué sous le poids du métal, un écu resta pris dans une fente; et quand madame Cwanecu eut rapporté la mesure au termier, celui-ci méfiant vit au fond un point briller, le secoua et une pièce d'or, qui valait à elle seule une de ses terres, roula sur le plancher.

« Bien sûr, songea-t-il, que compère Cwanecu est un voleur de grand chemin. Braconnier et buveur, il devait en venir là. Je parierais que c'est lui qui m'a volé mes coqs. »

Il manda le garde-champêtre, ceignit son écharpe et, dare dare, se rendit chez le nouveau richard.

Ivre de gaieté, Cwanecu embrassait sa femme et chantait comme un conserit. Tant de bonheur troubla les représentants de la loi et acheva de rendre envieux le mayeur qui, rapace et madré, pensa qu'en faisant arrêter Cwanecu, il perdrait un gain considérable.

Il renvoya le garde et dit sans détour au compère :

— Part à deux, ou je te fais p'ndre ! Dis-moi d'abord comment tu as eu cet or à remuer au boisseau.

— En tout bien tout honneur, répondit Cwanecu : j'ai vendu du cuir, des coqs et des faucilles.

Et, en omettant le trait du larcin, il fit le récit de son aventure mémorable.

« J'irai aussi, se dit le bourgmestre, je suis riche, j'achèterai des grosses de faucilles, des paniers de coqs et j'ai quarante vaches dans mes étables. »

Il fit donc acheter tous les coqs du canton, toutes les faucilles des forgerons, et fit abattre tout son bétail. On chargea la cargaison sur les plus grands chars de la ferme, et en route pour le pays des gens naïfs !

Avant de quitter le bourgmestre, compère Cwanecu, qui eut soin d'indiquer la route à l'envers, lui recommanda :

— Surtout dites bien si on vous demande vos prix :

*Ni moins ni plus
Qu' compère Cwanecu.*

* * *

Deux jours après, rentrait au village le pauvre mayeur déconfit et furieux, avec ses chars, ses peaux, ses coqs et ses faucilles. Il avait bien répondu à toutes les questions :

*Ni moins ni plus
Qu' compère Cwanecu*

mais on l'avait pris pour un fou et il n'avait pu conclure de marché.

S'être moqué ainsi du bourgmestre, l'avoir poussé à la ruine, tant d'insolence et de mauvais gré méritaient une prompte punition.

Le bourgmestre fit mander le garde-champêtre et accompagnés du cantonnier, tous trois se dirigèrent vers la chaumière peinte à neuf de notre ami Cwanecu.

La malice de celui-ci ne fut pas à court, dès qu'il vit s'avancer le petit groupe, il comprit la rage du bourgmestre et dit rapidement à sa femme :

— Je vais faire semblant de te battre avec ce bâton, tu tomberas et quand j'aurai sifflé trois fois :

Turtututu
Paw' femme, live-tu !

tu te relèveras comme si rien n'était.

Et le couple se rendit sur le seuil et fit ce que Cwanecu avait décidé :

— Arrêtez-le, cria de loin le bourgmestre, non seulement il vole, mais il tue !

Déjà Cwanecu était empoigné.

— Ce n'est rien, dit-il tranquillement, chaque fois que ma femme parle trop dans le voisinage, je la tue; mais j'ai un petit sifflet en poche pour la ressusciter et elle redevient alors gentille et discrète pour quelques mois; laissez-moi vite siffler.

On lâcha un instant le compère, qui fit trois fois :

Turtututu
Paw' femme, live-tu !

et l'épouse docile sauta au cou de son mari.

Notre mayeur, qui possédait la plus bavarde et la plus acariâtre des épouses, renvoya le garde-champêtre et le cantonnier, et dit amicalement au compère Cwanecu :

— Si tu me prêtes pour un seul jour ton sifflet enchanté, non seulement tu ne seras pas arrêté, mais je te pardonnerai même tes mauvais tours et tu seras nommé garde à la place de Jean-Joseph, qui devient sourd.

Bien volontiers, compère Cwanecu prêta son sifflet merveilleux. Et voici ce qui se passa : le bourgmestre rentra au plus vite à la ferme et, trouvant sa femme en train de gourmander les valets, d'un coup de gourdin, il l'assomma ni plus ni moins.

— N'ayez crainte, dit-il aux paysans épouvantés, j'ai le remède !

Et le poing sur la hanche, la jambe en avant, sûr de lui-même, le bourgmestre siffla :

Turtututu
Paw' femme, live-tu !

une fois, deux fois, trois fois... quatre, cinq, dix, vingt fois. A la cinquantième, la pauvre dame ne bougeait pas encore, et déjà le malheureux siffleur s'évanouissait d'essoufflement et d'angoisse.

* * *

Pendant ce temps, compère Cwanecu cherchait comment transporter au plus tôt son or et ses meubles dans un endroit où il pourrait vivre et chasser tout à son aise, loin des villageois qui l'avaient connu pauvre, et du mayeur qui lui en voulait ; car, malgré ces frasques, Cwanecu n'aimait rien tant que de laisser les gens en paix et d'y vivre lui-même.

Il commençait à remuer certains projets, quand il se fit un grand bruit devant sa demeure. Au même instant, ses carreaux volaient en éclats et dix têtes penchées regardaient son trésor. Des hommes pénétrèrent chez lui, ayant à leur tête le garde-champêtre, et on porta le compère, ficelé comme un boudin, sur la place du Bati, où, sans plus de forme, on le condamna comme voleur, sorcier et imposteur, à être noyé dans la rivière.

Afin d'offrir le brigand en spectacle, on le mit dans un sac, ne lui laissant que la tête libre, et on le plaça au milieu du pont, adossé au parapet ; et pour qu'il fût permis au chrétien de mettre en ordre ses péchés et d'en faire le compte exact, à la demande du curé, l'exécution fut fixée à la dixième heure du soir.

* * *

Que fit, croyez-vous, notre compère Cwanecu ?

Il passa tout bonnement ses heures à lancer des quolibets aux villageois qui riaient bien plus, cette fois, de la capture de ce richard que de ses bons mots.

Lorsque sonna l'angelus du soir, chacun rentra souper chez soi et se préparer à la fête ; les derniers vachers firent passer le pont à leurs troupeaux et compère Cwanecu resta seul.

Peut-être allait-il songer enfin à son malheur, quand Remy le berger, qui revenait des champs et, parti dès l'aube, ignorait la grande affaire, arriva avec son chien et ses moutons.

— Que fais-tu là, compère Cwanecu ?

— Ah ! tais-toi, berger, il m'en arrive une bien bonne. Ces gens sont tout de même rudement bêtes. Figure-toi qu'ils veulent me faire pape ! L'autre est mort aujourd'hui matin, et ils m'ont choisi comme le plus malin du pays. J'ai eu beau leur dire que je ne voulais pas, que j'étais marié, que j'aimais mieux ma cahutte qu'un palais ; ils n'ont pas voulu m'écouter, et de peur que je ne me sauve, ils m'ont lié dans ce sac et mis sur le pont où, à dix heures, on viendra me prendre pour me conduire à Rome.

Compère Cwanecu se lamentait.

— Ah! encore si c'était toi qu'ils avaient choisi : tu es plus beau que moi, tu as habité la ville et tu connais les belles manières, tu es célibataire, tu sais lire dans ton almanach, et tu dis même, en voyant les étoiles, le temps qu'il fera, ou si nous aurons la guerre. Mais moi je ne sais pas même écrire mon nom!

— On n'avait garde de me prendre, répondit Remy, les gros bonnets m'en veulent et le curé aussi, parce que je suis plus malin qu'eux tous!

— Veux-tu être pape à ma place, et leur jouer un tour? dit le compère Cwanecu; donne-moi ta houppelande et ta houlette, mets-toi dans le sac, il fait noir, on ne nous reconnaitra pas. Je reconduirais tes moutons et demain je serai loin, et toi tu seras pape pour toute ta vie durant!

Aussitôt fait que dit.

Compère Cwanecu renoua les cordes, recommanda au berger de répondre « oui » à toutes les questions. Alors il ramena le troupeau à travers le village et, grâce à son déguisement, tous lui criaient : « Bonsoir, berger; bonsoir, Remy »; il n'y avait pas jusqu'au chien qui ne crût obéir à son maître.

Aussitôt les moutons enfermés, Cwanecu courut chez lui pour consoler sa femme en larmes.

* * *

A dix heures sonnant, le bourgmestre, le curé, le garde-champêtre et le suisse, suivis à distance de la foule en rumeur et de quelques porteurs de falots, s'avancèrent sur le pont avec solennité. Le berger tenait la tête baissée.

— Compère Cwanecu, lui dit le curé, demandez-vous à Dieu pardon de vos péchés?

— Oui.

— Vous l'entendez, s'écria le bourgmestre, il avoue, il accepte la sentence.

— Oui, dit encore le berger.

Le garde et le suisse saisirent le sac, le balancèrent comme un van, et une, deux, trois! par dessus le garde-fou, Remy tomba lourdement dans l'eau.

* * *

Précédé du curé récitant le *miserere* et du bourgmestre heureux d'être délivré de son ennemi, le cortège rentrait au village; à la stupeur générale, voici venir compère Cwanecu, vivant et frétilant!

Aussitôt chacun de s'enfuir en se signant.

Dans la bousculade, le garde perd son tricorne, le suisse sa hallebarde et le curé son goupillon. Quant au bourgmestre, il était à terre, car ses jambes étaient devenues soudain faibles comme celles d'un marmot.

Compère Cwanecu riait, riait à se fendre la bouche.

— Je ne suis pas mort, leur criait-il, c'est de l'eau qui ne noie pas, elle ne mouille même pas, regardez!

Et, rattrapant les fuyards, il leur montra sa face et son dos. En effet, ses habits étaient secs : ce n'était pas de l'eau qui tombait de sa culotte à pont et de sa veste, mais des pièces d'or; et, en secouant sa manche, il en roula aux pieds du curé de quoi faire bâtir une église neuve toute en pierre.

— Vous voyez, dit encore Cwanecu, cette rivière est pleine d'écus, et c'est même au fond que j'avais été chercher tout mon magot.

Aussitôt tout ce monde, criant, se poussant, se battant, courut au pont et sauta dans la rivière, avec les femmes, les enfants et les chiens!

Ainsi fut débarrassé du bourgmestre, du garde-champêtre et des envieux, compère Cwanecu, qui obtint à la fois la vengeance et la tranquillité. Il s'installa dans la ferme du mayeur, et comme il avait désormais du loisir et peu de travail, chassant le jour selon son vouloir, il s'empressa de peupler le village de nombreux enfants joyeux, farceurs et sages comme lui.

Et c'est un de leurs descendants qui vous conte cette histoire.

Recueilli par

ISI COLLIN.



ART MODERNE

LUCA RIZZARDI. **Peintres et aquafortistes wallons.** Bruxelles, Association des Ecrivains belges (*Decheyne*, éditeur). — In-8° (21.5 × 12.5), 80 pages.

« Tout (dans les paysages industriels) étire l'âme la moins sensitive... Il n'en est pas de même dans les pays du Midi, où la beauté plus éparse, plus large, ne se révèle qu'aux vrais tempéraments. »

« Leurs œuvres que recommande la grande sincérité d'un être qui, quoiqu'artiste, n'a pas cessé d'être homme, ont un charme subtil qui ne peut émouvoir que des raffinés et des délicats. »

C'est à propos de nos artistes que M. RIZZARDI énonce ces deux pensées, dans la brochure où il analyse l'impression qu'a produite en lui l'art de Maréchal, d'Emile Berchmans, de Rassenfosse, de Donnay, de Heintz et d'Adrien de Witte.

Et nous convierions volontiers le lecteur à prendre ces deux notations pour lignes de départ, s'il veut comprendre le mieux le point de perspective consciemment ou inconsciemment choisi par M. RIZZARDI.

Car ce jeune psychologue aime nos beaux-arts en vertu d'affinités naturelles, par culture latine, par amour des lignes sobres et élégantes, énergiques et nerveuses, par aversion pour les effets éclatants et vulgaires; il en oppose, plus qu'un autre, le caractère à celui des peintures flamandes, dont la rude esthétique effare son goût.

Le mérite de ces pages, enthousiastes et juvéniles, est de nous reproduire l'émotion qu'un lettré de notre grande race a éprouvée devant un paysage de Donnay, d'Emile Berchmans ou de Heintz; un profil buriné par Adrien de Witte, Maréchal ou Rassenfosse, c'est d'insister sur le sentiment original qui inspire nos artistes.

Sans doute, plusieurs éprouveront devant les œuvres de nos jeunes maîtres des sensations différentes. Ils estimeront que l'art de Donnay et de Berchmans, par exemple, ne se laisse pas encercler dans la formule exprimée par les mots de douce candeur.

Ils diront que nul n'est plus différent d'un artiste wallon qu'un autre, que ce sont poètes avant tout personnels, que si leur confiance plie un peu, par ce siècle, c'est concours d'événements fortuits... j'appréhende même que les éloges trop vifs gêneront la pensée des timides.....

Laissons-les parler. En croyant contredire, ils apportent leur pierre à l'édifice que tous nous élevons et, dans cet édifice, elle ne se placera pas très loin du bloc que M. RIZZARDI façonne de son côté.

Il nous apprend quels rayons d'ombre et de clarté les œuvres wallonnes projettent au fond cultivé d'une âme latine.

Ses paroles sont instructives et encourageantes : elles seront les bien entendues parmi les fervents d'un art wallon.

Fernand Mallieux.

NOS SOCIÉTÉS

Le cinquantenaire de l'Académie wallonne. — La *Société Liégeoise de Littérature wallonne* a célébré récemment le cinquantenaire de sa fondation, et rien ne fut plus reconfortant que ces fêtes, où, pleine de reconnaissance joyeuse, la nouvelle génération fit le bilan de ce que cette ancienne et toujours jeune Académie fit pour la littérature dialectale et l'étude scientifique des parlers romans de Belgique.

Présidée avec autorité par M. Nicolas LEQUARRÉ, professeur émérite de l'Université de Liège, la séance académique, suivie du banquet de rigueur, avait amené à Liège de tous les coins du pays les fidèles amis du vieux langage. L'entrain et la cordialité wallonne eurent vraiment beau jeu de se manifester; et ces noces d'or furent aussi gaies que le plus joyeux des baptêmes!

C'est qu'on fêtait vraiment une santé épanouie, et plus encore le renouveau moral d'une association célèbre qui va continuer son œuvre avec une conscience meilleure et des forces renouvelées.

Au cours de ces fêtes jubilaires, on rappela l'état d'esprit des premières années où, dans des séances mémorables, le philologue GRANDGAGNAGE venait définir les intentions patriotiques des fondateurs de la *Société*; où le Secrétaire, prenant après lui la parole, sentait le besoin d'insister encore sur la sincérité de leurs intentions à l'égard du français, à l'égard des Flamands, au sujet de l'unité belge et de l'union nationale; où l'éminent professeur Jean STÉCHER, Flamand de race et fidèle à ses frères, venait à son tour montrer la valeur sociale du réveil des patois, prononçant même avec une sympathie bien marquée les mots singuliers de Décentralisation et de Régionalisme...

Il y a soixante ans, un renouveau de la Littérature wallonne eût semblé impossible. Liège comptait bien quelques rimeurs : il y avait des chansonniers de verve, des faiseurs de *pasquèyes* et des conteurs de *colibêtes*. Il n'y avait pas de poètes, et le *Léyîz-me plorer*, de Nicolas DEFRECHÉUX, dont la popularité restait énorme, était une fleur isolée.

Un événement se produisit qui soudain réveilla l'attention générale.

Cliché de *l'Illustré Wallon*.

Aug. BÉCARD, éditeur, Liège.

M. Nicolas LEQUARRÉ

Président de la Société liégeoise de Littérature wallonne.

Une société de faubourg, en vue d'agrémenter des réjouissances officielles, eut l'idée saugrenue d'organiser un concours pour l'invention de chants wallons. Elle réunit en jury les quelques hommes qui lui semblaient accorder encore quelque attention au wallon, et ce jury, à son grand étonnement, se trouva en présence d'une œuvre merveilleuse, le ravissant cràmignon de Defrecheux, *L'avez-ve vèyou passer*. Le résultat, bien inattendu, eut quelque chose de foudroyant. C'est le peuple tout entier qui s'enflamma pour ce chef-d'œuvre, et il l'adopta comme il avait adopté *Léyîz-me plover*, avec un enthousiasme instinctif, dont après cinquante années on peut constater l'inébranlable fidélité.

Quelques semaines plus tard, des notables se réunirent et prirent à tâche de favoriser et diriger le mouvement irrésistible dont ils sentaient et appréciaient le caractère et la valeur ethniques.

La gravité qu'ils apportèrent à fixer le but et régler les travaux de l'association nouvelle dut faire sourire bien des gens sérieux. Ils réunissaient cependant dès le premier jour des personnalités marquantes en une alliance solide.

On y voyait fraterniser le curé DUVIVIER et BAILLEUX, franc-maçon notoire ; l'austère GRANDGAGNAGE et le délicat DEFRECHEUX, les chansonniers LE ROY et PICARD, l'un professeur à l'Université, l'autre juge au tribunal de Liège ; le bibliophile Ulysse CAPITAIN et le joyeux DEHIN, le notaire DEJARDIN et le bijoutier HOCK, et d'autres encore répandus dans ce qu'on appelait alors la bonne société.

Le but de ces bourgeois était de favoriser la saine littérature populaire en wallon local. Ils étaient bien loin de penser que leur société « liégeoise » ne tarderait pas à voir la culture du patois s'étendre petit à petit pour atteindre à présent les confins du pays et le fond des villages !

Autour de ces premiers fidèles se réunirent bientôt une bonne centaine de membres. Ce nombre devait s'accroître les années suivantes dans des proportions considérables. C'est que, organisée sur des bases solides, la Société fit éclore, dès ses débuts, les bonnes fées aidant, des œuvres tout-à-fait remarquables, dont la valeur en général n'a guère perdu depuis un demi-siècle.

C'est par voie de concours que la Société entendait recueillir les mémoires et les œuvres littéraires destinées à alimenter ses publications, et ce système très commode n'a cessé de lui réussir jusqu'à présent. Ces concours, relatifs à la philologie et à la Littérature, embrassèrent constamment tous les genres de sujets, et ils ne cessent d'être suivis par un nombreux public de concurrents divers. En 1906, les jurys de la Société ont été appelés à apprécier les mérites de 150 œuvres, envoyées de tous les coins de la Wallonie.

Tous les deux ans, dans une fête agrémentée d'une partie littéraire et dramatique, la Société procède à la distribution des récompenses, et l'on peut alors voir chaque fois une assemblée nombreuse et mêlée, où les autorités publiques ne sont pas rares, applaudir avec un égal entrain des ouvriers poètes et des savants de marque.

L'œuvre de la Société fut de tout temps scientifique et littéraire. Aucune association de l'espèce, même parmi les plus richement dotées, ne peut offrir comme elle une soixantaine de Vocabulaires technologiques et de Glossaires locaux ou régionaux. Le *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons* de DEJARDIN, publié en 1861 et dont une seconde édition en 2 volumes de 500 pages parut en 1891-1892 ; les ouvrages de M. Albin BODY, de M. Isidore DORY, de M. Charles SEMERTIER, pour ne citer que ceux-là, comptent parmi les plus considérables et les meilleurs. Un *Recueil d'airs de crâmnignons* paru en 1889 avec les chansons laborieusement reconstituées, est encore le seul ouvrage important consacré aux chants populaires de Wallonie.

Nous ne pouvons songer à résumer l'œuvre féconde de la Société. Tout ce que le pays compte de poètes de talent et d'écrivains y a collaboré, et il n'est aucune littérature en dialecte dont la production soit aussi étendue et variée que celle de notre Littérature wallonne.

Les premiers succès de notoriété, assurés à la Société par une comédie, *Li Galant del sierrante* d'André DELCHER, qu'elle mit au jour dès sa première année, et qui fut l'occasion pour le théâtre wallon d'un réveil inattendu et définitif ; ces premiers succès eurent leur correspondance en 1886, année où la Société eut la bonne fortune de couronner la célèbre pièce d'Edouard REMOUCHAMPS, *Tâté l' Perriqui*. Mais c'est à partir de 1890, qu'elle vit s'accroître ses progrès définitifs.

En 1894, sous le ministère DE BURLET, elle faillit être érigée en Académie. La majorité de ses membres hésita à accepter cet honneur. Ce fut la dernière crise.

Bientôt la Société, de plus en plus consciente du rôle important qu'il lui appartenait de prendre, s'adjoignit des délégués des principales régions de la Wallonie, et le nombre de ses membres titulaires fut ainsi porté de 30 à 40. Un peu plus tard, une des places tenues par les Liégeois au sein de ses conseils fut dévolue à M. Nicolas PIETKIN, représentant la Wallonie prussienne.

En même temps, la Société renforçait son contingent d'hommes de science, et prenait, en s'adjoignant divers écrivains dramatiques et poètes, un contact plus direct avec la masse des auteurs.

Désormais, elle pouvait de nouveau prétendre au rôle d'organisme directeur qu'elle avait à l'époque où elle était seule capable de consacrer les gloires locales et les succès de la scène. Les occasions n'allaient pas lui manquer de prendre des initiatives générales.

La question de l'orthographe, dont les difficiles problèmes avaient été fort diversement et fort vilainement résolus jusqu'alors, se posa dans toute son étendue, pour un examen définitif, le jour où la Société reprit l'ancien projet d'un Dictionnaire wallon.

Elle eut la chance de voir soumettre à son jury un projet singulièrement pratique, et qui n'était plus seulement relatif au dialecte liégeois ou à tel autre, comme il s'en était publié quelques-uns jusqu'alors, mais qui, basé sur une connaissance approfondie de la phonétique du Wallon, tenait compte au contraire de toutes les variations dialectales, et prévoyait pour

chaque problème, une solution tenant compte des difficultés théoriques et pratiques. Ce projet, dû à M. FELLER, fut encore, par excès de scrupule, « soumis à l'avis des auteurs » dans une consultation générale que la Société eut le bon esprit d'organiser. L'auteur fit toutes les concessions justifiables, et son système, définitivement arrêté, est aujourd'hui suivi dans toute la Wallonie.

En 1904, paraît le *Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne*. Ce travail, qui montre déjà la richesse des matériaux accumulés, et qui donne une idée de la compétence philologique de ses auteurs, est favorablement accueilli dans le pays et à l'étranger. La Société délègue ses pouvoirs à trois de ses membres pour l'élaboration définitive du Dictionnaire. Elle vote les importants crédits nécessaires aux premiers travaux. Elle crée une publication spéciale destinée à favoriser les enquêtes dialectologiques. La Commission se met à l'œuvre. Sans relâche, elle entretient le feu sacré de ses correspondants disséminés dans tous les coins de la Wallonie. Cette Commission est composée de MM. Auguste DOUTREPONT, professeur de philologie romane à l'Université de Liège; Jules FELLER, professeur à l'Athénée de Verviers; Jean HAUST, professeur à l'Athénée de Liège. Elle a recueilli et classé à cette heure plus de 80.000 fiches.

En même temps, un autre groupe de membres s'occupe de réunir les éléments de la *Bibliographie générale de la Littérature wallonne*, travail considérable dont l'élaboration est rendue possible par la catalogation scientifique de la riche bibliothèque que possède la Société.

La situation actuelle de la Société est des plus brillantes. Elle compte 600 membres et près de 250 correspondants. Ses concours sont parfaitement suivis; ses publications aussi remarquables qu'abondantes sont excellemment éditées. Ses cadres administratifs assurent à ses différents services un fonctionnement parfait.

Son œuvre générale est plus que jamais exactement définie. Etendant peu à peu ses relations et assurant sa compétence, elle dirige le mouvement littéraire en dialecte et elle centralise les recherches philologiques relatives aux parlars romans de Belgique. A cet organisme puissant et compétent revient aussi l'honneur d'une tâche préparée au cours d'un demi-siècle par tout ce que la Wallonie compte de wallonistes.

Nous avons la conviction qu'elle ne faillira pas à ses devoirs multiples. Elle est armée pour y satisfaire. Jamais son activité n'a été aussi grande.

Encore faut-il que l'utilité publique de certaines de ses entreprises soit largement reconnue.

Il n'est pas dans les possibilités d'une association quelconque de réaliser, par exemple, le *Dictionnaire* dont celle-ci prépare la publication.

C'est là une œuvre nationale, que les pouvoirs publics à tous les degrés ont pour devoir de favoriser et de patronner.

Ce patronage ne se fit pas attendre pour l'œuvre, nationale aussi, du Dictionnaire flamand qui se publie en Hollande.

Il ne manquera pas plus longtemps, nous en sommes convaincu, aux Belges du Sud et à leur entreprise.

Oscar Colson.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège; N. CUVELLIEZ, régent à l'Ecole moyenne de Quiévrain; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles; Jules FELLER, prof. à l'Athénée, Verviers; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonêche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa; D. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet de numismatique.

MM. le Dr ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles; Léopold DEVLILLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstiennes-Thuillies; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enghien; Dr F. THON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles; Charles DELCHEVALERIE, Emile ELAN, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège; Hubert KRAINS, littérateur à Berne; Albert MOCKEL, littérateur à Paris; Louis PIÉRARD, littérateur à Frameries; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille; Jean ROGER, président de l'« Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons », à Liège; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris; Charles DIDIER, architecte; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège; George KOISTER, artiste peintre à Liège; Paul JASPAR, architecte à Liège; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton; Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur à Liège; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles; Gustave SERRURIER, ingénieur-décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège; Pierre DELTAWE, publiciste, à Liège; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt; Ernest SENTÉ, photographe à Liège; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

XV^{me} année. — N° 2.

Février 1907

SOMMAIRE

Jules Sottiaux et « l'Originalité wallonne », par M. EDOUARD NED. —
Avec portrait et bibliographie.

Littérature de chez nous : Walla, par M. JULES SOTTIAUX.

CHRONIQUE WALLONNE

La nouvelle Bibliothèque publique de Liège, par
M. OSCAR COLSON.

Lettres wallonnes. *Ecrits wallons de François Renkin,*
par M. HENRY ODEKERKE.

Histoire. *Annales du Cercle archéologique de Mons,*
par M. ARMAND CARLOT.

**Les Wallons dans l'Histoire. *La Sidérurgie et les
Wallons,*** d'après M. GEORGES DE LAVELEYE.

BUREAUX :

LIÈGE, 10, RUE HENKART

Un an : Belgique, 6 francs. — Etranger : 7 fr. 50. — Ce n° 0-75
La Revue paraît chaque mois, sauf en août.

Sommaire du numéro de janvier :

- Une « Ecole » d'art en Wallonie, par M. CHARLES DIDIER. — Avec 10 illustrations.
Les Croix banales à l'église collégiale de Fosses, par M. DD. BROUWERS.
Histoire du Compère Cwanecu et du village d'On en Famenne, conte populaire recueilli par M. ISI COLLIN.

CHRONIQUE WALLONNE

- Art moderne : Ouvrage de M. L. Rizzardi, par M. FERNAND MALLIEUX.
Nos Sociétés : Le cinquantenaire de l'Académie wallonne, par M. OSCAR COLSON. — Avec 1 portrait.
-

Sommaire du numéro de décembre :

- Littérateurs français de Wallonie : Hubert Stiernet, par HUBERT KRAINS. — Avec 1 portrait et Bibliographie.
Les Médailleurs au Pays de Liège (quatrième article), par VICTOR TOURNEUR. — Avec 9 gravures.
Les Sortilèges et Maléfices dans la tradition populaire wallonne actuelle (suite), par OSCAR COLSON.

CHRONIQUE WALLONNE

- Les Wallons dans l'histoire, par EMILE ELAN.
Lettres françaises, par ARTHUR DAXHELET.
Histoire, par EMILE FAIRON, O. COLSON et FERNAND MALLIEUX.
-

Sommaire du numéro de novembre :

- Lucien Maubeuge, poète wallon liégeois, par OLYMPE GILBART.
Les Médailleurs au Pays de Liège (troisième article), par VICTOR TOURNEUR. — Avec 12 gravures.
M. Léopold Devillers et le Cercle archéologique de Mons, par ARMAND CARIOT. — Avec 1 portrait.
Littérature de chez nous : La Louange de la Terre, poème, par EDOUARD NÉD.

CHRONIQUE WALLONNE

- La Question de l'Académie, par OSCAR GROJEAN.
Notre Pays, par FERNAND MALLIEUX et PIERRE WUILLÉ.
Folklore, par OSCAR COLSON.
Art moderne, [par POL NEVEUX]. — *La Wallonie*, gravure hors texte de ARMAND RASSENFOSSE.
Faits divers.
Ouvrages reçus.



Jules Sottiaux et " l'Originalité wallonne ,,

J'ai gardé le souvenir d'une visite que je fis à SOTTIAUX, il y a quelques années, dans son charmant castel de Montigny-le-Tilleul.

Je ne sais plus à quelle occasion un cercle important de Charleroi m'avait demandé une conférence littéraire. Je devais la donner un dimanche soir. A peine avais-je accepté, que je reçus un mot du charmant poète du Pays noir : « Venez donc déjeuner dimanche avec moi. Nous passerons l'après-midi ensemble, et nous lirons des vers. » Nous nous connaissions seulement par ce que nous avons lu l'un de l'autre. J'avais admiré l'ardeur lyrique et la probité artistique de ses *Confins boisés*, de *L'effort du sol natal*. J'aimais en lui cette volonté affirmée de chanter son pays natal, d'éveiller sur les terriils noirs et dans le vol sombre des fumées l'intense poésie de la douleur et du travail.

Je fus donc à Montigny-le-Tilleul. J'y trouvai, dans un délicieux paysage de verdure — coin d'idylle au milieu des régions tragiques — un poète et un Wallon enthousiaste. Ce fut charmant. M. Paulin BROGNEAUX, un voisin de campagne, s'était joint à nous. Et pendant des heures, la flamme du Bourgogne aidant, nous clamâmes des répertoires de vers. Nous étions trois bons Wallons, heureux de vivre et de chanter. Sur le visage expressif de SOTTIAUX, sur son front déjà un peu dénudé et qui se plissait sous la tension de l'esprit, passait le grand soufflé de l'inspiration.

Dieu m'e pardonne ! j'avais presque oublié ma conférence.

Nous avons parlé poésie. La conversation tourna. Nous parlâmes régionalisme, décentralisation, Wallonie. Il me semble encore entendre la vigoureuse profession de foi du poète des houillères :

« Je suis Wallon. Je veux me relier à mes ancêtres wallons, » étudier le sol même où je suis né, scruter la pénombre de mes » origines ; je veux vibrer avec ferveur, avec tout ce qui a vibré dans

» la suite des âges dans ma douce Wallonie. Ainsi seulement je serai
 » vrai dans mon art. Mon chant se mêlera aux musiques de mon
 » pays, sans désaccord ; ce sera une note de plus, mais une note qui
 » s'harmonisera avec les autres. »

Et le poète scandait ses phrases en vigoureuses affirmations.

— Si nous reprenions une bouteille de Pommard ? ajoutait-il.

Et en cela aussi, il affirmait le respect de ses origines.

Je me suis souvent rappelé les joyeux propos de cette après-midi. Je me les suis rappelés en écrivant *En pays Gaumet*, où je fis moi-même une profession de foi à peu près pareille.

Depuis, SOTTIAUX ne cessa d'édifier son œuvre. Son drame lyrique *L'âme des nôtres* procède de la même pensée, de la même volonté de glorifier son terroir. J'imagine que *La beauté triomphante*, qui nous est promise pour bientôt, sera une sorte de couronnement d'une œuvre originale et somptueuse.

En attendant, le poète est devenu critique, historien, ethnologue. Cette âme wallonne qu'il chante dans ses vers, il a voulu la connaître et la faire connaître dans ses caractères les plus subtils et les plus secrets. Cela nous a valu un livre considérable : *L'originalité wallonne*, sorte de bible de notre sensibilité, étude intéressante, analyse complexe de notre âme. Travail important, qu'il importe d'examiner avec attention. Examinons donc et suivons pas à pas l'auteur dans ses pérégrinations.

Certes, SOTTIAUX n'a pas tout à fait tort lorsque, remontant jusqu'aux ténèbres de la préhistoire et aux premières lueurs du jeune moyen-âge, il fait de nous des Celto-Germains romanisés.

Je crois cependant qu'il accorde, dans l'élucidation de notre caractère ethnique, trop d'importance à l'élément germain.

Sans doute, par l'effet des successives invasions, il s'est produit une infiltration germanique dans la population celte de nos provinces. Mais, comme il arrive toujours, les barbares venus du Nord ont été complètement absorbés par la race plus cultivée dont ils avaient passé les frontières. La civilisation a vaincu la force. Les vainqueurs, en petit nombre d'ailleurs, en égard au nombre des vaincus, ont été conquis à leur tour par ceux qu'ils avaient conquis. Les caractères des types germaniques ont peu à peu disparu dans les descendants des envahisseurs.

Je préfère, pour ma part, l'opinion de M. Julien FRAIPONT, professeur à l'Université de Liège, qui, parlant de nos origines au Congrès wallon de 1905, disait :

« Les descendants des Brachycéphales néolithiques ont mieux

» résisté en Wallonie que dans le reste du pays, à l'influence des
» envahisseurs du type germanique, grâce à la topographie même de
» la région, et malgré le long contact des Francs dans la vallée de la
» Meuse et de ses affluents. Il y eut là *jurta*position et moins de
» mélange. »

Il me semble bien que SOTTIAUX a été hypnotisé par des affirmations récentes d'hommes très savants ou très poètes. Quoi qu'il en soit, ce premier chapitre commande tout le livre ; l'auteur s'évertuera constamment à prouver sa thèse : nous sommes un mélange de Celtes et de Germains.

Ces réserves faites, me voici à l'aise pour louer la belle étude critique, loyale et impartiale, de notre littérature. Avec l'analyste, nous explorons les *tchansons* du Hainaut, les *pasquièyes* de Liège, les romances de Namur, les *fauves* du Borinage, le trésor du théâtre en dialecte.

Nous vibrons avec nos musiciens, nos peintres, nos sculpteurs. Nous nous exaltons au souvenir de tous nos écrivains français de

race wallonne, dont l'œuvre fleurit, nourrie de la bonne sève du terroir.

« Ah! la belle œuvre de chez nous! Fleur dont les racines » montent du cœur même du terroir, et qui brille dans la corbeille » délectieuse que notre époque de renaissance offre à la Terre nôtre. »

Et c'est véritablement une grande joie qui nous est donnée de constater ce renouveau d'art en Wallonie.

« La douce Wallonie, disais-je dans *En pays Gaumet*, dont déjà la musique a chanté la ligne harmonieuse, s'éveille d'une léthargie dorée. Son cœur bat dans des livres frémissants. Ses forêts et ses rochers, ses aubes laiteuses et roses dans les vallées, ses crépuscules mauves sur les montagnes, ses titans du fer et de la houille, ses rêveurs des champs et des bois ont trouvé des interprètes attendris. Ils ont regardé en eux-mêmes et cette vision intérieure était douce comme, après des pleurs, les yeux souriants d'une femme. »

Que SOTTIAUX, poursuivant son étude, nous montre l'esprit wallon, gouailleur et verveux; qu'il détermine la morale wallonne, quelque peu rabelaisienne et souriante; qu'il caractérise notre folklore, dont *Wallonia* recueille avec une heureuse constance les éléments si naïvement attachants, nous sommes charmés de le suivre, de mettre nos pas dans ses pas, de nous édifier sur nous-mêmes.

Enfin, dans une suite de courtes monographies, SOTTIAUX s'applique à découvrir la psychologie de nos villes. Sans doute, il y a des oublis. A côté de « Jean de Nivelles », j'aurais voulu voir son joyeux frère du pays de Virton, le facétieux *Jean de Mâdy*. Mais que de surprises agréables déjà! Que de choses ignorées ou peu connues! Que de subtiles notations de vie vraie et de sensibilité diverse!

Le livre de SOTTIAUX est un bon et beau livre. Si l'on vous dit qu'il est un peu touffu, que l'absence de table de matières rend difficiles les recherches qu'on voudrait y faire, que, encore qu'édité par « l'Édition artistique » (!), les éditeurs n'ont pas apporté assez de soin à la matérialité du livre, j'en conviendrai volontiers. Je ne vous en dirai pas moins que vous devez le posséder dans votre bibliothèque en bonne place.

Car il est le résultat d'un effort considérable, et toute la Wallonie, avec son rêve, avec sa joie, avec sa vie, y chante sa belle chanson.

EDOUARD NED.



Bibliographie

SOTTIAUX, JULES. Né à Montigny-le-Tilleul, le 6 mars 1862.

1. — Ouvrages :

POÉSIE

1892. — *Roses d'Automne*. Charleroi, Tourneur-Schmitz, 1 vol. in-8° (13 × 20), 140 p. Prix : 2 fr. 50.

LA TERRE NOIRE :

1896. — *La Poésie de la Houillère*. Charleroi, Gobbe. 1 vol. in-8° (13 × 19), 82 p. Prix : 1 fr. [Epuisé.]

1898. — *Confins boisés*. Namur, Jacques Godenne. 1 vol. in-8° (11 × 20), 116 p. Prix : 2 fr.

1901. — *L'Effort du Sol Natal*, avec deux reproductions de Constantin MEUNIER et le portrait de l'AUTEUR. Namur, Jacques Godenne ; Bruxelles, Schepens et C^{ie}. 1 vol. in-8° (12 1/2 × 20), 130 p. Prix : 2 fr. 50.

1902. — *Le roman de Jack*, roman lyrique, musique de Paulin MARCHAND. Exécuté à Marchiennes en 1902, et à Charleroi en 1907.

1904. — *L'Âme des Nôtres*, poème dramatique. Illustrations de Marius RENARD et Charles WATELET. Bruxelles, Schepens et C^{ie}. 1 vol. in-8° (13 × 21), 250 p. Prix : 3 fr.

PROSE.

1906. — *L'Originalité Wallonne*. Paris-Liège, «l'Édition artistique». 1 vol. in 8° (12 × 18), 428 p. Prix : 3 fr. 50.

2. — Collaboration :

Le Libre-Journal. Mons, 1894-95 : Poèmes.

Le Magasin Littéraire, Gand, 1896 : Poème.

La Revue des Gens de Lettres Belges, Tournai, 1900-1903 : Poèmes, critique littéraire.

Le Samedi, Bruxelles, 1904 : Poèmes.

La Jeune Wallonie, Charleroi, 1905 : Poèmes, nouvelles, critique littéraire.

Le Florilège, Anvers, 1905 : Poèmes.

Le Pays Wallon, Charleroi, journal quotidien, 1900 et suivantes : Critique littéraire.

Li Coq d'Arcois!, Charleroi, journal patois, 1905 : Portraits, contes, études, pseudonyme : Walloneù.

La Belgique, Paris, 1905 : Etudes.

Le Jeune Effort, Bruxelles, 1905 : Poèmes.



LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Walla⁽¹⁾

I.

N vrai Wallon, m' fi Remy, doit être fou de sa Wallonie! N'est-elle pas la mère de sa race, le sang de sa chair, la vie de sa vie; n'est-elle pas le miroir où se reflète l'âme de nos morts, nos vieux « tayons » enterrés sous nos pas!

» A voir tourner en rondes, dans le vent, la poussière de nos routes, il doit se dire : « C'est la cendre des anciens qui monte en couronne au-dessus de nos campagnes et de nos villages ». A sentir les parfums savoureux du matin, il doit se dire encore : « Si les fleurs de nos prairies et de nos bois sont si fraîches et les moissons si belles, c'est qu'elles grandissent sur la terre wallonne malaxée dans la sueur et le sang des ancêtres ».

» Et alors, Remy, à bouche pleine, haletant dans cette filialité avec les morts, il doit aspirer l'air natal à s'en soûler!

» Pour finir, n' don Remy, il faut se sentir trembler en pensant à ces choses, comme si des fils magnifiques rattachaient nos âmes à l'âme de toute la race! »

Après cette communion exacerbée où vibrait tout son être, Polyte Dieu, de sa voix de basse qui semblait, elle aussi, monter du cœur de la terre natale, entonna son dernier couplet wallon.

Toute la Taille Argentine en était remplie: l'écho le répétait au

(1) Afin d'être plus près du cœur de la Wallonie, l'auteur a écrit d'abord ce petit roman en dialecte. Ces pages ne sont qu'une traduction presque littérale.

loin, on eût dit que les âmes des morts se le criaient l'une à l'autre, jusqu'aux deux bouts de la Terre-Nôtre :

*Camarade, aime èt Wallonie
Pus què t'rie ;
En l'èrvètant, dis-li sourint :
Dj' ros aime bin !*

Polyte Dieu vivait, sur la Taille Argentine, à une bonne lieue de Charleroi, avec son enfant unique, une jeune fille de dix-huit ans, qu'il appelait Walla par amour pour la terre wallonne.

Sa femme s'en était allée dormir, là-bas, au Petit Champ, sous une sapinette. Elle avait gagné chaud et froid, une toux plus profonde à mesure avait creusé sa poitrine, des germes de mort s'étaient glissés dans le creux, et, un soir, elle expirait en pressant sa mignonne Walla contre elle comme pour rattacher sa vie qui fuyait, à celle de l'enfant qui poussait.

Remy ne goûtait jamais plus de bonheur qu'à côté de sa petite Walla.

Elle lui semblait belle comme la Vierge qui, avec sa couronne de cuivre doré auréolant sa tête, montre le ciel du doigt, à l'église. C'est qu'elle était vraiment jolie avec ses yeux de rêve couleur d'atlesse mûre; ses cheveux sombres enroulés en gradins sur la nuque, et piqués d'un peigne de nacre où brillait une veinure de similor. Ses joues rappelaient la fraîche roseur d'une pomme de belle-fleur; sa bouche cascadaït sans cesse; elle avait une taille pour sûr pas plus épaisse que celle de la Vierge de Michel-Ange; et une démarche, mon fi, à vous faire retourner tant qu'on pouvait la voir sur la pied-sente.

Et bonne, avec cela, bonne comme une poire de Durondeau qui gicle entre les dents.

Quand elle chantait *L'arèz-re rêyou passer?* que Polyte lui avait apprise, il semblait à Remy qu'il reniflait des mugnets et qu'il mangeait des fraises; et il regardait au ciel comme si la chanson s'en fût descendue non des lèvres de la jeune fille, mais du pays des Angès.

Le plus beau du jeu, c'est que Walla, elle aussi, voyait Remy dans l'eau; si bien que, lorsqu'il rentrait tard et qu'il ne pouvait aller chez elle, à la soirée, elle jetait son tricot sur le vieux dressoir où s'étalait une galerie de porcelaine de Tournay, et s'asseyait sur le seuil toute songeuse.

Et Polyte Dieu pensait : La voilà toute « ésbartèye » parce que Remy n'a pu venir « al chîje ».

Pourtant, la maison n'était jamais vide.

Polyte chantait de si belles chansons wallonnes, il racontait de si curieuses histoires sur les copères, les sotais et les sorcières, qu'on l'aurait écouté cinq heures d'horloge sans bâiller.

Il connaissait notre Wallonie au bout de ses doigts : ses paysages, son folklore, ses artistes. Il lisait le vieil « armonaque » de Mons, qu'il conservait comme une relique. Il parlait des fils de la Wallonie dont la filialité conserve, par les œuvres, l'ethnologie de la race ; et sa joie native s'alimentait au contact de nos dramaturges.

Parfois, il jouait un vaudeville wallon tout seul, donnant à chaque rôle son intonation et sa part de vie. Alors, les voisins accouraient comme à la fête, si bien que la maison était trop petite et que la Taille Argentine s'emplissait du rire haut et clair des femmes et des grosses esclaffades des hommes.

Il avait des noms et des noms plein la tête -- des charretées, comme disait le métayer Bertin, le chef corneur qui, lorsqu'une femme abandonnait son homme dans une heure de folie ou de querelle, organisait de sauvages fanfares pour célébrer le retour de la belle.

Ces copégeries, ces farces, cette science gaie, il les mêlait à des mots wallons verveux et pittoresques, à des couplets ironiques et joyeux comme la race. Des saillies fusaient, étincelaient, s'épandaient comme d'une vanne de joie et de clarté.

A ce moment, Polyte Dieu apparaissait comme le symbole du peuple wallon. A le voir nerveux, mobile, l'ossature accusée, les yeux et les cheveux bruns comme ceux de Walla ; à le voir toujours disposé à rire, toujours le premier pour rendre service, pour faire la causette, « couyonner », lâcher une réflexion luronne, puis soudain s'abandonner et vaguer du regard parmi le ciel natal au sourire gazé d'une fine bruine, on comprenait que c'était un Wallon pur sang, comme le premier Wallon que le bon Dieu plaça sur la Terre-Nôtre. Ainsi, il semblait qu'il avait toujours vécu, et qu'il était l'ancêtre, le père des aïeux, venu du fond des âges et portant en lui l'âme de la race harmonieusement élaborée au milieu des sèves fécondes du terroir.

Le peuple sentait en lui d'ataviques influences, il le respectait en l'aimant.

Polyte Dieu, disait-on, c'est un Wallon qui porte la Wallonie aplaquée à ses yeux ; il la voit sans cesse, qu'il les ferme, ou qu'il les ouvre !

Près de lui, il semblait que le vent chantait un air du pays; que le ruisseau, en zigzaguant autour du sentier, contait pour les fleurs et les monches d'or, des fauves naïves du vieux temps; que le coucou, au fond des bois de l'abbaye d'Aulne, criait : Wallon, Wallon ! et que la caille, dans ses six notes follettes : caille, caillette, caille, caillette ! répétait pour celui qui voulait le comprendre : « J'aime la Wallonie ! »

Près de lui, tout parlait d'elle parce qu'elle prenait toute pensée, tout amour; on eût dit que les mots Wallons, Wallonie, devenaient des pralines du paradis sur ses lèvres.

Polyte Dieu, dans ces moments-là, était plus grand que les chênes du bois de l'Abbaye. Il vous eût fait mettre à genoux sur la terre natale, ce diable d'homme, et en porter à vos lèvres tout pâmé d'amour.

II.

La Taille Argenteuse laisse, derrière elle, du côté de la France, les villages de Gozée, de Marbais-la-Tour et d'Ham-sur-Heure cachés aux pentes des « tiennes »; au couchant, les bois de l'abbaye d'Aulne massés autour des ruines; à droite, l'Eau-d'Heure glissant au bas des courtes montagnes de l'Entre-Sambre-et-Meuse; et, au nord, le pays de Charleroi. C'est le plus beau coin du Hainaut. Dans aucune région peut-être, la dissimilitude des idylliques paysages et de l'épopée titanique du labour industriel n'est plus émouvante.

De là, la sublime fresque où vit et chante l'effort wallon, se détache sur un avant-plan de rochers et de bosquets harmonisant, dans leur dualité, nos deux Wallonies.

Nulle part, la poésie tragique et dantesque ne côtoie la grâce virgilienne avec moins de heurts dans les tonalités. C'est une stéréoscopie grandiose placée à point devant les regards pour fondre, dans de la beauté, la contradiction tumultueuse des aspects les plus discords.

Là, en face, sur un espace de cinq lieues, le Pays Noir étale la grisaille de ses terrils superposant leur rigidité désolée de coronas à coronas, jusqu'aux petites villes de Nivelles et de Fleurus. Et l'on évoque cet autre mamelon du Mont-Saint-Jean qui, de la plaine, les regarde. Symboles de la vie l'un et l'autre, la vie faite de batailles, de douleurs saignantes et d'instabilité, mais que l'effort et la lutte embellissent comme un sommet dans la clarté.

Là, devant vous, les fumées blanches, sombres et cuivrées, flottent en mer opaque ourlée de soleil où surnage la crête des terrils; et l'imagination est si confondue qu'elle recule au fond des

âges primitifs, dans des visions de monstres antédiluviens dormant sur des mers de silence.

La nuit, des coulées de flammes s'éjaculent en gerbes fugaces. Des réflecteurs se devinent, traçant dans l'immensité molle des chemins de clarté à une fuite vague de flottilles.

Puis de sourds grondements montent d'on ne sait d'où; des embrasements s'étendent en voie lactée : on dirait que l'enfer s'est échappé par toutes les bures, et que les démons, en s'agrippant aux nuages, les font flamber et se dissoudre.

Des cris de sirènes s'éteignent en plaintes; les cheminées semblent des hampes immenses où flottent des drapeaux flamboyants; des sillons d'ombre brûlent comme dans une trouée de boulets rouges.

C'est la bataille pour le pain, la sombre et brûlante bataille de nos âges, si gigantesque qu'elle évoque les combats mythologiques des titans et des dieux.

.

JULES SOTTIAUX.

(Extrait de *Walla*, petit roman à paraître.)

La Nouvelle Bibliothèque publique de Liège

La ville de Liège va enfin doter le public studieux d'une bibliothèque scientifique et littéraire largement ouverte à tous et dont l'organisation ne laissera rien à désirer.

Cette institution nouvelle sera installée dans une construction récemment terminée et remarquablement élégante, dont le rez-de-chaussée abrite déjà un Jardin d'enfants (école gardienne), et une Crèche. L'étage qui règne sur toute l'étendue de ces deux établissements sera tout entier réservé aux installations de la Bibliothèque publique: les magasins de livres, salle de lecture, salle affectée au service du prêt, tout y est bien spacieux, bien éclairé et confortablement aménagé.

L'importance capitale de cette création, aux yeux des intellectuels qui nous lisent, explique que nous sortions d'une réserve naturelle à divers titres.

Il appartient tout particulièrement à nos lecteurs liégeois de s'intéresser à une institution qui leur réserve bien des enseignements et sans doute bien des joies. Mais il n'est pas mauvais que tous constatent par un fait nouveau et caractéristique le réveil de l'intellectualité publique en Wallonie — comme aussi la manifestation d'un certain esprit particulariste qui, du reste, fit récemment accueillir avec faveur dans la même ville l'installation et le développement d'un Musée d'art décoratif et de l'ancien Musée d'archéologie.

* * *

La ville de Liège, centre intellectuel de premier ordre à plusieurs époques du moyen-âge, ne posséda point de bibliothèque publique

avant le second quart du XVIII^e siècle⁽¹⁾. Le motif en est que, dans la principauté ecclésiastique dont cette ville était la capitale, l'érudition se concentrait pour ainsi dire dans les couvents et les cloîtres des églises. En fait, rien qu'à Liège, on signalait dès le haut moyen-âge bon nombre de collections très importantes, notamment celles du couvent des Récollets, celle de l'abbaye Saint-Jacques, celle de l'abbaye Saint-Laurent : chaque collège, chaque couvent ou monastère avait sa bibliothèque particulière.

Si ces bibliothèques n'étaient pas ouvertes à tous, chacun pouvait les consulter aisément. Mais il leur manquait cette force d'attraction que manifeste naturellement une institution publique. « Si, comme le dit NAMUR, le pays de Liège abondait en génies propres à toutes les sciences, on doit reconnaître que le nombre en eût été plus grand, si les jeunes gens avaient trouvé chez eux les moyens de cultiver leurs talents naturels, non seulement par les études réglées d'une université, par exemple, mais aussi par la commodité d'une bibliothèque qui leur facilitât la lecture des meilleurs ouvrages sur toutes les branches des connaissances humaines ».

Bref, c'est seulement en 1731 que fut fondée une bibliothèque publique, et c'est au magistrat laïque que revient l'honneur de cette initiative. Le prince-évêque Georges-Louis de Bergues applaudit du reste à ce projet et il ne se passa pas d'années que, d'un commun accord entre les autorités, des sommes parfois très considérables ne fussent consacrées à l'accroissement des collections.

Le Conseil se montra assez large en ses choix, comme on peut le voir dans les catalogues de l'époque. Il acquit même les divers ouvrages des philosophes encyclopédistes français, que le bibliothécaire avait reçu l'ordre de ne pas communiquer à la jeunesse.

Le local fut établi dans un corps de l'hôtel-de-ville et le premier bibliothécaire fut l'imprimeur bien connu des bibliophiles, Everard Kints, que l'on choisit en raison des services rendus notamment à l'histoire du pays par l'édition ruineuse d'ouvrages de haute importance.

Le premier noyau de la bibliothèque se composait de 729 volumes répartis en deux classes : a) théologie, morale dogmatique et histoire

(1) L'histoire de la Bibliothèque de Liège, que nous nous contenterons d'esquisser ici et sur laquelle nous comptons du reste revenir ailleurs, est assez facile à reconstituer sur les sources. — Cf. notamment Aug. VOISIN, *Documents pour servir à l'histoire des Bibliothèques en Belgique*, Gand, C. Annot-Braeckman, 1840. — P. NAMUR, *Histoire des Bibliothèques publiques de la Belgique*, t. III, Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, 1842. — Th. GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. II, p. 56-57, et t. IV, p. 13-16. — Cf. aussi JOS. BRASSINNE, in *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. III (1905), n° 2, p. 89-96.

religieuse : ensemble 122 ouvrages ou 252 volumes; b) jurisprudence, géographie, chronologie, histoire, mathématiques, littérature, beaux-arts : 250 ouvrages ou 497 volumes.

Ce premier fonds n'était guère important. Mais la Cité se montra généreuse, plus même que de nos jours, dans les crédits alloués à la Bibliothèque. C'est ce que fait remarquer M. GOBERT, qui cite des chiffres intéressants. En 1731 et en 1732, abstraction faite de nombreux achats spéciaux, la ville affecta à ces objets une somme de 2.000 florins. En 1736 et 1737, elle employa une somme de 8,693 florins. En 1741 et 1742, le total tombe à 3,692 florins; mais en 1742-1743, il s'élève à la somme énorme de 12,269 florins.

La vogue de la Bibliothèque fut telle, que son catalogue, publié en 1731, dut être réimprimé l'année suivante. D'autres éditions mises à jour parurent en 1749 et 1767.

Dans le but d'accroître la Bibliothèque publique, le prince Velbruck, en 1775, enjoignit aux imprimeurs de fournir gratis un exemplaire de chaque ouvrage imprimé par eux. Ce prince ne songea à rien moins qu'à réunir aux collections communales les bibliothèques des Jésuites dont la corporation venait d'être supprimée. Diverses circonstances empêchèrent la réalisation de ce dessein, auquel le prince Hoensbroeck, en 1787, donna en quelque sorte un commencement d'exécution, en rendant publique la bibliothèque du Grand Collège.

Bientôt les événements politiques allaient bouleverser l'institution communale.

L'invasion des révolutionnaires français vint ajouter aux conséquences de la Révolution liégeoise les plus tristes effets. Les bibliothèques publiques comme les collections privées furent mises au pillage, leurs richesses dispersées, ou enlevées et transportées en France.

Le dépouillement fut si parfait qu'en 1814, DE VILLENFAGNE écrivait au bibliophile J.-L. MASSAU, de Verviers : « Je ne connais plus aujourd'hui de bibliothèque particulière dans notre pays, quand on a besoin d'un livre, on ne sait plus où le trouver. »

Cependant les bibliothèques avaient été l'objet de certaines mesures de préservation. Des dispositions légales prises en 1793 avaient en vue la conservation et l'administration des bibliothèques. Les lois des 15 Fructidor et 5 Frimaire an IV, en nationalisant les biens ecclésiastiques, exigeaient qu'il fût fait la catalogation des livres et l'inventaire des objets précieux existant dans les maisons supprimées.

Si toutes ces dispositions avaient été exécutées avec régularité,

si tous les livres et manuscrits provenant des corporations supprimées de la Belgique avaient été attribuées à des bibliothèques du pays, certes ces établissements seraient plus riches qu'ils ne le sont aujourd'hui. Mais tout le monde sait qu'il n'en a pas été ainsi.

La Belgique fut, pendant les quinze premiers mois de l'invasion, traitée en pays conquis; et le gouvernement français usa à son égard des droits de la guerre dans toute leur rigueur et dans toute leur étendue.

La Bibliothèque de Liège partagea le même sort que tous les autres dépôts littéraires de la Belgique. Transportée à Maestricht à l'approche des armées républicaines, elle fut entièrement enlevée par les représentants du peuple lors de la prise de la ville le 4 novembre 1794 et transportée en France.

Dix ans plus tard, la ville reentra enfin en possession d'une bibliothèque, celle de l'Ecole centrale, établissement supprimé en 1804, et dont les collections lui furent remises tout entières, à l'exception de quinze cents volumes réservés à la bibliothèque du Lycée. Le Séminaire fut également admis à choisir un certain nombre d'ouvrages. Ce choix se porta notamment sur deux à trois cents manuscrits.

Le bibliothécaire, Nicolas Bassenge, à qui l'on a reproché beaucoup de négligence dans sa gestion, fut remplacé en 1811 par l'abbé Terwangne, lequel fut chargé de dresser le catalogue des imprimés. Ce catalogue a été publié en 1813.

Un nouveau changement radical s'opéra en 1817. L'Université s'ouvrit le 3 novembre, et sur l'invitation du roi Guillaume des Pays-Bas, la Bibliothèque publique y fut déposée, tous droits réservés.

Depuis lors elle s'est augmentée dans des proportions considérables, tant par voie d'achats sur les fonds de la ville, qu'en raison de donations et legs faits à la Cité.

Ce sont ces collections que la ville va reprendre et qui, jointes à celles de la Bibliothèque centrale et à d'autres, formeront un ensemble de la plus haute importance et d'une très grande variété.

La Bibliothèque centrale, dont nous venons de citer le nom, est la principale et la plus ancienne des cinq bibliothèques populaires créées par l'administration en vue de satisfaire aux besoins les plus urgents du public (1). Cette institution, la première du genre en Belgique et l'une des premières du continent, fut inaugurée en 1862.

(1) Sur les Bibliothèques populaires de la ville de Liège on peut consulter : M. GRANDJEAN, dans *Liège* par DOGNÉE ET AUTRES, in 8°. Liège, J. Daxhelet, 1881, p. 404-409. TH. GOBERT, *les Rues de Liège*, passim. A. PIROTTE, *les Bibliothèques populaires communales*, extr. du Rapport sur l'Administration et la situation des affaires de la ville pendant l'exercice 1900-1901, Liège, Gustave Thiriart, 1901.

On sait que l'exemple donné par la Cité liégeoise ne tarda pas à être suivi. Seize ans plus tard, il n'existait pas moins de 62 institutions de l'espèce rien que dans la province de Liège. Il résulte de nos renseignements qu'en 1905, elles atteignaient le nombre énorme de cent-cinquante. Une statistique publiée par le gouvernement à l'Exposition de Liège, et portant sur les bibliothèques subsidiées par les communes, fait constater que, pour le nombre des lecteurs et le nombre des volumes empruntés, la province de Liège vient en tête et dépasse notamment de beaucoup la province de Brabant.

Notre ville, dotant aujourd'hui le public d'une bibliothèque bien installée et bien outillée, restera donc dans ses traditions, et montrera, à cet égard aussi, la voie aux cités habituées, en matière d'enseignement, à la prendre pour modèle.

* * *

Il importe au public liégeois de bien se rendre compte de l'importance des collections qui, dès le premier jour, vont se trouver réunies dans la Bibliothèque nouvelle.

Aux 25.000 volumes de la Bibliothèque populaire centrale, viendront s'ajouter les 7 milliers de volumes et manuscrits de l'ancien fonds, ainsi que les accroissements de ce dernier.

Parmi ces accroissements, il faut mentionner les collections Capitaine, qui se montent à environ 16.500 numéros, dont 11.000 ouvrages imprimés; les collections Umé, Douceel et Ransonnet, dont le total dépassa 2.000 numéros, la collection Dupont, composée d'ouvrages relatifs à l'art dramatique, etc.

En estimant à 50.000 volumes et 500 manuscrits le total des ouvrages ainsi réunis, on est certainement en-dessous de la réalité.

* * *

Une question préalable a été posée à l'occasion des intentions de la ville.

Celle-ci a-t-elle raison de retirer de l'Université les collections qu'elle y avait déposées ?

Son droit n'est pas douteux. Mais les intérêts mêmes dont elle a le soin auraient pu lui dicter depuis longtemps l'attitude qu'elle prend aujourd'hui.

En effet, la bibliothèque universitaire n'est pas une bibliothèque publique au sens propre et réel de ce mot. Les documents officiels relatifs à sa fondation et à son organisation ne laissent aucun doute à cet égard (1). Il est évident, quand on les a lus, que cette bibliothèque

(1) Cf. Léon BECKERS, *L'Enseignement supérieur en Belgique*. Brux. Castaigne, 1904. Chapitre VI, p. 73 et suiv.

est créée pour l'usage de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire pour les professeurs et, par extension, pour les étudiants. Ce n'est que par une tolérance toujours révoicable qu'on admet certaines personnes étrangères à l'enseignement universitaire, à fréquenter les salles de cet établissement, et c'est par faveur qu'on leur permet d'emprunter des livres. Le prêt à domicile, pour les étudiants eux-mêmes, n'est autorisé que sur l'avis conforme des professeurs et sous leur caution ; il n'est fait à ce sujet aucune distinction entre les étudiants étrangers, dont le domicile est essentiellement variable, et ceux qui sont de la ville même et résident chez leurs parents.

Inutile de faire remarquer que l'État a la propriété des collections créées par lui et de celles qui viennent s'y ajouter, et qu'il peut en ordonner le transfert, quand et dans quelle mesure il peut lui convenir.

Que, d'autre part, l'organisation des bibliothèques universitaires reste en dehors de l'action de l'autorité communale, et que celle-ci serait mal venue d'élever la moindre prétention à réformer cette organisation.

Dès lors, il est clair que si les bibliothèques universitaires ont une utilité locale incontestable et très grande, celle-ci n'est qu'indirecte et relative.

Il appartient donc aux administrations locales, qui veulent favoriser le public en général, de se rendre compte de toute l'étendue de leurs devoirs à cet égard, et d'y confirmer éventuellement l'exercice de leurs droits.

Certes, il y aura des personnes qui, en vertu d'une opinion favorable aux grands dépôts, seront plutôt portées à regretter la fondation d'une seconde bibliothèque à côté de la première, et le démembrement de l'ancienne au profit de la nouvelle.

Nous estimons que l'intérêt supérieur de la science est de multiplier les établissements d'instruction publique, à quelque genre qu'ils appartiennent. Ce qui est vrai pour les écoles, est vrai pour les bibliothèques. L'essentiel, à notre époque, c'est de favoriser l'accession du plus grand nombre aux sources de la culture et de l'érudition.

C'est bien ce qu'entend faire la ville de Liège, lorsqu'elle manifeste l'intention de pourvoir sa Bibliothèque d'une organisation au courant des derniers progrès, assurant par là, aux collections qu'elle va retirer de l'Université, le maximum d'utilisation directe pour tout le public en général.

* * *

Le public, nous le répétons, peut attendre de l'institution nouvelle les plus grands secours si, comme il est annoncé, la Ville lui

assure un personnel suffisant et dévoué. Ce ne sera certes une sinécure pour personne que d'être attaché à cette Bibliothèque, qu'il faut organiser de fond en comble. Mais si la technique spéciale en ces matières est mise en œuvre avec méthode, les fonctionnaires chargés de l'énorme besogne qui s'annonce, auront du moins la satisfaction d'élaborer une organisation modèle et qui leur survivra.

On parle beaucoup à présent des catalogues sur fiches. C'est sans doute à l'Exposition de 1905, où l'Institut international de Bibliographie a montré de plusieurs manières l'excellence de son matériel et de ses méthodes, que nous devons cet engouement salutaire.

Dès avant, néanmoins, la Société liégeoise de Littérature wallonne avait adopté ce matériel et ce système parfaits pour la catalogation de sa riche bibliothèque, fondée en 1856.

Un tel catalogue a pour avantage de constituer une source toujours à jour, qui ne laisse rien ignorer, suppléant aux oublis et aux erreurs personnelles, et qui met directement à la disposition de la clientèle la connaissance approfondie des richesses d'une bibliothèque.

Il ne renseigne pas seulement sur tels ou tels ouvrages, mais sur tous, et comme ils y sont classés, d'une part dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, d'autre part suivant l'ordre systématique des matières, il répond de lui-même à toutes les questions que peut poser un chercheur à n'importe quel point de vue.

Ajoutons que si les notices y sont faites avec soin, un pareil catalogue constitue en lui-même, une source bibliographique d'une incontestable valeur.

Certes, l'organisation moderne d'une bibliothèque soulève bien des difficultés d'ordre technique. Mais dès que celle-ci est réglée, dès que la Bibliothèque est pourvue d'un catalogue bien conçu et classé suivant une méthode rationnelle, le public doit être rassuré sur la possibilité et la facilité d'utiliser les richesses tenues à sa disposition.

* * *

Parmi les collections communales, il en est une particulièrement riche et précieuse, qui intéresse directement l'histoire liégeoise.

C'est la collection Capitaine.

Ulysse Capitaine ⁽¹⁾ était un bibliophile et historien liégeois, qui dépensa largement une notable partie de sa grande fortune à

(1) Cf. *Ulysse Capitaine, sa vie et ses travaux*, par Alphonse LE ROY. Dans l'Annuaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne. t. VII (1872), p. 44-111. Etude suivie, p. 112-125 de la *Bibliographie d'Ulysse Capitaine*, par Jules P[ETV] DE T[HOZÉE].

rassembler avec un soin et une persévérance admirables tout ce qui était relatif au Pays de Liège en fait de documents de toute nature : livres et manuscrits, médailles et monnaies, gravures etc. etc. A sa mort, survenue le 31 mars 1871, l'ouverture de son testament fit connaître que ses collections étaient léguées à sa ville natale, sous condition qu'il en fût dressé un inventaire détaillé. Ce catalogue dû à H. HELBIG et M. GRANDJEAN, et publié en 1872, forme 3 vol. in-8° de 429, 400 et 186 p. Il renseigne, nous l'avons dit, un total de plus de 16,500 numéros, auxquels il faut ajouter un certain nombre de dossiers non catalogués mais dont la composition est connue.

Pour ne parler que des ouvrages, le but d'Ulysse Capitaine était de recueillir tout ce qui avait été écrit par des Liégeois ou par des étrangers sur l'histoire du pays conçue dans son sens le plus large, de réunir les œuvres des Liégeois et en général tout ce qui s'était publié ou se publiait à Liège. Programme admirablement complet qui ne devait pas laisser indifférents ses contemporains comme tous ceux qui s'intéressaient à un titre quelconque aux choses du pays. Effectivement vinrent de toutes parts se concentrer dans la bibliothèque de Capitaine des richesses et une documentation énormes.

L'œuvre de Capitaine ne fut pas systématiquement continuée, à moins que par des particuliers, tels le baron de Wittert, M. le docteur Alexandre et M. Albin Body.

Dix ans plus tôt, la ville de Liège avait inscrit à son budget annuel, une somme « pour acquisition de livres et manuscrits relatifs à l'histoire politique, littéraire et artistique du Pays de Liège. » Le total des crédits dépensés de ce chef dépasse aujourd'hui 80,000 francs.

Pour le passé, la Ville a donc su s'imposer des sacrifices remarquables. Mais, en a-t-il été de même en vue de la conservation des productions contemporaines ? Nous ne le croyons pas.

L'administration n'a certes pas manqué d'introduire dans ses bibliothèques nombre d'ouvrages liégeois contemporains. Elle n'a point continué systématiquement l'œuvre de Capitaine. Le manque d'une bibliothèque bien outillée et qui lui appartient en est sans doute la cause.

Il est très important qu'on considère l'institution nouvelle comme le grand dépôt de notre production intellectuelle. La mort et l'oubli menacent les livres comme les hommes. Comment les historiens de l'avenir retraceront-ils notre civilisation, comment la comprendront-ils seulement, si nous ne nous chargeons nous-mêmes d'en réunir les témoignages matériels ?

Ulysse Capitaine avait encore constitué un très grand nombre de

dossiers de pièces imprimées et manuscrites, relatives à des faits historiques anciens ou contemporains, ainsi qu'aux hommes et aux choses de son temps. Ce qu'il en a tiré lui-même, notamment dans son *Nécrologe Liégeois*, montre la richesse de cette documentation. L'œuvre qu'il avait entreprise a été arrêtée par sa mort. Ce qu'un particulier ou même un groupe de travailleurs n'a pu ambitionner de faire après lui ou sur son exemple, une institution publique largement encouragée sera peut-être en situation de le réaliser. Je ne sais jusqu'à quel point je me fais illusion, mais il me semble voir au sein de la nouvelle Bibliothèque un point d'attraction tout naturel pour une documentation impersonnelle extrêmement étendue, infiniment précieuse, complétant celle que chacun de nous se crée pour son usage, et qui survivra à nos propres efforts, à nos propres travaux...

* * *

Une grosse question est celle de la dotation que la Ville pourra assurer à l'institution nouvelle.

C'est à l'Administration qu'il appartient de régler les accroissements suivant les besoins les mieux constatés. Il n'est pas interdit néanmoins d'émettre à cet égard quelques réflexions.

Lorsque l'on songe aux bibliothèques extraordinaires que les Américains des Etats-Unis créent à coups de millions, lorsque l'on sait que les citoyens de certains pays vont jusqu'à s'imposer des taxes spéciales pour l'accroissement des bibliothèques, on ne peut s'empêcher de se sentir profondément attristé par la situation précaire dans laquelle se maintiennent, chez nous, des institutions aussi utiles.

Il est impossible de se dissimuler que des vues très généreuses s'imposent dans une ville qui n'a pas déchu de son rang de capitale, et qui naguère a su attirer et retenir l'attention universelle.

Déjà les collections communales dans leur état actuel contiennent, hormis quelques fonds spéciaux, une excellente bibliothèque littéraire et scientifique générale, où l'on remarque notamment une série d'ouvrages relatifs aux Beaux-Arts et d'ouvrages de Littérature, témoignant d'un goût très averti.

Mais pour la majorité de nos compatriotes, elle n'apparaît cependant que comme une institution démocratique au sens restreint du mot.

Il est clair que la dénomination de Bibliothèque populaire ne peut lui convenir que si l'on donne à ce mot de « populaire » un sens bien différent et plus large, que n'ont peut-être pu concevoir les créateurs du genre.

A l'époque où, en France, les premiers établissements de l'espèce furent fondés, les intentions étaient toutes philanthropiques. Le rôle de ces bibliothèques paraissait devoir être « de détourner les plébiens du cabaret, de leur procurer quelques distractions honnêtes, de les munir des enseignements qui pouvaient les engager à mener une vie régulière, de leur fournir enfin quelques connaissances immédiatement utilisables » (1). A ces fins, il suffit, pensait-on, que les bibliothèques populaires soient composées d'ouvrages littéraires à tendances moralisatrices, et d'ouvrages de science appliquée présentée sous forme amusante. Certains philanthropes, incontestablement bien hardis, cherchaient, il est vrai, à faire pénétrer dans la masse ouvrière et paysanne récemment appelée à la libre vie intellectuelle, les rudiments de la science pure ; mais il fallait que ces rudiments fussent dosés et présentés sous une forme aisément assimilable, car on ne cessait de répéter d'autre part que le peuple avait besoin d'être conduit par la main dans les champs de la science : il ne fallait pas le décourager, il ne fallait rien brusquer. Car, au reste, « le peuple n'a pas besoin d'être savant ! » (2)

Ce qui montre bien l'état d'esprit de l'époque, c'est le fait de la création, à côté de ces bibliothèques, de collections d'ouvrages de vulgarisation et de traités pour gens du monde. On peut constater combien ces sortes d'ouvrages ont actuellement perdu de la vogue conventionnelle qui les accueillit autrefois. La belle collection de la *Bibliothèque des Merveilles* a été bazzardée par l'éditeur Hachette le jour où il lança ses *Lectures pour tous*. La magazine où l'illustration documentaire est l'essentiel, et où le texte n'a plus que l'intérêt d'un simple commentaire, ce périodique du type anglais — et il est aujourd'hui assuré de nombreuses imitations — vient remplacer le livre de vulgarisation.

Quelle est la raison de ce phénomène ?

Il y a quelque quinze ans, Jean MACÉ écrivait : « Il est une remarque qu'ont pu faire tous les hommes qui se sont occupés pratiquement de la question : c'est que les livres qui se donnent les airs d'être faits pour le peuple sont de ceux précisément que le peuple, chez nous, ne lit presque jamais » (3). Déjà le succès des dictionnaires encyclopédiques aurait pu convaincre que la nouvelle génération

(1) PELLISSON, *Les Bibliothèques populaires à l'Etranger et en France*. Paris, Imprimerie nationale 1906. Page 201.

(2) *Congrès international de l'Enseignement primaire*, Bruxelles, 1880. Rapport de M. LOBET sur cette question : Quelles sont les conditions que doivent réunir les publications populaires ?

(3) *Les origines de la Ligue de l'Enseignement*. Paris, 1891.

cherchait moins à s'instruire en s'amusant et en quelque sorte par raccroc, qu'à se fournir d'une documentation abondante. Sous nos yeux même, la démocratisation de la presse quotidienne n'a-t-elle pas forcément conduit à l'encyclopédisme de sa documentation ?

Il y a beau temps que les faits d'observation se sont multipliés. Et voici qu'enfin l'on se rend généralement compte de la grande erreur commise de bonne foi par les initiateurs du mouvement. Cette erreur, on l'a devinée : C'est d'avoir conçu les bibliothèques comme une œuvre d'enseignement analogue aux écoles, et non comme une entreprise destinée à favoriser la culture générale.

Entre une école publique et une bibliothèque publique, il y a cependant cette différence fondamentale, que l'on va à l'école généralement par obligation, et en tous cas pour solliciter l'enseignement d'autrui, tandis qu'on se rend à la bibliothèque spontanément et en vue de s'instruire par soi-même.

Le client d'une bibliothèque, ouvrier ou autre, lettré ou simple curieux, est d'un genre provisoirement plus rare, mais en tous cas d'une essence supérieure à celle des écoliers enfants ou adultes ; et la différence est tout simplement en ce qu'il se trouve décidé à l'effort personnel. C'était donc une naïveté de se dire *a priori* qu'on ne pouvait décentement lui offrir que des livres vis-à-vis desquels il se trouvât en quelque sorte de plein pied. C'était aussi faire œuvre de démocratie mal entendue que de sacrifier les intérêts de la masse des curieux aux goûts douteux qui se manifestent encore sous l'influence, notamment, des romans-feuilletons.

Par ces tendances bien malheureuses, plus ou moins affirmées et constantes, on en arriva à donner aux bibliothèques populaires un caractère spécial qui en éloigna le public studieux.

Le discrédit de ces institutions auprès des intellectuels en Belgique comme en France vient de là.

Les Anglais, remarque PELLISSON, paraissent avoir compris de bonne heure la portée la plus utile des bibliothèques publiques. Ils ont vu qu'elles ne devaient pas seulement fournir aux gens du peuple un passe-temps honnête, propre à les détourner du cabaret et des grossiers plaisirs. Et si par surcroît elles donnaient aux travailleurs des facilités pour acquérir ce que l'on appelle « les connaissances utiles », il ne leur a pas paru qu'elles eussent ainsi rempli tout leur office. A leur avis, il fallait qu'elles fussent utiles à tous, sans distinction de classe ni de fortune ; ils n'en ont pas fait une simple entreprise de philanthropie et de vulgarisation ; ils ont considéré qu'elle devait être un agent de culture générale, une force capable de promouvoir en tous sens l'éducation de la nation tout entière.

Aussi les bibliothèques populaires d'Outre-Manche sont-elles en faveur dans toutes les classes de la population.

Si celles de nos grandes villes n'ont pas tardé de s'affranchir plus ou moins complètement des conceptions étroites qui avaient présidé à leur fondation, elles ne peuvent qu'augmenter en utilité en élargissant toujours le sens de leur dénomination ancienne. Dans ce sens, définitivement, le peuple c'est l'universalité des citoyens.

Or, la population tout entière d'une grande ville a des besoins généraux, tant dans l'ordre esthétique que dans l'ordre scientifique. Et dans une cité comme Liège, c'est ce qui a été heureusement bien compris, non seulement dans le développement de l'enseignement, mais aussi dans la composition des bibliothèques.

On a compris que la bibliothèque n'a pas à s'abaisser vers l'illettré, mais que c'est à l'école que revient la tâche d'éduquer les masses dans le goût des lectures sérieuses et de la self-éducation.

Certes, une conception aussi rationnelle n'est pas apparue dans tous les milieux.

Ce que les trois quarts des bibliothèques populaires rurales ont dépensé à favoriser les lectures inutiles est perdu pour les prolétaires d'esprit sérieux, dont le goût est mort-né, faute d'aliments.

N'est-il pas évident que, par exemple, c'est la littérature moderne à côté des chefs-d'œuvre de tous les temps qu'il faut mettre à la portée des curieux d'aujourd'hui ? Allez voir, je vous prie, quelle « littérature » on offre en nos campagnes à la curiosité publique, disons : à l'éducation publique, puisque tel est le but.

On se méprend *a priori* sur le degré de compréhension de l'ouvrier vis-à-vis de la littérature et des arts. L'expérience des lectures publiques, conférences, expositions et représentations théâtrales organisées dans les Universités populaires a prouvé qu'il y a, même dans les milieux les moins cultivés, un public capable de s'émouvoir, d'aimer la beauté pure et de goûter les choses les plus parfaites.

Mais en matière scientifique aussi les besoins réels doivent être observés sans parti-pris.

A cet égard, on peut remarquer que la curiosité de l'homme du peuple s'attache de préférence aux traités et aux précis, et qu'il dédaigne les ouvrages d'enseignement où les éléments sont dosés à la mesure des esprits puérils. L'homme du peuple veut comme le lettré recourir aux sources et boire à même l'eau vive.

Plus on observe, plus on voit qu'il n'y a pas de raison pour infliger à l'ouvrier un traitement différent de celui qu'on réserve à une autre espèce de curieux, réputés d'essence plus fine et plus pure.

Il n'y a pas de différence essentielle entre un savant qui d'aventure a besoin d'un renseignement sur les métiers, et un artisan qui veut étudier l'histoire de son pays. Leur curiosité est égale, également respectable. Ils ont un droit identique à l'information la plus sûre et la plus complète.

Certes, il faut écarter les ouvrages techniques faits pour les seuls spécialistes et inintelligibles pour les autres mortels. En dehors de ceux-là, il y a les ouvrages où la science et même la philosophie de la science sont exposées d'autorité et néanmoins de façon lucide. Il existe heureusement toute une littérature scientifique qui répond à cette condition, et constamment s'accroît le nombre des savants qui cherchent à prendre pour témoins de leurs travaux la généralité de leurs contemporains. Les plus sûres compétences s'efforcent de concilier ces deux choses : une exposition claire, captivante, entraînant, et l'esprit scientifique le plus pur, le plus ingénieux, le plus intransigeant. Est-ce une démocratisation, telle qu'elle s'indique en tant de domaines, qu'elle a pu paraître la marque de notre époque? Peut-être. En tous cas, on sent jusqu'en les sommités les plus hautes cette conviction que la science, pour plaire, n'a besoin ni d'être merveilleuse, ni amusante : il lui suffit de faire penser, et pour cela, d'être compréhensible.

Puisque du côté des producteurs eux-mêmes la vérité du fait d'observation signalé tantôt est gravement apparue, la voie est tracée à ceux qui ont à créer ou à accroître des bibliothèques pour tous. C'est en grand nombre des ouvrages tout-à-fait sérieux qu'il faut y mettre, des œuvres de vraie littérature et des œuvres de science vraie, des œuvres de beauté et des livres de référence.

Il est aisé de se rendre compte, à l'inspection de la bibliothèque de Liège, que le fonds actuel répond déjà dans une large mesure aux besoins caractéristiques de notre époque.

Cependant, nous l'avons dit, cette bibliothèque n'était guère fréquentée que par une minorité bien restreinte du public intéressé. L'idée qu'on se fait de pareilles institutions est la raison principale de cette utilisation restreinte. De là vient, pour une grande part, qu'en proportion de ce qui se passe en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, le public belge ne s'intéresse pour ainsi dire point aux bibliothèques.

Or, on a beau répéter que les Administrations se doivent d'exercer une certaine action sur le développement du goût public : elles dépendent précisément des populations, et sont naturellement portées à considérer leur devoir comme parfait dès qu'elles ont satisfait aux besoins qui se manifestent matériellement.

Si les lettrés ne constituent pas la majorité de la clientèle, si au contraire ils paraissent encore se désintéresser de la bibliothèque, comment veut-on que leurs intérêts continuent à y être défendus et qu'ils le soient désormais dans une mesure encore plus large?

Puisqu'elle va se faire attrayante et étaler toutes ses richesses, l'idéal serait vraiment d'y contempler, dès le premier jour, le spectacle qui frappe les visiteurs des bibliothèques américaines. Là, dans ces établissements admirablement fréquentés par un public assidu, on voit l'homme du peuple et le bourgeois voisiner aux tables de lecture et de travail avec le lettré et le savant.

Espérons qu'il en sera de même à Liège et que le public le plus étendu saura reconnaître les efforts dépensés, trop obscurément jusqu'ici, pour doter notre capitale d'une bibliothèque digne d'elle.

Oscar Colson.

LETTRES WALLONNES

Ecrits wallons de François Renkin, Contes, Croquis, Chroniques. Edition posthume, in memoriam. Ornementation d'Auguste DONNAY. Avec portrait de l'Auteur en héliogravure, et Bibliographie de son Œuvre. — Liège, Vaillant-Carmagne, 1906. Brochure in-8° (18.5 × 12), X + 75 p. Titre et gravures tirés en noir et mauve. — Prix : 1 fr.

On a fait œuvre pie en sauvant de l'oubli, en réunissant dans un petit volume avenant, fleuri de guirlandes par le crayon d'Auguste Donnay, ce bouquet de jolis contes, de petits croquis, de *vix messéijes*, tout ce qui nous reste aujourd'hui du pauvre François Renkin, si tôt enlevé aux lettres wallonnes.

In memoriam! Quel souvenir plus précieux pouvait-on nous offrir de ce jeune écrivain, qui donna ses premières pages dans cette Revue, à vingt ans, et qui dispersa, depuis, le meilleur de sa verve dans des feuilles éparées, dans des journaux disparus, dans des chroniques périmées! Une mélancolie, une pointe de regret viennent s'ajouter, maintenant, au charme de ces petites histoires si simplement contées, qui sont des tableaux bien plus que des récits, des tableaux de la vie champêtre, de couleur si fraîche et si savoureuse.

Ah! qu'il était bien resté de son village, François Renkin, et comme il avait gardé dans les yeux la vision de son Condroz, de ses champs « tot riglatihants di loupire. » *Ine bone odeur d'osté montève fou des dihés d' frumint*, a-t-il dit avec une sorte d'ivresse. Et lorsqu'il décrit la cour de sa « fwert viye cinse », il semble, en vérité, qu'on aspire à pleins poumons l'air de l'étable et la senteur de *l'ancini*.

A n'en pas douter, ce fut une âme de franc wallon et une âme de poète. On le voit s'extasier devant les beautés de sa campagne avec une ferveur qui l'incite à des réflexions sentimentales, voire à une émotion qu'il sait rendre infiniment douce et pénétrante.

Voyez plutôt, dans *On dimègne*, ce tableau de si parfaite quiétude d'un dimanche d'été, aux alentours de la Neuville, et le trouble laissé dans le cœur fruste du « cinsi » par la fugitive apparition d'une belle mamzelle de la ville, « avou des tchvès couleur d'avonne èt dès pitès mains pus blankes qui l'lessè qu'èle buvéve. »

Voyez de quel accent poignant il exprime, dans la naïve idylle *E pré Tombeu*, la déception de l'amoureux « qu'esteût si sûr d'esse accepté » :

« Ele mi louka, anon, avou ses breunes ouyes si binamés. Ele mi d'ha d'on plein còp :

» — Ni djàsans pu d'çoula... D'ja candji d'idève, dji veus voltî Jean del Noûve-Vève, èt dji n' mi mariyrè mày qu'avou lu.

» On còp d'coute n'm'areût nin fait sonner... Dji n'sé kimint qui dj'a rimnou è nosse mohonne. Dji n' mi sovins pu d'rin, dji n' mi rapèle qui d'ine sòrt : c'est d'avou veyou sol route ine cope qui s' bâhive, è plein solo, sin fé nole attineion à djins qui passit... »

Et encore, dans *l'Armâ*, comment ne pas être touché par la douloureuse rêverie de la pauvre mère, abîmée dans la contemplation des derniers « mousmints, dès floquets et dès norets », les tristes reliques de sa petite fille qui dort au cimetière. La sortie de la messe, les rires, le bruit du jeu de quilles, elle n'entend rien, ni les heures qui sonnent, quand tout à coup la secoue ce brutal réveil : « Si homme drovia l'ouhe tot d'mandant : — Li bouyon est-i prêt' ? »

Voilà de quels épisodes menus sont faits ces *Contes* ; tout le charme est dans l'expression si naturelle et aussi dans le détail de l'observation volontiers souriante. Car la sentimentalité n'excluait pas en Renkin le trait plaisant ni la verve. Il dira du coq « tchanteû » délaissé par la « poyète » : « Li pauve coq fourit-st-oblidji dè dmorer djône homme tote si vève... »

Ailleurs, il déclare sentencieusement que « l'êwe est co pu fâsse qu'ine bèle crapeude. »

Et dans une de ses chroniques, il enveloppait dans la même abomination « les flaminds, les feumes èt les maladèyes, qui c'est bin les treus pus grandès plâyes qui n'âye so l' tère ! »

Il n'y a pas grand'chose à dire de ses *Croquis* en vers, comme *L' Afuteû*, qui sont plutôt des jeux de rimes, non plus que de ceux en prose, intéressants comme ébauches dans la note des *Contes*. Mais on pourrait relever maints passages de ces amusants *Messédjes*, parus naguère dans *Li Mestré*, en lesquels s'affirmait l'esprit wallon de Renkin, et son franc bon sens de Condruzien impénitent, C'est ainsi qu'il se donne en exemple pour prouver la vanité des diplômes, car il ne fut jamais, à l'entendre, un fort en thème. « Dja stu bûsé, dit-il, portant dj'a bin dimnou rédacteur à *Mestré*. » Et il termine en bon campagnard, en daubant sur les robins :

« I n'aveût co l'aute djou è m' djârdin ine avocât qui m' dihève qui dj'aveûs dès belès récènes. Et çoula tot m'acségnant six rôyes di pétrâtes ! Vos vèyez bin qui c' n'est nin l' tot d'esse avocât ! »

Ce recueil posthume des *Ecrits Wallons* du pauvre François Renkin se clôt ainsi, sur un éclat de rire.....

Henry Odekerke.

HISTOIRE

Annales du Cercle Archéologique de Mons. Tome XXXV. Mons, 1906.

1. (P. 1-23.) G. DECAMPS. *Artistes montois. Maître Gilles le Cat, tailleur d'images et graveur de tombes. Ses œuvres et sa famille.* — Etude très documentée sur un artiste montois du début du xv^e siècle, dont il existe une œuvre remarquable dans une chapelle de la collégiale de Sainte-Waudru. En annexe, le texte d'une convention entre ce « graveur de lames », comme il s'appelle lui-même, et la veuve d'un seigneur, pour l'édition d'une sépulture. Il faut espérer que M. G. DECAMPS entreprendra quelque jour un travail de longue haleine : ses patientes recherches dans le dépôt des Archives de l'Etat, à Mons, lui ont certainement fourni les éléments de plus d'une étude suivie, qu'il se doit à lui-même de publier.

2. (P. 25-26.) J. DEWERT. *Sépulture belgo-romaine à Flobecq.* — Compte-rendu de fouilles exécutées, en 1904 et 1905, au hameau de la Planche.

3. (P. 29-36.) Ch. HODEVAERE. *Le serment des Archers de St-Sébastien de la ville de Binche.* — Intéressante contribution à l'histoire des compagnies militaires, si florissantes dans notre pays. On ne possède malheureusement que des documents du xviii^e siècle, sur cette confrérie, qui fut érigée en 1400.

4. (P. 37-45.) F. HACHEZ. *Maison d'habitation de Madame Royale à Mons.* — L'impératrice Marie-Thérèse, abbesse de S^{te} Waudru, comme comtesse de Hainaut, décida en 1754 de se faire représenter auprès ce chapitre noble par une princesse de sa famille, la duchesse Anne-Charlotte de Lorraine. Le choix d'une habitation pour cette princesse, et les travaux que l'on dut effectuer à l'Hôtel du Gouvernement, dans lequel elle s'installa, occasionnèrent une nombreuse correspondance entre la Cour de Vienne et le gouvernement des Pays-Bas, et de multiples rapports adressés au Conseil des finances : ces documents ont fourni à l'auteur les éléments de cette notice.

5. (P. 47-58.) DOM U. BERLIÈRE. *Les abbés de Lobbes au XIV^e siècle.* — Poursuivant infatigablement l'établissement des listes des dignitaires ecclésiastiques, le savant auteur du *Monasticon belge* revient une troisième fois — voir Annales du Cercle archéologique de Mons, t. XXXII et XXXIII — sur la chronologie des abbés de Lobbes au xiv^e siècle, et fait connaître le nom de l'un d'eux inconnu jusqu'ici.

6. (P. 59-66.) A. GOSSERIES. *Une question de préséance à la procession de Binche en 1767.* — C'est la relation d'une des nombreuses contestations qui surgirent entre les abbés de Lobbes et les chanoines de Binche, relativement à la dignité de prévôt du chapitre de S^t-Ursmer.

7. (P. 67-90.) J. HAHN, S. J. *Description du mur d'enceinte de l'ancien château de Mons.* — L'introduction signée E. M. nous apprend qu'il s'agit d'un travail préparé depuis 1876 et très minutieusement rédigé à la suite de visites faites dans toutes les propriétés qui avoisinent le château. On ne

peut méconnaître le soin qui a présidé à ces recherches sur les restes de l'habitation des comtes de Hainaut. Le désir d'être parfaitement compris s'est manifesté par l'adjonction de dessins des diverses parties de l'ancienne muraille et de ses contreforts. Il est regrettable de ne trouver aucun renseignement sur le souterrain dont on nous présente trois dessins, et il faut constater l'absence d'un plan, qui aurait fortement aidé à s'orienter dans cette revue des vestiges du château de Mons.

8. (P. 91-103.) F. HACHEZ. *Disgrâce de la douairière de Stolberg, à cause du mariage de sa fille Louise*. — Louise de Stolberg, ayant épousé Charles-Edouard-Louis Stuart, prince de Galles et comte de St-Alban ou d'Albany, prétendant d'Angleterre, cette union déplut à l'impératrice Marie-Thérèse, qui trouvait là l'occasion de manifester sa rancune contre la France, soutien des Stuart, chassés d'Ecosse : aussi suspendit-elle la pension de la princesse douairière de Stolberg jusqu'à ce qu'elle eût fait sa soumission par écrit.

9. (P. 105-111.) L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Une consultation des jurisconsultes du château de Mons*. — Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque de Lille.

10. (P. 112-159.) A. GOSSERIES. *Monographie du village de Ciproly*. — Première partie d'un travail, ainsi qu'il est de coutume au Cercle archéologique de Mons. Elle comprend les chapitres introductifs et le début de l'histoire féodale de Ciproly. Nous attendrons la publication intégrale de cette étude pour en parler plus longuement.

11. (P.160-336.) E. PONCELET. *Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne*. — C'est la suite du travail dont il a été rendu compte antérieurement ici (XIII, 67 ; XIV, 108). L'article s'étend du vocable Merbes-S^{te}-Marie au mot Thieusies. La fin sera publiée dans le tome XXXVI.

12. (P. 337-40.) *Variétés* : H. DE BEHAULT DE DORNON, Mons en 1650, d'après Duplessis l'Escuyer. — E. MATTHIEU, Tableaux du peintre de Soignie. — E. PUISSANT, Anciennes mottes à Chièvres et à la Hamaide.

Armand Carlot.

LES WALLONS DANS L'HISTOIRE

La Sidérurgie belge et les Wallons. — [Au IV^e Congrès de l'« Association internationale pour l'essai des matériaux », qui s'est tenu à Bruxelles l'an dernier, M. le baron Georges DE LAVELEYE a présenté, sous le titre d'« Aperçu historique de la sidérurgie belge », un important mémoire dont le *Moniteur des Intérêts matériels* a récemment publié une édition nouvelle⁽¹⁾. Ce savant historique, pour lequel l'auteur a consulté et cité les sources, est glorieux pour les Wallons, et il sera lu avec intérêt et profit par nos industriels. Pour la généralité de nos lecteurs, nous publions

(1) *Moniteur des Intérêts matériels*, année 1906, n^o 117, 119 et 123, pages 3218-9, 3268-9, 3388-90. Cf. aussi n^o 146, p. 4055.

ci-après une analyse pour laquelle nous avons eu soin d'emprunter le plus souvent le texte même de l'auteur. — N. D. L. R.]

La Belgique comprend essentiellement, au point de vue sidérurgique, deux centres principaux : Liège et Charleroi.

Certainement, il existe des usines sidérurgiques importantes dans d'autres régions. Dans le Luxembourg, des hauts-fourneaux. Dans le Centre, un haut-fourneau, une importante aciérie, des laminoirs, des ateliers de construction et des chaudronneries; des laminoirs à Mons et dans le Brabant; des ateliers de construction de machines et des chaudronneries à Anvers, à Bruxelles, à Gand, à Tirlemont et ailleurs; des ateliers de construction de matériel roulant pour chemins de fer en Flandre et dans le Brabant et des fonderies un peu partout. En un mot, nous pouvons dire sans exagération que notre pays est industriel foncièrement et dans toutes ses parties. Mais les régions de Liège et Charleroi réunies possèdent 32 hauts-fourneaux sur 42, 7 aciéries Bessemer sur 8 et 26 laminoirs sur 36. On voit donc que ces deux régions sont les centres principaux de la sidérurgie en Belgique.

De plus, les autres districts où l'industrie sidérurgique s'est développée sont toutes de naissance relativement récente, et c'est l'ancien pays de Liège qui fut en Belgique le berceau de l'industrie du fer.

Il faut bien se représenter, toutefois, que cette région avait des limites bien autrement étendues que la province de Liège du temps présent, et qu'elle comprenait une grande partie de la province de Namur actuelle et, par l'Entre-Sambre-et-Meuse, s'avancait loin dans le Hainaut et jusqu'à Charleroi.

Dans les temps anciens, ce que nous disons du pays de Liège se rapporte donc aussi au district actuel de Charleroi et si, plus tard, on peut différencier ces deux régions, malgré cette séparation plus politique que véritable, elles ont marché parallèlement de tout temps, leurs populations sont de race identique et présentent nécessairement, par suite, de grandes analogies comme ardeur au travail, énergie et intelligence.

* * *

Il est impossible de savoir quelles sont les origines de l'industrie du fer dans notre pays, mais il est hors de doute cependant qu'elles se perdent dans la nuit des temps.

L'Asie en fut certainement le berceau, et il est possible que les Eburons et les Nerviens, les ancêtres des Belges actuels, apportèrent avec eux des régions de l'Euxin, dont ils provenaient, les procédés connus de longue date dans leur pays d'origine.

Quoi qu'il en soit, l'histoire nous apprend que lorsque César fit la conquête des Gaules, il trouva chez les tribus qu'il soumit à ses armes l'art de retirer des minerais de fer le métal qu'ils employaient à différents usages et surtout à la fabrication des armes, ce qui permet d'admettre que, dès les premiers siècles de notre ère, le bas foyer était connu en Belgique.

La découverte en 1870, à Lustin, près de Namur, d'une de ces primitives installations, contenant encore les matières premières de ce que l'on peut appeler le lit de fusion, nous permet de comprendre les méthodes primitivement employées pour la fabrication du fer.

Le bas foyer consistait en une simple excavation creusée dans le sol, de forme ovale et à fond arrondi, d'environ 4 mètres de long, de 3 mètres de large et de 1 mètre de profondeur, formée d'un lit d'argile. Un canal creusé à travers l'argile permettait à l'air de pénétrer au fond du fourneau. Dans cette excavation fut trouvé un métal contenant 93,48 p. c. de fer, 0,37 p. c. de carbone, 4,94 p. c. de matières vitrifiables et 1,21 p. c. de soufre et de phosphore avec des traces de manganèse.

Voilà donc sous quelle forme nos ancêtres retiraient le fer de ses minerais.

Il est probable que les Romains communiquèrent aux anciens Belges l'usage du soufflet, qui leur était connu depuis longtemps, et que d'autres perfectionnements furent apportés sous leur domination à l'art de traiter les minerais de fer. Sous le règne des Antonins, notamment, au II^e siècle de notre ère, toute la région qui devait devenir le pays de Liège, et surtout l'Entre-Sambre-et-Meuse, vit s'épanouir l'industrie sidérurgique dans une splendide efflorescence.

Les communes de ce pays où l'on a découvert depuis une cinquantaine d'années l'existence de substructions belgo-romaines sont tellement nombreuses que l'on est presque en droit de se demander si pour ainsi dire tous les villages actuels n'existaient pas au moins à l'état de *villae* sous la domination romaine.

En ce qui concerne les usines, aussi bien dans les environs de Liège que de Charleroi à Chimay et de Namur à Vireux, c'est par centaines que l'on a retrouvé sous des monceaux de scories de ces vieilles forges de nos aïeux, leurs fourneaux en ruines, leurs outils, des masses de fer déjà forgées et d'autres à peine réduites, qui s'y rencontrent sous les cendres, au fond des creusets.

Quant aux amas de scories antiques, ils sont si nombreux et si considérables que, pendant des années, dans les temps modernes, il en a été fait une véritable exploitation par les hauts-fourneaux de la région.

La Société de Couillet, notamment, a fait l'achat à Géronsart, près de Cerfontaine, d'un de ces amas qui ne contenait pas moins de 14.000 tonnes de ces scories, dont la teneur était encore de 40 à 60 p. c. de fer métallique.

Il a été calculé que de 1850 à 1880, et rien que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, plus d'UN MILLION de tonnes de ces produits, appelés sans motif plausible *crayats de Sarasins*, ont été exploités par les hauts-fourneaux de la région de Charleroi.

Lorsque l'on réfléchit que chaque opération ancienne présentait à peine quelques kilogrammes de ces scories, on se rend compte de l'importance des centres industriels que représente un amoncellement comme celui dont nous venons de parler.

Il n'y a donc pas l'ombre d'un doute, qu'aux premiers siècles de notre ère, tout le futur pays de Liège, et surtout l'Entre-Sambre-et-Meuse, était sans conteste le pays le plus industriel, au point de vue sidérurgique, du nord des Gaules et peut-être du monde romain tout entier.

L'art de fondre les minerais de fer, de ployer et d'assouplir ce métal ductible à d'importants usages, y était arrivé à un notable degré de perfection, et les Belgo-Romains de cette contrée y avaient acquis une habileté qu'ils ont léguée comme un précieux héritage aux ouvriers liégeois, carolorégiens et, on peut le dire même, à presque tous les ouvriers wallons de nos jours.

L'invasion des tribus germaniques arrêta certainement l'impulsion donnée à la manufacture du fer, mais sous Charlemagne, au VIII^e siècle, le progrès reprend et, après le fourneau catalan, apparaît le fourneau à masse, que je n'ai pas besoin de décrire, mais qui, plus élevé que les anciens foyers, permet une concentration plus forte de la chaleur. Il est établi aussi que sous les Carolingiens une fabrique royale de cuirasses et d'armures de guerre existait à Liège ou dans ses environs.

Dans une région où d'immenses forêts fournissaient abondamment et à bas prix le seul comestible alors employé, sillonnée de nombreux cours d'eau donnant à peu de frais une force motrice importante pour l'époque et permettant des relations faciles et économiques avec nos voisins, où se rencontraient en abondance des amas de minerais de fer de réduction facile, il est tout naturel que la fabrication du fer, qui, nous l'avons vu, y avait joui d'une prospérité extraordinaire, se soit rapidement développée à nouveau.

Aussi, dès le XII^e siècle, s'élèvent partout des ateliers pour l'élaboration et le travail du fer, et les ferronniers réunis en une association puissante formaient la plus importante corporation des Trente-Deux Métiers de la ville de Liège, sous le nom de bon métier des Fébures ou des Fèbvres, et le métallurgiste Karsten cite les Pays-Bas comme le district où la manufacture du fer avait atteint dès cette époque le plus haut degré de perfection.

* * *

Jusque-là, le fer malléable était seul produit; mais à mesure que s'élevait le foyer de réduction, le fer fabriqué se carburait davantage par suite du contact plus prolongé avec le charbon de bois, et il arriva fréquemment que fut produit, en même temps que le fer ordinaire spongieux, le fer carburé liquide, c'est-à-dire la fonte.

Par un instinct d'intuition qui a toujours caractérisé l'ouvrier liégeois, celui-ci ne chercha pas à éviter la production accidentelle de la fonte, mais s'attacha à en tirer parti, et c'est dans le pays de Liège que fut créé pour la première fois ce procédé indirect, c'est-à-dire l'affinage de la fonte, par opposition au procédé direct, qui fabrique le fer dès la première opération.

Ce procédé fut du reste dénommé, d'après son pays d'origine, *la méthode wallonne*, d'où il fut adopté par d'autres pays, et notamment par la Suède,

l'Allemagne et l'Angleterre, mais ce fut après qu'un véritable monopole eut été longtemps le privilège du pays de Liège, dont les hauts-fourneaux alimentaient le commerce du monde entier.

Dès le XIII^e siècle, la fonte était produite couramment dans le pays de Liège, et les hauts-fourneaux semblent nettement caractérisés au XIV^e siècle.

Le premier haut-fourneau pour la production de la fonte, au sujet duquel nous avons des données précises, fut construit à Lustin, près de Namur, en 1340, et il est hors de doute qu'avant l'an 1400 les hauts-fourneaux des Vennes et de Grivegnée étaient bien connus.

En 1468, un coup terrible frappa cette région déjà si industrielle, et presque toutes les forges du pays de Liège furent détruites par les troupes du duc de Bourgogne, lorsqu'il fit le siège de Liège et mit la ville à sac.

Malgré cette destruction impitoyable, dont les usines ne se relevèrent jamais, nos populations opiniâtres au travail surent bientôt faire renaître de ses ruines l'industrie du fer, si éprouvée à ce moment, et à la fin du XVI^e siècle, ce furent les Wallons qui introduisirent en Scandinavie le travail des métaux et eurent ainsi la gloire de devenir des auxiliaires fort appréciés de Gustave-Adolphe et d'Oxenstiern (1).

Durant les deux siècles qui suivirent l'invasion bourguignonne, l'industrie du fer se releva donc de ses ruines et le nombre des hauts-fourneaux augmenta si rapidement qu'en 1700 un édit du prince-évêque de Liège interdit la construction de nouveaux hauts-fourneaux pendant un espace de vingt-cinq ans.

D'autre part, il paraît avéré que c'est du district de Liège aussi que le procédé de fabrication de l'acier par la cémentation tire son origine,

En tout cas, dès le commencement du XVII^e siècle, en 1613, la permission de transformer le fer en acier fut accordée officiellement à deux armuriers de Maestricht, ville qui appartenait à cette époque au pays de Liège.

Aussi Karsten dit-il avec raison que l'Angleterre, qui est devenue depuis l'école où s'étudie la métallurgie du fer, doit au continent — et nous venons de voir que c'est du pays de Liège qu'il s'agit — deux grandes découvertes : les hauts-fourneaux pour la production de la fonte et la fabrication de l'acier par la cémentation.

Notons enfin que de 1738 à 1743, Liège fournit des armes à l'Europe tout entière et que de nouveau, en 1802, une fonderie de canons y fut créée qui coula pour Napoléon une quantité considérable de bouches à feu, notamment pour la célèbre expédition de Boulogne.

L'un des principaux progrès de la sidérurgie, l'emploi du coke dans les hauts-fourneaux, connu en Angleterre, dit-on, dès 1619, ne fut introduit dans notre pays qu'à la fin du XVIII^e siècle, et, en 1769, un essai fut tenté à

(1) [L'auteur résume ici l'historique que nos lecteurs connaissent par l'article de M. Emile ELAN, ci-dessus t. XIV (1906), p. 425 et suiv.]

Juslenville, près de Spa, mais sans succès. Ce n'est qu'en 1821 que fut construit à Seraing, par le célèbre John Cockerill, un Anglais qui s'était établi à Liège en 1802, le premier haut-fourneau marchant régulièrement avec le coke comme combustible, haut-fourneau qui resta unique de son espèce jusque vers 1830, et qui fut l'origine des majestueuses installations de la Société Cockerill, qui comptent, comme vous le savez, parmi les plus importantes du continent européen, et l'on peut dire même du monde entier.

A peu près en même temps, un autre Liégeois célèbre aussi dans nos annales sidérurgiques, Michel Orban, construisait à Grivegnée les premiers fours à puddler et les laminoirs à cannelures, tous deux employés en Angleterre depuis une quarantaine d'années.

Entretemps, en 1803, l'emploi des souffleries à vapeur à piston métallique avait été introduit.

Il est inutile de dire que, lorsque nous avons parlé ci-dessus de hauts-fourneaux, il ne s'agissait pas des véritables monuments que ce terme représente actuellement à nos yeux. Il peut suffire de rappeler à ce sujet que c'est vers 1800 que la hauteur de ces fourneaux fut portée graduellement de trois à cinq mètres.

En 1837, un autre progrès important fut introduit dans la fabrication de la fonte par l'emploi de l'air chauffé, qui fut essayé aussi pour la première fois par la Société Cockerill.

* * *

Jetons un coup d'œil en arrière pour voir ce que nous retrouvons au sujet de l'histoire sidérurgique dans la partie du Hainaut et de la province de Namur que nous pouvons appeler plus spécialement le pays de Charleroi.

Dans le Hainaut, le berceau de la sidérurgie n'est pas Charleroi même, mais elle a commencé à surgir, comme partout ailleurs du reste, dans les régions où se rencontraient les minerais purs et aisément réductibles aussi. Les premières traces qui nous sont parvenues de la fabrication du fer en fixent le centre autour de Chimay.

On retrouve mention, dans les anciens documents, d'une usine à fer dite du Haut-Marteau, qui existait en 1200 à Renlies, dans le Hainaut.

Puis vient l'octroi de chartes de franchise par le comte de Namur, en 1345 et en 1384, aux fêrons ou ouvriers mineurs de Morialmé, de Fraire, de Florennes, etc., leur accordant également l'institution d'une cour de jurés, ce qui prouve l'importance prise, à cette époque déjà, par l'extraction du minerai de fer.

Les premières données statistiques remontent également à une époque déjà éloignée, puisqu'en 1693 mention est faite, dans un rapport rédigé cette année-là sur l'ordre de Louis XIV par Bernières, l'intendant du Hainaut, de ce qui suit : « La partie du Hainaut qui joint à l'Entre-Sambre et-Meuse tire toute sa richesse des mines de fer et du travail des forges. On y emploie 14 fourneaux, dont 9 sur la terre de Chimay, 3 dans une dépendance de

Maubeuge et 2 sur la terre d'Avesnes. Il y a 22 forges, dont 19 sur la terre de Chimay et de Beaumont et 3 dans la dépendance de Maubeuge. Tous ces établissements occupaient environ 2,200 ouvriers, y compris ceux chargés de préparer le bois. »

Près d'un siècle plus tard, nous voyons apparaître un épisode de la lutte entre les deux grandes idées économiques qui divisent actuellement encore les nations et les personnalités, entre la protection et le libre-échange.

Les forgeries du Hainaut, qui traversaient une crise en 1766, alors que celles de Liège étaient en pleine prospérité, réclamèrent des mesures douanières pour être protégées contre leurs voisines de l'Est.

D'autre part, les gouvernements du pays de Liège et même des Pays-Bas autrichiens prirent maintes fois, souvent par représailles, des ordonnances pour restreindre la liberté du commerce avec les pays voisins, et l'on peut noter des guerres de tarifs nombreuses, notamment en 1756 et en 1765.

La statistique a continué de fournir la preuve du développement pris par le Hainaut dans le domaine de l'industrie du fer, et dans un mémoire sur les mines des provinces de Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg, publié à Mons en 1816, nous lisons que « 118 forges ont continuellement tiré de nos 50 hauts-fourneaux la fonte qui leur était nécessaire; 98 sont situées dans les provinces de Hainaut et de Namur; les 20 autres appartiennent à la France. La consommation annuelle de chaque forge est de 450,660 livres de fonte. Les hauts-fourneaux produisent actuellement 65 millions de livres de fonte. »

La substitution du coke au charbon de bois devait nécessairement amener le transfert des hauts-fourneaux des régions boisées à celles où se rencontrait la houille, et c'est à Marcinelle, en 1827, que fut érigé le premier haut-fourneau au coke du Hainaut.

Le bassin du Centre ne suivit que près de trente ans plus tard et le premier haut-fourneau au coke de cette région date de 1854.

L'on arrive alors à une période plus récente, qui nous touche pour ainsi dire, et certainement, à partir de 1830, les deux régions de Liège et de Charleroi eurent une même destinée.

Résumant en quelques mots ce qui vient d'être dit, on peut rappeler qu'après le *bas foyer* de nos ancêtres éburons, nerviens, est venu le *foyer catalan*, à des époques qu'il est impossible de déterminer, que le *fourneau* dit à *masse* date environ de Charlemagne, le *fourneau à fonte* ou haut-fourneau primitif du *xiv^e* siècle, et le *haut-fourneau à coke*, de 1820 à 1830.

Telles sont les dates auxquelles l'on peut se reporter dans le passé et qui marquent les étapes les plus remarquables franchies en Belgique par l'industrie du fer.

* * *

Il reste encore à noter quelques dates marquantes dans l'histoire de la sidérurgie dans notre pays. Et d'abord, c'est vers 1860 que la Société d'Ougrée

trouva le moyen d'employer sur une grande échelle les oligistes violets qui se trouvaient en quantités importantes près de Couthuin, dans la province de Namur, où elles sont, du reste, encore exploitées maintenant et qui furent pendant de longues années l'une des principales sources d'approvisionnement de nos hauts fourneaux. A cette époque, la Société Cockerill établit une fabrication d'acier au creuset dans ses usines de Seraing.

En 1855, un nouveau perfectionnement important fut apporté dans notre pays à la fabrication de la fonte : la captation des gaz des hauts-fourneaux ; puis en 1863 la Société Cockerill, toujours à la tête du progrès, construisit en Belgique les premiers convertisseurs et lamina cette même année les premiers rails en acier que l'Etat belge paya jusque 439 francs la tonne en 1874, alors que vers 1895, à un moment de crise intense, le prix en est descendu jusque vers 90 francs par tonne franco-bord Anvers. A Liège aussi fut introduit le four à récupération de chaleur du système Siemens-Martin, en 1872, par la Société de Selessin.

Une véritable révolution vint transformer encore notre industrie sidérurgique, de 1870 à 1880, par l'épuisement, d'une part, des minerais du pays et, d'autre part, par la mise à fruit des riches gisements miniers de la Lorraine et du Luxembourg, bien connus sous le nom de district des minettes, minerais pauvres, relativement, mais dont la gangue contient généralement les fondants nécessaires et dont le traitement devenait, par suite, plus économique que celui des minerais de nos régions. C'est à partir de 1875 que l'introduction de ces minerais étrangers prit surtout de l'importance pour la production de la fonte ordinaire, tandis que l'Espagne nous fournissait presque exclusivement des minerais à acier, et l'on peut dire qu'en ce moment les huit dixièmes des minerais traités dans nos hauts fourneaux sont importés.

Une autre date importante, dans notre histoire sidérurgique fut l'application du procédé de déphosphoration permettant de fabriquer l'acier de minerais phosphoreux, et que la Société d'Angleur importa dans notre pays dès 1879, aussitôt que MM. Thomas et Gilchrist eurent en 1878, résolu le problème de l'élimination du phosphore. Ce procédé ne fut toutefois employé dans notre pays de façon courante qu'après que le brevet fut tombé dans le domaine public, soit vers 1885, et à partir de ce moment la fabrication de l'acier remplaça presque complètement celle du fer.

Enfin, l'un des derniers perfectionnements apportés à la pratique de la fabrication de la fonte, l'emploi direct des gaz épurés de hauts-fourneaux dans des machines à déflagration, revient encore à la Société Cockerill, qui dès 1897 installa à Seraing deux machines à gaz de 200 chevaux-vapeur, les premières qui aient fonctionné dans le monde et qui sont encore en marche actuellement.

Tous nos industriels se lancent maintenant résolument dans la voie de l'actionnement des laminoirs par l'électricité. Des moteurs électriques de 500 chevaux de force actionnent des trains de laminoirs de grandes dimensions, et l'on peut prévoir le moment où, grâce à l'utilisation complète des gaz de hauts-fourneaux et au transport de la force par l'électricité,

une usine pourra se passer complètement de combustible autre que le coke employé à la fabrication de la fonte et où plus un kilogramme de charbon ne devra être brûlé sous les chaudières pour transformer le minerai de fer en produits finis.

* * *

Il faut encore remonter dans le passé pour se rendre compte des progrès réalisés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours dans la capacité de rendement des appareils de production du fer ou plutôt de la fonte, et l'on voit que le chemin parcouru mérite d'être suivi au moins dans ses grandes étapes.

Nous ne sommes pas arrivés dans notre pays aux colossales productions atteintes aux Etats-Unis, que ne comportent pas les matières premières, minerais et cokes, que la nature a mises à notre disposition, mais la place que nous avons occupée a été à certains moments la première de toutes et est encore très honorable actuellement.

Les données les plus anciennes auxquelles on peut se rapporter avec certitude datent de 1546 et on sait que les fours en usage à cette époque produisaient environ 300 kilogrammes de fer par vingt-quatre heures.

Vers la fin du xvi^e siècle la production avait considérablement augmenté, sans dépasser toutefois 3 tonnes par jour au grand maximum. C'est ainsi que nous voyons les hauts-fourneaux de Chanxhe, sur les bords de l'Ourthe, et ceux de Férot produire 876,000 livres par an, soit 438 tonnes de fonte.

En 1750 nous sommes un peu plus avancés et le haut-fourneau de Chimay arrivait à produire de 600 à 720 gueuses de fonte, représentant une production annuelle de 700 tonnes environ.

Pour trouver un progrès marquant dans la capacité de production du haut-fourneau nous devons arriver au haut-fourneau de la Société Cockerill à Seraing, qui produit environ 10 tonnes par jour, soit 3,000 tonnes par an.

En 1848 une production de 25 tonnes par jour était considérée comme très satisfaisante encore, et nous voyons qu'en 1860 les hauts-fourneaux de la Société de l'Espérance et ceux de la Société Cockerill produisaient 5,400 T. par an, ceux de Sclessin 6,000, ceux d'Ougrée 7,000 et le record était détenu par ceux de Grivegnée avec 9,000 tonnes par an ou environ 30 tonnes par jour.

Vers 1870 la Belgique était arrivée à la tête des nations productrices de fonte du monde entier : la production moyenne actuelle y était par haut-fourneau de 12,000 T. ; alors que la Grande-Bretagne n'arrivait qu'à 9,150, l'Allemagne qu'à 7,000, les Etats-Unis qu'à 6,500 et la France qu'à 4,430 tonnes.

En 1880 c'est encore notre petit pays qui tient la tête comme capacité de production avec une moyenne annuelle de près de 20,000 T. suivi dans l'ordre par l'Angleterre avec 14,000 T., l'Allemagne avec 11,000 T. les Etats-Unis avec 8,750 T. et la France avec 8,600 tonnes.

Dix ans plus tard, toutefois, en 1890, les Etats-Unis, avec leurs minerais riches du lac Supérieur et leur coke dur et résistant de Connelsville, ont

dépassé les pays du vieux continent et arrivent à une moyenne annuelle de 30,000 T., tandis que la Belgique est encore en tête en Europe avec 22,000 T., suivie de l'Allemagne, 21,000 T., de l'Angleterre, 19,500 T., et de la France, 16,500 tonnes.

En 1900, pour la première fois, l'Allemagne, grâce à l'énorme développement du district des minettes, prend la tête, au moins sur le continent européen, et, sans marcher à pas de géant comme les Etats-Unis, où la production a doublé pour dépasser 60,000 T., arrive à 30,000 T. de moyenne annuelle, contre 27,000 T. pour la Belgique, 22,500 T. pour l'Angleterre et 22,000 T. pour la France.

Enfin, on peut actuellement évaluer la production annuelle par haut-fourneau en Belgique à 32,755 T., qui est la moyenne de 1905 ; elle nous donne la troisième place derrière les Etats-Unis, qui ont atteint, d'après les journaux spéciaux, la moyenne énorme de plus de 100,000 T., et derrière l'Allemagne, qui dépasse 40,000 T., mais encore devant les 26,000 T. de l'Angleterre et les 25,000 tonnes de la France.

Les derniers hauts-fourneaux construits dans notre pays, notamment à la Société Cockerill et à Couillet, arrivent à 180 tonnes par jour, ce qui donnerait plus de 65,000 tonnes par an, et de nouveaux appareils sont projetés à la Société Cockerill qui pourront passer par jour environ 200 T., et à la Société de Sambre-et-Moselle qui seront construits pour produire par vingt-quatre heures 250 et peut-être même 300 tonnes de fonte, soit environ 100,000 tonnes par an.

A mesure que la production par haut-fourneau augmentait, le nombre diminuait : aux Etats-Unis de 410 en 1873 à 182 en 1902, en Allemagne de 297 en 1875 à 264, en Angleterre de 661 à 349, en France de 266 à 111 et en Belgique de 46 à 30 en 1870 et à 27 en 1892, pour revenir à 42 en 1905.

En revenant en arrière une dernière fois, pour nous rendre compte par quelques données statistiques de ce que fut l'industrie sidérurgique dans notre pays avant d'être arrivée à son état actuel, ce coup d'œil rétrospectif nous permettra, en nous inspirant des leçons du passé, de regarder l'avenir avec confiance.

Nous avons déjà cité quelques chiffres relatifs au district de Charleroi, ou plutôt du Hainaut.

D'après le tableau politique du département de l'Ourthe dressé l'an IX de la République, nous voyons que le minerai de fer extrait dans ce département atteignait 100,000 myriagrammes, soit 1,000 tonnes, et représentait un dixième de la consommation des 15 forges de ce même département.

En 1829, à la veille de la Révolution qui fit de la Belgique un Etat indépendant, la province de Liège possédait : 6 hauts-fourneaux au bois, 1 haut-fourneau à coke, 5 cubilots, 78 foyers ou fours d'affinerie, 39 fours à réverbère, 31 martinets, 4 fonderies, 16 laminiers, 43 soufflets.

La production des hauts-fourneaux était de 7,078 tonnes de fonte, celle des fonderies de 660 tonnes d'objets moulés, celle des fabriques de fer de 5,011 tonnes de produits laminés et celle des usines à ouvrir le fer de 4,778 tonnes de produits divers, le nombre des ouvriers employés étant de 711.

La Révolution de 1830, qui assura l'indépendance de la Belgique de façon définitive, fut suivie d'une crise terrible, heureusement de courte durée, à laquelle succéda une reprise des affaires telle, que l'on en chercherait vainement un autre exemple dans les annales de la sidérurgie. Les années 1835 et 1836 sont des dates à retenir, parce qu'elles marquent la fondation de plusieurs de nos principaux établissements industriels par les grandes banques de crédit qui venaient, elles aussi, de prendre naissance.

Une sorte de fièvre industrielle atteignit les capitalistes, qui créèrent successivement : en 1835, la Société des Venues, fonderie, et la Société des charbonnages et des hauts-fourneaux d'Ougrée; en 1836, la Société Saint-Léonard pour la construction des machines, la Société des charbonnages et hauts-fourneaux de l'Espérance et la Société de Sclessin; en 1837, la Société de la fabrique de fer d'Ougrée.

De la même époque ou à peu près, datent dans le Hainaut la création de la Société de Couillet, 1835, et de la Société de la Providence, 1838, pour ne citer que celles-là, tandis qu'un Anglais, M. Thomas Bonehill, suivant l'exemple de Cockerill, s'installait dans le district de Charleroi pour y créer les usines qui portent encore son nom et sont restées dans la possession de ses descendants.

La Société de Thy-le-Château et celle d'Acoz, devenues la Société de Montcheret, sont encore parmi celles qui furent créées vers cette époque d'épanouissement industriel, et, nos sidérurgistes renouvelant l'exode de leurs ancêtres du xvii^e siècle, nous voyons des Belges s'établir, vers le milieu du siècle dernier, dans les pays limitrophes du nôtre et notamment au sein des provinces rhénanes, pour y porter les perfectionnements qu'ils avaient trouvés aux différents procédés alors en usage.

Actuellement encore, du reste, si en Belgique on retrouve les descendants des Anglais Cockerill, Pastor, Alexander et Bonehill, par contre, les noms bien wallons et même liégeois peut-on dire, de Pétry, de Dereux, de Piedboeuf, de Bicheroux et de Charlier sont reconnus comme nationaux dans les districts de Dortmund et de Bonn.

Nombre de charbonnages de la Ruhr furent également créés par des Belges, au nombre desquels il suffit de citer ceux de Bulbusch et d'Aistade.

A différentes époques, séparées par des centaines d'années, nous voyons ainsi notre histoire renouveler le cycle de ses événements.

* * *

La construction des premiers chemins de fer, en 1835, contribua pour beaucoup à ce développement extraordinaire de l'industrie; l'un des pre-

miers chemins de fer du continent fut construit en Belgique, de Bruxelles à Malines d'abord, d'Ans à Anvers ensuite, et, encore une fois, c'est la Société Cockerill que nous rencontrons chaque fois qu'une date marquante se présente dans notre histoire sidérurgique et qui fournit, en 1835, la première locomotive, ainsi que les premiers rails fabriqués sur le continent.

Des périodes de crise et de prospérité se succédèrent, plongeant l'industrie dans le marasme, notamment en 1839, puis après la Révolution de 1848, de 1873 à 1876, en 1885 et en 1895, et lui faisant, par contre, traverser des ères de prospérité, surtout de 1872 à 1873, et récemment enfin de 1869 à 1901. La production, tout en continuant sans cesse à se développer, avait les mêmes soubresauts.

[Ici se placent des statistiques des plus intéressantes, aussi complètes que possible, de la production et du mouvement commercial de la Belgique pour les produits sidérurgiques, depuis la seconde moitié du siècle dernier et jusqu'en 1905.]

Quant au développement de nos usines, il est à peu près impossible de le suivre de près, tant se sont fondés de toutes parts, à côtés des grandes aciéries, des fabriques de fer et des laminoirs, un nombre considérable d'ateliers de construction, de fonderies, d'usines sidérurgiques de tout genre, dont l'énumération serait aussi longue que fastidieuse. On peut se borner à noter que sont officiellement représentés aux réunions hebdomadaires d'industriels qui ont lieu à Bruxelles tous les mercredis, 15 usines produisant de la fonte avec 42 hauts-fourneaux, dont 36 en activité ; 8 aciéries avec 34 convertisseurs, dont 32 en activité ; 36 laminoirs ; 24 fonderies d'acier ; 9 fabriques de bandages ; 18 producteurs d'essieux de toutes dimensions ; 75 constructeurs de charpentes ; 70 fonderies diverses ; 15 constructeurs de locomotives, une vingtaine d'ateliers de construction de voitures et de wagons, en tout plus de 250 firmes pour la sidérurgie seule, sans compter une infinité de petites usines accessoires de tout genre.

Notre petit pays a fort à faire, comme on peut s'en rendre compte, pour tenir sa place au soleil, et c'est en ne laissant jamais paraître un perfectionnement sans l'adopter ou l'essayer, en s'appuyant sur une main-d'œuvre active, travailleuse, que le libre-échange permet, par le bon marché de la vie, de conserver économiquement, et en augmentant constamment la puissance productive de leurs installations que nos industriels ont réussi à soutenir la lutte à armes égales et sans se laisser devancer.

Une certaine satisfaction nous vient aussi du fait que nous avons obtenu ce résultat par nos seules forces, sans, pour ainsi dire, être protégés et quoique les prix moyens auxquels se vendent nos produits soient très sensiblement moins élevés que ceux des concurrents et même que ceux des grands pays producteurs anglo-saxons, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis.

Sans vouloir insister, du reste, il y a peut-être lieu de signaler cependant que nombre des grandes usines que l'on cite toujours comme exemple de

prospérité sidérurgique, et auxquelles les nôtres ne se sauraient comparer comme puissance productrice, se trouveraient dans une situation très différente de celles qu'elles occupent si elles devaient vendre leur production aux prix moyens dont nous devons nous contenter et que nous supportons sans faiblir.

Car il ne faut pas oublier que la Belgique doit accepter comme prix moyens de vente à peu près ceux qui s'établissent sur le marché international de l'exportation, puisque c'est ce marché qui prend de très loin la plus forte partie de notre production.

Aucun autre pays n'exporte, en effet, une proportion aussi considérable de sa production que le nôtre.

Les Etats-Unis exportent environ 7 % de leur production, la France 10 %, l'Allemagne 33 %, tandis que la Belgique ne garde chez elle que 20 % et exporte par suite, à peu près, 80 %, produits manufacturés compris, de ce qu'elle fabrique, comme le fait a été démontré, avec preuves à l'appui, dans le journal anglais le *Times*, il y a un peu plus d'un an.

En 1905, ces proportions ont été d'environ 4 3/4 % pour les Etats-Unis, 13 % pour la France, 30 % pour l'Allemagne et 43 3/4 % pour l'Angleterre produits manufacturés non compris, ce qui confirme les chiffres qui viennent d'être cités.

Malgré les conditions d'infériorité dans lesquelles la Belgique se trouve pour affronter la lutte, nous avons donc la satisfaction de nous dire que nous n'avons pas trop dégénéré depuis l'époque gallo-romaine, et nos ancêtres de l'Entre-Sambre-et-Meuse et du pays de Liège, s'ils revenaient parmi nous, verraient comme autrefois les produits de l'industrie belge se répandre jusqu'aux confins des nations civilisées.

* * *

A propos de l'intéressant mémoire dont on vient de lire une analyse, l'auteur, M. le baron Georges DE LAVELEYE, a reçu une très curieuse communication, dont le *Moniteur des Intérêts matériels*, dans son n° 146 du 7 décembre dernier, p. 4055, rend compte en ces termes :

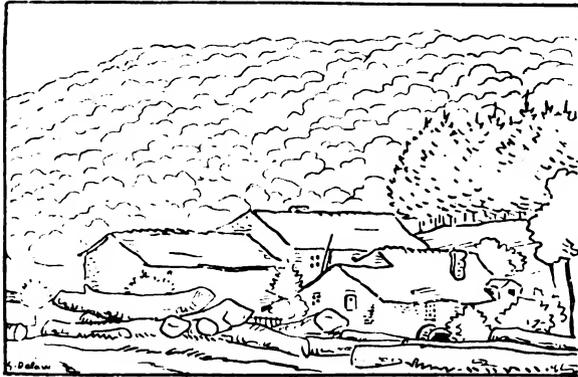
« D'après ce qu'écrit à notre collaborateur l'éminent secrétaire de l'Institut du fer et de l'acier, M. Bennett H. Braught, il paraîtrait que ce fut un nommé Godefroid Brox, de Liège, qui construisit à Dartford, en 1590, la première fonderie de l'Angleterre, contrairement à l'idée généralement admise qui fait de l'établissement des fonderies en Belgique une importation anglaise, et l'invention du laminoir due à l'Anglais Henry Cort dérive sans aucun doute de cette fonderie.

» La fabrication des couteaux dont la lame se replie sur le manche fut introduite à Sheffield, en 1650, par des ouvriers belges, également du pays wallon, ces couteaux portant déjà, du reste, le nom de « jocte-legs », d'après Jacques de Liège. Le poète Robert Burns parle aussi d'un « faulding jocteleg », « faulding » étant devenu actuellement « folding », se replier. Encore maintenant, du reste, dans le Yorkshire, les couteaux de grande

dimension dont la lame revient sur le manche sont appelés parfois « jack a legs knife », couteau jocteleg ou Jacques de Liège.

» Enfin, lorsque la fabrication des canons de fusil fut introduite dans le comté de Sussex, en 1543, aux usines d'un maître de forges nommé Ralph Hogge, il employait un ouvrier armurier belge, Pierre van Collet, pour fabriquer les munitions.

» La tradition des relations existant entre les sidérurgies belges et anglaises se perpétue de nos jours encore, puisque M. Greiner, le directeur général de la Société Cockerill, est membre du conseil de l'Institut du fer et de l'acier et que S. M. Léopold II est le plus ancien de ses douze membres d'honneur. »



PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège; N. CUVELLIEZ, régent à l'École moyenne de Quiévrain; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles; Jules FELLER, prof. à l'Athénée, Verviers; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonèche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa; D. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet de numismatique.

MM. le D^r ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles; Léopold DEVILLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstiennes-Thuillies; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enghien; D^r F. TIHON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles; Charles DELCHEVALERIE, Emile ELAN, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège; Hubert KRAINS, littérateur à Berne; Albert MOCKEL, littérateur à Paris; Louis PIÉRARD, littérateur à Frameries; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille; Jean ROGER, président de l'« Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons », à Liège; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris; Charles DIDIER, architecte; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège; George KOISTER, artiste peintre à Liège; Paul JASPAR, architecte à Liège; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton; Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur à Liège; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles; Gustave SERRURIER, ingénieur décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège; Pierre DELTAWÉ, publiciste, à Liège; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt; Ernest SENTE, photographe à Liège; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

WALLONIA

Archives Wallonnes

D'AUTREFOIS, DE NAGUÈRE ET D'AUJOURD'HUI

Recueil mensuel, illustré, fondé en décembre 1892 par O. Colson,
Jos. Defrecheux et G. Willame; honoré d'une souscription du Gouvernement, subsidié par la Province
et par la ville de Liège.

Honoré en 1906 du prix Rouveroy au concours réglé par la Société libre
d'Emulation de Liège.

Affilié à l'Union de la Presse périodique belge.

Publie des travaux originaux, études critiques, relations et documents sur tous les sujets qui intéressent les Etudes wallonnes, (Ethnographie et Folklore, Archéologie et Histoire, Littérature et Beaux-Arts) avec le compte-rendu du Mouvement wallon général. Recueil impersonnel et indépendant, la Revue reste ouverte à toutes les collaborations.

DIRECTEUR : *Oscar COLSON, 10, rue Henkart, Liège*

Abonnement annuel : Belgique, 6 fr. Etranger, 7 fr. 50.

Les nouveaux abonnés reçoivent les numéros parus de l'année courante.
Les abonnements se continuent de plein droit, sauf avis contraire avant le 1^{er} janvier.

COLLECTION DE "WALLONIA"

Tomes I à XIV, 1893 à 1906 inclus.

Depuis sa fondation, *Wallonia* a publié chaque année un volume complet in-8° raisin, broché non rogné, avec faux-titre, titre en rouge et noir, et table des matières. A la fin du tome V (1897) et du tome X (1902) sont annexées des Tables quinquennales analytico-alphabétiques, qui constituent le répertoire idéologique de la publication. Le tome XV (1907) sera suivi d'une table analogue.

Chaque volume, élégamment édité, est abondamment illustré de dessins originaux, portraits, etc., et contient de nombreux airs notés. Les huit premiers volumes comptent chacun plus de 200 pages; les quatre volumes suivants, plus de 300 pages; total, pour les 14 volumes: 3.900 p. environ.

CONDITIONS DE VENTE

Les volumes terminés sont en vente au prix de 5 francs l'un. La fourniture séparée des premiers tomes ne peut être garantie, mais des conditions spéciales seront faites, tant que le permettra l'état de la réserve, aux abonnés directs qui désireront compléter leur collection.

En vue de faciliter aux nouveaux souscripteurs l'acquisition de tout ce qui a paru, les prix suivants ont été établis (avec facilités de paiement, à convenir) :

La collection complète, 14 volumes, au lieu de 70 fr. : net 55 fr.

Un certain nombre d'exemplaires des deux Tables quinquennales (32 et 24 p. à 2 col. de texte compact) sont à la disposition des travailleurs au prix total de 1 franc.

Sommaire du numéro de février :

Jules Sottiaux et « l'Originalité wallonne », par M. EDOUARD NED. — Avec portrait et bibliographie.

Littérature de chez nous : Walla, par M. JULES SOTTIAUX.

CHRONIQUE WALLONNE

La nouvelle Bibliothèque publique de Liège, par M. OSCAR COLSON.

Lettres wallonnes. Ecrits wallons de François Renkin, par M. HENRY ODEKERKE.

Histoire. Annales du Cercle archéologique de Mons, par M. ARMAND CARLOT.

Les Wallons dans l'Histoire. La Sidérurgie et les Wallons, d'après M. GEORGES DE LA VELEYE.

Sommaire du numéro de janvier :

Une « Ecole » d'art en Wallonie, par M. CHARLES DIDIER. — Avec 10 illustrations.

Les Croix banales à l'église collégiale de Fosses, par M. DD. BROUWERS.

Histoire du Compère Cwanecu et du village d'On en Famenne, conte populaire recueilli par M. ISI COLLIN.

CHRONIQUE WALLONNE

Art moderne : Ouvrage de M. L. Rizzardi, par M. FERNAND MALLIEUX.

Nos Sociétés : Le cinquantenaire de l'Académie wallonne, par M. OSCAR COLSON. — Avec 1 portrait.

Sommaire du numéro de décembre :

Littérateurs français de Wallonie : Hubert Stiernet, par HUBERT KRAINS. — Avec 1 portrait et Bibliographie.

Les Médailleurs au Pays de Liège (quatrième article), par VICTOR TOURNEUR. — Avec 9 gravures.

Les Sortilèges et Maléfices dans la tradition populaire wallonne actuelle (suite), par OSCAR COLSON.

CHRONIQUE WALLONNE

Les Wallons dans l'histoire, par EMILE ELAN.

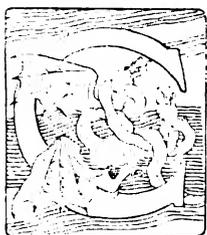
Lettres françaises, par ARTHUR DAXHELET.

Histoire, par EMILE FAIRON, O. COLSON et FERNAND MALLIEUX.



Constantin Meunier et son Œuvre

Conférence faite le 25 janvier 1907, à l'Association Progressiste
de Liège.



EST vraiment une chose fort simple, fort nue et fort sévère, que la biographie de Constantin Meunier. Elle serait tout à fait morne, si elle n'était infiniment émouvante, et si elle ne contenait les plus précieux et les plus bienfaisants motifs d'exaltation intellectuelle. Elle est, plus que tout autre, dépourvue d'aventures, et partant d'anecdotes. Je n'aurai pas d'anecdotes à vous conter, et si je me trouvais en présence d'un public frivole, j'aurais à m'excuser, plein de confusion, de ce manquement aux usages établis.

Mais les fidèles auditeurs de ces séances ont prouvé qu'ils s'intéressent aux sujets les plus graves. Ils connaissent le grand artiste dont je veux parler, et leur respect envers la noblesse de son génie m'en voudrait de recourir, en l'occurrence, à l'horticulture oratoire des panégyriques mondains.

Fils d'un receveur des contributions, Constantin Meunier est né dans le faubourg bruxellois d'Etterbeek, le 12 avril 1831. L'emplacement où s'élevait sa maison natale est maintenant englobé dans un cimetière, nous dit un de ses biographes allemands (1). Tandis que l'enfant grandissait, les siens végétaient dans une condition médiocre.

(1) Ce biographe est M. Walther GENSEL, qui a consacré à Constantin Meunier, dans l'excellente collection des *Künstler Monographien* (publiée par la maison d'édition Vohlgang et Klasing, établie à Bielefeld et Leipzig), sous la forme d'un volume élégant, illustré abondamment et avec grand soin, une des études les plus consciencieuses et les plus intelligemment pénétrantes qui aient été écrites concernant la vie et l'œuvre du grand statuaire belge. A ceux qui connaissent les nombreuses appréciations françaises que l'art de Meunier a inspirées, ce livre probe et

La mort prématurée du père contraignit la mère et les sœurs du petit Constantin, qui était le cadet de six enfants, à demander à l'exploitation d'un humble commerce de modes les ressources nécessaires à l'entretien de la maisonnée.

Chétif et maladif, Constantin souffre plus vivement que les autres de la pauvreté qui règne au foyer. Le dénuement opprime sa faiblesse et meurtrit sa sensibilité. Il exhale une plainte perpétuelle. Jusqu'à sa quinzième année, il a pleuré tous les soirs, raconte le poète Verhaeren, sur la foi des propos d'un parent du sculpteur. Il fut à cette époque, dit un autre, le « Jérémie » de la famille.

Ces détails sont significatifs. Ils nous montrent quelles répercussions précoces les amertumes de l'existence trouvent dans l'âme de ce bambin souffreteux. Ils nous le montrent dès ses premiers ans blessé par la réalité morose, à l'âge où tant d'autres exultent dans l'heureuse ivresse de leur inconscience illusionnée. Ils nous le montrent impressionné pour la vie par la pathétique gravité des destinées. Ses pensées seront à jamais sérieuses et pitoyables.

Affiné par cette mélancolique enfance, Constantin Meunier, quand il atteint sa seizième année, se tourne vers l'art. Il y avait déjà un artiste dans sa famille, c'était son frère aîné, le réputé graveur Jean-Baptiste Meunier, élève de Calamatta.

Jean-Baptiste avait appris le dessin à son cadet. Un jour, il lui fit visiter la classe de sculpture, à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. La vue des moulages d'après les œuvres des grands statuaires classiques enthousiasma le néophyte. Il voulut devenir sculpteur et entra à l'atelier Fraikin.

* * *

Grand fabricant de mythologies conventionnelles, selon le goût de l'époque — on était en 1847, — Fraikin l'accueille en lui disant : « A la bonne heure ! Vous savez dessiner, vous ! » Et pour lui prouver le cas qu'il fait de ses aptitudes, relate Camille Lemonnier, il emploie l'aspirant artiste à allumer les feux et à mouiller les glaises.

Ces passe-temps insolites n'étaient pas de nature à satisfaire l'impatient désir de réalisation du jeune homme. Aussi bien, l'art pasticheur et mercantile qu'on exécutait autour de lui n'avait rien qui pût le séduire. Sans savoir encore exactement ce qu'il voulait, il savait fort bien ce qu'il ne voulait pas. Son intime probité était

compréhensif peut encore apprendre mainte chose précieuse, et sa lecture doit être recommandée sans réserve. L'auteur de ces lignes eut plusieurs fois recours à la scrupuleuse documentation du critique germanique, dont l'ouvrage est, au surplus, de ceux qui ornent une bibliothèque. Il coûte 2 marks.

déjà inconsciemment éprise d'une vérité plastique qu'il avait entrevue dans les reproductions des œuvres illustres, et dont rien de ce que perpétraient ses acolytes ne portait la radieuse empreinte.

Déçu dans sa foi, il est préservé par sa jeune clairvoyance du péril d'apprendre l'habileté à l'école de la routine. Il délaisse Fraikin et ses disciples pour entrer à l'atelier libre Saint-Luc, que fréquentent notamment Félicien Rops et Charles de Groux — c'est dire qu'en dépit de son nom, cet atelier n'a rien de commun avec l'école de pervertisseurs du goût qui ont pris pour patron le même évangéliste.

CONSTANTIN MEUNIER.

Là, Meunier se lie intimement avec le grave et miséricordieux peintre Charles de Groux. Ces deux êtres étaient faits pour se comprendre, pour communier dans le culte des émotions qu'inspire le spectacle de la souffrance des humbles. Avec un sentiment sobre et profond, de Groux traduisait en ses toiles le dramatisme silencieux des existences modestes, vaillantes et taciturnes. Cet art alors incompris impressionna durablement Meunier. « Il alimenta les sources de sa sensibilité, dit encore Camille Lemonnier, et l'inclina vers la notion d'une esthétique basée sur l'observation attendrie des tristesses de la vie quotidienne ».

« Peut-être aussi, ajoute-t-il, ce compagnonnage, après les tâtonnements et les hésitations de l'apprentissage, fit pour longtemps prévaloir, chez le jeune artiste, la peinture sur la sculpture. » Car Meunier a rompu avec l'ébauchoir : il a pris la palette et les pinceaux, et durant de longues années il ne sculptera plus, il ne touchera plus un bloc de glaise : il se contentera de dessiner et de peindre.

Il veut exprimer le frisson de son temps. Or, la statuaire de son époque ne produit que des réminiscences de l'antique ou d'insipides et maniérés pastichages dans le goût français. Les grands naturalistes eux-mêmes, tels que Rude, négligent de s'inspirer aux sources de l'émotion contemporaine. Par contre, la peinture lui semble être, à ce moment, l'art directement élu pour traduire la nature et la vie. Il a tenu à s'expliquer lui-même (1) sur les raisons de cette orientation nouvelle :

« Sous l'influence de la grande école des paysagistes français, a-t-il écrit, des peintres tels que Louis Dubois, Artan, de Braeckeleeer, Boulanger, renouèrent chez nous la tradition qui nous unit aux vieux maîtres de Hollande. C'étaient des esprits enthousiastes, pleins d'indépendance, et séduisants jusque dans leurs erreurs. Je vivais au milieu d'eux, et leur exemple me détermina. Je crus m'être trompé dans ma vocation, et ce n'est que beaucoup plus tard, lorsque je songeai à exprimer la majesté plastique du travailleur industriel, que je revins à ma table de modelage. »

* * *

Mais, répétons-le, à cette époque, c'est surtout le magnétisme du fraternel de Groux, interprète infiniment sensible des infortunes sociales, qui impressionne le jeune Meunier. Le voilà devenu peintre, et nous ne devons attendre de lui que des œuvres austères. Sa vie, au surplus, n'a pas cessé d'être exempte de béatitude. Il s'est marié jeune, les enfants sont venus, il faut travailler sans répit. Dans le temps où il tâtonne à la recherche de son idéal, où son âme, comme on l'a dit éloquemment, « demeure accablée de s'être entrevue et de ne plus se reconnaître », il faut qu'il œuvre pour l'immédiate subsistance. Il se dépense donc en travaux serviles, il peint des vitraux pour le spécialiste Capronnier et, pendant des années, cette production hâtive et sans gloire, ce métier besogneux et tyrannique ne lui permettra qu'à de rares occasions de se signaler à l'attention des curieux d'art par l'exposition publique d'un tableau élaboré dans la studieuse sérénité du loisir.

Il expose pour la première fois, en 1857. Son envoi est une toile sévère, dans le genre de de Groux. Elle représente une sœur de charité occupée à ensevelir le corps d'une pauvre, dans le froid décor d'une salle d'hôpital. Sa seconde manifestation est un tableau rapporté d'un séjour au couvent de la Trappe : l'*Enterrement d'un trappiste*, où il traduit avec un âpre caractère les images de la mort et du renoncement. Ce milieu de vie ascétique lui fournit d'autres

(1) Extrait de l'ouvrage déjà cité de M. Walther GENSEL.

sujets : les *Trappistes au travail* et les *Trappistes à la chapelle*. D'autres tableaux religieux — il exécute, notamment, un *saint François d'Assise en prière*, pour l'église wallonne de Xhendelesse, — un *Martyre de saint Etienne*, un *Baiser de Judas*, d'autres encore, et, dans le domaine historique, un *Episode de la Guerre des Paysans*, sont les pages que l'on cite parmi les créations de son effort, durant la période qui va de 1857 à 1880. Il s'agirait d'étudier plus longuement ces vingt-trois années de formation intellectuelle et de recherche esthétique, au cours desquelles s'élaborait obscurément, sans se faire pressentir, l'admirable génie de celui qui s'impose aujourd'hui comme un des maîtres de l'art de ce temps et de tous les temps.

Mais cela nous entraînerait bien loin... Contentons-nous de noter que, dans ces œuvres d'attente, Meunier manifestait un réalisme sincère, rehaussé par un profond sentiment dramatique exempt de toute emphase théâtrale. La couleur en est sans exubérance, elle est austère comme le choix des sujets. Notons encore, pour en finir avec les œuvres étrangères à la grande inspiration qui va remplir la vie de l'artiste et subjuguier les mémoires humaines, un voyage fait en Espagne en 1884. Meunier y fut envoyé par l'Etat pour copier un tableau du peintre flamand Kempeneer. Il rapporta, outre ce travail, des cahiers de croquis d'où il tira divers tableaux et notamment cette vivante évocation de la *Manufacture de tabacs* à Séville, que l'on voit au Musée Moderne de Bruxelles. De ce passage à travers l'humanité farouche et sombrement passionnée qui grouille dans les métropoles de la péninsule, retenons que Meunier fut requis par le fervent souci d'observer les mœurs populaires. Là encore, sa prédilection le portait à regarder vivre les humbles.

* * *

Mais déjà — depuis 1880 — il avait, à la faveur d'une solennelle révélation, trouvé sa voie définitive. Les ténèbres s'étaient déchirées. Il avait compris que les tableaux d'histoire et de religion, si grande que fût la part de son âme qu'il y pouvait mettre, ne contenteraient jamais son besoin d'effusion artistique. Il venait de se découvrir, à l'âge de cinquante ans, et il allait, avec une vaillance toute juvénile, commencer une nouvelle vie, et celle même qui l'a rendu immortel, à cet âge où tant d'autres artistes, partis, eux aussi, à la conquête d'eux-mêmes, ont depuis longtemps cessé toute investigation.

Il avait visité, en 1880, le Val St-Lambert. Il parcourut alors notre pays industriel, et il eut la sensation de fouler un continent inconnu, une terre vierge de la sensibilité esthétique. Dans une houillère voisine des cristalleries, il assista à la descente des mineurs.

Ici, il faut encore citer Camille Lemonnier. Notre grand écrivain était lié à Meunier d'une amitié fraternelle, et il l'aida, on le sait, à connaître ce dont il était capable. La magistrale monographie qu'il lui a consacrée est un monument de critique élevée et d'interprétation compréhensive. En cette page éloquente, le romancier du *Mort* et de *Happe-Chair* évoque l'épisode fatidique à la faveur duquel notre artiste connut qu'il était désormais délivré des anxiétés de la recherche :

« Un soir qu'au ronflement des turbines, parmi les fracas de la tôle rabotée par le roulement des berlines, il assistait à la péripétie dramatique des cufats précipités, avec leur peuple noir, dans la spirale ténébreuse, il eut la vision nette, émouvante de son art. Elle s'accorda avec l'effroi, la surprise, la douleur de cet engloutissement d'une humanité comme aux remous d'un Erèbe. Elle fut la convulsion fraternelle de sa propre humanité entraînée dans l'aventure de ces obscurs héros tragiques. La vue de ces êtres aux yeux mangés de suie, aux pâleurs de peau charbonnée, aux haillons mâchurés par-dessus de gourdes ossatures animales, en outre lui proposait une faune farouche, primordiale, bien autrement faite pour le relief des plastiques expressives que l'universelle et écœurante banalité des modèles à viandes bouillantes et à muscles en caoutchouc, pareils aux derniers coryphées en maillot d'un crépuscule des dieux mythologiques. Constantin Meunier avait trouvé la région idéale correspondante à son héroïsme intellectuel, à son rythme de beauté dans la force et l'action.

► Du Val S'-Lambert, il rapporta des études, une documentation précise et abondante. Elle lui servit à établir l'ordonnance de sa *Descente de mineurs*, son premier grand tableau dédié au travail. Ce fut son point de départ.

► Sous les hautes charpentes enténébrées, la cage se gorge de la cargaison humaine qu'elle va plonger dans le trou homicide. L'équipe est là, tassée, faces hébétées de servage, chairs qui ont gardé le frisson de l'air nocturne, torsos assommés par le coup de poing du sommeil. Des corons par la rafale et la pluie, sous les ciels tourbillonnants, ils sont venus, les tape-à-la-veine, quittant la maison où, roulés en boule, dormaient la femelle et les petits, emportant le pichet et le bissac qui, entre deux crachats de houille, les sustenteront au fond de la bure. Avec leurs anatomies anguleuses et rigides, ils semblent avoir été taillés dans des blocs d'antracite, formes confuses et terribles qui n'ont pas l'air d'appartenir au monde des vivants. Leurs masques de suie troués d'immobiles yeux de fièvre, leur donnent plutôt une apparence de vertige et de mystère,

comme des spectres. Et tous ces yeux regardent venir quelque chose qu'on ne voit pas. Peut-être c'est la mort qui, au grelottement sinistre de la petite sonnette, va déclencher la cage et la précipiter parmi une bouillie sanglante d'os et de moelles.

» Meunier, au frisson dangereux des atmosphères éclaboussées de nuit et de feux, avait fait passer le drame. Un suspens mortel se dégageait de l'œuvre, gâchée à grandes touches comme une argile noire, moite de cambouis et d'haleines. Elle frappa, dérouta la critique et le public. Il sembla qu'une déchéance s'attachât encore à l'image du prolétaire. Une réprobation lui interdisait l'accès sacré de l'art.

LA MOISSON.

» Meunier fut averti qu'on lui gardait rigueur pour avoir outrepassé les bienséances qui régulent le choix des sujets. Ce furent de nouvelles luttes et de pesants mécomptes. »

* * *

L'évolution de l'art de Meunier s'étant affirmée de façon aussi impressionnante, c'est naturellement à lui, et à lui seul, que songe Lemonnier quand, à peu de temps de là, écrivant pour le *Tour du Monde* son ample et lyrique description de la Belgique, il cherche un dessinateur capable d'illustrer dans son livre les pages réservées au pays noir. Le peintre et l'écrivain, unis dans la même émotion, parcourent ensemble le Borinage. Ils sont frappés de la beauté terrible, « brusque et souffrante », de la morne contrée.

A chaque pas, l'intelligence et le cœur de Meunier s'enrichissent

d'impressions vigoureuses et nouvelles. Il collectionne les documents avec ardeur, il participe à l'existence de ceux qui vont être pour lui les modèles d'une œuvre impérissable. Il observe leur silencieux héroïsme. Une catastrophe met en deuil le pays : il est là, épiant les mères pleines d'imprécations, griffonnant, dans le lazaret où gisent les cadavres arrachés au grisou dévorateur, d'inoubliables croquis. La houillère avec ses drames est son initiale et demeurera sa plus féconde source d'inspiration.

Mais va-t-il se contenter de dessiner et de peindre? Bientôt, ces moyens n'arrivent plus à satisfaire sa fringale de réalisation. Un prodige merveilleux se produit. L'artiste se souvient de ses premières aspirations esthétiques. Il revient à la sculpture jadis abandonnée au temps des tâtonnements sans issue, et c'est comme sculpteur que ce quinquagénaire enthousiaste va tantôt provoquer l'étonnement du monde.

Or, du premier coup, il s'affirme comme un maître au regard fervent de ses amis. Il a 53 ans : nous sommes en 1884. Il exécute son *Marqueteur*. Il prouve sa volonté de traduire, non pas telle péripiétie isolée, mais la vie multiple du monde du travail. Il ne s'est pas cantonné dans la mine. Il a vu le Haut-Fourneau, la Fonderie, la Verrerie ; il y a vu des héros à magnifier, il en découvrira plus tard parmi les travailleurs du plein air, les briquetiers, les débardeurs, les moissonneurs. A ces effigies, la sculpture seule pouvait assurer l'impérieux relief nécessaire, le caractère épique dans la statique et dans le mouvement.

Les statues et les groupes que Meunier exécutera à partir de ce moment, vous les avez vus réalisés. Ils nous montrent sans emphase le travailleur dans la posture du repos ou dans celle de l'effort. Qui les a vus une fois ne peut les oublier, tant l'impression de vérité symbolique qui s'en dégage est intense. Ils ne rappellent rien de ce qu'on avait vu jusqu'alors dans les Expositions. Et, pourtant, rien n'est moins tapageur, rien n'est plus fortement et plus gravement sobre. On peut répéter, à leur propos, un mot de Clémenceau : « L'art est si grand qu'il semble qu'il n'y ait pas d'art... »

L'allégresse de la création donne au petit veillard débile qu'est déjà Meunier une vigueur et une vaillance prodigieuses. Quel exemple, en vérité, qu'une telle vie pour ceux qui se croient trop vieux pour tenter quelque chose ! Il est à Bruxelles. Il a rapporté de ses séjours au pays industriel assez de matériaux pour remplir une existence. Les artistes ont voué à son labeur une fervente admiration. Modeste, il s'étonne. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien trouver dans mes machines ? demande-t-il. A vrai dire, le grand public n'y trouve rien

encore. Ces « machines » ne se vendent pas. Ne croyez pas qu'il va se décourager. Pourquoi serait-il surpris, puisque la vie lui fut toujours difficile ?

Mais il a son œuvre à faire, et le temps presse. L'instant est pathétique. Il faut travailler comme toujours pour la subsistance, et aussi travailler pour soi, pour le « luxe ». Cruel dilemme ! Meunier parvient heureusement à le résoudre. Il se fait nommer professeur à l'Académie des Beaux-Arts à Louvain. C'est le vivre assuré, avec d'amples loisirs. L'artiste va habiter Louvain avec les siens. L'édilité lui accorde un atelier. Elle lui cède un édifice désaffecté, l'ancien amphithéâtre où les étudiants de l'Université apprenaient à disséquer. Il semble vraiment qu'une mystérieuse prédestination ait voué ce grand interprète de la difficulté de vivre à passer ses jours au milieu des images du deuil et de la douleur.

Le livre de Lemonnier, auquel il faut toujours revenir, contient une évocation de cet atelier, que je me reprocherais de ne pas citer à cette place :

LE MARTELEUR.

« Meunier fut là au cœur profond de son art, dans le drame, l'humanité triste et le silence. La prédestination, visible dans tous les événements de sa vie, encore une fois s'attesta aux affinités qui presque aussitôt s'établirent entre les ressouvenances funèbres et l'héroïsme tragique de son œuvre. Il semble venu à cet ancien charnier pour être plus près des autres, de ceux que maintient ouverts, sous les pas de l'ouvrier, l'éternel suspens des catastrophes.

Un sublime ouvrier avec de la terre fit le geste de repêtrir la chair que, par larges pans, avaient abattu les dépeceurs du squelette humain. Quand on put pénétrer dans l'immense vaisseau, aux plafonds perdus dans une altitude de lieu sacré, on resta frappé par l'amoncellement de la vie qui, en tous sens, rachetait la mort longtemps souveraine dans cette demeure des ombres.

» La monotonie de la vie provinciale, le silence de la rue dans un quartier de séminaires et d'églises où se mourait la circulation, s'accordaient avec le goût d'isolement qui, bien avant dans la nuit, après des jours partagés entre le travail et le devoir professionnel, l'attardait sur ses modelages et les grandes feuilles de papier qu'il teintait d'aquarelles ou balafrait de hachures au fusain. Il devint l'âme solitaire prolongeant ses veillées fécondes à travers le sommeil de la ville, dans la grande nuit muette de la tour où les sons, au recul des voûtes et dans la profondeur des escaliers, s'émuoussaient, où la clarté doublée par les réflecteurs ne parvenait pas à atteindre la large zone obscure planant sous la voûte.

» Je me souviens d'heures émouvantes passées là, près de lui. On était tenté d'élever la voix sous l'oppression de l'atmosphère basse et torpide, comme chargée de très vieilles poussières humaines : et alors, à l'écho qui, dans l'embrasure des fenêtres, s'éveillait pour ce diapason insolite, ou avait soudain la sensation d'être entouré de présences mystérieuses et inquiétantes qui vous regardaient.

» Meunier subissait, sans en être tourmenté, ce magnétisme frémissant des choses qui laissait l'illusion d'une survie d'âmes tenaces et clandestines. « Je ne suis jamais seul dans mon atelier », disait-il en riant, avec le plissement de ses yeux pâles, frais, limpides d'homme du Nord demeuré enfant sous l'âge et où si lucidement se reflétaient les états de sa pensée. A ce commerce avec les ombres, il gagna toutefois un affinement de la vie nerveuse et comme une exaspération de la sensibilité qui, montée du profond de ses fibres, à mesure imprégnait sa création de plus de douleur et de pitié. »

Meunier passe huit années dans le décor de cet atelier tragique. Huit années de travail forcené, dans le miracle de sa jeunesse retrouvée et de son inlassable vigueur créatrice. Il peint, il dessine, il sculpte surtout, il sculpte son *Puideur*, il sculpte son groupe du *Grisou*, qui nous montre la muette horreur d'une mère découvrant, dans une dépouille humaine informe et rabougrie, le cadavre de celui qui fut son fils, il sculpte le monument du père Damien, il ébauche son bas-relief de l'*Industrie*, qui le conduira à imaginer la

grande synthèse de son monument au Travail, et vingt œuvres encore.

Le succès, d'ailleurs, est venu. Son *Marteleur* a triomphé à Paris. A l'étranger, en Allemagne, en Norvège, son nom est acclamé. Demain, ce sera la gloire. Mais, comme si la cruauté du sort avait prescrit que ce pauvre homme devait payer à chaque pas la rançon de ses conquêtes, il est, à ce moment, effroyablement frappé. Il a deux fils. Il les perd tous deux à quelques mois de distance. L'un, le cadet, meurt en mer. L'autre, le graveur Karl, qui avait accompagné son père en Espagne, et buriné les estampes du *Pays Noir*, succombe dans ses bras. Ce double deuil accable à jamais le vieil artiste. Dès qu'il se remet au travail, son affliction se traduit dans l'exécution d'un *Ecce Homo* extraordinairement douloureux et humain, et dans le groupe ineffablement poignant de l'*Enfant prodigue*.

Et, dans une tristesse qui, pour le bonheur de l'art, n'a pas vaincu le créateur de symboles, il continue de produire. Aux chefs-d'œuvre réalisés viennent s'ajouter la *Glèbe*, l'*Homme qui boit*, le *Souffleur*, le *Pêcheur de Boulogne*, le *Pêcheur de crevettes*, l'*Abreuvoir*, l'*Abatteur*, le *Mineur à la Veine*, la *Femme du Peuple*, la *Mère*. Poursuivant son projet de Monument au Travail, Meunier extrait des limbes de son inspiration l'esquisse de ses bas-reliefs du *Port* et de la *Moisson*. Puis il rentre à Bruxelles. Comme s'il sentait que l'âge le presse, il y travaille comme à Louvain, dans l'élan d'une vaillance obstinée qui ignore la fatigue et l'impuissance. Naissent les figures du *Semeur* et de l'*Été*, pour le Jardin botanique de Bruxelles, et le haut-relief du *Retour du travail*, montrant la théorie épique des mineurs évadés de la nuit souterraine et regagnant leurs coronas. Meunier exécute encore le noble groupe, d'un rythme si fier, du *Cheval à l'abreuvoir*, puis le *Blessé*, le *Naufragé*, une *Trinité*, un *Christ en croix*, les figures de la *Maternité* et de l'*Ancêtre* pour le Monument au Travail, et une admirable série de bustes contemporains, parmi lesquels ceux d'Elysée Reclus, de Camille Lemonnier, de Paul Janson, d'Emile Verhaeren sont particulièrement connus.

En 1896, une réunion d'œuvres exposées à Paris, à la salle Bing, vaut à Meunier la consécration d'une apothéose. L'an d'après, il triomphe à Dresde, puis à Berlin et à Vienne. Les musées sollicitent l'honneur d'abriter ses œuvres, il est désormais illustre.

Ne croyez pas qu'il va se reposer... Du même cœur fervent, il continue à creuser son sillon qu'éclaire à présent le tardif soleil de la gloire. Il travaillera longtemps encore, imposant à tant de jeunes lassitudes le viril enseignement de sa vieillesse mélancolique et laborieuse. Il finira son Monument au Travail, il exécutera son monu-

ment à Emile Zola. Et quand il s'éteindra, un matin de printemps de l'an 1905, le 4 avril, à l'âge de soixante-quatorze ans, ses outils seront encore chauds de la pression féconde de ses mains créatrices.

Telle fut la vie de Constantin Meunier. On a vu qu'elle est inséparable de son œuvre. « Son destin fut cruel, disait, en parlant sur sa tombe, M. Ernest Verlant, et sa gloire, il l'avait pour ainsi dire expiée d'avance, par la lenteur opiniâtre et les douloureux tâtonnements avec lesquels il dut se chercher lui-même, et aussi par la débilité souffreteuse de son tempérament, par des deuils inoubliables, par les difficultés de toutes sortes qui le tourmentèrent toujours sans l'abattre jamais. Cette gloire fut sans joie et sans orgueil, et ressemblait trop à la définition célèbre : « La gloire, n'est-ce pas le deuil éclatant du bonheur ? »

Cette vie d'effort tenace, d'anxiété et d'amertume a quintessencié sa grandeur morale dans la neuve et poignante beauté d'un peuple de statues. Elle nous laisse le témoignage d'une œuvre surhumaine, dont s'enrichit à jamais le patrimoine de l'art universel.

* * *

De cette œuvre grandiose, le moment est venu d'essayer d'exprimer la signification. Hélas ! ce n'est pas en quelques instants qu'on pourrait en parler avec respect, car chaque tableau, chaque effigie plastique mériterait un ample commentaire, et, tant la matière est copieuse, j'ai déjà dû me borner à une énumération de titres.

Mais il sied, dans une réunion comme celle-ci, d'en souligner plus spécialement la portée humaine, et, pour tout dire, démocratique.

Les artistes, s'il en est parmi ceux qui me font l'honneur de m'écouter, me reprocheront peut-être cette épilhète. Peut-être s'effaroucheront-ils en se figurant que je songe à décorer d'une étiquette politique, à accaparer au bénéfice d'un parti un grand nom qui appartient à l'admiration de tous. Qu'ils se rassurent, le ridicule d'un tel exploit ne me tente nullement.

Je voudrais simplement indiquer quelques-unes des raisons que ceux qui se préoccupent des progrès de la vie sociale ont de vénérer particulièrement Constantin Meunier.

A ce propos, l'occasion se présentera peut-être de saluer la parenté qui unit, dans un domaine idéal, les soucis de l'art et ceux de la démocratie.

Il est bien entendu que, lorsqu'un artiste tel que Meunier réalise une œuvre plastique, il a voulu, à l'exclusion de toute autre intention,

traduire un rythme de beauté. A regarder agir les travailleurs matériels, il a trouvé dans la tragédie quotidienne de leur labeur le motif d'une émotion esthétique puissante et nouvelle. Mais pourquoi, s'il ne possédait pas une âme spécialement apte à traduire cette splendeur inconnue, eût-il été requis exclusivement par ce spectacle sévère — et jusque-là rebutant et dédaigné, parce qu'il demeurait incompris — au milieu de tant de spectacles riants? La grâce des femmes oisives, la paix fleurie des paysages heureux pouvaient tenter son talent comme elles ont tenté celui de tant d'autres. Or, il se détourne des images sereines. Il évoque le paria maudit de la Genèse et choisit pour décor de ses tableaux la désolation de nos enfers industriels. Et, de ce monde ignoré, il nous enseigne par une révélation péremptoire la hautaine et douloureuse magnificence. Il découvre des héros là où personne avant lui n'en avait vu.

Il faut donc admettre qu'il apportait dans sa recherche un esprit clairvoyant, libéré des préjugés sociaux, préoccupé d'équité, une pensée fraternelle qui est l'expression supérieure du sentiment démocratique.

Avant Meunier, des artistes avaient parfois pris l'homme du peuple pour modèle ⁽¹⁾. Il y a des petites gens dans les truculents tableaux de Breughel, dans les kermesses de Teniers. Des fonds de toiles gothiques nous font entrevoir l'humble prosternement des foules du moyen-âge. Velasquez s'est surpris à peindre des mendiants. Jacques Callot, avec une verve empanachée, a théâtralement silhouetté les gueux de son époque. Frans Hals a vu de la santé à magnifier dans tels des manants qu'il rencontrait. Mais, à part certaines inspirations du visionnaire Rembrandt, toutes ces interprétations occasionnelles d'un monde encore « inintéressant » sont plus extérieurement pittoresques qu'émouvantes et profondes. Il faut, négligeant — et pour cause — les bergeries enrubannées du XVIII^e siècle, arriver au XIX^e pour saluer l'entrée du peuple dans l'histoire de l'art.

Justice est d'abord rendue au paysan, dont le grand Jean-François Millet exprime l'âpre existence en des pages d'une grandeur épique. Chez nous, le sévère et pitoyable de Groux tire un impressionnant prestige de la vie des indigents. Mais, c'est seulement en 1880, qu'avec les dessins et les statues de Constantin Meunier, l'ouvrier conquiert sa place au soleil de l'art. Et pourtant, depuis longtemps,

(1) M. Eugène DEMOLDER nous le fait remarquer fort à propos dans la belle étude qu'il a consacrée à Constantin Meunier, et qu'on trouve en son recueil intitulé *Trois Contemporains*, et publié à Bruxelles chez Edmond Deman.

le développement de l'industrie l'a mis au premier plan. Ses revendications préoccupent les sociologues, les économistes, les philosophes. Seuls, les artistes ne s'intéressaient pas encore à lui. Il a fallu, pour émouvoir et dissiper leur aveuglement, le fulgurant exemple de Meunier.

Avant lui, un seul peintre, en des panneaux d'ailleurs sans grand intérêt, a évoqué quelques épisodes de l'activité industrielle. Il a exécuté dans ce genre, il y a un siècle, quelques tableautins exclusivement documentaires qui sont au Musée de Liège. C'est le Liégeois Léonard Defrance. Il est curieux de noter à ce propos, comme l'a fait remarquer M. Albert Mockel, que le Wallon Meunier a eu un autre Wallon pour précurseur...

* * *

Ici, qu'une parenthèse me soit permise. Je viens d'encourir, en attribuant au génial artiste qui nous occupe l'épithète de Wallon, les reproches de ceux qui s'opposent à ce qu'une revendication de race s'élève au sujet des origines d'un tel créateur. Son œuvre est si hautement humaine, dira-t-on, qu'elle prend le caractère de l'universalité souveraine, elle est dégagée des contingences, elle appartient à tous les temps et à tous les pays.

Je m'associe bien volontiers à cet enthousiasme. Mais je réclame toutefois, pour notre filiale admiration, le droit de constater que Meunier porte un nom qui lui assigne des origines wallonnes irrécusables, et de reconnaître dans son art concentré, pensif, exempt de romantisme, dans ses tableaux où la couleur est sacrifiée au caractère, tels des signes qui distinguent la façon de sentir qui est propre aux artistes de chez nous.

D'autre part, n'est-ce pas un fait digne d'être médité que le maître du *Pays Noir* et du *Grisou*, après s'être cherché dans les plus douloureux tâtonnements, pendant trente années, se soit tout à coup révélé à lui-même, dès le jour où il foula le sol de la Wallonie? La terre flamande et l'Espagne, assurément dignes toutes deux d'inspirer les artistes, avaient été, pour lui, à peu près muettes. Mais il a suffi qu'il parcourût le pays de Liège et le Borinage, il a suffi qu'il contemplât des sites dont la tragique beauté, si elle est pour nous si éloquente, peut donner le malaise à l'étranger, pour qu'il fût à jamais séduit. A l'âge où, pour modifier l'orientation d'un esprit, il faut une commotion d'une incalculable puissance, il prit enfin, grâce aux mystérieuses vertus de notre terre et du peuple qu'elle nourrit, conscience de sa force créatrice et des vérités qu'elle avait mission d'exprimer. L'œuvre qu'il a réalisée parle à nos cœurs un langage plus fraternel, parce qu'elle fut inspirée par le spectacle de l'héroïsme

anonyme qui nous environne et conçue selon le mode de sentir qui est celui de notre race, et nous ajoutons à l'hommage de tous, dans l'expression de notre admiration, une nuance de ferveur et d'orgueil qui correspond au plus intime de nous-mêmes.

A ce propos, d'aucuns se rappelleront peut-être que Meunier fut justement revendiqué comme Wallon, à Liège même (1) avec la collaboration d'écrivains parmi lesquels on remarquait son frère de cœur et de race, le statuaire brabançon Victor Rousseau...

Nous devons à Meunier la rédemption artistique du travailleur manuel, et cette rédemption servira efficacement sa rédemption sociale, parce qu'elle apprend aux indifférents à respecter son labeur obscurément douloureux.

HIERCHEUSE.

Ce sera la gloire du grand sculpteur, on ne pourrait trop le répéter, d'avoir donné le sceau d'éternité aux attitudes des anonymes dont la pantelante cohue qui s'évertue au fond de la mine, du port ou de l'atelier, crée quotidiennement des merveilles inconnues.

Il nous intéresse, par les prestiges d'un talent cordialement divinateur, à la noblesse sociale de l'effort physique. Il révèle à notre compréhension, désormais inquiète d'élucider toutes les énigmes, ce

(1) Par *Wallonia*, dans son n° de mai 1905 (t. XII).

qu'il y a d'héroïsme tranquille, d'indéfectible énergie, de fruste, de probe, d'anxieuse et lente montée vers les lointains de lumière dans la sombre stature de l'homme qui, selon les antiques malédictions de la Genèse, peine à la sueur de son front.

Et son œuvre de beauté clairvoyante glorifie, sous ses aspects tragiques, la force pacifique et féconde. Ses puddleurs, ses verriers, ses moissonneurs, ses débardeurs, toute cette épique tribu de tâcherons grandioses, il nous la montre souvent exténuée, car elle dépense royalement, dans l'assaut quotidien, ses ressources de vie; il ne nous la montre jamais vaincue. Un formidable espoir naît de la vue de ces colosses archoutés dans les besognes géantes ou courbés par la fatigue. Leurs prunelles sont mornes au fond des orbites creuses, ils ont l'air de ne point penser. Mais dans leurs musculatures noueuses git l'inconsciente et secrète réserve des races qui domptent le destin, ils sont le peuple innombrable qui jadis bâtissait les Pyramides et qui réalise aujourd'hui, fourmillant et silencieux, des prodiges plus utiles et non moins merveilleux.

Nous devons à Constantin Meunier l'épopée du labeur industriel, plus diverse, plus copieuse, plus caractéristique aussi, semble-t-il, que celle qu'inspira à Jean-François Millet le labeur paysan. C'est tout l'hymne du travail à travers le temps qui chante dans cette œuvre d'inédite beauté et de tardive justice.

Il faut insister sur cette idée de justice. Voyez entre vingt autres, une effigie de Meunier, celle du *Vieux Mineur*. En sa muette éloquence, quel conseil s'en dégage, de sympathie émue pour ces malheureux qu'en d'autres temps nous coudoyons sans y prendre garde, quel conseil de respect pour ces pauvres gens, dont le stoïcisme ingénu fait honte à notre vie douillette et fleurie... Voyez-le : c'est, avec sa rude stature, le type de ces héros des ténèbres qui depuis l'enfance insouciant jusqu'à la caducité misérable, acceptent le sort morose et dur, les risques terribles d'une existence déjà fort amère lorsqu'elle est sans désastre, qui ne connaissent qu'à peine — juste assez pour en sentir la privation — les joies du foyer et celles de la nature, qui sont les deux bonheurs humains qui semblent appartenir à tout le monde...

Tout cela, Meunier l'exprime dans le bronze d'une statue, parce que son âme fraternelle et profonde a pénétré l'âme des plébes laborieuses en ce qu'elle a de plus admirable, en son indéfectible vertu taciturne. Il nous a fait comprendre la grandeur morale de ceux qui font la puissance des nations, la richesse des hommes, le prestige de la vie, et qui ne goûtent à rien de ce qu'ils ont créé, et qui s'immolent souvent au dieu auquel ils ont ravi pour nous ses trésors...

Faut-il dire, à ceux qui l'admirent, que l'art de Meunier, pour émuouvoir aussi puissamment et aussi sainement, ne s'abaisse pas à commenter des anecdotes? Il est exempt de tout dogmatisme, de toute visée littéraire. Il est rythmique, il traduit l'équilibre dans le mouvement; par ses réalisations, il montre, suivant une heureuse formule de Camille Lemonnier, que le travail physique est la forme sacrée de la gymnique. C'est un art sobre et concret, fait de simplicité essentielle, et qui unit la force et la grâce. Il est décoratif et monumental par excellence, parce qu'il est merveilleusement généralisateur...

En symboles amples et graves, il a magnifié l'âge de la houille et du fer, qui restera dans l'histoire de l'évolution humaine, comme la période sombre, comme le sévère Moyen-Age de l'effort industriel.

* * *

Si l'on considère la grandeur triste de l'œuvre de Meunier, on est conduit à constater que l'Amour n'a à aucun instant sa place dans ce cycle austère. La chanson des Amants n'a pas inspiré ce rude ouvrier de la douleur. Lorsqu'il s'attendrit, c'est pour ébaucher avec un délicat réalisme des portraits d'enfants, c'est pour silhouetter la rude grâce de l'ouvrière des charbonnages, c'est pour magnifier avec une pantelante émotion l'amour paternel. La femme, dans le peuple de ses statues, est une robuste tâcheronne ou une mère féconde; il interprète les gestes d'un monde où l'on n'a pas souvent le temps de sourire.

Dans sa volonté de simplification grandiose, un tel art, si méditatif et si concentré, n'eût pu être le résultat de l'effort d'un jeune homme. Il ne s'explique que par les trente années pensive et douloureuses pendant lesquelles Meunier s'est inconsciemment préparé au rôle qu'il devait remplir.

C'est cette lente décantation de son âme qui va, dès le premier essai, le préserver des erreurs et lui assurer la sûre divination qui permet de discerner l'essence des choses sous le chaos des apparences. Meunier, qui unissait l'élan juvénile aux clairvoyances de la maturité, qui était, selon l'expression de Lemonnier, « le plus rapide des sculpteurs en même temps que le moins pressé », Meunier devait fatalement devenir un merveilleux généralisateur.

Il fut, a-t-on dit, le plus classique des sculpteurs modernes. Il a poussé jusqu'à l'épique l'interprétation de la chose observée. Pour définir la philosophie de son effort, je ne puis mieux faire que de lire quelques lignes extraites d'un article de M. Clémenceau, paru dans *le Journal* en 1896, au moment de l'Exposition des œuvres de Meunier chez Bing, à Paris :

« Le grand artiste belge nous a donné l'épopée du travail. Je parle du travail direct de l'homme sur sa dure planète. Il faut tirer du sol la substance de vie. Laboureurs, mineurs, carriers s'acharneront pour vivre contre le sol avare qui défend ses trésors. Pêcheurs, abatteurs, tueurs de tous noms, acheveront l'œuvre fatale, et de l'énorme accumulation de force jaillie de tous ces muscles contractés, de tous ces squelettes raidis, se fera la plus haute puissance d'évolution de l'humanité tout entière.

» Et pourtant, ce labeur acharné, ce labeur ingrat par qui nous vivons, par qui nous pensons et agissons, stigmatisé par nos livres saints comme une déchéance, relégué par tout le monde antique dans le bas-fond social, semble encore aujourd'hui l'effet d'une implacable malédiction. La science l'a développé au-delà de toute croyance, sans le rendre plus doux. L'immense armée de l'usine manie, feut, tenaille, martèle ou lamine — dans le silence d'on ne sait quelles pensées — d'énormes blocs de métal que l'hélice ou la roue disperseront dans le monde pour y faire des commodités de vivre.

» Ces hommes par la loi du nombre et de la force sont les maîtres de tout. Il suffit, pour leur action décisive, d'une claire notion de droit, d'une volonté de justice qui fera donner les lourds maillets contre les fragiles murailles des privilèges séculaires. Le jour n'est point venu, que de vagues lueurs seulement annoncent. Pourtant l'homme aux bras nus s'escrimant de sa masse, de son pic, ou de sa charrue contre la *terre-mère*, donne à nos temps son véritable caractère; et qui le saisira dans sa vie vraie, sans gauchissement d'emphase, tout en simplicité d'action, dira le drame moderne et, par l'émotion suscitée, préparera les réparations futures.

» C'est l'œuvre de Constantin Meunier, œuvre de poésie grandiose par la seule force d'exaltation de la juste vérité, œuvre de réalité poignante par le contraste aigu de l'acte et du sentiment. Ce *marteleur* si simple et si grand, qui, tout bardé de cuir, me rappelle, je ne sais pourquoi, le Colleone de Verocchio sous sa cuirasse, c'est un combattant aussi. Mais qui comparera les batailles? Le condottière s'en va, stupidement féroce, tuer pour qui le paye. L'autre expose sa vie, la donne par morceaux pour faire vivre. Appuyé sur l'énorme tenaille, le corps souple — au repos, mais disposé pour l'action sollicitée du regard — attend la pâte de feu que dans l'aveuglement des étincelles, le marteau va pétrir et dompter. Là, comme dans l'œuvre tout entière, ce qui s'atteste d'abord c'est l'idéale adaptation de l'homme à l'acte. l'harmonie simple et juste par laquelle ils se complètent et se suggèrent l'un l'autre.

» Le miracle, c'est d'avoir fait surgir l'intensité de l'expression

de la parfaite convenance des attitudes, de la juste mesure du geste indicateur de l'effort où tout le corps et toute la pensée le convient. C'est là le trait commun de tout ce peuple de bronze aux prises avec la matière rebelle. Point de cris, point d'apitoiements, point d'outrance. Le drame sort du dedans. Si la plus haute poésie s'en dégage, c'est qu'elle y est naturellement contenue. La poésie de l'être et de l'action, non des fausses conventions d'un jour. »

* * *

Ces lignes, par lesquelles le chef actuel du gouvernement de la République française prouve de rares qualités d'esthète et d'écrivain, ajoutent de suggestifs arguments à ceux que j'ai tenté d'esquisser pour montrer combien l'œuvre de Meunier est profondément démocratique.

Et, pour me résumer, laissez-moi rappeler qu'elle l'est noblement et complètement.

Elle est démocratique par le choix des sujets, par la généreuse et courageuse indépendance avec laquelle elle ouvre le domaine de l'art aux travailleurs. Depuis lors, combien d'artistes l'ont exploré ! Ce sont en France, Carrière, Rafaelli, Roll, Adler ; chez nous, Léon Frédéric, François Maréchal et bien d'autres...

Elle est démocratique par sa simplicité, par sa puissance d'évocation et de généralisation, parce qu'elle ne recèle aucune énigme, qu'elle n'est nullement hermétique, qu'elle parle à tous, impressionnant l'être le plus fruste et suggérant au plus affiné des réflexions salubres qu'il a parfois désapprises.

Elle est démocratique par sa force d'émotion, par tout ce qu'elle contient d'élevé, de viril et de réconfortant.

Elle est démocratique enfin par sa forme même, qui est, comme on l'a dit, décorative et monumentale. Elle est faite pour dresser ses fières silhouettes dans la vastitude du plein air ou dans l'ampleur d'un édifice public (1) : elle est faite pour appartenir à tous, elle sup-

(1) A cet égard, rien ne peut mieux caractériser les vœux intimes de l'artiste que l'ensemble grandiose que constitue son *Monument au Travail*. Cette synthèse harmonieuse de son effort comprend cinq hauts reliefs en pierre, représentant *l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine*, et cinq statues en bronze : *le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité*. L'une d'elles, *le Mineur*, figurait, pendant l'Exposition de Liège, au Palais des Beaux-Arts, où elle occupait le centre du salon d'honneur de la section belge.

L'Etat, on le sait, a entrepris la réalisation de ce magnifique ensemble décoratif, réalisation subordonnée à la transformation du quartier de la Montagne de la Cour, à Bruxelles. A son propos, le ministre des Beaux-Arts, M. van der Bruggen, répondant à une question, s'exprimait naguère, à la Chambre, en ces termes :

« Lorsque le projet de Monument au Travail, élaboré par Constantin Meunier, lui fut soumis, mon Département, sans pouvoir approuver la forme sous laquelle il était présenté et que l'artiste lui-même considérait comme un simple essai, crut bien faire de s'assurer immédiatement la propriété des reliefs et des statues qui le constituaient, sans attendre qu'une formule architecturale définitive fût trouvée, ni qu'un emplacement convenable à tous égards fût choisi pour l'édification du monu-

porte mal la réduction aux proportions de la statuette, objet d'intérieur, résultat, comme le « tableau », de la désuète conception qui accapare égoïstement l'œuvre d'art au profit du seul mortel assez riche pour se l'offrir et pour l'enlever jalousement à l'admiration de ses contemporains... Le *Grisou* ferait un assez fâcheux sujet de pendule, et l'on se représente mal le *Cheral à l'abreuvoir* parmi les bibelots d'une étagère.

On voit que Meunier a réagi dans tous les sens contre les préjugés esthétiques de son époque. Il ne s'ensuit pas qu'il faille « faire du Meunier » pour tirer profit des enseignements de son génie. Si l'artiste possède une âme éprise de fraternité sociale, qu'il s'inspire d'un tel exemple sans abdiquer son indépendance. Qu'il suive avant tout son tempérament. S'il veut que son œuvre parle à l'ouvrier, il n'est d'ailleurs pas nécessaire qu'elle lui parle *de* l'ouvrier : l'essentiel, c'est qu'il la rende accessible à tous par la généralité de la forme. Pour le surplus, qu'il essaie de prouver du talent, le plus de talent possible : ce sera la meilleure façon de ressembler à Meunier...

Qu'il ait, comme lui, la vaillance et la foi, et comme lui le sens de l'observation fraternelle. Qu'il réalise comme lui, de la beauté sans autre préoccupation, quel que soit le domaine vers lequel il se sent orienté. Qu'il se garde surtout du souci banalement humanitaire. S'il veut être utile à la foule ignorante, il possède un moyen de lui prodiguer mille bienfaits : c'est de se faire comprendre d'elle. En lui rendant intelligible la beauté qu'il imagine, il s'acquittera de sa dette sociale. Il contribuera à amplifier le champ de la pensée, il éveillera des esprits qui ne demandent qu'à contempler la lumière, il abattra les frontières de cette région merveilleuse qui doit être ouverte à tous et n'être plus considérée comme le parc plein d'enchantements réservé aux promenades d'une aristocratie d'initiés.

ment. Mon Département, en commandant à l'artiste l'exécution des reliefs et des statues, jugea utile de réserver la possibilité d'installer ces œuvres dans une salle spéciale du futur palais du *Mont des Arts*, où leur réunion, en un cadre approprié, dans une lumière convenable, aurait donné à la pensée de l'artiste toute sa valeur.

» A l'occasion de l'Exposition rétrospective de l'Art Belge, un nouvel essai de présentation fut tenté à l'intervention de mon Département et avec sa participation financière. Cet essai a été favorablement accueilli, et la mise en œuvre par M. l'architecte Acker *d'un avant-projet esquissé par C. Meunier lui-même* fut l'objet d'éloges unanimes.

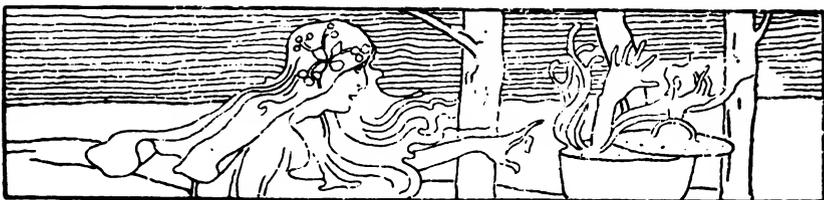
» Cette expérience pourra être le point de départ de recherches nouvelles en vue du meilleur emplacement possible à donner au monument, *soit au Mont des Arts, soit ailleurs*, après achèvement des pièces constitutives, lequel doit prendre encore un temps notable. J'ai cru correspondre aux vœux du public et contribuer à la gloire de l'artiste en faisant placer, provisoirement, les parties déjà terminées sous les yeux des visiteurs du Musée, quitte à leur donner plus tard toute autre destination jugée préférable. »

Et si son destin veut qu'il s'inspire, comme Meunier, du spectacle du travail, puisse-t-il connaître alors, devant ses modèles, un peu de cette émotion de solidarité dont nous savons que le maître du *Marteleur* vibrait de façon si poignante; c'est cette émotion-là qui est l'essence supérieure du sentiment démocratique. L'artiste qui la

HIERCHEUSES.

ressent doit essayer, selon ses forces originales, de la faire partager en la sublimisant. Sans s'en douter : innocemment, comme Meunier, il fera alors acte de haute, virile et généreuse propagande. Son œuvre alors, si elle est fortement expressive, sera de celles qui, sans porter d'étiquette, aident à rendre l'humanité meilleure, parce que, comme l'œuvre de Meunier, elle pourra réaliser, dans l'exaltation d'une admiration gravement attendrie et noblement émerveillée, la communion des hommes de bonne volonté.

CHARLES DELCHEVALERIE.



Les Sortilèges et Maléfices

—
dans la tradition populaire wallonne actuelle
—

III.

Thérapeutique

—

Lorsqu'un enfant, une grande personne, un animal domestique est atteint d'un mal étrange et qui résiste aux médications usuelles, lorsqu'une affection contagieuse s'abat sur la famille ou dans les étables, on croit généralement à l'action d'une sorcière. C'est surtout lorsqu'il s'agit de maladies mentales, de maladies de langueur ou de consommation, particulièrement chez les enfants, que la théorie populaire entre en vigueur dans toute sa force.

Alors, il s'agit de réagir.

Contre la sorcière, si l'on en a la possibilité, on emploie sans hésitation la force brutale. C'est le cas le plus simple.

Si l'on ne connaît pas l'auteur du maléfice, on recourt à certains procédés magiques pour le forcer à se présenter, on requiert l'aide d'un sorcier devin ou défaiseur de sorts, ou enfin l'on recourt à l'action du prêtre exorciseur.

La thérapeutique générale ⁽¹⁾ du sortilège présente donc diverses formes. Elle s'exerce par des violences matérielles, directes ou indirectes, ou par des sévices moraux.

Mais elle est toujours basée sur l'emploi de la force. C'est par la force qu'on oblige la sorcière à « défaire ce qu'elle a fait ». C'est parce qu'il est plus fort qu'elle que le sorcier parvient à détourner le sort qu'elle a lancé. L'exorcisme, enfin, sous toutes ses formes, est un acte d'autorité et de contrainte, qui oppose une force supérieure à celle du Diable ou de son délégué.

(1) La thérapeutique spéciale des diverses espèces de maléfices a été relatée avec la Nosologie, ci-dessus tome XIV (1906).



Le but des **sérvices matériels** que l'on exerce contre les sorcières est de les contraindre à défaire le sort, ou, le cas échéant, à venir en personne reprendre le maléfice.

Voici quelques traditions populaires :

De Malmédy : Lorsqu'une maladie contagieuse se déclare dans une étable, c'est assez souvent une sorcière qui en est la cause. Il arrive alors qu'on cherche à la chasser en tirant des coups de fusil dans les tas de litières et de bois, où elle s'est peut-être réfugiée ⁽¹⁾.

De Loncée : Dans une famille d'ouvriers résidant dans une commune limitrophe de Loncée, les enfants mouraient à l'âge de dix ou douze ans. Un jour, le père alla consulter une vieille femme maligne [c'est à dire experte] à Loncée. Elle lui dit : « Il y a un maléfice métamorphosé en pie, qui jette le sort sur vos enfants. Essayez de la tuer, et ils ne mourront plus. » On tua une pie, et les derniers enfants vivent encore actuellement. ⁽²⁾

Un voisin du conteur avait une vache malade. Une vieille lui déclara qu'il y avait un sortilège, et qu'il fallait battre les haies de son jardin pour faire fuir les sorcières. Notre interlocuteur nous assura avoir été témoin de la bastonnade. La vache guérit. La bonne femme, qui savait qu'elle était malade d'inanition, avait eu soin de lui prescrire une plus forte nourriture. ⁽³⁾

Deux conseils : Si vous voulez tirer sur une sorcière, métamorphosée ou non, ayez soin de mordre les plombs ou la balle dont vous chargez votre arme : si vous omettiez de prendre cette précaution, les plombs feraient ricochet et vous atteindraient vous-même. [Laroche, Durbuy.] — C'est le bois de houx, *li brèès d'hu*, qui est le meilleur pour frapper les sorcières : elles sentent mieux les coups de ce bois-là que de n'importe quel autre. (Polleur.)

L'emploi de la force brutale n'est pas seulement dicté par un sentiment de vengeance. Il a pour but essentiel, nous l'avons dit, de dompter l'auteur du maléfice et de l'obliger à retirer le sortilège.

Les représailles que l'on exerce contre les sorcières, et dont nous avons donné déjà tout une série d'exemples ⁽⁴⁾, étaient et sont encore très fréquents.

Voici encore quelques exemples :

Un conteur dit : Une maison de Flawinne était hantée. On y entendait chaque nuit, de dix à une heure, des bruits effrayants partant du grenier. L'homme demanda au curé Pirot de venir « rebénir » les pièces de son habitation. Le curé vint et, comme à l'ordinaire, des voisins aussi. A l'heure dite, le vacarme commença avec des cris et hurlements. Le curé déposa son

(1) *Mélusine*, IV, 354.

(2) DE RAADT, 354.

(3) DE RAADT, *les Sobriquets des communes belges* (Bruxelles, 1904), p. 384.

(4) Ci-dessus tome VI (1898), p. 62-64.

bréviaire où il lisait, et releva les manches de sa chemise. C'était un homme d'une quarantaine d'années, fort comme un cheval. Il a recommandé aux assistants de ne pas bouger, il a tiré ses souliers et il est monté au grenier, sans bruit. L'instant d'après, on a entendu une bataille. On criait : « Pardon ! pardon ! — Ah ! c'est toi, vaurien ! dit la voix du curé. Tiens ! tiens ! ça t'apprendra à venir troubler les braves gens ! » Et les coups de pleuvoir !... « Va-t-en maintenant ; mais si jamais j'entends encore parler de toi, tu passeras par mes mains, et d'une autre façon ! » Après ces paroles on n'entendit plus rien. Le curé descendit tout en nage ; il demanda une chemise de rechange, il remit sa soutane et ses souliers, il reprit son bréviaire ; avant de sortir, il a dit : « Bonsoir, mes enfants, allez vous couchez tranquillement, vous n'entendrez jamais plus rien dans votre maison. Il y en a un qui a reçu une leçon ; je suis sûr qu'elle lui profitera pour ici et pour ailleurs. » (1)

A Mont-sur-Marchiennes vivait un homme possesseur d'une chèvre fort belle. Un jour il tomba malade, gravement malade, si bien qu'on craignait pour sa vie. Sa grand-mère, qui était sorcière, arrive un soir, tenant un couteau dans la main gauche. « Mon garçon donne-moi ta chèvre, dit-elle. — Pourquoi faire ? — Pour avoir sa peau. — Ma chèvre est en bonne santé, il ne faut pas la tuer. — Qu'on aille la voir, elle est crevée. » On se rendit précipitamment à l'étable où, en effet, la bête gisait sur sa litière. L'homme se rétablit et les commerçants dirent que si la chèvre était restée en vie, le patient aurait infailliblement dû mourir. C'est sur la bête que le sort était retombé, car dans ces sortes de maladies, pour qu'il y ait guérison, il doit toujours être rejeté sur un être quelconque, un animal domestique ou encore sur l'auteur du maléfice. (2)

Le fait suivant date de 1892. — Il y a dans ce pays (région de Godarville) une sorcière célèbre qu'on vient consulter de tous les coins du pays. Ces jours derniers, une dame de Manage demandait l'assistance de la spirite qui lui déclara que tous les maux qui l'accablaient lui venaient de la première femme qu'elle rencontrerait. La première personne que la cliente aperçut fut une marchande de casseroles de Gosselies qui se trouvait dans le compartiment de son train de retour. Aussitôt elle s'élança sur la paissible voyageuse et lui applique à la face une bordée de coups. L'autre qui n'est pas tendre et qui sait jouer du biceps, rendit avec usure les gifles qu'elle avait reçues et, se servant de ses casseroles comme massues et comme boucliers, engagea une lutte homérique dont furent surtout victimes les vitres du wagon et la figure des combattantes. (3)

• • •

Lorsque la sorcière n'est pas connue, on recourt alors, pour la contraindre et la faire apparaître, à des **moyens magiques**.

Tout le monde sait qu'il suffit à la sorcière de le vouloir fermement, pour que soit enlevé le sort qu'elle a jeté. On ajoute qu'elle sait défaire ses charmes en répétant en sens inverse les gestes qu'elle a faits pour les produire. Certains maléfices étant causés par des attouchements, le peuple s'est convaincu et il répète qu'une sorcière ne peut retirer pareils sorts que si elle se trouve en présence de l'être maléficié.

(1) Résumé de : LAMBILLION, *Autoù d'Aistréye*. Namur, Delvaux (1906), p. 81-84.

(2) Jules LEMOINE, *la Sorcellerie dans l'Entre Sambre-et-Meuse*, p. 25-26.

(3) *Journal Franklin*, n° du 28 février 1892.

Il y a divers moyens d'obliger la sorcière inconnue à se présenter sur les lieux qu'elle a infestés. Ils sont basés sur la théorie de la sympathie.

Si un malade languit dans son lit, qu'il ne «sait pas mourir», on pense qu'il est sous le pouvoir d'un sorcier. On croit le délivrer plus vite en mettant dans le four quelques bottes de paille. Aussitôt que celles-ci sont réduites en cendres, le patient doit rendre le dernier soupir. Ce sont là des pratiques journalières. (1)

A Gembloux, pour être délivré d'un sort, on croit qu'il faut se procurer de l'urine de la personne soupçonnée de sorcellerie, verser cette urine dans un vase de terre neuf, et mettre le vase au feu. Sitôt que le liquide s'échauffe, la sorcière ressent des douleurs atroces et vient retirer le sortilège. A Loncée, on croit qu'il faut uriner dans une bouteille, y mettre des feuilles de chêne, ficeler et cacher la bouteille sous le lit : la sorcière viendra sûrement implorer son pardon. — (Louis LOISEAU, dans *Wallonia*, I, 107.)

Quand la production d'une vache diminue, qu'elle donne moins de lait, on cherche si elle ne manifeste pas de l'inquiétude, surtout le matin. Si cela arrive, on croit qu'elle a été traitée pendant la nuit par un sorcier ou une sorcière. Alors, on bat le lait dans une terrine avec de petites baguettes : le moyen est souverain. — (Aubel.)

Pour forcer une sorcière à défaire ses charmes, on prend un cœur de vache, et on y pique, sur le coup de minuit, une épingle, puis une autre, et ainsi de suite, tant qu'on peut. La sorcière reçoit les piqûres d'épingles, elle finit par venir demander pardon et défaire le sort. — (Liège).

Po v' dismacraler, voci on bon méréyin. On pô d'avant doze heüres del nute, vos mètez 'ne noüve marmite sol feü, vos l'implihez d'être. Vès méye nute, quand l'éve bouët, vos tapez d'vins des mossés crèhous sol fosse d'in' homme di cint ans, èt on coür di vache. Vos plantez 'ne arcéye divins l'coür del vache, qui d'vint l'coür del macrale qui v's èstchante, vos l' sitichût, vos l' fez sofri djusqu'a tant qui v' sèihe dismacralé, èt qu' l'emacralédje seüye ritoumé sol crèrps d'on tchin qui v's ave quevrou d'arance po çoula, èt qu'èst la tot près d' vos. (2)

Pour vous désensorceler, voici un bon moyen. Un peu avant minuit, vous mettez une marmite neuve sur le feu, vous l'emplissez d'eau. Vers minuit quand l'eau bout, vous jetez dedans des mousses cueillies sur la fosse d'un homme de cent ans, et un cœur de vache. Vous plantez une aiguille dans le cœur de la vache qui devient le cœur de la sorcière qui vous enchante, vous le piquez, et vous le faites souffrir jusqu'à ce que vous soyez désensorcelé, et que le sort soit retombé sur le corps d'un chien que vous avez cherché d'avance dans ce but, et qui est là tout près de vous.

La blessure faite à l'objet ensorcelant ou à l'être ensorcelé est ressentie par l'auteur du maléfice. On reconnaît celui-ci à la nature et à l'endroit de la blessure. Si on l'attaque par le feu, ses souffrances sont atroces et il ne manque pas de venir implorer la cessation de ce martyre : on le contraint alors à défaire ce qu'il a fait.

(1) Jules LEMOINE. *Ouvr. cité*, p. 13 14.

(2) Ferrières. communication de M. Jules LFROY.

Pour obliger la sorcière mystérieuse à se présenter, faire bouillir les intestins de l'animal mort de maléfice (Waremmé). Introduire vivant un animal de même espèce dans une chaudière mise à gros feu et ensuite hermétiquement fermée (Houtain-St-Siméon). Si votre chèvre est maléficiée, faites cuire un peu de son lait, dans lequel vous aurez jeté 3 poils tirés de l'épine dorsale de l'animal ; le lait brûle, et ensuite les poils, et la sorcière vient (Bastogne).

Quand on a un objet appartenant à une personne dont on croit les intentions malveillantes, on le jette dans le feu, et aussitôt si cette femme est sorcière, elle apparaît devant vous pour arracher l'objet aux flammes, car elle endure elle-même le supplice du feu. (Entre-Sambre-et-Meuse, Jules LEMOINE).

Voici quelques légendes et faits particuliers.

Le fait suivant date de 1902. « En l'espace de deux ou trois ans, un habitant de Fontaine-Valmont avait perdu une demi-douzaine de chèvres, et il était convaincu que cette mortalité anormale était le fait d'un malveillant. Aux alentours, on accusa nettement une femme que l'on désigne sous le nom de « sorcière » et qui aurait jeté un sort sur les pauvres chèvres. Dernièrement on enterra la dernière victime de la sorcière. Des voisins allèrent trouver le propriétaire de la bête et lui indiquèrent le moyen de connaître l'auteur des maléfices. Il suffirait de déterrer le cadavre de la chèvre et de le brûler. D'après une croyance ancrée dans l'esprit de beaucoup de paysans, la personne qui se présenterait la première sur les lieux de l'autodafé serait l'auteur de tout le mal. Le paysan fit comme on lui dit. Le cadavre de la chèvre fut déterré et placé sur des branchages auxquels on mit le feu. La première personne qui se présenta fut la sorcière ! L'expérience parut concluante et pour toutes les âmes simples de l'endroit, c'est bien la sorcière qui a exorcisé (sic : maléficié) les pauvres chèvres et les a fait périr. Il n'est venu naturellement à l'esprit de personne de consulter à cet égard un vétérinaire, mais on a eu soin de malmener la pauvre femme qui n'en pouvait mais. » (1)

Dans une maison de Hamoir, un jour, on essayait d'avoir le beurre, et pas moyen de l'avoir. L'homme de la maison dit : Nous sommes *émacrales* « ensorcelés. » L'homme se fâche, il plonge un couteau de table dans le pot de pierre où l'on tournait le beurre, et il coupe une sorcière. Le lendemain, elle « portait son bras ».

Un fermier de Godarville voyait depuis quelque temps ses chevaux et son bétail succomber à un mal inconnu, imputable bien certainement à quelque maléfice de sorcier. Notre homme voulant savoir à qui il devait faire porter la responsabilité de cette situation, ouvrit le ventre d'un poulain sur point de succomber ; il détacha le cœur et les poumons de sa victime, et les fit bouillir dans une marmite. Le lendemain, une personne du village portait de nombreuses traces de brûlures à la poitrine ; l'auteur du maléfice était ainsi connu. (2)

(1) *La Gazette*, de Bruxelles, n° du 15 octobre 1902. Communication de M. Emile HUBLARD.

(2) A. HAROU, *Le Folklore de Godarville*, p. 41.



Les sorciers sont de grands **défaisers de sorts**. Là est même la spécialité de certains devins et guérisseurs, qui cherchent aussi à découvrir les auteurs de sortilèges.

C'est le cas du Maréchal de Verlée, du Maréchal de Fosses, de *l'homme d'è Rés* (Rhées, hameau de Herstal), de « l'homme d'è Boncelles », etc.

Le Maréchal de Verlée « vous dit vraiment tout ». Il vous fait voir dans un miroir la personne qui vous a ensorcelé !

Le Maréchal de Fosses-sur-Salm, décédé en 1853, est encore célèbre dans toute l'Ardenne. On lui prête d'innombrables actes merveilleux (1). Certains témoignages font croire qu'il était un guérisseur expert (2). Gilles, le Berger d'Arbrefontaine, lui a succédé (3).

Parmi les défaisers de sorts, on citait encore *Djob* d'Aisimont, *Mati Grèresse* de Spineux, deux hameaux près de Wanne; *li Vis Noyé* de Polleur, *Jean l' Saint* de Mont-Dison, *li Macrê-r'erèyou d'è Tchatroû* à Liège, *li P'tit Manikè* de Milmort.

La race de ces hommes extraordinaires n'est pas éteinte. L'Entre-Sambre-et-Meuse en compte une douzaine, le pays de Verviers trois ou quatre; aux environs de Liège, on en connaît au moins cinq, — sans compter les spirites...

Dans les cas les plus graves (et quand on le paye fort bien), le sorcier pratique l'exorcisme avec l'apparat que requiert un acte de cette importance (4).

Dans les cas ordinaires, il se fait fort de chasser le sort sans sortir de chez lui : il vous annonce avec assurance le résultat favorable, qui sera dû à ses pratiques magiques et secrètes. Si l'opérateur est assez puissant, il peut retourner le sort contre celui qui l'a produit, ou le diriger vers un animal, qui en meurt. Sinon, la sorcière obligée de le reprendre en usera au gré de sa méchanceté et suivant son désir, et elle le dirigera où elle voudra, de préférence contre celui-là même qui a voulu dompter sa volonté. Généralement, le sorcier vous donne le moyen de savoir quel est l'auteur du maléfice : par exemple, il vous dit que vous reconnaîtrez cet auteur en la première personne que vous croiserez en retournant au logis; ou

(1) Cf. Martin LEJEUNE. *Lu Marichou d' Fosses*, dans Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature wallonne, t. 42 (1901), p. 33-61.

(2) C'est ce que tend à prouver, entre autres, une communication qu'un vénérable ecclésiastique de la région a bien voulu nous faire, d'après des souvenirs de famille.

(3) Sur ce sorcier, WALLONIA publiera bientôt un article de M. Joseph HENS.

(4) Voir plus loin.

ce sera la première femme qui se présentera chez vous le lendemain, qui vous demandera quelque chose, etc.

A Lize-Seraing, deux jeunes mariés avaient une fille qui était toujours malade, et qui devenait de plus en plus faible. Les parents avaient consulté plusieurs médecins, sans succès. Un jour une vieille femme vint rendre visite à ces pauvres gens ; voyant ce petit être dans son berceau, presque méconnaissable, elle en prit pitié et dit à la mère : « Je crois bien qu'il est inutile d'avoir recours aux docteurs, votre fille est assurément « tenue d'une mauvaise gens ». Il faut aller trouver « un tel », qui a donné maintes fois, dans des cas analogues, des preuves de sa capacité. » Le jour même, la mère se rendit chez le guérisseur avec son enfant. Celui-ci l'examina et dit à la mère : « Ce soir, *inté doze èt eune* (entre minuit et 1 heure), un bouleversement se produira dans votre maison, vous n'y ferez pas attention. » Le lendemain matin, la mère descendant de la chambre, vit avec surprise que toutes les chaises étaient renversées, et que « tout le ménage » était pêle-mêle. Quelques jours après, la convalescence de l'enfant se dessina, et il guérit rapidement.

• • •

La pratique la plus salutaire est l'**exorcisme religieux**. Il s'appelle en wallon : à Liège, *acondjurédje* ; à Charleroi, *déssorcetâdje*. Exorciser se dit à Namur, *dissorciter* ; à Boussu, *déssorcheter* ; à Liège, *dismacrater* et parfois *rèxôrcer*.

L'exorcisme est basé sur cette idée que les maléfices sont une œuvre des suppôts du Diable, et que les cas de possession proprement dits sont dûs à la présence effective des démons. Cette théorie, qui est celle de l'Église catholique, est tout-à-fait populaire.

Dans chaque canton, il y a un prêtre particulièrement réputé pour le succès des exorcismes⁽¹⁾. Dans les villes, c'est tantôt tel prêtre qui satisfait le plus favorablement au désir des fidèles, ou ce sont des religieux d'un ordre déterminé. A Liège, les Pères de l'église S^{te} Catherine sont tout-à-fait renommés. En Hesbaye, on recourt d'ordinaire aux prêtres de S^t-Gilles, à Tongres. « A Mons et dans le Borinage, comme dans la région d'Enghien, les Capucins ont la réputation de défaire les sorts et de guérir les maladies qui sont dues à des sortilèges : il ne se passe guère de semaine où ces religieux ne reçoivent de visites à ce sujet ». ⁽²⁾

Certains curés exorciseurs passent pour de véritables devins, de véritables sorciers. Il en est ainsi notamment du vieux curé de M... (environs de Bastogne). On raconte qu'il fait retrouver les objets perdus et rapporter l'argent volé, qu'il sait détourner sans qu'ils s'en doutent les hommes du cabaret, qu'il « tire les conscrits dehors », etc.,

(1) Nous répétons une fois de plus que nous rapportons ici les dires du peuple, sans prendre la peine de rechercher s'ils sont fondés.

(2) Communication de M. Ernest MATTHIEU.

tout cela par des procédés mystérieux qu'on dit magiques. Dans le cas d'argent volé, il faut avoir soin d'aller le trouver tout de suite, avant que le voleur ait pu changer les pièces; sinon le curé serait sans pouvoir pour les faire revenir. Si vous lui dites le nombre des pièces volées et leur métal, or ou argent, il pourra, s'il le veut, contraindre le voleur inconnu à rapporter publiquement l'objet de son larcin. Il peut aussi faire voir dans un miroir celle qui rend un mari infidèle, ou celui qui a détourné une jeune fille du droit chemin, etc., etc. (1).

La lecture des premiers versets de l'Évangile de Saint-Jean avec imposition de l'étole passe pour être un puissant exorcisme. Cette croyance est appuyée sur l'emploi que font les prêtres de ce texte dans les circonstances qu'on juge caractéristiques. Ils le lisent aux femmes qui « retournent à messe » après un accouchement, qui vont *si fê raméssî* « pour se purifier ». C'est, dit-on, cet Évangile qui sert à « faire tourner le vent » dans les incendies, à chasser les mauvais esprits des demeures et des étables, à guérir des maladies mentales, à écarter les mauvais rêves, à guérir les enfants peureux et pleurnicheurs, etc.

Certaines localités sont plus fréquentées que d'autres pour l'application des Évangiles. Dans l'est du Hainaut, on va surtout à Baulers et à Saint-Ghislain : tous les dimanches une dizaine de fidèles sollicitent la lecture de l'Évangile sur leurs enfants. L'Évangile lu à Saint-Hubert est souverain pour chasser les mauvais esprits, que le prêtre fait apparaître dans un miroir. Aux environs de Liège on va surtout à l'oratoire de Saint-Gilles près de cette ville; et de toute la Hesbaye les fidèles se rendent à Saint-Gilles à Tongres pour se faire imposer l'étole et lire l'Évangile de Saint-Jean.

Une autre pratique fort connue est celle qui consiste à « rebénir » les maisons hantées ou ensorcelées. Pour cela le prêtre se rend sur les lieux, s'enferme avec le maître du logis qui se met à genoux en prières; le prêtre revêt le surplis et l'étole, lit des prières dans un

(1) Ce n'est pas seulement le pouvoir des prêtres qu'on interprète avec liberté, mais leur caractère même. Beaucoup de personnes, même dans la bourgeoisie, croient que c'est un signe néfaste que de rencontrer un prêtre au sortir du logis, le matin; pour conjurer le sort, elles s'empressent de toucher du fer. — Un auteur rapporte le fait suivant : « Baillamont est peut-être le village qui a fourni le plus de » sorcières de la région de Gedinne. On raconte qu'un jour, comme elles passaient » dans l'air

*Pa d'sus hayes et buhons
Et les portes ed Tirlemont !*

» un prêtre reconnu sa vieille mère parmi elles, et que depuis, il la renia. — Mais, » dis-je à la vieille conteuse, alors les curés croient donc aux sorciers? — Comment, » me répondit-elle; mais les curés, c'est tous sorciers. » — (Georges DELAW, dans *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. XII (1905), numéro de Juillet-Août, p. 173.)

gros livre, asperge à différentes reprises et largement les coins de la pièce et les objets qui s'y trouvent. On rebénit ainsi les maisons, les étables, les lits où les dormeurs sont agités de rêves terrifiants, les barates où le beurre ne vient plus, etc. Ce sont là des pratiques que nos paysans prétendent bien connaître, et qu'ils décrivent avec force détails.

Le peuple sait ou croit savoir que le prêtre, pour réussir un exorcisme, doit être en parfait état de grâce. Il cite des cas où l'opération n'a pas réussi, le démon ayant récusé l'exorciste en lui reprochant des fautes que celui-ci avait commises. « Dans une narration qui nous a été faite, dit un auteur, plusieurs prêtres, appelés à exorciser un possédé, ont dû s'éloigner par impuissance. Alors on découvrit que leur conduite n'avait pas toujours été régulière. Ce fut un jeune vicaire qui vint à bout du malin esprit ; encore celui-ci fit-il le reproche au jeune prêtre d'avoir dans son enfance ramassé une pomme dans un verger qu'il traversait. Ce n'était là cependant qu'un péché véniel, qui n'entachait nullement la conscience de l'officiant. » (1)

Voici, à propos d'exorcismes, quelques légendes et faits particuliers :

Un conteur dit : Mon grand-père avait toutes ses vaches qui crevaient. On fit venir le curé pour bénir les étables, et, après les prières, on trouva sous une pierre une grosse torchette de cheveux. C'est de là que venaient toutes les adversités. Les mauvais tours s'arrêtèrent. (2)

Dans une maison où les enfants étaient souvent malades, on fit venir le curé pour rebénir l'habitation qu'avaient dû envahir les mauvais esprits. Le prêtre dit que la cause de tout le mal se trouvait sous le seuil de la maison. Quand on le souleva, on mit à découvert un gros crapaud. (3)

Il y a encore aujourd'hui [1905], près de Bièvre, dans un quartier de mesures échelonnées le long de la grand'route et appelé « les Misères », une pauvre femme qui passe pour être sorcière. On l'accuse d'avoir empêché sa petite fille de grandir. Le curé d'un village voisin serait venu rendre visite à la prétendue sorcière, pour conjurer le sort jeté sur l'enfant. On ne sait ce qui se passa dans cette entrevue, mais on raconte que le curé sortit de la maison en « suant des gouttes grosses comme des pois », et qu'il n'y revint plus. (4)

Un jeune homme de Gouy courtisait une demoiselle de Godarville, malade depuis longtemps ; chaque soir, en quittant sa fiancée, il était reconduit jusqu'au seuil de son logis par un cheval : ce singulier animal, dressé sur son arrière-train, marchait sur les talons de son compagnon, qu'il semblait couvrir de ses jambes de devant.

Fatigué d'une société aussi peu récréative, notre amoureux s'en fut à

(1) Jules LEMOINE, *La Sorcellerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, p. 33-34.

(2) HOCK, *Croyances et remèdes*, 3^e éd., p. 192.

(3) LEMOINE, *ouvr. cité*, p. 29.

(4) Georges DELAW, *loc. cit.*, p. 171-172.

Saint Hubert confier son cas à des gens experts en faits de sorcellerie. Là, on lui remit un anneau qu'il devait faire porter par sa maîtresse, ou cacher dans la maison de celle-ci, s'il craignait qu'elle ne le perdît. Si par hasard l'anneau venait à disparaître, le jeune homme devait se rendre immédiatement chez le curé et le prier de dire « une messe avec 100 chandelles », sinon la jeune fille mourrait bientôt.

L'anneau fut soigneusement caché par le jeune homme sous le pied du lit de la jeune malade, à l'insu de tout le monde. Dès ce moment, les apparitions cessèrent, et la jeune fille sembla recouvrer insensiblement la santé.

Un jour, la mère, ayant découvert la bague, s'en empara. Aussitôt les apparitions nocturnes recommencèrent et l'état de la malade empira. Ce que voyant, le jeune amoureux courut au lit et constata, à son grand désespoir, la disparition de la bague. Il ne lui restait plus qu'à se rendre chez le curé pour le prier de chanter « une messe avec 100 chandelles ». Le curé, surpris d'une demande aussi extraordinaire, refusa, alléguant que des messes de l'espèce ne se disent pas.

A quelque temps de là, le jeune homme, en regagnant nuitamment sa demeure, aperçut, non loin du pont de Nardon, un cercueil entouré d'un nombre considérable de bougies allumées. Le lendemain, il apprit la mort de sa maîtresse. (1)

Un maréchal avait deux fils. De l'aîné, il voulut faire un prêtre et dans ce but il le plaça au séminaire. Mais le jeune homme ne se sentit pas le goût pour la prêtrise et, au bout de quelque temps, délaissa les livres pour l'enclume et le marteau. Quand il connut bien son état, il se maria et eut famille. Son jeune frère le remplaça au séminaire et il devint avec le temps un lévite du Seigneur.

Le vieux père étant mort, son fils aîné lui succéda dans la forge. Mais voilà que, presque coup sur coup, le forgeron perdit deux de ses enfants, sans qu'on sût à quoi attribuer ces décès. Pour comble d'infortune, son troisième garçon venait de s'aliter, atteint de la même maladie mystérieuse qui avait enlevé les deux autres. Cette fois, plus de doute : il devait y avoir là un sortilège.

Pénétré de cette idée, l'artisan interrogea le petit malade et apprit de lui que peu de jours auparavant, il avait reçu d'une femme une couque qu'il avait mangée. C'est de là que provient le maléfice, se dit le père.

Il fit mander en toute hâte son frère, le prêtre. Il lui exposa la situation et, aux moqueries du prêtre, le forgeron riposta que lui aussi avait lu dans les grimoires des prêtres et que son frère devait immédiatement combattre le mauvais esprit qui torturait son enfant.

« — Vous savez, dit-il, comment vous avez baptisé mon fils et si, oui ou non, il est la victime du démon. » — S'emportant alors en présence de la résistance que son frère opposait, le forgeron lui déclara qu'il ne le laisserait pas sortir avant qu'il n'eût éloigné le sort qui pesait sur son enfant.

Le prêtre fit remarquer à l'obstiné qu'il ne pouvait rien faire en ce moment, n'ayant pas avec lui ses livres sacrés ; il promit de revenir le lendemain, ce qu'il fit en effet.

Le prêtre entra dans la chambre du malade, plaça ses livres sur la table entre deux chandelles allumées, et pria pendant très longtemps, tandis que la sueur décollait de son front. Au bout d'une heure, il déclara que le sort était conjuré.

L'enfant a eu le bonheur de voir sa santé se rétablir. (2)

(1) HAROU, *Le Folklore de Godarville*, p. 48.

(2) LEMOINE, *loc. cit.*, p. 29-80.

A Malonne, autrefois, vivait une vieille avec sa petite-fille, nommée *Mayane*. La vieille, étant sorcière, avait ensorcelé l'enfant, qui émerveillait et effrayait ses petites compagnes par maints tours de magie. Le vieux curé du village, nommé Marchand, se décida à exorciser l'enfant. Un jour, vers quatre heures de relevée, il fit venir Mayane à l'église, où il l'attendait en compagnie de Baque, le magister. Il mit son surplis et l'étole, fit allumer deux cierges et apporter l'eau bénite et le goupillon au fond du temple, sous les cloches. Un vieillard et la vieille femme étaient là pour maintenir la petite possédée pendant la cérémonie. Quand le curé eut commencé ses prières, elle s'est mise à se tortre et à se débattre. Parfois elle échappait aux mains des deux vieillards, elle faisait un bond et puis elle retombait sur le pavé. Dans ces moments-là, les cierges s'éteignaient et se rallumaient, les banes de l'église s'entrechoquaient, les cloches sonnaient toutes seules dans le clocher; « tout ce qui était en haut tombait en bas et tout ce qui était en bas allait en haut ! » Le curé, cependant, continuait ses prières sans émotion apparente. Quand il dit au diable de s'en aller (il y avait deux heures que la cérémonie durait), la pauvre fillette sauta en l'air un si grand coup, qu'en retombant sur les pierres, on crut qu'elle allait se tuer. Les cloches sonnaient à toute volée, les assistants sentaient les pierres du carreau frémir sous leurs pieds; les cierges s'éteignaient et se rallumaient à tout instant. L'enfant était tombée par terre et ne bougeait plus. Le curé lui mit la main sur la tête, et elle se releva. Elle se mit à vomir une grande quantité d'épingles et de clous, tout plein un panier que le prêtre avait fait préparer à dessein. Après cela, le curé la fit asseoir sur un petit banc et il la bénit en disant ses dernières prières. Elle était bien changée à présent : elle n'avait plus ses méchants yeux de tout-à-l'heure... Le curé lui a fait boire un verre de vin et lui a dit de venir chaque jour à la leçon de catéchisme, afin de se préparer à la première communion (1). Peu après, le curé Marchand exorcisa de même la vieille grand-mère qui avait ensorcelé cette enfant. La cérémonie eut lieu cette fois dans le logis même de la possédée, et le curé se fit accompagner de deux jeunes gens. Les faits terribles qu'on vient de lire se produisirent encore à peu près de la même manière. Finalement, la vieille rendit des clous et des épingles, puis « quatre petits cochonnets gros comme des souris ». L'exorcisme terminé, la vieille accepta l'eau bénite et se signa elle-même. Quelques jours plus tard, le curé revint et comme la fille de cette femme avait gardé les petits cochonnets en les nourrissant avec du lait, le curé se les fit apporter, les regarda un instant, puis il les prit et les jeta au feu : « Maintenant, dit-il à la vieille, vous êtes guérie : remerciez Dieu, et, dimanche prochain, venez à l'église faire votre communion » (2).

o o o

L'exorcisme laïc dérive incontestablement de l'exorcisme religieux, dont il n'est le plus souvent que la parodie. Il se trouve beaucoup plus connu parce qu'il est plus fréquent, et l'on ne peut douter que les simagrées des sorciers exorciseurs ont influencé dans une large mesure les récits prétendant décrire l'exorcisme religieux.

Suivant les légendes et récits populaires, les caractères généraux de l'opération offrent dans l'un et l'autre cas des ressemblances les plus frappantes

(1) Résumé de LAMBILLON, *Ouvr. cité*, p. 25-30.

(2) *Ibid.*, p. 39-43.

D'abord, les aptitudes, chez les sorciers et chez les prêtres, diffèrent profondément, et tous ne sont pas également capables d'exorciser. Par contre il s'en trouve, dans l'une et l'autre catégorie, qui ont acquis une réputation particulière.

On constate que le sorcier ou le prêtre requis pour l'exorcisme manifeste une grande hésitation. Convaincu ou non, l'opérateur tient à s'assurer que le cas est bien établi et bien réel. En conséquence, il questionne beaucoup et réfléchit profondément. Au reste, l'exorciseur considère la tâche comme difficile et périlleuse : le Malin n'aime pas à lâcher sa victime, et il se venge cruellement de ceux qui l'affrontent sans un parfait succès.

C'est par des oraisons et des prières que l'Eglise exorcise les êtres possédés et les lieux hantés, Le sorcier imite à sa façon ces pratiques rituelles : lui aussi prononce des paroles bizarres, il lit dans un livre des textes incompréhensibles chargés de désinences latines, — et il a soin de choisir un gros et vieux livre et d'accentuer l'étrangeté de la scène par des gestes violents et des éclats de voix.

L'exorciste religieux opère dans le mystère, et même en plein jour, il commence par allumer des cierges. Le sorcier dresse sur la table des chandelles allumées et souvent même il emploie le cierge bénit qui, au village, existe dans chaque maison ; il fait, comme le prêtre, fermer les portes, et il recommande aux rares assistants, quoi qu'ils voient, le silence et l'impassibilité les plus absolus.

Toujours dans les récits populaires sorciers et prêtres, aux prises avec le Diable, se démènent, s'agitent, et suent abondamment. Par ce détail le peuple se justifie à lui-même que la tâche est drue, la besogne fatigante, le résultat chèrement acquis.

L'exorcisme laïc est la spécialité des sorciers : *grimanciers*, *d'vineù*, *macré*, — ou *spirites* !

Le « chasseur de sorcières » *tchèsseù d'macrales* comme on l'appelle à Liège, est d'ordinaire un homme âgé, de forte taille, de santé robuste, donnant une impression de force calme et d'énergie pleine d'assurance. Il vit seul, ou en compagnie d'une vieille, sa femme ou sa sœur. Elle et lui n'ont pas de rapports avec les gens du village. Leur maison est isolée, toujours close : rien ne transpire à l'environ de ce qui s'y passe...

Le sorcier dispose le plus souvent de tout un attirail d'objets lugubres : tête de mort, tibia ou fémur emporté du cimetière. Souvent, il a un chat noir ou une poule de même couleur, un corbeau familier, une pie qui répond à son appel proféré dans une langue inconnue...

Un grimoire, un gros livre agrafé de fer, est en permanence sur

la table, et le devin affecte d'y puiser la solution des difficultés qu'on lui soumet.

On voit souvent le sorcier arriver porteur de l'un ou l'autre animal sur lequel le sort sera reporté. On le voit aussi obliger l'esprit malin à se réfugier dans un mannequin de paille, livré ensuite aux flammes.

En cas d'insuccès, le sorcier dit que son intervention a été sollicitée trop tard, que le mal a fait déjà trop de progrès, ou qu'un sort nouveau a été jeté.

Inutile d'ajouter que le sorcier se fait toujours payer, ordinairement d'avance. Toutefois, on cite aujourd'hui des empiriques qui se contentent de signaler à l'attention de leurs clients un tronc où chacun met ce qu'il veut.

Nos lecteurs ont déjà rencontré dans ces pages des récits d'exorcismes laïcs. En voici quelques autres.

A Gilly, vivait une jeune femme nommée Joséphine Decoene. Elle était presque entièrement paralysée des jambes par suite, disait-elle, d'un mauvais sort qui lui avait été jeté. Elle fit venir le *divineu*. L'homme arriva un jour, à minuit. Il fit allumer deux quinquets et il les plaça sur la table, dans la chambre de la malade, au rez-de-chaussée de la demeure. Entre les deux lampes, il ouvrit un énorme livre comme ceux avec lesquels le prêtre « dit la messe ». Il se mit alors à lire dans son bouquin en gesticulant violemment et en disant de temps en temps : « Sorcière, venez, arrivez. » Le mari, près de la porte, une hache en main, attendait. « Levez-vous », ordonna le sorcier tout en nage, à la patiente. Celle-ci, effrayée, sait qu'à ce moment elle se leva sans aucun secours et marcha, ce qu'elle n'avait plus fait depuis longtemps. Mais peu après, ses forces l'abandonnèrent et on fut obligé de la remettre au lit. Sur ces entrefaites, le sorcier était parti afin de fabriquer une sorcière de loques et de la brûler. (1)

Deux frères étaient voisins. L'un était resté célibataire, l'autre avait pris femme et s'était vu, au bout de quelques années, à la tête de sept garçons. Malheureusement la mort vint frapper à sa porte et lui enlever successivement sa femme et six de ses enfants. Pour comble de malheur, le dernier était au lit, gravement atteint. Désespéré, le père s'en fut trouver un vieux « qui faisait avec le Méchant » car, sans doute, un sort terrible pesait sur sa famille. Le sorcier vint, le soir, rendre visite au malade. Il alla prendre un miroir et, le mettant devant les yeux du patient : « Qui vois-tu ? lui demanda-t-il. — C'est mon oncle, lui fut-il répondu. — Eh bien, c'est lui qui te fait mourir doucement, et il en a déjà fait mourir bien d'autres ». L'homme défendit aux intéressés, furieux comme bien l'on pense, de souhaiter le moindre mal à leur parent. Après quoi il alla chercher la chaîne du puits. Il dit alors de relever le malade, et lui ordonna de se tenir près de la porte entrebaillée de la demeure. Il lui mit en main l'extrémité de la chaîne. Le patient répéta ensuite après le *divineu* : « C'est bon ainsi, mon oncle, retournez d'où vous venez. — Merci, mon *fi*, répondit l'oncle qui, disait le *divineu*, tenait, invisible à tous, l'autre extrémité de la chaîne. L'opérateur ajouta : « Il en a assez, il est temps de s'en aller. » Le malade

(1) *Gazette de Charleroi*, n° du 7 nov. 1890.

regagna sa couche, son père en fit autant après avoir payé le magicien. Le lendemain, l'oncle fut trouvé mort dans son lit, et le malade se portait mieux. Ce fait s'est passé à Gilly, et il est tellement accrédité dans les têtes crédules de certains quartiers, que nous sommes persuadés que, là où nous avons pensé devoir garder un silence discret, le populaire mettra des noms et prénoms, et circonstanciera plus explicitement les divers traits si étranges, à peine croyables, que nous venons de relater. ⁽¹⁾

Madame D..., de Milmort, nous a conté l'histoire suivante, où il s'agit de son petit neveu. Les faits datent d'environ vingt-cinq ans.

...L'èfant aveût doze ans, il èsteût malâde dispôy in' an. Les docteurs n'i polût rin fé.

On consia a m' mère d'aller vèyi l'homme d'é Rés'. Ille i ala.

Divant tot, l'homme ala louki d'vins 'ne boète dizeû 'ne gardirobe, èt i dèrit : « C'est anoyeûs, chaque còp qui dji n' rinète nin cisse boète-la come i fât. i ènnè va toti... Mins çoula n' fait rin, dji n'a nin mèsâhe di lu oüy. »

I rivna tot près di m' mame èt i li d'ha : « Djâsez ! »

Ille li raconta tot comme c'èsteût.

« Il èst bin târd, nosse dame, po ciste èfant-la. Mins dji m' va se m' possible. »

Adon puis, i prinda l'èfant so s' hô, i li drovia l' boque èt i louka à d'vins.

« L'èfant a on paquet d' vièrs à stoumac. I li fât se prinde des bagnes, èt èl laver di haut è bas, so li dré, so li d'avant, mins mây di bas è haut.

» Adon puis i li fât fé ine clibîse; èt qu'i s' fasse aller li pus haut qu'i pwéret, po r'mouer çoula èt l' fé d'hyinde.

» Sayîz dè savu s'i n'a nin quèque fèy riçu 'ne pitite saqwè d' rond, èt qui l'âreut mètou ès s' boque. »

On l' dimanda a l'èfant. Mins l' pauve pitit ni s' polère rapèler. I quèva treûs djou à long. Tot l' minme, a fîcèe di s' rapînsen, çoula li rivna.

C'èsteût ine vile feume, li vile Tonton, qui li aveût d'né on mây, la qu'i riv' nève di messe; èt l'èfant l'aveût mètou ès s' boque.

... L'enfant avait douze ans, il était malade depuis un an. Les docteurs n'y pouvaient rien faire.

On conseilla à ma mère d'aller voir l'Homme de Rhées. Elle y alla.

Avant tout, l'homme alla voir dans une boîte au-dessus d'une garde-robe, et il dit : « C'est attristant, chaque fois que je ne nettoie pas cette boîte-là convenablement, il s'en va tousjours... Mais cela ne fait rien, je n'ai pas besoin de lui aujourd'hui. »

Il revint tout près de ma mère et il lui dit : « Parlez ! »

Elle lui raconta tout comme c'était.

« Il est bien tard, notre dame, pour cet enfant-là... Mais je vais faire mon possible. »

Alors il prit l'enfant sur son giron, il lui ouvrit la bouche et il regarda dedans.

« L'enfant a un paquet de vers à l'estomac. Il lui faut faire prendre des bains, et le laver de haut en bas, sur le derrière, sur le devant, mais jamais de bas en haut.

» Alors il lui faut faire une escarpolette ; et qu'il se fasse aller le plus haut qu'il pourra, pour remuer cela et le faire descendre.

» Tâchez de savoir s'il n'a pas peut-être reçu une petite chose ronde et qu'il l'aurait mise en bouche. »

On le demanda à l'enfant. Mais le pauvre petit ne pouvait se rappeler. Il chercha trois jours entiers. Tout de même, à force de se rappeler, cela lui revint.

C'était une vieille femme, la vieille Jeanne, qui lui avait donné une bille comme il revenait de la messe ; et l'enfant l'avait mise en bouche.

(1) Jules LEMOINE, *Ouvr. cité*, p. 26-27.

On véya bin qui c'esteût on toîr d'joure. Cisse vile feume-la pécèrèrè māvras no, parèt.

L'èfant d'fina èt d'fina. Si bin qu'i s' véya mori. Et i d'ha: « Mame, dji moûrs! » dit-sti aïnsi, l'pauve pitit : dj'èl veûs co...

On pô d'avant dè mori, i rinda dès vièrs vès l' boque ; i ènne aveût bin 'ne pinte.

L'homme d'ès Rès' n'è aveût polou rin fé, pasqui on è aveût stu trop târd...

On vit bien que c'était un tour joué. Cette vieille femme portait mauvais nom, voyez-vous.

L'enfant maigrît et maigrît. Si bien qu'il se vit mourir. Et il dit : « Maman, je meurs ! », dit-il ainsi, le pauvre petit : je le vois encore...

Un peu avant de mourir, il rendit des vers par la bouche : il y en avait bien une pinte.

L'homme de khées n'y avait rien pu faire, parce qu'on y avait été trop tard...

Facéties d'esprits-forts

A côté des croyants qui, aveuglément, ajoutent foi à toutes les histoires de sorcellerie, il y a les esprits forts qui posent à l'incrédulité et se gaussent de la naïveté des autres.

On répète bien des contes édifiants où tels mécréants se trouvent punis exemplairement de leurs plaisanteries ou de leurs vantardises. Mais il circule en même temps d'autres récits également traditionnels, tout à fait facétieux, cette fois, qui ont pour but de ridiculiser les gens crédules, ou du moins leurs croyances.

Le fermier Mamouc ⁽¹⁾ avait deux beaux chevaux, achetés à la foire de Binche, et il voyait ses bêtes dépérir de jour en jour. Croyant à un sort, il va trouver le Tonnelier. Mon homme examine les chevaux et, au bout d'un moment, il dit : « Vos bêtes ont contre elles deux sorcières et deux sorcières, et je vais vous dire leur nom : c'est Marie *Trobatu*, Louise *Pôdavéne*, Emile *Trodgoria* et Mamouc leu *bouria* ! » ⁽²⁾

Une femme mariée, qui allait souvent consulter la sorcière pour savoir l'avenir, en avait tellement appris contre son mari, qu'elle était devenue comme enragée ! L'homme, excédé, va trouver la sorcière et lui demande si elle sait bien l'avenir : « Oui ça, mon *fi*, répond-elle. — Eh bien, dit notre homme, tu n'avais pas prévu celle-ci ! » Et ce disant, il lui envoie une gifle qui la colle à la muraille... ⁽³⁾

Il y avait aux environs de Charleroi un « défaiseur de sorts » qu'on appelait... Jules, si vous voulez. Du reste, ça ne fait rien : il est mort depuis plus de dix ans ! Un jour, un censier va le chercher pour défaires le sort qu'il avait sur ses bêtes à cornes. Jules s'en vient ; il se fait mener à l'étable, il marmote deux ou trois orémus, il fait des signes de croix, il jette de l'eau

(1) Nom de fantaisie.

(2) « Trop de compis. Peu d'avoine. Trop de collier et Mamouc leur bourreau ». — Journal *Él Losse*, de Nivelles, n° du 10 octobre 1897.

(3) *La Marmite*, n° du 6 janvier 1898.

bénite, et pour finir, il recommande de faire bouillir une poule noire avec deux grands clous dans une marmite. « Celui qui entrera quand la poule bouillira, dit-il, ce sera le sorcier. » Oui mais, avant de faire ça, le censier a voulu faire une neuvaine. Enfin on met la poule au feu. Deux forts varlets se cachent derrière la porte pour empoigner celui qui entrera le premier. Quelqu'un vient : on tombe dessus à coups de trique, on l'assomme aux trois quarts. Et quand on le relève, on voit que c'était... Jules, qui croyait l'affaire finie depuis longtemps et qui venait voir quelles nouvelles ! (1)

Un cordonnier, qui était guérisseur expert, reçut un jour la visite d'un homme chauve qui lui demanda s'il ne pourrait pas lui rendre les cheveux. Certainement ! répondit le magicien. Il lui colla les deux mains sur le crâne. Seulement les mains glissèrent, et le client se trouva avoir des cheveux jusqu'aux yeux ! (2)

On avait dit à *Batisse du Clerc* que, dans les exorcismes, si le Diable quittait le possédé, c'était pour entrer tout de suite dans le corps d'un autre. Bon ! Voilà que Batisse doit assister le curé dans une affaire de ce genre. C'était dans le fond de l'église, près du bénitier. Au moment où le prêtre conjure le Diable de partir, notre Batisse éperdu s'écrie : « Attendez un peu, monsieur le curé ». Il tire vite de sa poche son chapelet qu'il met dans sa bouche, maintes médailles qu'il « bourre » dans ses oreilles et ses narines. Alors il saute et s'assied dans le bénitier en disant : « Bon ! maintenant vous pouvez aller, tous les trous sont bouchés ! » (3)

Une vieille sottise s'en vient tout éplorée auprès de son pasteur. « Monsieur le curé, il faut bien vite venir chez nous ; mon frère est ensorcelé, et si vous ne vous en mêlez pas, il en mourra sûrement » Le curé, ennuyé : « Il faut aller trouver le vicaire, c'est lui qui a le livre pour les sorcières, il aura bien vite arrangé cela. » Elle court d'une traite chez le vicaire : « Monsieur le vicaire, mon frère est ensorcelé, et monsieur le curé m'a envoyée vers vous pour que vous veniez vite l'exorciser. — Ecoutez, ma fille, dit le vicaire, ce n'est pas la peine d'aller chez vous : ce qui est à faire, vous le ferez bien vous-même. — Comment ? — C'est bien simple, écoutez. En arrivant, vous prendrez une grande bouteille d'eau bénite, vous en ferez boire la moitié à votre frère, et, avec le reste, vous lui passerez un bon lavement. Ça fait que le Diable sera pris entre deux feux : il faut qu'il crève, c'est facile à comprendre ! » (4)

(FIN.)

OSCAR COLSON.

(1) *Tonnia d'Charleroi*, de Charleroi, n° du 25 mai 1901.

(2) *L'Airdiè*, de Liège, n° du 10 novembre 1892.

(3) *Coq d'arcous*, de Charleroi, n° du 14 avril 1906.

(4) Très populaire à Liège sous différentes formes. Variantes dans le *Favveur*, de Wasmes, n° du 23 août 1896 ; le *Tonnia*, de Charleroi, n° des 4 octobre 1899, et 23 septembre 1905 ; la *Marmite*, de Namur, n° du 7 septembre 1902.



LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS.

Le Crieur-Public

En mon pays d'Ardenne.

C'est, par un soleil radieux de gaité et d'espoir, que le village s'éveille ce matin. Le jour de la ducasse tant attendu est enfin là, et les bourses avides de se délier, les cœurs anxieux de plaisir vont pouvoir satisfaire leurs goûts de dépense et de joies immodérées.

Bientôt partout les cheminées fument, une familière odeur de café s'échappe des portes entr'ouvertes, le sourire aux lèvres les bonjours s'échangent accompagnés invariablement de : « Quel beau temps pour la *fiesse*. »

Quel délire ce mot ne provoque-t-il pas ? Qu'il resplendit haut et fort dans les cœurs campagnards ; depuis combien de mois n'est-il pas le courage des journées chaudes, éreintantes, passées dans les moissons, le rêve des nuits lourdes où la fatigue cuve, comme un vieux vin ?

Dans la clarté bleuisante du ciel les cloches laissent envoler leurs sons, pour la première messe, comme des oiseaux d'appel. Des troupes de paroissiens, d'un pas régulier, se dirigent vers le temple. Leurs pieds ferrés résonnent sur les routes et le rythme cadencé de leur marche est semblable aux battements d'allégresse de leur cœur.

Sur la grande prairie qui précède l'église, le caroussel, les balançoires et les boutiques à bonbons, dressent leurs haraquements. Les forains, mi-éveillés, enlèvent nonchalamment les toiles protectrices et déjà les chevaux de bois montrent leurs couleurs criardes, luisantes et salies, tandis que les orchestriens s'essaient et attirent les groupes.

La voix de l'orgue se mêle aux instruments, toute la ducasse religieuse et riieuse prélude, le programme de la journée se dessine.

Tout le monde sera d'ailleurs bientôt renseigné à ce propos ; voici qu'apparaît à l'extrémité opposée, sa grosse cloche sous le bras, Isidore le crieur-public.

Déjà les gamins l'entourent, l'appelant : « Isidore ! Isidore ! V'là Isidore ! Vive Isidore ! »

C'est l'être le plus curieux et le plus monstrueux, que ce nain difforme au visage glabre, aux cheveux roux et rares. Son corps, d'une maigreur désespérante, balotte dans ses vêtements, tandis que ses jambes, pareilles à des manches à balai, naviguent dans un pantalon trop large. En plus, la droite, pliant fortement au genou, explore tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur. Avec cela, des bras interminables dont les mains battent presque les tibias.

Une grosse tête couronne toute sa personne ; comme il est atrachthèle, elle pend maintenant à droite, puis à gauche cadencant sa marche par ses inclinaisons. La peau mate et jaune, la chair se creusant aux joues, lui donnent l'apparence d'un phytisque au lit d'agonie...

Quelle scène burlesque que de le voir, tous les jours, vers 7 heures du matin, réciter ses litanies de vente et d'achat ; sous le bras sa sonnette qu'il agite après chaque partie récitée d'un seul coup d'haleine, en toussant, toussant d'un ton sec et cassant qui le plie en deux ; puis recommençant à proclamer l'annonce suivante avec les mêmes intonations et les mêmes gestes.

Mais Isidore s'est arrêté, la messe est finie, on lui fait cercle, on écoute sa voix grêlette :

« A 1 heure à mon Benani-Jarlot, grand concours de quilles. Deux bias pourcias comme enjeu. »

Bravo, bravo ! s'exclame-t-on, et les appétits s'excitent dans la croyance personnelle du gain. C'est leur passion, leur agrément à eux, les quilles.

Aussi avec quelle hâte attendent-ils, pour se mettre à table, le retour des femmes et des vieux que retient la grande messe !

Dans chaque ferme maintenant, sur la grande table de chêne recurée et frottée jusqu'à l'usure, d'immenses plats dressent leur monticule.

Ce sont les pommes de terre blanches, farineuses et appétissantes que mouchètent des morceaux de lards. A côté, des plats de bœuf et de porc exhibent leurs énormes quartiers de chair fumante et ruiselante de sauce, que de robustes estomacs entament et avalent rapidement, en les mélangeant de choux et de carottes. Tout est silencieux, on n'entend que les mâchoires qui déchiquent et écrasent les aliments, et les brocs de bière qui se vident.

La plus jeune sœur cuisine, sert et encourage; tout en sueur, les pommettes rouges, les manches retroussées, les cheveux collants, elle apporte plats après plats, afin de satisfaire tout le monde. Le vacher l'aide pour quérir la boisson et couper des tranches épaisses dans les pains énormes comme des cerceaux d'enfant.

Tous les autres se laissent servir docilement, excepté la mère qui, nerveuse, agitée, dérangée dans ses coutumes, peu habituée à rester tranquille, surveille et donne, quand même, des ordres.

Mais voici que l'on retire, de dessus l'armoire, les grandes tartes au riz, au sucre et aux *bioques*, tandis qu'une vaste cafetière en cuivre étamé circule de main en main et que chaud et jaunâtre le café remplit les tasses.

La faim est un peu apaisée, l'on prend ses aises, les hommes desserrent la courroie qui encercle le pantalon, les langues se délient; ils s'excitent mutuellement pour la lutte de tantôt, raillant d'avance leurs partenaires.

Oh! ils savent bien qu'il en viendra, comme tous les ans, des alentours, de loin même, de la ville peut-être! Mais qu'ont-ils à craindre? Ne sont-ils pas reconnus les plus forts de la contrée? Et puis, quand l'honneur du village est engagé, ne sent-on pas en soi une force inconnue qui vous pousse à faire plus que votre mieux?

Sont-ils beaux maintenant tous ces gas d'Ardenne! Longs et minces, mais solides et tenaces, ils regardent de leurs yeux toujours tristes la montagne qui dresse ses flancs combattus et vaincus à coups d'effort. Mais le souvenir des jours mauvais s'altère devant le riant avenir; leurs bouches s'élargissent, le rire sonne clair entre leurs dents. Ils passent la main dans leurs cheveux sombres, et sur les plis de leur visage se reflète leur volonté de terrien infatigable et têtue.

Ce sont des hommes bâtis en roc, et dont l'âme est d'airain.

* * *

L'église a beau appeler pour les vêpres, ils n'ont garde de se déranger: maintenant, la partie est en plein, la lutte est chaude, clan contre clan on y met toute son ardeur. Groupés, les partisans et les adversaires attendent patiemment que leur tour soit venu, pour saisir la boule et accomplir un geste d'éclat. Chacun possède un lambeau d'espérance dans la victoire finale.

Aussi les nerfs s'excitent, les gouttes d'impatience tremblent au front, quand, lancée sur la planche avec force, la boule bondit vers le but. Après chaque coup, ce sont des acclamations ou des rires, tandis que le joueur reprend sa place, fatigué de l'effort donné.

C'est vraiment un beau jeu de quilles que celui-ci : Percé entre deux haies où fleurissent l'aubépine, les mûriers et les framboisiers, il montre sa terre nivelée et sa planche bien droite et fraîchement rabotée. A gauche contre le café, un hangar, hâtivement élevé en bois de sapin et taillé à la hache, laisse couler sa résine. Le toit, formé de fougères encore vertes, protège contre les rayons brûlants du soleil les buveurs attablés autour des tonneaux ; des planches, posées simplement sur deux bûches, soutiennent les jeunes gens qui attendent la fin de cette partie sérieuse pour pouvoir se livrer à l'apprentissage du jeu local.

Sur le banc en plein air et appuyé à la haie côtoyant la piste, seuls les lutteurs ont place et échangent leurs impressions. C'est à son extrémité d'ailleurs, vers les quilles, que se tient l'instituteur juge et marqueur des points.

Mais voici qu'une clameur prolongée s'élève, par un rampeau ; le village, une fois encore, est vainqueur. Délirants, ils se prennent par la main, dansent en rond, commençant un crâmnion qui entraîne, pour finir, les perdants et les spectateurs. « Nous régalaons ! nous régalaons ! crient-ils ; en avant les camarades ! » et, en bande, ils pénètrent dans l'établissement où ils s'entassent, se bousculent et arrivent à se caser en se maigrissant le plus possible.

Balloté, perdu dans tout ce remue ménage, Isidore, le crieur-public — qui dégustait tranquillement une chope dans un coin — veut se réfugier dans la cuisine. Mais on l'aperçoit et vingt bras le retiennent, le forcent à être de la partie. Un solide garçon de ferme l'enlève, le place sur la table et réclame avec toute l'assemblée : « Une chanson ! une chanson ! »

Alors Isidore tire une main de sa poche, enlève sa pipe de sa bouche et leur dit en riant : « Je me fous de vous. — Très bien, très bien ! crie-t-on, un litre de péquet pour Isidore. »

Le voilà maintenant le point de mire de tous les quolibets, le bouffon de leur joie.

L'humanité est ainsi faite : prise en bande elle a besoin de se liguer contre le plus faible, contre celui dont elle n'a à attendre aucune riposte et dont d'avance elle est certaine de triompher.

De partout on le presse, on l'encourage à vider son verre, qu'on remplit continuellement. D'autres le forcent à parler et à fumer, tandis que des boules de papier et des bouchons assaillent sa tête.

Mais bientôt sa langue s'empâte, il bégaye, tombe de sa chaise et roule par terre ivre mort.

Alors un des convives, qui l'observait depuis un petit temps, quitte la salle, se rend à côté, où l'on tient boutique, et rentre, au bout de quelques instants, un petit paquet à la main.

« Nous allons rire », dit-il ; et, tandis qu'on le questionne, il délaie de la levure dans le verre d'Isidore débordant de bière. Couché sur le dos, l'estropié paraît presque un enfant difforme. La disproportion de ses jambes se remarque mieux dans cette position, tandis que la bosse de sa poitrine ressort violemment par son gilet déboutonné.

... Une fois que tout fut fondu, le camarade força le patient à boire sa préparation au milieu des exclamations des consommateurs.

On attendit un petit temps, sans rien remarquer ; mais bientôt l'effet fut visible ; Isidore grossissait insensiblement. Son ventre s'enflait comme un ballon dans lequel pénètre l'oxygène en trop grande quantité. Ce furent des sursauts brusques. La compagnie se gondoit devant cette farce, tandis que l'infirmes dormait toujours à poings fermés.

Mais déjà plusieurs émettaient des craintes devant l'enflément continuel. Les rires diminuaient, une anxiété se lisait sur les visages. On pronostiquait autour de l'enflé ; puis de nouveaux éclats de rire de femmes et d'enfants éclataient ; c'était vraiment trop cocasse.

Cependant le malheureux était à toute extrémité, la peau se tendait, on prévoyait une explosion — et personne pour le secourir : le médecin habitait à une lieue de là.

Dans l'effroi de cette situation, on proposait même de lui faire une entaille afin de laisser échapper le gaz, mais on craignait d'atteindre des parties essentielles et vitales. D'autres se prononçaient pour la respiration artificielle, mais le crieur serrait fortement les dents. On désespérait de tout, on se convainquit peu à peu d'un malheur, jurant, mais un peu tard, de ne plus recommencer pareille blague. Tous dissimulaient leur culpabilité, le farceur rejetait à d'autres l'idée, il n'avait été lui que l'exécuteur ; plusieurs lui avaient insinué d'employer de la levure. Des prudents s'en allaient à l'anglaise, des timides prétendaient certaines affaires urgentes : ils sauraient toujours à temps le résultat.

Mais le bruit se répandait au-dehors, déjà on accourait de toutes parts pour contempler ce phénomène ; quand, soudainement, un son de flûte doux et prolongé retentit ; alors, au milieu d'une hilarité folle, un dégonflement s'opéra, — et ce soulagement inattendu sauva la vie au vieil Isidore.

Et parmi la gaieté exubérante qui remplissait le café, l'ivrogne ouvrit de grands yeux bêtes, regarda longuement autour de lui, se mit à pleurer en criant : « A boire ! A boire ! »

GASTON PULINGS.

LETTRES WALLONNES

COLSON, Lucien. *C'èsteût 'ne fèy...* Souvenirs, croquis et contes en wallon. — Liège, Mathieu Thone. Un vol. in-8° (19 × 12.5), 153 p. Prix : 2 fr.

MAUBEUGE, Lucien. *So tchamps, so rôyes*. Poésées wallonnes. Préface de M. Olympie GILBART. — Lize Seraing, Ed. Plénus. Un volume in-4° (22.5 × 15)

non paginé [194 p.]. Prix : 1 franc. JEAN LAMOUREUX (Jean Lejeune, de Herstal). *Rimés d'amour et djoyeusès tchansons*. Préface de M. Auguste DOUTREPONT. — Liège, Impr. Publicitas. Un vol. in-8° (21 × 13.5), 96 p. Edition A, prix : 1 fr. Edition B, prix : 2 fr.

C'èsteût 'ne fèy... — Sur la foi de ce titre, on pourrait croire, tout d'abord, à un nouveau recueil de contes, les contes de fées du pays wallon, à la manière du vieux Perrault. De fait, M. Lucien Colson n'eût pas reculé, probablement, devant la tâche pourtant ardue d'adapter au goût local et de traduire à notre usage la légende de *Cendrillon* ou de la *Belle au bois dormant*. Pas plus qu'il n'a reculé devant l'aridité d'une transposition wallonne de la *Guerre des Gaules*, de Jules César ! Affronter de gaité de cœur un pareil pensum prouve au moins une intrépidité rare, une virtuosité peu commune.

Aussi bien y a-t-il autre chose dans ce volume que des traductions ou des jeux de littérature. Le poète des *Rimembrances* se retrouve ici, dans l'évocation des souvenirs de son pays d'enfance, de son vieux « *Voteum* », dont il suscite les aspects d'autrefois et les amusantes figures disparues.

La verve de l'auteur s'émeut à réveiller « li douce sovnance del prumire crapôte », tandis qu'il se complait, avec « li vix monnonke » à conter les histoires du temps passé, les jeux et les spots, et les légendes populaires. Car il est étonnamment documenté, « li vix monnonke », et son neveu sait retracer ces tableaux de jadis avec un naturel savoureux, vraiment pittoresque.

Dans le même ordre peuvent être rangés d'autres épisodes des « *hoyowès ânnyes* », comme *Trine-mon-cœur*, ou *Li Scrêt*, ou encore *Li trèsoir dèl Cour Delvâ*, bien que ces dernières visent davantage à l'effet dramatique. Cette note s'accroît encore en d'autres récits, tels que *Divins on bal* ou

Ine bonne farce, jusqu'à confiner la fantaisie macabre ou même lugubre. Chaque fois, cependant, le talent du conteur s'atteste par la vigueur du trait et par une précision du détail, qui sont d'un observateur bien wallon, en possession d'une langue étonnamment souple et expressive.

La pièce la plus récente, *E l'Ardène*, en apporte une preuve encore mieux appréciable. Rarement l'on poussa plus loin le souci de rendre scrupuleusement les moindres faits et gestes, les plus petits incidents d'une relation de voyage. Il y a là, semble-t-il, une sorte de parti pris, la volonté de montrer la prose wallonne assouplie à toutes les circonstances du récit, et l'auteur a mis de la coquetterie à triompher des difficultés, à choisir le mot rare, à recourir même à des termes plutôt techniques, exhumés laborieusement du dictionnaire.

Ces souvenirs d'Ardenne sont donc intéressants et précieux pour le curieux travail de la forme. Peut-être la minutie du détail, autant que ce wallon si savant, en rendent-ils par instants la lecture un peu monotone. Mais ces menus épisodes d'une course pédestre vers les hauts plateaux de la Baraque-Fraiture s'enveloppent heureusement d'une intense et pénétrante poésie.

On n'en pouvait attendre moins de M. Lucien Colson ; ici encore, il a merveilleusement exprimé le charme secret des choses et toute la mélancolie des solitudes de la haute fagne. Voyez cet effet de nuit sur la lande désolée de Fraiture :

« Li nut' est vrèymint bèle, mins on po frisse. Co meyès steùles blawtèt è bleu cir. Il assofèle po dzeu les marâceûses troufîres qui s' sitindet à nnè pu fini, on djône viat qui fait frusi les bèyolis, les adjons, les gn' gnès et les fêchîres...

» Quéque fèy, on grand cwâré planté d' hauts sapins djète ine neure tète so les vûdès téres wice qui leu-z-ombion si spâd dzo l' bête qui lût pleinte.

» Li pahulisté est grande âtou d' nos autes : nou brut n' respond à nos pas et â rôiemint d' noste atêlêye, nole loupîre â lon, rin qui l' maigue campagne ou des spêheurs di grands bwès...

» Li voye si stind plate et bèle, et todîs des hâvurnas âs deus costés.

» Quéle tristesse deût pèser avâr chal, qwand l' gris cir di l' hivièr el' racoùve ! Qwand l' nivaye a tourné so ces pauvriteûs tchamps, s' ètessant quéque fèye deûs mètes haut ! Qwand les dreûtès cohes des verts sapins drènèt dzo li spêheur del blanke freûde wate ! Qwand les lapins vinèt crêver, edjalés â bwerd del route ! Qwand, à fèy â clér dèl leune, à galop, ine bande di singlés triviesse li plancûre, traftant vès li spêheur d' on profond bwès !... Ou bin, qwand sol corant des courts djoûs, dizeû les téres blanc moussèyes, on n' veut qu' des volèyes di cwerbâs qui baltèt è cwahant freûd, louûmint, bas, rasant d' leus longuès neûrès éles, li houëreuse blan-kiheur, tot cwâktant, direût-on, tote li pènanse dè Monde... »

Ce seul extrait suffit à caractériser la facture originale de l'œuvre, ainsi que le sens profond du paysage esquissé par l'auteur. On voudrait cependant citer d'autres passages, de curieux croquis des sites et des gens d'Ardenne ;

il faut lire, par exemple, la description d'un humble enterrement au hameau des Tailles. C'est d'un effet saisissant, qui donne bien la sensation d'infnie tristesse de ces parages : « Li d' seùlance di sol pauvriteùs croupet dès Tèyes, wisse qu'on n' veut flori nole bèle fleur et qu'on n' ôt tchanter nol oùhet !... »

Visiblement, la vieille Ardenne a « pris » notre poète, et les impressions qu'il nous en rapporte viennent en bonne place, dans ce volume, à côté des souvenirs de son pays d'enfance.

So tchamps, so vòyes. — Voici la nouvelle œuvre du poète-ouvrier dont notre excellent confrère et collaborateur Olympe Gilbert saluait naguère, dans cette revue, le talent plein de promesses. L'auteur de ce recueil peut déjà compter, nous disait-il, « parmi les meilleurs lyriques wallons. »

Se voir proclamé, d'emblée, le digne émule et presque l'égal des Defrecheux et des Vrindts, c'est un de ces bonheurs littéraires dont nous avons peu d'exemples. Et l'aventure apparut encore plus étonnante quand on nous révéla l'humble sort de ce débutant, d'une sensibilité si particulièrement affinée, et qui n'est qu'un mineur, ou tout au moins un travailleur de la mine. Quoi ! dans les ténèbres de la bure, dans l'angoisse quotidienne d'un tel labeur, ce doux rêveur épris du charme discret des bois, de la splendeur du soleil et des mélancolies de l'automne ! Qu'une âme aussi impressionnable ait pu résister aux misères de cette ambiance, chacun ne doit-il pas s'en réjouir comme d'un triomphe de la poésie ?

Dans sa dure épreuve de la vie, le sens inné de la nature, l'amour de la solitude, le goût des rêves tranquilles sous le couvert, au bord des ruisseaux, ont sauvé Lucien Maubeuge. Poète par la grâce de Dieu, selon le mot de M. Chauvin, il a chanté comme le rossignol auquel il se compare :

- « O tinrulé raskignou qui vique ès l'disseùlance,
- » Des buskédjes pleins d'verdeûre et d' douce pâhûlisté,
- » Come twè, rwè dès tchanteùs, dji rwkire li brut des èwes,
- » Et d'vins l'parfond mistère des bwès, qwand c'est qu'dji m'sèwe,
- » Dja bon d'esse lon dè monde et d'j' rouvèye mes tourmint. »

Voilà bien le secret de cette vocation consolatrice. Il faut admirer combien les yeux de cet esseulé se sont peu à peu ouverts, comment sa contemplation s'est amplifiée et de quels accents émus, ravis, il a su rendre ses émerveillements devant les grands spectacles des champs et des bois. Telles de ses descriptions font tableau, grâce au vivant relief du détail, grâce à des images d'une couleur évocatrice. Lisez plutôt cette strophe de la chanson des *Soyeû à grins*, dont la sérénité magnifique est d'un vrai poète :

- « Tot come ine èwe dorèye, à lon l' tchamp d' blé s'mosteure,
- » Et l'soyeû fait hufler s'cwahante fâs d'vin l'trèsor,
- » Li grin tome èt racoùve li tère d'on tapis d'ôr,
- » Et l'èssince dè wassin si k'sème avâ l'nature... »

Nombreux sont les exemples de cette compréhension surprenante des beautés de la nature, traduite en une forme poétique singulièrement expressive. On le sent, Lucien Maubeuge éprouve une jouissance à fixer l'aspect du paysage sous les ardeurs de l'été, quand :

« Li solo toke, blankihe li grand'route dè vièdje, »

et aussi la douceur de la nuit de juillet :

« Li cîr est ticté d'mèye siteûles,
 » Et l'eune qui vint louki dri l'hé,
 » Trawe, dè l'nutèye, les grisès teûles,
 » Tot-z-årdjintant les bwès, les prés. . »

Par contre, il paraît pénétré de toute la mélancolie de l'arrière saison, quand il dépeint le bois dépouillé, le vol des feuilles mourantes et le regret des beaux jours enfuis :

« Li ptit rêve qui s' sève à l'dilongue di l'alêye,
 » Epwète tot barbotant li foye qui tome sor lu... »

Alors, il choisit sur sa palette tous les tons neutres et les teintes embrumées d'une saisissante vision d'*Octôbe*, empreinte d'une tristesse intense et dont la touche finale semble déjà donner froid :

« Et d'vins l' samrou dè vint qu' hûzlêye,
 » Dj'ôs piler come les mâlureûs,
 » Les ouhès qu' sintèt v'ni l' djalêye. »

Outre la sincérité qui rend ces impressions réellement émouvantes, il convient d'apprécier l'étonnante maîtrise des vers. En vérité, l'on se prend à demander d'où vient à cet humble ouvrier pareille science du rythme et de la rime, pareille divination des mots et des images.

Nous savons, par ses amis de Seraing, que le poète s'est doublé d'un artiste passionné pour la beauté de la forme ; il y paraît bien à la recherche évidente du terme approprié, voire à la réapparition de vieux vocables oubliés, qui viennent parfois s'enclâsser à miracle dans la phrase. Et c'est un autre étonnement de voir ce spontané s'astreindre à ce travail littéraire, sans que la fraîcheur de l'inspiration en paraisse amoindrie.

Encore faut-il, toutefois, faire à ce sujet quelques réserves. Si les beaux paysages cités plus haut semblent exempts de retouches et franchement dessinés d'après la nature, on peut distinguer aisément, en d'autres pièces, une part trop marquée de littérature. Il s'y trouve des morceaux de pure virtuosité, même dans la *Porminåde ès l'Hesbaye* et surtout la *Porminåde ès Condroz*, dont on a vanté justement la composition si curieusement travaillée. Assurément, on n'en doit pas méconnaître non plus la vérité d'observation, ni la légèreté, le mouvement de la fantaisie, mais les variations multiples du rythme et toutes les cabrioles du vers ne laissent pas de faire tort à la sincérité savoureuse des impressions premières du poète.

Est-ce à dire qu'il faut passer sous silence, comme entachés de préciosité dans le style, d'admirables petits poèmes comme *Li Mouhagne*, *Li Clêrisse*,

Li Sûre, dont le charme délicat fait penser à *La Voultzie*, d'Hégésippe Moreau? Autant vaudrait reprocher à l'artiste le souci même de son art.

Mais il importe, croyons-nous, de prévenir un amoureux de la nature, comme celui-ci, du danger des formes livresques dans le goût, par exemple, de cette apostrophe au rossignol :

- « Djinti confré, poète inspiré dè Grand Maisse,
- » Mi qu'est si flåwe tchanteù, dji d'meuire tot è marmaisse.
- » D'étinde li son dèl lyre d'on bon ârtisse come twè. »

Pour agréable que soit l'idée, elle s'empreint d'une évidente afféterie et nous pensons que les figures défraîchies de l'allégorie, aussi bien que certaine invocation à la Muse, sont peu faites pour s'accorder à la verve primesautière d'un franc poète wallon.

Au surplus, l'auteur de *So t'champs, so rôyes* n'est pas uniquement l'amant contemplatif des grands horizons et des jolis coins sous la feuillée. Il cultive aussi la petite fleur bleue, avec une grâce aimable qui nous vaut quelques sonnets charmants : *Po n'rose*, *Li portrait di m'crapaute*, *Li pauve meshène* et *L'êfant s'êdêème*. Une exquise sensibilité s'allie encore ici à l'art délicat de la forme et l'on peut, certes, augurer un avenir glorieux pour l'écrivain qui sait exprimer de cet accent pénétrant le regret d'une année écoulée :

« Volà co n'rose flouwèye ès djârdin di m'jônèsse! »

Il est permis de faire moins de cas de quelques fantaisies comme *Les feumes à l'pomme*, *A l' bale di coqs*, et d'autres croquis de scènes populaires adroitement esquissées, cependant, avec une verve bien locale. La personnalité de l'auteur s'affirme moins nettement dans ce genre et les lecteurs préféreront, sans aucun doute, le Maubeuge des décors champêtres et des tableaux d'idylle.

Souhaitons, pour l'éclat de la poésie wallonne, que ce nouveau venu demeure fidèle à son grand bois, aux prés fleuris, au gentil rêve dont il écouta la douce chanson et qui lui inspira les plus belles pages de ce premier livre.

Rimés d'amour et djoyeusès tchansons. — Ce « Jean Lamoureux », si bien nommé, semble un prédestiné, il a la vocation de la romance. Même lorsqu'il accorde sa guitare sur le mode plus allègre de la chanson populaire, il garde une sentimentalité souriante, sa verve s'abstient de la gaité expansive et du gros éclat de rire des autres chansonniers wallons, pourvoyeurs ordinaires de l'intermède.

Non que les chansons de Jean Lamoureux, que créèrent les bons comiques du Théâtre Wallon, ne méritent d'être accueillies avec faveur. Mais son penchant l'incline de préférence aux refrains aimables qui font rimer la fleur de mai et le doux plaisir d'amour. Il excelle dans ce genre des poètes galants, dont il a le tour gracieux et le charme ingénu. Sur le thème banal et cent fois ressassé des « Prumis Siermints », des « Prumires lâmes », des

« Vèyès Letes » et des « Fleurs flouwèyes », il fait valoir souvent de jolies variations empreintes de sincérité et d'une saveur bien wallonne.

Toutes ces pièces ne sont pas, évidemment, d'une originalité très marquée ; certaines n'ont guère plus d'intérêt que des vers de circonstance. Par contre, il s'en trouve beaucoup d'une réelle fraîcheur, d'un sentiment pénétrant, comme les « Eûres di djôye », « È temps des clawsons », ou bien « E ptit bwès », autant d'agréables sonnets adroitement tournés, dont ce tercet donne la note sans prétention :

« Dj'a r'louqui l'plèce wisse qu'on s' mètève — A l'ombe, po hoûter,
» so l' wazon, — L'amour nos r'dire si douce tchanson. »

D'autres sont de petits croquis, comme « E vi pwèsse » ou « E lavasse », qui ont vraiment le relief de l'impression vécue. Parfois même, notre amoureux se complait à des raffinements assez imprévus, d'une préciosité qui n'est pas sans grâce :

« C'est drole, mins creuriz-v' qui dji v' s'ainme — Télmint fwert qui
» télé fèye dj'a pris — On vrèy plaisir à v' fè sofri? »

Voilà bien un témoignage d'amour que le divin Marquis n'aurait pas renié !

Ce trait suffit à prouver que l'auteur de ces fantaisies n'ignore aucune des émotions de l'éternelle comédie. Il est encore, à l'occasion, le rêveur qui chante d'un cœur attendri ses douces souvenirs et les premières joies d'enfance, la fuite trop rapide des jours et la fragilité du bonheur qui s'envole, « tot come li poussire à vint ».

Ce nouveau livre de Jean Lamoureux justifie donc amplement les éloges que M. le professeur Doutrepoint lui décerne en préface ; sans dire précisément qu'il fait songer à Pétrarque, on doit reconnaître en ces vers d'amour une effusion sincère, exprimée avec virtuosité par un excellent jongleur ès rimes wallonnes.

Henry Odekerke.

HISTOIRE

Mémoires de Jean Sire de Haynin et de Louvignies (1465-77). Nouvelle édition publiée par DD. BROUWERS, t. II^e. Liège, Cormaux, édition de la *Société des Bibliophiles liégeois*. 1906 (1).

Le second volume des Mémoires du Sire de Haynin vient de paraître, édité par M. BROUWERS, actuellement conservateur des Archives de l'Etat à Namur, à l'activité sagace duquel nous devons déjà tant de travaux. Nous n'avons plus besoin de louer le soin méticuleux qui a présidé à la transcription du manuscrit, à la surveillance des épreuves, à l'identification des noms propres : nous en avons parlé dans cette revue à l'apparition du premier volume. Ajoutons que l'ouvrage se termine par un bon répertoire des noms de lieux et de personnes.

(1) Tirage restreint. Il n'y a qu'un petit nombre d'exemplaires dans le commerce, au prix de 30 francs les 2 volumes.

Ce volume ci contient l'entrée de Charles le Téméraire à Mons, la fête de la Toison d'or à Bruges, le mariage du Téméraire, la deuxième expédition de Charles en France, l'entrevue de Péronne, et (avis aux historiens liégeois) le sac de Liège ; puis la 3^{me} et la 4^{me} expédition de Charles en France, la campagne de 1471 en Angleterre, la tenue du chapitre de la Toison d'or à Valenciennes en 1473, l'entrevue de Trèves en 1473, le transfert des cendres de Philippe le Bon et de sa femme à Dijon, puis les guerres de Lorraine, de Suisse, la mort de Charles au siège de Nancy, etc. Ce qui intéressera surtout nos historiens locaux, c'est le sac de Liège dont le récit servira désormais à contrôler et à compléter ceux de Commines, d'Adrien d'Oudenbosch, d'Onufrius, etc.

Nous avons donc maintenant l'œuvre entière de Jean de Haynin et il est possible de se faire une idée complète de sa valeur comme historien. Certes, disons-le bien vite, ce n'est pas un Machiavel ni un Philippe de Commines. Il est de la trempe de Froissart : il décrit, il décrit ; c'est un curieux pour qui la vie extérieure existe presque seule ; il y prend un plaisir que ne connaissent plus aujourd'hui que les femmes et les gens du peuple.

Pour lui tel est bien le principal. Quand il n'a pas tout vu, il interroge ceux qui ont vu pour compléter ses renseignements oculaires. Combien y eut-il de chevaliers à ce tournoi ? Qui fut présent, qui fut absent à la fête de la Toison d'Or ? Comment étaient, à ce mariage de Charles, les estrades, les tables, les chandeliers monumentaux, et le service ?... Il faut se garder de mépriser ces minuties : les historiens d'aujourd'hui, voyant par les bons yeux du sire de Haynin, feront avec ces traits précis de belle et bonne histoire des mœurs, ils exprimeront mieux la psychologie hors de ces événements si bien représentés. Les faits en disent long par eux-mêmes. On voit, par exemple, les braves notables de Mons tenir assemblée sérieuse pour savoir des plus anciens par quels cortèges et paroles traditionnelles, par quelles inventions originales ils recevraient le plus dignement leur duc. Et, quand le duc leur réclame, au lendemain de cette belle fête, 300 mille livres en sus des 34 mille livres de l'aide précédente, pour payer les frais de la guerre contre les Liégeois, et ceux de son propre avènement, et ceux de son futur mariage (quelle prévoyance en ce téméraire quand il s'agit de soutirer !), on voit les Montois s'exécuter sans murmure, comme on voit Jean de Haynin conter l'affaire sans se permettre de réflexion sur les actes de son « très redouté » seigneur.

Pourtant, après le sac barbare de Liège et le pillage systématique du Franchimont, au cœur de l'hiver, il y a deux réflexions, deux ! Il fallait que l'acte de répression fût bien sanglant pour que l'horreur du châtement tirât ce dilettante de son mutisme ! Mais vous ne devinerez pas la valeur des réflexions susdites. D'abord il s'apitoye sur la ville, parce que... c'était une belle ville : « Ce fut dommage et pitié que lesdits Liégeois furent *si mal* » *conseillés que d'avoir fait chose par quoi ils eussent desservi de faire* » ainsi détruire eux et leur cité, leur pays et leurs biens ⁽¹⁾ » ; et cette pitié

(1) Je rajeunis le texte, qu'il est inutile ici de transcrire lettre pour lettre.

bien entortillée dévie aussitôt vers une énumération des richesses de la ville, églises, abbayes, paroisses, etc., pour aller se noyer dans de générales et peu compromettantes sentences sur la fragilité des royaumes et autres biens de ce monde, ce qui lui permet de citer les Babyloniens, les Troyens, les Carthaginois, les Romains et les Banonyens (?), et, sans qu'il y mette de malice, d'oublier les Liégeois.

Car il n'y met pas de malice. Il est si obéissant, si soumis au fait accompli que la seconde de ses réflexions est pour justifier le duc : « Toutes gens d'entendement doivent pardonner à mondit seigneur monsieur le duc de Bourgogne ce qu'il en fit », car : 1° il le fit *très envi* et à grand regret; 2° les Liégeois lui avaient manqué de parole; 3° il devait bien secourir son cousin; 4° il fit d'ailleurs des édits pour protéger les églises et leur personnel. Là-dessus, il prie dévotement Dieu pour qu'il ait pitié et merci de tous ceux qui perdirent la vie dans cette occasion, et qu'il donne bonne vie aux survivants et « par espécial à mondit seigneur le duc et à tous ceux qui l'aiment et qui furent avec lui à ladite prise et conquête de la cité de Liège ».

Sire Jean, est-ce votre prudence qu'il faut louer, ou votre indifférence pour tout ce qui n'est point chevauchées, sièges, armes, velours et banquets? Vos écrits ne sont point banals, sire Jean, ni par ce que vous dites ni par ce que vous taisez. Vous avez grand raison d'avoir sans recherche ce ton qui ne s'indigne pas de quelques noyades et cette naïveté savoureuse des Hérodotes de tous les moyens-âges. Vous augmenterez d'une belle unité la liste des auteurs qui ressortissent à la brillante cour de Bourgogne. Vous qui avez composé ces récits pour votre amusement et l'amusement de quelques-uns, vous devez être bien fier de faire votre entrée dans la salle éclatante où trônent les historiens, tout fleuri, frais et en bon point, sous cet éclatant costume que vous ont fait les *Bibliophiles liégeois* et M. l'archiviste Brouwers.

Jules Feller.

PATRIOTISME

EDMOND PICARD. *Essai d'une psychologie de la Nation belge.* — Bruxelles, Larcier. In-8° (22 × 15), 45 p. Prix : 2 fr.

« La Suisse..... a une âme commune procédant d'intérêts communs, formée des sentiments spéciaux suscités par cette communauté... La Belgique, malgré ses deux langues et ses deux populations, a aussi une âme commune se mouvant dans le cercle de leurs intérêts communs, n'abolissant pas les différences.

» Je répète que ce que j'ai nommé l'AME BELGE n'a pas d'autre signification » (p. 44).

C'est en ces termes que M. Picard définit sa tentative. Il exclut franchement par là toute unité nationale pareille à celle de la France ou de l'Allemagne. Mais il affirme que les traditions ont créé ou développé en nous des caractères communs qui nous distinguent des autres groupes. Et

comme il a derrière lui un long passé et une expérience prodigieuse de la vie belge, — sa parole est celle d'un témoin autorisé : je dirais plus autorisé que la plupart des historiens de cabinet, si je ne craignais le paradoxe.

Le Belge, dit-il, est mesuré, individualiste, travailleur, associationniste, « phileupore », ce qui veut dire : amoureux de bien-être. Le lecteur devine l'analyse qui justifie chacun de ses termes. Et à vrai dire, nous retrouvons chez les Flamands et chez les Wallons une certaine mesure : un bon sens, ami de la résolution moyenne, — la notion fermement assise des droits individuels, le goût du travail, l'esprit d'association et le désir d'une vie plantureuse.

Pourtant, que de différences dans les deux psychologies nous relèverions si nous prenions ces termes l'un après l'autre ! La mesure ? Bien des gens la prêtent à la mentalité belge, encore qu'à notre goût les revendications de nos frères flamands semblent parfois la dépasser.

En vérité, nous avons deux mesures : un artiste exprimait récemment l'idée que nos arts étaient voués à la démocratie, il en voulait pour preuve l'amour des humbles que témoignent Meunier et Laermans ; or, si je vois de la mesure dans le génie de Meunier, je vois de l'outrance dans le talent — que j'aime, du reste, — de Laermans — et à tel point que les deux hommes semblent appartenir à deux races opposées. Qu'y a-t-il de commun entre le talent fin et mesuré de Pirmez, et le torrent qui gronde dans la poésie géniale de Verhaeren ? Quelle commune « mesure » y a-t-il entre le talent de Peter Benoit et le génie de César Franck ? bien plus, entre les éloges dithyrambiques, délirants que les journaux anversoïses prodiguent au premier, et l'appréciation élogieuse que nous accordons à notre grand homme ?

Faut-il poursuivre ? Non, sans doute : au surplus, mon dessein ne va pas à nier les intérêts communs qui nous unissent et qui doivent nous donner un idéal, en attendant qu'ils nous façonnent une âme commune. A ces intérêts immédiats, se joignent les souvenirs de relations séculaires et l'estime réciproque que se voueront toujours les hommes qui ont inlassablement combattu pour la liberté ; c'en est assez provisoirement ; c'est déjà beaucoup et cela nous promet encore plus.

Le reste est à parfaire. Les efforts de tous ceux qui ont une individualité puissante nous y aideront. Et je désire pour ma part — le vœu est compréhensible puisqu'il s'agit d'une œuvre en voie de création — que l'idéal par eux proposé, que la séduction par eux exercée nous élève vers la pensée libre et fière, aussi haut que possible.

J'aurais voulu plus brèves les réflexions philosophiques placées par M. Picard au début de son livre : bien qu'il ne soit pas, écrit-il, deux individus identiques, tout groupement présente des caractères spéciaux ; — ou bien ces réflexions constituent de simples aphorismes et déparent l'ouvrage ; ou bien elles prouvent trop : car, si tout groupement a ses caractéristiques, un groupement formé des Belges et des Hollandais, ou des Wallons et des Allemands, ou des Flamands et des Mongols, aurait aussi sa caractéristique, puisque ce serait un groupement — et, s'il en est ainsi, le fait que M. Picard

a trouvé entre tous les Belges des traits communs ne prouve en rien que ce groupe soit plus conforme qu'un autre à une réalité ethnique, sociale, politique ou géographique ?

Laissons ces critiques pour répéter que ce livre, comme tous ceux de M. Picard, porte la marque d'un homme qui a beaucoup fait pour la nation belge. Que l'on approuve ou que l'on modifie ses conclusions, on travaillera avec l'auteur à une tâche attrayante, difficile et noble.

Fernand Mallieux.

VARIA

Giov. TESCIONE. *Didine, scene Belge*. — Caserta, Casa Editrice della Gioventù, in Santa Maria C. V. In-8° (21 × 10). 61 p. Prix : fr. 0,50.

Scènes de Wallonie racontées par un Italien : l'histoire d'une liaison entre un jeune Napolitain, étudiant à Liège, et *Didine*, demoiselle de magasin, son amie, sa maîtresse, qu'il possède, qu'il aime, qu'il respecte enfin et qu'il se jure d'épouser. Elle meurt, hélas ! d'avoir connu l'amour et les douleurs d'une maternité avortée, tandis que Maxime se reproche amèrement de ne pas lui avoir révélé la promesse d'épousailles qu'il s'était faite. — Histoire commune et touchante, contée avec sincérité, et non sans lyrisme. L'accent de la vérité se marque dans ces pages et les rend émouvantes ; le très jeune écrivain qu'est M. TESCIONE a évité la littérature et cherché à dire vrai. L'âme joyeuse et douce de *Didine* est heureusement dessinée ; le repentir de *Maxime*, parce qu'il n'a pas dévoilé à sa maîtresse ses projets nuptiaux, parce qu'il ne lui a pas donné tous les gages de sa confiance, mérite de nous toucher.

L'aspect de nos rues, le mouvement de la Meuse, les incendies de nos hauts-fourneaux, Chèvremont, les crémignons, Wandre, le champ de glace de Fragnée, jouent un rôle dans l'action et sont décrits avec une poétique fidélité. — Œuvre de début, sans doute, mais œuvre très vivante et très sincère ; par là même, œuvre à lire.

F. M.

Faits divers

Un épisode de la Lutte des langues en Belgique. — Malgré les protestations des Wallons, la Chambre des Représentants a adopté l'article 21 bis de la loi sur les mines, amendé par le Gouvernement. Cet amendement impose la connaissance approfondie de la langue flamande aux ingénieurs en service dans les futures mines du Limbourg, et même aux ingénieurs des bassins houillers de Wallonie. L'amendement était présenté comme « juste, légitime et nécessaire », par le Ministre du travail, un Wallon de Liège, M. Gustave FRANCOÏTE.

« Vous êtes un Wallon, et vous nous trahissez ! s'est écrié M. HAMBURSIN. La Wallonie commence à en avoir assez des exactions flamingantes ! »

« Vous allez, a dit M. HOYOIS, mettre les ingénieurs wallons dans un état d'infériorité inadmissible. Il en résulterait que les Wallons ne pourraient plus avoir de situation, même en Wallonie. Il y a déjà trop de Wallons qui se trouvent exclus des situations et des postes officiels pour que nous puissions admettre que l'on persévère dans cette voie. On ne peut continuer à mettre les Wallons hors la loi ! »

« Les droits des Wallons, a ajouté M. DE LIMBOURG-STIRUM, sont déjà trop annihilés. Les flamingants veulent-ils frapper d'ostracisme les ingénieurs de l'Université de Liège, d'où sortait l'illustre André Dumont, le père de l'inventeur des mines du Limbourg ? »

Toutes les protestations n'ont servi à rien. L'article proposé a été adopté par une majorité de 86 voix contre 48. Les catholiques et les socialistes wallons se sont divisés ; les libéraux ont voté contre unanimement.

Les noms des opposants méritent d'être retenus. Ce sont : MM. Allard, Asou, Berloz, Boël, Buisset, Caeluwaert, Cappelle, Cousot, Dallemagne, de Limbourg-Stirum, Davignon, Delporte, Descamps, Destrée, Dewandre, Drion, Duquesne, Féron, Flechet, Fossion, Gendebien, Hambursin, Harmignies, Heynen, Horlait, Hoyois, Hubert, Janson, Jourez, Lambillotte, Lemonnier, Léonard, Lorard, Malempré, Mansart, Maroille, Masson, Mélot, Monville, Neujean, Pepin, Petit, Pirard, Pirmez, Roger, Snoy, G. Terwange, Van Marcke.

Dès que fut connu ce vote mémorable, un mouvement de protestation singulièrement puissant s'est manifesté dans presque toute la presse de langue française. Tous les journaux, sauf un certain nombre de feuilles gouvernementales, ont été unanimes à critiquer vivement la décision prise. De nombreuses pétitions se préparaient quand un revirement caractéristique se produisit soudain : la Chambre revint à récipiscence.

M. FRANCK, député flamand d'Anvers, proposa de réduire l'obligation au cas des ingénieurs fonctionnant en pays flamand. Il déclara qu'« on avait donné aux Flamands plus qu'ils n'avaient demandé, et même ce qu'ils n'avaient pas le droit d'avoir ». Il ajouta : « Ne laissons pas accréditer cette légende que nous, qui sommes des défenseurs convaincus des droits de la langue flamande, nous songions, pour défendre celle-ci, à porter atteinte au droit d'autrui. » Et plus loin : « Je fais appel au sentiment de toute la Chambre pour que nous détrompions ceux qui ont affirmé que les défenseurs des droits imprescriptibles des Flamands songent à imposer sans mesure le Flamand en pays wallon, ou qui croient qu'il y a ici une majorité flamande contre une minorité wallonne. »

L'amendement Franck et consorts a été adopté par 105 voix contre 41 et 7 abstentions. Il y a donc eu 41 Flamingants irréductibles.

Depuis lors, le projet de loi a été retiré. Il pourra être représenté. Mais la presse a suffisamment répandu et commenté ces faits divers, pour que nous nous abstenions d'y insister pour le moment.

Les Concours d'Histoire wallonne. — L'initiative prise par le *Cercle Verriétois de Bruxelles*, dont nous avons rendu compte ici-même, a obtenu le plus brillant des patronages. S. M. le Roi, S. A. R. le Prince Albert de Belgique, les villes de Liège et de Verviers, ainsi que bon nombre d'éminentes personnalités wallonnes, encouragent de leur appui effectif le Concours pour la composition d'une « Histoire des libertés liégeoises » et l'élaboration d'un mémoire sur la « Lutte des États de Liège contre la Maison de Bourgogne ».

On sait qu'un prix de 500 francs est affecté au meilleur mémoire pour chacun des deux sujets. La lice est ouverte jusqu'au 31 octobre 1907. Une circulaire, indiquant en détail les conditions du concours, est adressée sur demande faite au Secrétaire du *Cercle Verriétois*, 1, boulevard Anspach, Bruxelles.

De son côté, la *Ligue Wallonne de Liège*, à l'occasion du x^me anniversaire de sa fondation, ouvre un concours pour la rédaction d'un ouvrage rappelant les « Grands Hommes de la Wallonie et les raisons de leur célébrité ». Il s'agit, on le devine, d'un ouvrage de propagande patriotique qui, au surplus, doit être rédigé en un style simple et familier, présenté sous une forme attrayante, pour être répandu dans le public en général, par exemple par la voie des écoles.

Un prix de 350 francs est affecté à ce concours, et des récompenses pécuniaires pourront être accordées en outre aux mémoires classés second et troisième. Le règlement détaillé est en distribution au Secrétariat de la Ligue, 20, rue des Bonnes-Villes, à Liège.

Nous souhaitons le plus brillant succès à la *Ligue Wallonne de Liège*, et nous réitérons nos vœux pour l'initiative du *Cercle Verriétois de Bruxelles*.

« **W**allonia » à Ostende. — Les fêtes de Pâques à Ostende-Centre d'Art ont été superbes et très courues. Tant mieux, car elles ont vu le triomphe... de « Wallonia » !

Dans un cortège magnifique organisé en hommage à la France, un char superbe, dû à l'initiative des Ostendais, rappelait la Wallonie et portait le nom de notre Revue.

L'organe ostendais *Le Carillon* donne de ce char allégorique une description qui fera beaucoup aimer cette œuvre d'art d'un jeune Liégeois :

« Le thème est la glorification de l'activité wallonne. Une figure principale, *Wallonia*, portant le rameau d'olivier, est flanquée de *l'Industrie* et de *l'Art* symbolisés par une jeune fille portant la lyre et nimbée de lauriers, une guirlande de fleurs et de fruits ; *l'Abondance* relie les personnages. Ce groupe est adossé à une stèle armoriée, surmontée de *l'Aigle*, la persévérance, agriffant un cartel encadré de chêne et de laurier. Les balustrades portent en décoration des panneaux avec attributs de l'art et de l'industrie. Des brûle-parfums fument à chaque côté du groupe principal. La Meuse et l'Ourthe coulent au pied de *Wallonia*, et des coquilles, chimères, vagues, etc., relient les deux groupes entre eux. Une décoration occupe la face postérieure du char. La partie inférieure est garnie d'une frise d'abeilles, *le Travail*, avec filets en rosaces.

» Presque toute l'exécution est en staff et toile peinte : les trois allégories : *Wallonia*, *Art* et *Industrie* sont des personnages vivants.

» Ce char était précédé d'un héraut d'armes à cheval, portant l'étendard de la *Wallonie* et de quatre hérauts à pied portant les écussons des provinces wallonnes. Il est l'œuvre de M. Lobet, un jeune architecte liégeois. »

Le char construit par M. LOBET a obtenu le prix de deux mille francs et une superbe bannière. Tout le monde a applaudi à ce brillant succès.

Au jeune architecte liégeois, tous les compliments de *Wallonia* et nos meilleures félicitations.

Ouvrages reçus

L'organisation systématique de la documentation et le développement de l'Institut international de Bibliographie. (Institut intern. de Bibliogr., publication n° 82.) — Bruxelles, au siège de l'Institut. In-8° (16 × 25), 66 p. et 4 planches.

Union des Auteurs Sérésiens, 5° Annuaire. — Liège, Lambotte. In-8° (19 × 12.8), 64 p. Prix : 50 cent.

BADEL, Emile. *A travers la Belgique, impressions et souvenirs.* — Malzéville, E. Thomas. In-8° (20.8 × 12.5), 154 p.

CHANTAVOINE, Jean. *Beethoven*, étude sur la vie et l'œuvre avec catalogue et bibliographie. — Paris, Félix Alcan, Collection : « Les Maîtres de la musique ». In-8° (20 × 13), 260 p. Prix ; 3 fr. 50.

DEAUVILLE, Max. *La fausse Route*, roman. — Bruxelles, Larcier. In-8° (18.8 × 12), 107 p. Prix : 3 fr.

DES OMBIAUX, Maurice. *Io-iè Bec-de-lièvre*, roman. Brux., Association des Ecrivains belges. In-8° (18.4 × 12), 180 p. Couverture illustrée par G.-M. STEVENS. Prix : 3 fr. 50.

GOLDSCHMIDT, Robert, et OTLET, Paul. *Sur une forme nouvelle du Livre : le Livre microphotographique.* — Bruxelles, Institut international de Bibliographie. In-8° (24.5 × 16), 11 p.

GROSS, Jules. *Théoduline*, poème valaisan, avec illustrations du peintre F.-Louis RITTER et une préface de Georges BARRAL. — Paris, Fischbacher. « Collection des Poètes français de l'étranger ». In-8° (18.5 × 12.8). xxiv + 240 p. Portrait et autographe de l'auteur; vignettes. Prix : 3 fr. 50.

HELBIG, Jules. *L'Art mosan depuis l'introduction du Christianisme jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, publié conformément au désir de l'auteur par Joseph Brassinne. Tome I : Des Origines à la fin du XV^e siècle. — Bruxelles, van Oest. In-4° (32.5 × 25.7), 151 p. Grav. et pl. Prix : 20 fr.

HOUYOUX, Paul. *La Grande Grèce. De Stamboul à Naples.* — Brux., Dechenne. In-8° (19.5 × 12.5), 106 p. Prix : 1 fr. 50.

JASPAR, Paul. *Du vieux du neuf, par Paul Jaspar, architecte. Liège, 1907.* — Liège, s. n. 46 feuillets d'album (32 × 25), illustr. de l'auteur. Hors commerce.

LERUTH, Jules. *Armanak de Pays d'Haive, publié par Jules Leruth*

et saquants bons Âteûrs walons. *Annêye 1907*. — Bressoux, Victor Carpentier. In-8° (17.3 × 12.8), 128 p. Prix : 0.20.

LE MAGNIN DE ROUGEMONT. *Contes licencieux de l'Alsace*. — Kleinbronn (Paris), G. Ficker. In-8° (17.2 × 11.5), XII + 274 p.

NÉLIS, Maurice. *Les Aigles noirs*, poèmes. — Gembloux, L. Berce. In-8° (19 × 13), 65 p. Prix : 1 fr. 25.

PASCHAL, Léon. *Hélie*. drame. — La Haye. Cahier autographié (27 × 22), 85 p. Hors commerce.

ROLLAND, Eugène. *Flore populaire ou Histoire naturelle des Plantes dans leurs rapports avec la Linguistique et le Folklore*. Tome VI. — Paris, chez l'Auteur, 5, rue des Chantiers. In-8°, 307 p. Prix : 8 fr.

SCULFORT DE BEAUREPAS, Serge. *La politique mondiale. Ligue anglo-panceltique-slave. Conférence et Rapport*. — Paris, Cassegrain. In-8° (24.5 × 15.8), 40 p.

SMULDERS, Carl. *Les feuilles d'or*, roman. — Bruxelles, Larcier. In-8° (18.7 × 12.2), 257 p. Prix : 3 fr. 50.

TILKIN, Alphonse. *Dj'a mêtou l'fèrou*, comêdêye di 3 akes. — Liège, Van Mol. In-8° (19.5 × 12.5), 87 p.

VIRRÈS, Georges. *L'inconnu tragique* et autres nouvelles. Avec 25 dessins de François BEAUCK. — Bruxelles, Vromant. In-8° (19 × 12), 275 pages.

WAUTHY, Léon. *La facile Liaison*, roman : *mœurs de demain*. — Paris-Verviers, Wauthy frères. In-8° (18 × 10), 105 p. Prix : 1 fr. 25.

XHIGNESSE, Arthur. *Essai d'Economie politique formulée. Seconde partie : Notions sur la Force de travail, sa Representation graphique et les Eléments qui lui affèrent*. (Extrait des Mémoires de la Société des Sciences du Hainaut. T. IX, 2° série). — Mons, Dequesne-Masquillier. In-8° (24 × 17), 31 pages.

DE ZUYLEN DE NYEVELT, Hélène. *Le chemin du souvenir*, roman. — Paris, Juven. In 8° (19 × 12.5), 287 p. Prix : 3 fr. 50.



PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège ; N. CUVELLIEZ, régent à l'École moyenne de Quiévrain ; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath ; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles ; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles ; Jules FELLER, prof. à l'Athénée, Verviers ; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège ; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles ; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège ; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle ; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège ; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles ; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur ; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand ; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonêche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa ; D. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur ; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons ; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes ; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège ; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique ; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons ; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur ; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet de numismatique.

MM. le D^r ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège ; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles ; Léopold DEVIILLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons ; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstiennes-Thuillies ; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enghien ; D^r F. THON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles ; Emile ADEN, Charles DELCHEVALERIE, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège ; Hubert KRAINS, littérateur à Berne ; Albert MOCKEL, littérateur à Paris ; Louis PIÉREARD, littérateur à Frameries ; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi ; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy ; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm ; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille ; Jean ROGER, président de l'« Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons », à Liège ; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège ; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles ; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris ; Charles DIDIER, architecte ; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège ; George KOISTER, artiste peintre à Liège ; Paul JASPAR, architecte à Liège ; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège ; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton ; Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur à Liège ; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles ; Gustave SERRURIER, ingénieur décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège ; Pierre DELTAWE, publiciste, à Liège ; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège ; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt ; Ernest SENTÉ, photographe à Liège ; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

WALLONIA

Archives Wallonnes

D'AUTREFOIS, DE NAGUÈRE ET D'AUJOURD'HUI

Recueil mensuel, illustré, fondé en décembre 1892 par O. Colson,
Jos. Defrecheux et G. Willame; honoré d'une souscription du Gouvernement, subside par la Province
et par la ville de Liège.

Honoré en 1906 du prix Rouveroy au concours réglé par la Société libre
d'Emulation de Liège.

Affilié à l'Union de la Presse périodique belge.

Publie des travaux originaux, études critiques, relations et documents sur tous les sujets qui intéressent les Etudes wallonnes, (Ethnographie et Folklore, Archéologie et Histoire, Littérature et Beaux-Arts) avec le compte-rendu du Mouvement wallon général. Recueil impersonnel et indépendant, la Revue reste ouverte à toutes les collaborations.

DIRECTEUR : *Oscar COLSON, 10, rue Henkart, Liège*

Abonnement annuel : Belgique, 6 fr. Etranger, 7 fr. 50.

Les nouveaux abonnés reçoivent les numéros parus de l'année courante.
Les abonnements se continuent de plein droit, sauf avis contraire avant le 1^{er} janvier.

COLLECTION DE "WALLONIA"

Tomes I à XIV, 1893 à 1906 inclus.

Depuis sa fondation, *Wallonia* a publié chaque année un volume complet in-8° raisin, broché non rogné, avec faux-titre, titre en rouge et noir, et table des matières. A la fin du tome V (1897) et du tome X (1902) sont annexées des Tables quinquennales analytico-alphabétiques, qui constituent le répertoire idéologique de la publication. Le tome XV (1907) sera suivi d'une table analogue.

Chaque volume, élégamment édité, est abondamment illustré de dessins originaux, portraits, etc., et contient de nombreux airs notés. Les huit premiers volumes comptent chacun plus de 200 pages; les quatre volumes suivants, plus de 300 pages; les deux derniers, plus de 400 pages; total, pour les 14 volumes : plus de 4,000 pages.

CONDITIONS DE VENTE

Les volumes terminés sont en vente au prix de 5 francs l'un. La fourniture partielle des premiers tomes, ne peut être garantie, mais des conditions spéciales seront faites, tant que le permettra l'état de la réserve, aux abonnés directs qui désireront compléter leur collection.

En vue de faciliter aux nouveaux souscripteurs l'acquisition de tout ce qui a paru, les prix suivants ont été établis (avec facilités de paiement, à convenir) :

La collection complète, 14 volumes, au lieu de 70 fr. : net 56 fr.

Un certain nombre d'exemplaires des deux Tables quinquennales (32 et 24 p. à 2 col. de texte compact) sont à la disposition des travailleurs au prix total de 1 franc.

XV^{me} année — N° 6.

Juin 1907

SOMMAIRE

- Le Tour de Saint-Hermès, à Renaix, par M. JULES DEWERT.**
Un sport pittoresque : le Sployon, par M. ALBIN BODY, 2 gravures.
Facéties populaires sur l'Entêtement des femmes, recueillies par M. OSCAR COLSON.
Littérature de chez nous : Images fraternelles, par M. CHARLES DELCHEVALERIE.

CHRONIQUE WALLONNE

- Art populaire : Ouvrage de M. Charles Gheude, par M. ERNEST CLOSSON.**
Lettres françaises : Ouvrages en vers, par M. PIERRE WUILLE.
Lettres wallonnes : Chronique, par M. HENRI ODEKERKE.
 — Ouvrages reçus.

BUREAUX :

LIÈGE, 10, RUE HENKART

Un an : Belgique, 6 francs. — Etranger : 7 fr. 50. — Ce n° 1 fr.
La Revue paraît chaque mois, sauf en août.

AVIS

A dater du 1^{er} Septembre prochain, les Bureaux de WALLONIA et l'adresse personnelle de M. O. COLSON seront transférés :

Liège, 12, Rue Léon-Mignon, 12, Liège

Le tour de Saint-Hermès, à Renaix.

I. Renaix.

au sud-ouest de la Flandre orientale, aux confins du Hainaut et des deux Flandres, Renaix est une ville flamande entourée de tous côtés, sauf au nord, de villages wallons. Son altitude, qui est de seulement cent-cinquante mètres, fait mieux ressortir les hauteurs des monts voisins ; le mont de Lenclus, le mont de Muziekberg, qui varie de cent-quarante à cent-cinquante mètres. Ce sont ces deux caractères de Renaix qui donnent tout son charme au tour de Saint-Hermès : la piété impassible et farouche des Flamands s'y allie à la gaieté tapageuse des Wallons. D'autre part, le tour s'accomplit en grande partie sur des hauteurs d'où l'on embrasse sans cesse tout le panorama de Renaix aux multiples toits qui rougeoient au soleil. Tour à tour, l'œil plonge dans les ravins remplis de verdure ou se repose avec complaisance sur les collines environnantes, où s'étale en amphithéâtre une frondaison variée. Aussi, le tour de Saint-Hermès a-t-il dégénéré en ces derniers temps en promenade pittoresque, en partie de plaisir où l'on fait honneur aux vivres et boissons emportés et d'où chevaux et voitures reviennent garnis et enguirlandés comme d'un Longchamps fleuri.

II. Saint Hermès et l'église de Saint-Hermès.

En dehors des nombreuses antiquités préhistoriques, romaines et franques découvertes aux environs de Renaix, on ne connaît rien de positif sur cette ville avant le IX^e siècle. Louis-le-Débonnaire bâtit l'abbaye d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, et, en 830, il la gratifia de la majeure partie des biens du monastère de Renaix. Celui-ci, selon d'anciens chroniqueurs (1), avait été fondé par saint Amard en

(1) BALDERICUS, *Chronicon Cameracense*, lib. I, c. 75 et lib. II, c. 44. Edit. LE GLAY.

l'honneur des saints Pierre et Paul. Le 6 juillet 860, l'empereur Louis fit transporter dans l'église de Saint-Pierre, à Renaix, les reliques de saint Hermès que son père Lothaire avait apportées de Rome en 851 et qui reposaient depuis lors à l'abbaye de Saint-Corneille, d'Inde.

L'église de Saint-Hermès (1) fut fondée au commencement du XII^e siècle, à côté de l'église abbatiale de Saint-Pierre. Elle renferme, outre certains restes de l'époque romane, d'autres parties qui ne remontent qu'à la période ogivale primaire, voire secondaire. C'est là que reposent les reliques de saint Hermès, dans une châsse que les Renaisiens appellent *Fiertel*, du mot roman « fierte » lat. *feretrum*.

En 1089, les reliques de saint Hermès furent placées dans une nouvelle châsse d'argent par Gérard II, évêque de Cambrai. En 1526, Robert de Croy, évêque de Cambrai, ordonna à Godefroid, abbé d'Eename, de transférer les reliques de saint Hermès de l'ancienne fierte dans une nouvelle (2).

Le patron de Renaix est un ancien préfet de Rome, qui fut martyrisé en 131, par l'empereur Adrien. Selon la légende, il aurait enchaîné le diable, et son autel est surmonté de sa statue équestre le représentant trainant le diable derrière lui. Ce sujet est reproduit sur un ancien panneau que deux pages portent à la procession devant la société des Carabiniers de Saint-Hermès.

C'est évidemment à cette légende que saint Hermès doit d'être invoqué comme guérisseur de la folie, cette maladie diabolique. Les fous, autrefois considérés généralement comme possédés de l'esprit malin, sont conduits devant l'autel de saint Hermès et attachés à des anneaux qui s'y trouvent fixés, dit-on, mais que je n'y ai plus trouvés (3).

Non seulement les idiots mais encore les enfants pris de frayeurs nocturnes sont amenés devant l'autel du grand saint Hermès. Alors le prêtre les couvre de son étole et récite le commencement de l'Évangile selon saint Jean. Par la suite, il arrive que la peur terrible qui rendait auparavant leur sommeil agité, qui les faisait se dresser sur leurs lits avec des yeux démesurément ouverts et avec des cris entrecoupés de sanglots, disparaît tout à coup.

Sans doute pour témoigner de leur gratitude à saint Hermès,

(1) Voir sur cette église : *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, 17^e a. (1878), pp. 364-384 et 18^e a. (1879), pp. 173-178, articles de J. RUTTIENS et E. SERRURE.

(2) *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, CORNELII VAN GESTEL, Hagae Comitum, 1725, t. II, p. 240.

(3) Sainte-Gertrude, à Landen, était aussi invoquée contre les frénétiques (*Histoire de Landen*, par A. WAUTERS, dans le *Bulletin de la Société royale de Géographie*, t. VII, 1883, p. 565).

plusieurs personnes se sont habituées à faire chaque année pendant la neuvaine qui suit la fête « le tour de Saint-Hermès. » Elles marchent à travers la nuit portant au-dessus de leurs vêtements une chemise de toile grossière, égrenant dévotement le rosaire et s'arrêtant pendant quelques instants devant les chapelles ou les calvaires qui se dressent çà et là sur le parcours, jusqu'à ce qu'elles s'arrêtent enfin à l'aube du jour en l'église de Saint-Hermès pour assister à la sainte messe et déposer une offrande aux pieds de la statue.

Quant à la procession qui se fait le dimanche qui suit la Pentecôte, ou dimanche de la Trinité, on ignore l'époque de sa fondation, mais on en constate l'existence positive en 1453. Elle parcourt un trajet d'environ sept lieues, tout en restant sur les limites ou « marches » du territoire de Renaix (1). Sous ce rapport elle ressemble aux fameuses Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui suivent également un circuit de sept lieues, nombre fatidique, et qui sont protégées par des confréries armées, chargées à l'origine de défendre la châtelle contre la malveillance des voisins ou la rapacité des brigands (2). Ici les hommes armés ont disparu, mais nous les retrouvons à toute évidence dans les cavaliers qui font le tour, et dont la présence ne se justifie pas autrement, saint Hermès n'étant pas invoqué comme guérisseur de chevaux, à l'instar de saint Guidon, à Anderlecht, saint Servais, à Stamburges, ou saint Barthélemy, à Bousval.

III. Le tour de Saint-Hermès

A l'issue d'une messe solennelle, célébrée à sept heures du matin, la procession se met en branle. La marche est ouverte par le corps des sapeurs-pompiers, aux casques brillants, comme un peu partout, mais précédés encore d'une demi-douzaine de sapeurs barbus, portant la hache et le tablier de cuir blanc, pour le reste ressemblant à des gendarmes en grand uniforme. Viennent ensuite la musique communale, les principales sociétés de Renaix et des environs, avec fifres (3), tambours et étendards.

(1) Je ne puis admettre que le tour de Saint-Hermès rappelle le parcours que saint Hermès faisait à cheval après avoir travaillé aux champs pendant toute la journée. (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXI, 28.)

(2) *Congrès archéologique de Mons*, 1894, pp. 218 et suiv. et *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 1905, où l'on lit dans la « Relation d'un séjour de Michel de Saint-Martin, à Mons, en 1661 » p. 315 : « Les portes de la ville [pendant la procession du jour de la Trinité, à Renaix] sont fermées et les soldats en armes sur les remparts. Il y a au dehors, particulièrement en temps de guerre, des compagnies de cavalerie rangées en escadrons pour éviter les surprises de l'ennemi. »

(3) De même la procession de Sainte-Rolende, à Gerpines (*Congrès archéologique de Mons*, 1894, p. 220). « C'est une des poésies de la fête ; on ne l'entend

Parmi celles-ci, on remarque l'antique confrérie de Saint-Hermès, précédée de sa bannière, de ses joueurs de tambour et de fifre, vêtus d'une tunique verte, ayant sur la tête un shako-tromblon rouge, bordé de jaune, orné d'une frange verte et surmonté d'un pompon blanc et bleu. Deux enfants vêtus de vert ⁽¹⁾ également, portent l'écusson de la société.

Voici la croix, les acolytes, les bannières. La châsse de Saint-Hermès paraît ; un sonneur la précède ; il fait résonner tour à tour d'un pas cadencé les deux clochettes dont il est muni. C'est, en ville, à la corporation des cordonniers ; à la campagne, à des ouvriers désignés par l'administration communale qu'est réservé l'honneur de porter les saintes reliques. Un groupe de jeunes orphelines, en robe grise, un mouchoir blanc noué négligemment autour du cou, les cheveux en désordre, les entoure. Il représente les folles que guérit saint Hermès.

Vient le clergé dont le chef porte, dans un riche reliquaire, un des bras du saint ; les autorités civiles ⁽²⁾ paraissent suivies des cavaliers ⁽³⁾ ; leur nombre varie de 150 à 200. Après les cavaliers, les voitures : l'une de celles-ci est réservée à un délégué du clergé et un délégué de l'administration communale, à qui incombe pour ce jour la garde des reliques ⁽⁴⁾. Après avoir parcouru les principales rues de la ville, le cortège s'arrête au faubourg d'Ekkerghem, le clergé est rentré à l'église ; les sociétés et les autorités font la haie ; la musique entonne le vieil air renaisien, le *Fiertel*... et le tour commence ⁽⁵⁾.

plus qu'à la procession de Sainte-Rolande. » Erreur, comme on voit. — Voy. les airs de fifres de Gerpines, dans *Wallonia*, II (1894), p. 140 et suiv.

(1) Le blanc et le vert sont les couleurs de la ville. Elles sont placées toutes deux à la hampe, le vert en dessous. Quant aux armes de la ville, elles se blasonnent ainsi : D'or à une aigle biceps de sable, languée, becquée, membrée et onglée de gueules, l'écu timbré d'une couronne d'or.

(2) En 1669, fut conclu un accord entre le prince de Nassau, seigneur de Renaix, et les prévôt, doyen et chapitre de Renaix en vertu duquel le seigneur de Renaix, et, à son défaut, son grand bailli, suivait seul le prêtre portant le Saint-Sacrement, tandis qu'il avait à sa droite le magistrat et à sa gauche les bailli et hommes de fiefs du sieur Prévôt. (DELGHUST, *La Seigneurie de Renaix*, p. 74.)

(3) A Grez, le 23 avril, jour de la Saint-Georges, il se fait aussi une procession d'hommes à cheval. (*Wallonia*, VII, 1899, p. 101.)

(4) DELGHUST, p. 111 : « Le bailli de la Baronrie et celui de la Franchise accompagnaient le tour de Saint-Hermès et prétendaient tous deux porter la verge de justice droite sur tout le parcours en signe de leur pouvoir. Des difficultés éclatèrent à ce sujet et furent tranchées en 1557 par le Conseil de Flandre, au bénéfice du bailli de la Baronrie. »

(5) Le *Fiertel* a été transcrit pour piano par M. D. Vandenhende. (Gand, Paternotte, édit.) Il n'est pas accompagné de paroles. Nous reproduisons ci-contre la mélodie, simplifiée, dans le ton choisi par M. Vandenhende.

Air de la Fierle de Renaix.

Allegretto



TRIO

D.C.

La procession escalade le mont de la Cruche et arrive vers dix heures à l'église de Louise-Marie, sur la limite de Renaix. Le clergé vient prendre possession de la chasse qui est processionnellement conduite dans le temple pour y être honorée par les fidèles des environs. Cependant les pèlerins déjeûnent dans les estaminets aux alentours. Ceux qui ont emporté des provisions organisent des pique-nique dans les bois du Muziekberg.

Après le déjeûner, le cortège se remet en marche. Tout-à-coup une fusillade éclate, le clairon sonne, les porteurs de la chasse prennent le pas de course. On est arrivé sur un plateau, au Boekzitting (établissement des hêtres; un hêtre magnifique s'y voit encore). Cette coutume a pour but de rappeler l'attentat commis en 1721, par des

bohémiens qui infestaient alors le territoire de Renaix et d'Ellezelles (1). Ils voulurent s'emparer de la chasse, mais ils furent repoussés grâce à la bravoure des cavaliers de Rooborst et de Saint-Sauveur. Voilà pourquoi la commune de Rooborst participe encore, chaque année, au cortège. C'est pour ce motif également que les cavaliers de Saint-Sauveur sont les premiers à escorter la chasse, suivant le dicton :

C'est à vous l'honneur
Braves cavaliers de Saint-Sauveur,

et aussi les premiers... à goûter le vin d'honneur. Ces prérogatives, les braves de Saint-Sauveur ne les ont pas conservées sans luttes (2) et les vers cités plus haut ne sont que le refrain de la chanson suivante, composée à leur intention à la suite d'un conflit avec les cavaliers de Rooborst ou d'Ellezelles. Cette chanson est datée de « Renaix, le 26 mai 1839 » et est signée comme suit : « compositeur, Beaucamp Louis. »

Honneur aux cavaliers de Saint-Sauveur

<p style="text-align: center;">1.</p> <p>Braves cavaliers de Saint-Sauveur Sont tous des garçons de cœur, Ils font la procession entière, Jamais ils ne sont en arrière, C'est à vous l'honneur (<i>bis</i>) Braves cavaliers de Saint-Sauveur.</p>	<p style="text-align: center;">3.</p> <p>Cavaliers d'Ellezelles attention. Et ne tombez pas en affront. Saint-Sauveur ne répond pas de [l'arme Vaincre ou mourir sur la place [d'armes. (<i>Refrain.</i></p>
<p style="text-align: center;">2.</p> <p>Braves cavaliers à vous l'honneur Premiers à la tête n'ayez pas peur. Ils feront le tour entier, Jamais n'oseront en arrière. (<i>Refrain.</i>)</p>	<p style="text-align: center;">4.</p> <p>Saint-Sauveur à vous l'honneur Vous aurez le prix d'honneur. Ellezelles voulait se mettre à la tête Brave Saint-Sauveur le fit battre [retraite. (<i>Refrain.</i></p>

(1) « Des bandes de vagabonds, voleurs et incendiaires, sous le nom d'*Egyptiens*, infestaient les environs d'Ath, Flobecq, Lessines et Renaix, en 1726, 1733 et 1734. » (*Cercle archéologique de Mons*, tome X, 2^e partie, p. 19). Lire aussi dans le « *Tour du Monde*, 30 avril 1898, n° 18 — A travers le monde, p. 137 » : *L'Ostension du Dorat* [chef-lieu de canton de la Haute-Vienne] par JACQUES ROUGÉ. On y retrouve comme ici, et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, les processions septennales, les circuits de sept lieues, les bandes armées qui devaient protéger les reliques contre les attaques des protestants, les feux de salves. — A Ath, un ban politique promet le silence et dix écus de récompense à quiconque viendra dénoncer au châtelain d'Ath la retraite de quatre Egyptiens évadés des prisons de cette ville (19 mars 1733).

(2) Une transaction eut lieu : Ceux de Rooborst, à pied, sont les premiers devant le « corps saint », ceux de Saint-Sauveur sont les premiers à le suivre à cheval.

5.

Depuis cent ans et encore plus
 Saint-Sauveur a toujours vaincu,
 Ils sont toujours à la tête
 Jamais ne battent retraite.

(Refrain.)

6.

Celui qui a composé la chanson
 C'est un vieux troupiér de Napoléon
 Qui n'a plus père ni mère.
 Il est maintenant dans la misère.

(Refrain.)

7.

Je vous salue, mes bons amis,
 A vous l'honneur et le prix
 Saint-Hermès vous attend à la tête,
 Avec tambour et trompette.
 C'est à vous l'honneur *(bis)*
 Braves cavaliers de Saint-Sauveur.

Sans piétiner comme le naïf auteur de cette naïve chanson (1), la procession passe tour à tour devant la chapelle de Lorette, le hameau de Beaufau et la chapelle de la Tombelle où elle s'arrête et où les mères de famille des environs sont accourues pour baiser la châsse et la faire baiser à leurs enfants.

Sur le territoire de Saint-Sauveur, la procession fait une station à la chapelle de *Croix-ou-pile* (Crucipile). Les habitants du voisinage, auxquels la cloche de la chapelle annonce l'arrivée du corps sacré, y viennent en foule vénérer les reliques qu'on y dépose pendant quelques instants. Ensuite le cortège arrive aux limites de Wattripont.

« Un des notables s'avance vers les magistrats de Renaix pour leur offrir le vin d'honneur. L'un des magistrats remet alors au dit notable de Wattripont un beau gâteau que l'on expédie immédiatement à Paris, où il doit figurer sur la table de M. le comte de Béthune, propriétaire de l'ancien château et d'une partie des terres des seigneurs de l'endroit. » N'oublions pas l'accolade donnée par le délégué de l'administration de Renaix à la dame du notable wattripontois.

Ce gâteau, sur lequel figurent deux mains entrelacées serait le symbole de la reconnaissance des habitants de Renaix pour les privilèges que leur accorda en 1240, Gérard, sire de Waudripont, aujourd'hui Wattripont (2). Suivant une autre version, ce serait le souvenir de la réconciliation du seigneur de Waudripont et du

(1) Communiquée par M. FRANÇOIS DENDAUV, de Renaix.

(2) *Notice sur Wattripont*, par BERNIER. (*Bulletin de la Société historique et littéraire*, de Tournai, tome XVII, p. 259-260).

baron de Renaix à la suite d'un procès qu'ils terminèrent à l'amiable, en se donnant l'accolade et la main ⁽¹⁾.

La procession se dirige du côté de Russeignies où elle arrive vers midi. La châsse est portée à l'église, tandis que les pèlerins s'en vont diner ⁽²⁾. Vers 2 heures, la marche recommence. On passe à la ferme de *Wadimont* ou ferme *Saint-Hermès* dont on effectue trois fois le tour, à l'intérieur de la cour. « Cette ferme était autrefois la propriété du chapitre et c'était là que deux chanoines délégués par celui-ci attendaient jadis le cortège et distribuaient à tous ceux qui l'accompagnaient une tarte bénite arrosée de vin ou de bière. » Depuis quelques années cette coutume a été supprimée par le propriétaire de la ferme.

De Russeignies, beaucoup de Renaisiens, à cheval, en voitures, à bicyclette, retournent diner en famille, pour rejoindre la châsse à sa rentrée en ville vers cinq heures. Des pèlerins, des cavaliers par petits groupes, fatigués du long repos de Russeignies, commencent à escalader le bois de l'Eynsdale (*Hynsdaele*). Enfin l'on entend dans le chemin creux le porteur de sonnettes ; celles-ci chantent, dit-on, en scandant chaque dissyllabe d'un coup alternatif de chaque main :

<i>Berling</i> <i>Berlang</i>	Berling Berlang
<i>De fier</i> <i>tel komt</i>	La chås se vient
<i>Hij is</i> <i>al by</i>	Elle est tout près
<i>Te Wat</i> <i>tripont</i>	De Wat tripont ⁽³⁾

Le tour est tout à fait caractéristique ici. Plus rien de religieux : le sonneur s'en va d'un pas précipité comme s'il battait la charge contre les esprits infernaux qui hantent la cervelle des pauvres fous. La châsse recouverte d'une toile cirée est portée par quatre hommes qu'a peine à suivre un prêtre en noir. Les orphelines qui représentent les folles, sont dispersées, de ci de là, cueillant des fleurs. A cheval, en voiture, passent des gens qui ont arrosé copieusement leur diner. Des chants joyeux commencent à se faire entendre. Cependant, au

(1) BATAILLE : *Recherches historiques sur la ville de Renaix*, p. 71. DELGUST, p. 26. Cette explication nous semble moins acceptable, puisqu'elle ne repose sur aucune base historique, tandis que la première est le rappel d'une de ces bizarres redevances féodales, si nombreuses au moyen-âge.

(2) La châsse de Sainte Rolende, à Gerpines, est déposée pendant plusieurs heures dans l'église de Gougnyes. Le repas champêtre se fait à Villers-Poteries. — La procession de Sainte Rolende a été complètement décrite, pour la première fois, par M. CAMILLE QUENNE, dans *Wallonia*, II, 121, 144.

(3) Comp. l'Ommegang de la kermesse de Nieupoort, le 27 juin : Le *reuze* (géant) superbement habillé et armé, ouvre la marche, précédé par des violons qui exécutent l'air populaire de la chanson : « De reuze komt. » (REINSBERG-DÜRINGSFELD, I, 430.)

Tilleul, les ruraux sont accourus au passage des reliques et s'étagent sur la déclivité des berges. Parfois on tire un coup de fusil, signe de joie, témoignage d'honneur. On vend pour quelques centimes des branches d'arbre, des bouquets de genêts, d'aubépine, dont on va décorer chevaux et voitures.

Le cortège descend enfin le mont de la Cruche au bas duquel le clergé et le cortège du matin attendent le corps saint qui est solennellement réintégré dans l'église. Les cavaliers et les assistants en voitures se rendent à la Grand'Place dont ils font le tour en grande parade. Le vin d'honneur leur est présenté par l'Administration et chaque société reçoit en la personne de son président une médaille commémorative.

Telle est cette importante procession dont la vogue dut être bien plus grande encore autrefois, du moins dans le Hainaut, si l'on s'en rapporte aux quelques détails historiques suivants : En 1461, un personnage représentait *saint Hermès* au cortège de la foire d'Ath. Il y avait au xv^e siècle, dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas, de Tournai, plusieurs autels, entre autres celui de *saint Hermès*, placé entre le chœur et la chapelle Notre-Dame. Il était orné d'un retable sculpté en bois, orné de peintures exécutées en 1475. Ces peintures devaient être d'une grande valeur vu leur prix élevé (60 livres 9 sous 5 deniers) et l'habileté de leur auteur, maître Philippart Truffin. En 1751, les maîtres de la confrérie de Saint-Hermès firent élever un nouvel autel qui existe encore aujourd'hui (1).

Un mandement adressé par le duc Philippe de Bourgogne à Philippe de Croy, seigneur de Sempy, grand bailli de Hainaut, et aux gens de son Conseil, à Mons (1458, 7 mai, à Bruxelles), leur ordonnait, à la demande des États de Hainaut, de défendre par cri public et sous de grosses peines, aux quêteurs et prêcheurs d'indulgences étrangers de venir quêter dans ce pays, avec leurs *fiertes*, reliques et lettres d'indulgences, à l'exception de ceux de Notre-Dame de Reims, de Notre-Dame de Cambrai, de Saint-Hermès de Renaix, etc. (2).

La popularité de ce cortège s'affirme encore par le sobriquet de *fietels*, corruption de *fiertels*, donné aux habitants de Renaix (3). C'est par un contre-sens encore plus grand que REINSBERG-DURINGSFELD leur donne le surnom de *Titel* (*Calendrier belge*, I, 388).

(1) *Notice sur l'église paroissiale de Saint-Nicolas, de Tournai*, par L. CLOQUET. (Mémoires de la Société historique et littéraire, de Tournai, t. 17, 1881, p. 339.)

(2) *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, par L. DEVILLERS, I, 1884. — 14, n° 31.

(3) A. DE COCK, le « *Fietel*, » à *Renaix*, dans *Volkskunde*, 8^e année, p. 46.

Le jour de la Trinité est celui de nombreuses processions aussi importantes telles que celles de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles, autrefois, de Walcourt, du Doudou, à Mons.

Ce n'est pas uniquement saint Hermès qui est réputé guérir de la folie en notre pays. Outre sainte Gertrude, à Landen, déjà signalée plus haut, il y avait, dans l'église paroissiale de Sainte-Marie-Magdeleine, à Tournai, une confrérie de Saint-Mathurin. Ce saint, né à Larchaut, en Gâtinois, de parents idolâtres, parvint dès sa jeunesse à l'épiscopat. Appelé à Rome, près de l'empereur Galère, il délivra sa fille de la possession du démon. Il mourut en 388. On l'invoque contre la possession du démon, la sorcellerie et les maladies de l'esprit. Son culte était déjà célèbre à Tournai, en 1392, et la confrérie érigée sous son vocable, à l'église de la Madeleine, existait en 1511. Les plus antiques images le représentent exorcisant la fille de l'empereur (1).

La fête de Sainte-Dymphne (15 mai), à Gheel, donne lieu à une neuvaine très célèbre en faveur des insensés. Ceux-ci y assistent dans une maison attenante à la tour et durant la neuvaine ils passent chaque jour, *neuf* fois, en rampant au-dessous du sépulcre de la sainte. La même pratique doit être observée par toutes les personnes qui font la neuvaine à la place ou pour la guérison de l'un ou l'autre insensé (2).

A Sainte-Gertrude, à Landen, étaient aussi en vigueur jusqu'au commencement du xvii^e siècle, des neuvaines d'un genre particulier. On faisait *neuf* fois le tour de l'église, gardant un silence absolu ; on répétait neuf fois l'oraison dominicale et la salutation angélique et une fois le symbole des apôtres. Il fallait s'abstenir de porter du linge récemment lavé, ne manger ni de la viande de porc, surtout de la tête de cet animal, ni des œufs durs (3).

C'est de même par des neuvaines qu'autrefois saint Hermès guérissait les faibles d'esprit. Pendant la lecture de la messe du Saint-Esprit et pendant que brûlaient les chandelles d'offrande, on faisait prendre aux malades un bain neuf jours consécutifs. Maintenant ils sont inscrits sur le livre de Saint-Hermès, conservé dans l'église, puis on les mouille simplement de l'eau bénite de Saint-Hermès, et le

(1) *Notice sur l'église paroissiale de Sainte-Marie-Magdeleine, de Tournai*, par L. CLOQUET. (*Mémoires de la Société histor. et littér., de Tournai*, t. 17, 1882, p. 400 et 401, note 6.)

(2) REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Calendrier belge*, I, 332. Ajoutons saint Gilles, à Emael, sainte Marie-Magdeleine à Cobbehem.

(3) WAUTERS, *Description et Histoire de Landen*, dans *Bull. de la Société roy. de Géogr.*, t. VII, 1883, p. 565.

prêtre place son étole sur la tête du simple d'esprit qu'il a sous les mains et lui donne la sainte relique à baiser.

D'autres curieux usages ont disparu à leur tour, témoin ce que rapporte REINSBERG-DURINGSFELD (1).

« Au retour du cortège, les petites filles, qui ont figuré les folles, accompagnaient avec le pasteur les saintes reliques jusqu'à la Grand'Place, au milieu de laquelle se trouvait alors une petite mare. Arrivées là, les filles quittant tout à coup la procession, se jetaient sur leur pasteur et le poursuivaient en courant plusieurs fois autour de la mare jusqu'à ce qu'il terminât ce jeu en se jetant au milieu de l'eau. » Certaines coutumes ont cessé plus récemment, tels les trois tours que fait le cortège dans la cour de Saint-Hermès et les trois tours de la Grand'Place, exécutés au grand galop par tous les cavaliers, au bruit des pétards (2). Ainsi, de démembrement en démembrement, notre cortège finira un jour par perdre toute son originalité.

JULES DEWERT.

(1) *Calendrier belge*, 1, 388, d'après *Kunst en Letterblad*, Gent, 1843, p. 83.

(2) L'après-midi, au retour de la procession [au xvii^e siècle] plusieurs jeunes gens, en armes, de Renaix et des villages voisins qui avaient accompagné les reliques, entraient dans l'église et, échauffés par la boisson, y déchargeaient leurs mousquets et fusils, à la grande épouvante des assistants et « causant telle fumée et puanteur de poudre, qu'il serait presque impossible d'y subsister. » Une ordonnance royale défendit d'entrer dans l'église avec des armes à feu. (*Bull. des comm. roy. d'art et d'archéolog.*, t. 17, p. 372.)



Un sport pittoresque

Le sloyon



DANS un récent numéro de l'*Auto*, M. Paul LECLERCO a décrit, de façon très agréable, un sport pittoresque fort en vogue à Spa depuis quelques années.

Le sloyon, nom wallon du traineau, « consiste, dit l'auteur, en un petit char étroit et très bas, ressemblant à s'y méprendre à ceux qui supportent le tronc des humbles culs-de-jatte de nos trottoirs, et au moyen duquel, à toute vitesse, on descend les côtes rapides de ce pays montagneux... après les avoir préalablement montées à pied ou en automobile. Car, n'allez pas croire surtout que ce sport, si rudimentaire qu'il vous paraisse, ne soit qu'un sport démocratique, dans le genre de ces belles glissades d'hiver, sur lesquelles s'élancent, pleins de flamme et les bras en l'air, les gamins des villages à la sortie de l'école. Le sloyon compte, parmi ses adeptes, des fervents de l'automobile, du cheval et du ballon, et la sensation qu'il procure est, paraît-il, unique au monde.

» C'est, d'ailleurs, tout un art de se diriger, sans faire la cabriole, avec son chariot, dans les tournants, ou de dépasser, à toute allure, les sloyons que l'on a devant soi, sur la route, car vous pensez bien que l'esprit de lutte, inné dans chaque sportman, a fait organiser des courses, que régit un « Sloyon-Club », et tous les baigneurs qui fréquentaient en été la région de Spa ont pu assister à ces arrivées amusantes autant qu'émouvantes, qui sont l'un des attraits de la saison de cette ville d'eau.

» Quant au frein nécessaire à ce mobile à trois roues, qui descend ces côtes rapides, longues de plusieurs kilomètres, selon la loi de la chute des corps, il est obtenu par la semelle du soulier, que l'on appuie sur la roue d'avant, dont on tient, étant recroquevillé sur soi-même, le gouvernail de la main droite.

» Le sloyon, qui ne fut au début, il y a trois ou quatre ans, qu'une sorte de chariot d'enfant, construit par quelque rudimentaire charron de village, s'est bien vite perfectionné. Ses roues sont maintenant munies de pneumatiques, comme celles des bicyclettes et des autos, et quelques « sloyonistes » avisés ont même eu l'idée de se faire construire des sloyons pliants que l'on porte sur l'épaule lorsque l'on gravit les côtes, à la façon d'un fusil, et que, arrivé au sommet, on déploie sur la route, afin de se livrer, dans la descente, aux griseries de la vitesse et aussi de l'équilibre, car, à certaines allures, le moindre coup de barre trop brusque, la plus légère faute vous ferait pirouetter sur vous-même ou vous mènerait au fond du fossé.

Concours de Sloyons. L'attente du signal.

» C'est, en somme, une luge à trois roues, que l'on peut utiliser sur des routes vallonnées de ces régions ardennaises qui ne connaissent point les neiges éternelles de l'Engadine ou de la Suisse.

» Sans exagérer la portée ni l'avenir de cet amusement de sportsmen, pour qui connaît la topographie de ces jolies et si pittoresques régions vallonnées des Ardennes, dans lesquelles, le long des rivières d'eaux vives, les descentes succèdent aux côtes et les côtes aux descentes, et cela sur un réseau de routes macadamisées si différentes de ces larges routes aux gros pavés de la région plate des Flandres, il est permis de se demander, sans paradoxe ni fantaisie, si le sloyon, malgré tout, ne pourrait pas être utilisé dans un but pratique, car sa légèreté le rendant facilement portatif dans les montées, il faciliterait du moins les belles allures le long des intermi-

nables descentes de ces routes, qui relient entre eux des villages aux petites maisons basses, assez éloignées, souvent, de toute voie ferrée ou de toute station de tramway vicinal. Il pourrait participer, peut-être, à la commodité de ces régions, auxquels de bons chiens, déjà, attelés aux charrettes, prêtent avec complaisance la force de leur poitrail et la rapidité de leurs pattes velues. »

*
* *
*

Le *Bulletin du Touring-Club de Belgique*, en reproduisant l'agréable article de M. Paul LECLERCQ, fait connaître quelques photographies prises par M. Paul Dommartin, et que *Wallonia* est heureuse de donner à son tour, grâce à l'aimable obligeance de son excellent confrère.

Le *Bulletin* ajoute quelques mots au sujet du « Sployon » véritable, le traîneau des enfants, qui sert aussi à l'amusement des grands, chez nos paysans des Fagnes, dès que les neiges ont apparu. On voit alors, dit notre confrère, hommes et femmes vaillantes, sortir des greniers les sployons poussiéreux et gravir les côtes, tirant leur traîneau au bout d'une ficelle !

« Car le sployon primitif est un véritable traîneau muni de deux tiges en fer, glissant sur la glace ou la neige, et que l'on dirige dans les tournants à l'aide des jambes, labourant le sol, ou au moyen de deux piquets servant d'ailleurs aussi à donner l'impulsion initiale. Et peu à peu, pour autant que la course soit longue, comme c'est le cas, notamment pour la côte de Malchamps, l'allure s'accroît jusqu'à atteindre bientôt une vitesse de 70 kilomètres à l'heure ! »

Rectifions ici un petit détail. Il est inexact de dire que le traîneau glissant sur la neige « on le dirige dans les tournants à l'aide des jambes labourant le sol. » Ce moyen puéril est employé par les débutants, les jeunes gamins et les filles, quand elles s'en mêlent. Le *sployonneur* exercé dirige sa machine surtout en penchant son corps à droite ou à gauche, selon qu'il veut suivre tel ou tel trajet; un coup de *pikré* donné à propos l'y aide également. Le *pikré* est un bâton terminé par une pointe de fer; on l'appelle à Liège *pêta*, mais le nom de *pikré* est également connu en Hesbaye.

Il n'est pas rare de voir deux ou même trois *rideurs* (1) prendre place sur le même *sployon*. A cet effet, les deux premiers s'enmanchent les jambes en se mettant face à face; le troisième se place « à jambe de coq », à califourchons sur les épaules du dirigeant. Mais il survient souvent une culbute générale — ce que le public s'esclaffant appelle *one trulêye* !

(1) *Ride*, glissoire; *rideûrs*, glisseurs.

C'est bien à Spa qu'a pris naissance le « sport » estival des courses dite de sployons. Elles ont eu pour inventeur le chevalier Arnold de Thier, dit *Dominique*. Frappé par le spectacle des courses de petits traîneaux qui sont pratiquées chaque hiver, avec passion, sur les pentes des principales avenues qui mènent aux fontaines extérieures, et cela au grand plaisir de la population, qui s'échelonne le *long de l'ride*; Dominique s'en vint à penser que ce sport plairait à coup sûr aux bobelins si on pouvait leur en offrir le spectacle *en été*.

A cet effet, il fallait transformer le traîneau glissant à l'aide de ses *bénes* de fer (et non pas *tiges*, comme le traduit fort inexactement Dommartin, dans l'article du T. C.), en un véhicule muni de roues. Et c'est ce qui eut lieu. Aussi la ressemblance de ce *sployon* — détourné de sa signification habituelle — avec le petit charriot du cul-de-jatte est-elle très exacte. Ajoutons que ce sployon n'est pas, comme le dit l'article en

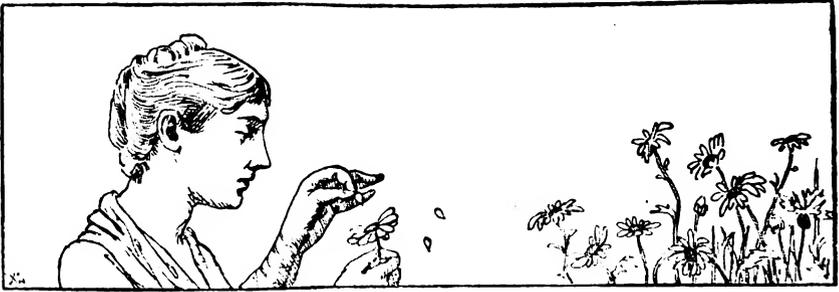
Côte de Malchamps. Descente des sployons-traîneaux.

question, nécessairement à trois roues; au contraire, il est selon la fantaisie du constructeur, à trois, quatre, voire six roues; il est haut perché ou très bas. Et les courses qui figurent chaque été au programme des fêtes, offrent une variété infinie de types.

En ce qui regarde la direction, ou l'art de diriger sa machine lorsqu'elle est entraînée par suite de la pente, le mécanisme est encore à trouver.

ALBIN BODY.





Facéties populaires sur l'Entêtement des femmes

I.

Dj'han èt Dj'hène

*C'esteù n'fèye Djihan èt Dj'hène
qui volît fè l'vôte, èt qui n'avil nole
pèle.*

*« Va-se q'rèri 'ne pèle, dit-st-èle,
lèye.*

*— Djì n'irè nin, dit-st-i lu : vas-i,
twè !*

*— Djì m'è va, min ci sèrè twè
qu'èl répètrès !*

*— Bin sè-se bin q'è, dit-st-i lu, ci
sèrè l'prumî d' nos deùs qui djâs'rè ! »*

*Et vola Dj'han, qu'èsteùt on
c'èbhî, qu'in-homme li aprète ine
paire di botes à rismèler.*

« Ah ! bonjour Dj'han !

— Heu, heu, heu !...

— Qu'a-ve don Dj'han ?

— Heu, heu, heu !...

*— Là ! qu'a-t-i don, voste homme,
Djihène ?*

— Hi, hi, hi !...

*— Bin volà 'ne drole !... Djihène,
a-ve ine saq'è ?*

— Hi, hi, hi !... »

*L'homme prind ses botes èt ènnè
va.*

Intèrre ine aute.

C'était une fois Jean et Jeanne qui
voulaien faire la crêpe et qui n'a-
vaient pas de poêle.

« Va chercher une poêle, dit-elle,
elle.

— Je n'irai pas, dit-il, lui : vas y,
toi !

— J'y vais, mais ce sera toi qui la
reporteras !

— Sais-tu quoi ? dit-il, lui, ce sera le
premier de nous deux qui parlera ! »

Et voilà Jean, qui était cordonnier,
qu'un homme lui apporte une paire
de botes à ressemeller.

« Ah ! bonjour, Jean !

— Heu, heu, heu !...

— Qu'avez-vous donc, Jean ?

— Heu, heu, heu !...

— Tiers ! qu'a-t-il donc, votre
mari, Jeanne ?

— Hi, hi, hi !...

— Ben, c'est drôle ! Jeanne, avez-
vous quelque chose ?

— Hi, hi, hi !... »

L'homme prend ses botes et s'en
va.

Entre un autre.

« Djihan, v'cial dès botes... Là qu' d' arawce ! quel air avez-ve don, vos autres ? »

— Heu, heu, heu ! Hi, hi, hi !

— Hihî, heuheu, bin i sont sots, sots à loyi ! »

Passé li curé.

« Monsieur l'curé, vinez 'ne gode chal ? Volà deux djins... »

— Hîye, binaméye Notre-Dame di Tchêvrîmont !! Djihan, hêy ! quêne laide hêgne !

— Heu, heu, heu ! ..

— Djihêne, allez-ve paréy ?

— Hi, hi, hi !...

— Is sont reûds sots ou l'diale les a !! »

Passé li docteur.

« Monsieur l'docteur, abêye, vinez, vochal deûs djins qui sont to bleûs d'êsse div'nous sots ou possédés ! »

Li docteur louque, hawe, si g'ête li tiesse, adonpuis i hape li brès' d'à Djihêne èl dit :

« Dji m' va todî sinti l'pôce à cîcial ! »

Mins Dj'han qu'esteût d'jalot, si mête à braire :

« Lai là m'feume, tucé, valet !

— C'est tucé qu' réproètré l'pêlé ! » dit-st-èle, tèle !

« Jean, voici des botes... Tiens ! que j'enrage (!) ! quel air avez-vous donc, vous autres ? »

— Heu, heu, heu ! Hi, hi, hi !

— Hihî, heuheu... mais ils sont fous, fous à lier ! »

Passé le curé.

« Monsieur le curé, venez donc ici ? Voici deux personnes... »

— Ah ! Notre-Dame de Chèvre-mont ! Jean, hé ! quelle laide grimace !

— Heu, heu, heu !...

— Jeanne, allez-vous comme lui ?

— Hi, hi, hi !...

— Ils sont raides fous ou le diable les a !! »

Passé le docteur.

« Monsieur le docteur, vite, venez. voici deux gens qui sont tout bleus d'être devenus sots ou possédés ! »

Le docteur regarde, observe, se gratte la tête, alors il saisit le bras de Jeanne et dit :

« Je vais toujours sentir le pouce à celle-ci ! »

Mais Jean, qui était jaloux, se met à crier :

« Laisse-là ma femme, toi, garçon !

— C'est toi qui reporteras la poêle, » dit-elle, elle !

Liège. — Variantes dans *Li Spirou*, Liège, n° du 25 déc. 1892; *La Marmite*, Namur, n° du 14 mars 1897; *Fré Cougnou*, Verviers, n° du 25 août 1900; *L'Tonnin d'Charleroi*, Charleroi, n° du 3 déc. 1904; *L'Coq d'arcous*, Charleroi, n° du 30 juin 1906. Ce conte du Couple silencieux a été traité en vaudeville par M. Dieudonné SALME, sous le titre : *Ine cise ènon Jacques Bouhtay*. 2^e éd. Liège, Bossy. 1890. 34 p. Prix : fr. 0,50.

(1) Juron familial, très populaire.

II.

Croque-Pûs

On homme aveûve one feume tiès-teuwe comme èles li sont tortoles.

On djoû qu'èlle aveûve apêlé s'l homme « plin d'pûs », cit-ci, fô d'colère, li boute one cwade au cô, et l'dischint dins l'pus'.

Quand lès pîds di s'feume ont djondu l'éve, l'homme li criye :

« Li dirès-se co ? »

— *Plin d'pûs ! » criye co l'feume d'one vivès stronlèye.*

Vlan ! l'homme li fourre è l'éve djusqu'aus rins !

« Li dirès-se co à ç'le heûre ? »

— *Plin d'pûs ! » criye co l'feume.*

Vlan ! v'la qu'èle mousse jusqu'au minton.

« *Plin d'pûs ! » criye co l'feume sins attinde li d'mande.*

Pouf ! l'homme li fait moussi tote è l'éve.

Mais i d'meûre tot saisi d'vôye si feume qu'èlèveûve lès deûs brès au d'zeû d'l'éve et qui toquèt ses pôces onk conte l'aute è fiant lès qwances di croquer dès pûs !

Ah ! mès amis, dji vos l' répète : quand one feume a one idéye èl tièsse, èle ni l'a nin au cu !

Un homme avait une femme têtue comme elles le sont toutes.

Un jour qu'elle avait appelé son mari « plein de poux », celui-ci fou de colère, lui met une corde au cou et la descend dans le puits.

Quand les pieds de la femme ont touché l'eau, l'homme lui crie :

« Le diras-tu encore ? »

— Plein de poux ! » crie la femme d'une voix étranglée.

Vlan ! l'homme la fourre dans l'eau jusqu'aux reins !

« Le diras-tu encore maintenant ? »

— Plein de poux ! » crie encore la femme.

Vlan ! voilà qu'elle plonge jusqu'au menton !

« Plein de poux ! » crie la femme sans attendre la demande.

Pouf ! l'homme la fait entrer toute dans l'eau !

Mais il reste tout saisi de voir sa femme qui élevait les deux bras au-dessus de l'eau et qui heurtait ses pouces l'un contre l'autre en faisant semblant de croquer des poux !

Ah ! mes amis, je vous le répète : quand une femme a une idée dans la tête, elle ne l'a pas dans le derrière !

Louis LOISEAU, dans la *Marmite*, gazette en wallon namurois n° du 16 mai 1894. — Variante ardennaise dans le *Petit Bleu* n° du 20 mai 1896. Variante en wallon de Charleroi dans l'*Tonnia d'Charlerwaet*, n° du 1^{er} octobre 1904. Le conte est également connu au pays liégeois sous le nom de *Cak piou*s.

III.

L'inventaire

Au cours d'une dispute entre époux, le mari reprochait à sa femme d'avoir une langue qui « allait comme une lavette au fond d'un pot ».

« Tu prétends que je parle trop ? dit la femme. Eh bien ! à partir de ce moment, je me tais. »

Le mari, tout content, se dit que c'est bien là chose excellente. Mais la femme tient bon. Bientôt, ce silence obstiné pèse au pauvre mari, qui essaie de la persuasion, mais sans aucun succès. Une autre fois, il prend l'offensive ; plus tard, il use de tentation, il pique la curiosité de la fille d'Eve, et toujours rien n'y fait.

L'homme commence à se sentir tout-à-fait ridicule. Un jour se passe et puis deux jours.

Le lendemain, comme il revenait de son travail, toujours cherchant le bon moyen, une inspiration lui vient.

Il hâte le pas, il rentre et va droit à l'armoire, où il entreprend une exploration approfondie. Il tire les piles de draps et de linges, déplie une à une toutes les pièces, et les jette à mesure au milieu de la chambre. La femme ne paraît pas s'émouvoir. Il extrait ses vêtements à lui, puis ses vêtements à elle... et elle ne dit mot.

Elle est bien intriguée, elle observe du coin de l'œil... mais le silence n'est pas rompu.

Alors le mari s'avise de tirer le *mantelet* — sorte de grand manteau qui est la pièce la plus importante du trousseau d'une ménagère — il saisit ce vêtement, l'inspecte dans tous les plis, et le jette sur le tas.

Alors, la femme n'y peut plus tenir, et elle s'écrie :

« Qu'est-ce que tu cherches ? dit-elle.

— Je l'ai trouvé !

— Et qu'est-ce ?

— Ta langue ! » dit-il.

Conté à Mons, le 26 novembre 1906, par Madame H..., née à Pâturages.

Dans une variante publiée par *Le Créquion*, de Charleroi, numéro du 20 mai 1905, le mari emploie, dans le même sens, un moyen héroïque : la situation durant depuis plusieurs jours, une idée lumineuse jaillit dans son esprit ; il va chercher une pioche et commence à dépaver la cuisine. Sa femme, intriguée, lui demande ce qu'il va faire. Il répond avec simplicité : « Je cherche ta langue, fi-elle ! »

IV.

La femme qui se noie

Deux jeunes mariés n'étaient pas ensemble de huit jours que « ça n'allait déjà plus ».

La femme, qui était fort méchante, faisait toujours le contraire de ce que voulait son mari. Celui-ci, homme débonnaire, mettait toute sa bonne volonté à éviter les conflits, mais il n'y arrivait pas.

Un jour, il eut envie de vendre la vache, et pour y arriver, il dit à sa femme :

« Ma fille, nous avons une bonne vache. C'est demain la foire, mais nous serions bien sots d'aller la vendre.

— Justement, dit-elle, je veux absolument la vendre.

— A ta guise, dit-il. »

Ils prirent la vache et ils allèrent la vendre. Il dit alors :

« Il y a ici bien des gens qui, sitôt le marché fait, vont boire et manger jusqu'à se saouler. Ce ne serait pas mon idée.

— C'est la mienne, à moi, dit-elle. Nous allons entrer là, et nous mangerons et boirons comme les autres.

— Ce sera comme tu veux, dit-il. »

Ils entrèrent et se mirent à manger et à boire, tant que la femme voulut. Cela fait, le mari voulut encore retourner à la foire, désirant y rencontrer quelque ami pour faire la causette.

« Non, dit-elle, moi je veux retourner, et tu viendras avec.

— Soit, dit-il. » Ils s'en retournèrent.

La route longeait « une eau », et sur le bord de l'eau, ils virent un tas de planches. Des gamins y avaient fait une balançoire et la planche sur laquelle ils se balançaient était, d'un côté, juste au-dessus de la rivière.

« Vois donc, dit le mari, comme ces enfants sont imprudents!

— Ils ne sont pas imprudents, dit-elle.

— Je suis certain, dit-il, que tu ne voudrais pas imiter celui-là.

— Mais justement, dit-elle, je veux faire tout comme lui. »

Elle chassa les gamins et se mit à la place de celui qui était au-dessus de l'eau.

« Je n'ai garde, dit-il, de te faire aller trop haut, car tu pourrais tomber dans la rivière.

— Je veux, dit-elle, que tu me fasses aller le plus haut possible.

— Je te ferai aller, dit-il. »

Il la fit aller fort haut et, au bout de quelques instants, la voilà qui tombe dans la rivière.

Aussitôt, le mari se met à courir en criant, et dans le sens inverse du fil de l'eau. Il arrive à un endroit où il y avait des tailleurs de pierre.

Les tailleurs de pierre lui demandent ce qui le fait crier. Il explique que sa femme est tombée à l'eau, à deux cents mètres plus bas.

« Mais, grande bête, dirent les ouvriers, si elle est tombée à deux cents mètres là-bas, ce n'est pas en remontant que tu la retrouveras.

— Vous vous trompez, dit-il. Ma femme est bien trop têtue pour faire comme les autres, elle aura remonté le courant, rien que pour me faire *endéver*! »

Il faut croire qu'elle aura entendu cette parole-là — car, en remontant, il a été jusque tout au bout, et il ne l'a pas trouvée !

Recueilli à Herstal.

O. COLSON.

LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Images Fraternelles

La Rencontre

NZE heures du matin. Les promeneurs endimanchés se croisent sous les jeunes feuillages de l'avenue ensoleillée. La tiède lumière de mai distille une subtile joie de vivre. Dès le petit jour, les effluves enthousiastes du renouveau ont rajeuni les esprits et réconforté les énergies. Chacun s'est réveillé guilleret, pressé d'aller savourer en plein air la radieuse douceur du printemps. L'heure ingénue est de celles où les pauvres oublient leur détresse, où les malades se prennent à espérer d'un cœur plus impatient.

Il fait bon vivre sur la promenade fleurie de claires toilettes. Des drapeaux s'éploient aux fenêtres. Une fanfare passe, et voici qu'elle jette aux échos les rythmes allégres d'une marche militaire. Une gaité parcourt la foule. Elle fait sourire les visages épanouis des grands, tandis qu'elle incite à la gambade les mioches spontanés, moins gravement opprimés par le souci des bienséances.

Cependant, au milieu du boulevard, une troupe d'enfants s'avance. Deux par deux, vêtus d'humbles uniformes dont le bleu s'est décoloré sous l'action des opiniâtres lessives, chaussés de souliers grossiers, coiffés de casquettes sans gloire, ce sont des orphelins pauvres, dont le corps social a pris charge et qu'on promène. Il en est de tout petits, en tête : ils n'ont pas plus de sept ou huit ans, et la marche est rude pour leurs courtes jambes. Les aînés qui suivent ont en effet l'allure des adultes. En pleine croissance, mal contenus dans leurs vêtements étriqués, ils exhibent hors des manches serrantes des poignets osseux et rougeauds. Les uns pâlots et chétifs, les

autres sanguins et râblés, ils bavardent dans l'inconscience de leur âge, heureux de ce contact avec la vivante liberté.

Leur philosophie contemple avec un émerveillement sans envie le spectacle ambiant. La musique propage ses entraînant cadences. Autour d'eux s'agite le tapage étincelant du luxe et s'étale la parade mousseuse des élégances. Ils passent. Tout à l'heure, ils rentreront à l'Asile où ils seront claustrés jusqu'à la prochaine sortie, tandis que les autres enfants, les chançards qui ont des parents, peuvent flâner à loisir, s'arrêter ou rebrousser chemin sans souci des consignes.

Parce qu'ils sont abandonnés, il a fallu, paraît-il, qu'on les emprisonnât. Parce qu'ils sont plus malheureux que les autres, étant seuls à l'âge de la faiblesse, la société, qui a bien d'autres chats à fouetter, fait d'eux des captifs dans une froide maison. On les abrite, on les nourrit, on les habille, on se préoccupe même de les éduquer, voire de les instruire... On court au plus pressé. Ce serait trop exiger, sans doute, que de demander qu'il leur soit rendu, quelque part, un foyer. La Société est une mère correcte. Mais elle est de ces mamans très encombrées qui ne sentent pas que leurs enfants ont parfois besoin — autant que de nourriture — de leur jeter leurs petits bras autour du cou.

Or, tandis que la troupe des orphelins serpente à travers le boulevard, arrive, en sens inverse, un cortège identique. C'est la troupe des orphelines. Blondines et brunettes sont de noir habillées. Vifs ou tendres, leurs yeux clairs sourient sous la morose auréole d'un chapeau d'ordonnance qui opprime leurs boucles timides. Leur accoutrement est tel qu'il ne laisse de grâce qu'au visage. Mutines, rêveuses ou déjà renfrognées, leurs figures seules, dans tout leur être fruste et gauche, reflètent la vie farouche de leurs petites âmes différentes. Parmi elles aussi, il est des fillettes toutes mignonnes et puériles, et d'autres plus grandes, aux candides joues rondes, qui ont déjà stature de femmes. Elles trottent menu, dociles, sous le regard des surveillantes, et c'est à peine si une petite, plus espiègle, se risque à tirailler la raide et courte tresse d'une compagne qui la précède.

De luisantes automobiles surgissent bruyamment et disparaissent. Dans l'allée, les deux groupes se croisent. Et voici qu'une chose charmante se passe, dont sourient, vaguement attendris, ceux des indifférents d'alentour qui savent regarder vivre la rue. De la troupe masculine, au moment de la rencontre, un, deux, quatre, dix, douze petits bonhommes, subrepticement, se détachent. Ils scrutent les rangs des arrivantes. Et, simultanément, chacun d'eux avise au passage un frais visage fraternel. Il s'agit de retrouver, parmi les figures étrangères qui défilent, les traits émouvants d'une petite sœur

— ou d'une grande. Ecarquille tes yeux, petiot : voici celle que tu cherches ! Elle n'attend pas que tu l'appelles, elle se précipite dans tes bras, et de sonores baisers retentissent, hâtifs et goulus, qui réjouissent les bonnes âmes que le sort a fait spectatrices de ces intimités en plein vent.

... Mais c'est à peine si l'on a pu se dire deux mots. On ne s'est pas plus tôt retrouvé, à la faveur d'une rencontre inespérée, qu'il faut se séparer. Car les deux troupes ne se sont pas arrêtés. Les fillettes et les bambins qu'a joints une affectueuse embuscade doivent en courant rattraper les cohortes qui s'éloignent, sous peine de mécontenter l'indulgente vigilance des gardiens. Et chacun reprend sa place, les yeux brillants, plus rouge ou plus pâle, fillette ravie, garçon hâletant, songeant à l'aubaine de cette embrassade de hasard, en laquelle se concentre le culte d'une famille disparue et la flamme d'un foyer dévasté.

Arpentant la route du retour, les petits orphelins pour qui la promenade fut cordiale acceptent avec une vaillance résignée l'injustice qui les parque loin de l'être dont la tendresse serait douce à leur isolement. La force qui réside en leur confiante jeunesse attend de l'avenir la promesse des réunions moins éphémères. Aussi bien, ceux là qui rentrent à l'Asile, réchauffés par le souvenir du baiser qui parfuma pour eux la splendeur de ce matin de printemps, doivent s'estimer heureux, dans leur mélancolie. Combien sont-ils, ceux de leurs petits camarades qui n'ont pas eu à rester en arrière, parce qu'ils n'avaient personne à embrasser ?

L'Entr'aide

Au village, par une sereine après midi de septembre. Au bord de la route qui descend vers l'église, une petite ferme se dresse entre des vergers vibrants d'oiseaux. Le soleil de l'arrière saison enlumine ses murs de pierre grise et son toit d'ardoise moussue. Un seul corps de logis, que longe un chemin de terre battue, séparé par un fossé de la route charretière. A gauche s'étend l'étable, à droite est l'habitation devant laquelle des enfants jouent.

La porte de l'étable s'est ouverte, livrant passage à une très vieille femme et à un tout petit enfant. Marchant côte à côte, ces deux êtres si distants, unis dans leur chancelante faiblesse, vont gagner l'entrée de la maison. Mais n'ont-ils pas trop compté sur leurs forces ?

La vieille est peut être centenaire. Sous son bonnet, elle montre un visage de buis, crevassé de cent rides, où clignote l'antique sourire

de deux petits yeux gris. Cassée en deux, elle incline vers le sol son torse branlant, et rien n'est plus problématique que l'équilibre de cette ruine humaine, si ce n'est la stabilité de son incertain compagnon.

Combien de générations séparent cette aïeule noueuse et chenue de ce récent rejeton de sa race ? Le minuscule bonhomme n'a pas beaucoup plus d'un an. Il n'est vêtu que d'une courte chemise, qui laisse voir ses membres tout neufs, son corps laiteux et potelé de bambino. Ses joues rebondies et barbouillées ont la teinte savoureuse des fruits mûrs ; dans le désordre rayonnant de sa tignasse blonde, il ouvre sur le spectacle du monde des yeux ronds d'étonnement. Il en est à ses premiers pas sous le grand ciel, et l'ivresse de l'espace et de la brise adverse n'est pas pour affermir la marche hésitante de ses pieds novices.

Cependant, la vieille, semblable à la fée Carabosse des vieux contes, et le mioche qu'on croirait descendu d'une Sainte Famille des Prinitifs, ont bravement entrepris l'aventureux voyage. Dans l'instant où l'on s'attarde à philosopher sur le contraste qu'ils offrent, sans s'en douter, au regard du passant, on appréhende que leurs maladresses assemblées ne les vouent à une double catastrophe. L'une chancelle d'avoir trop longuement vécu. L'autre titube de ne savoir marcher encore. Et c'est dans cet appareil qu'ils se risquent ingénument à défier les puissances du hasard.

On ne sait lequel des deux est le guide de l'autre. La vieille s'appuie sur un bâton dont il est visible — à considérer sa douloureuse et fantastique architecture — qu'elle ne pourrait se passer. Quant au marmot en mal de soutien comme elle, ce n'est pas à la cotte de sa vénérable compagne que s'accroche sa menotte inconsciente. Le bâton que serrent les doigts mal assurés de la centenaire, il le tient, lui, par le milieu. Tacitement, tous deux s'en remettent à l'aide de ce tuteur, parce qu'ils ont compris que lui seul est solide. Ils font un pas tandis qu'il leur fournit un ferme point d'appui. Ensuite, l'aïeule soulève sa canne et le petiot la repose à terre. Sa coquetterie, à cet homuncule, est de choisir gravement la place où il croit pouvoir fixer, comme un trophée, la hampe tutélaire.

Silencieusement, le trio évolue de la sorte, le bâton assurant l'équilibre à ceux qui l'animent de leurs gestes alternés. Une entente a réuni, sans concert préalable, l'ancêtre et le nouveau né, pour les besoins du parcours. La vieille n'a peut être pas grande confiance dans le secours du bambin ; celui-ci, dans les limbes de sa pensée nébuleuse, ignore pour quelles raisons de fatigues et de souffrances accumulées celle qu'il accompagne a cessé d'être valide. N'importe,

Ils se soutiennent l'un l'autre, comme ils peuvent — et grâce au bâton. Leurs faiblesses sont solidaires dans leur divergence.

Sans savoir, au lieu de partager les jeux de ses aînés, le blondin barbouillé a voulu associer au pénible effort ambulatoire de la Mère Grand son effort minuscule, vraisemblablement inutile, et qu'une seule des mille malices du sort pourrait rendre funeste. Il s'en faut d'un rien que son geste ne devienne dangereux en pensant être secourable. Vogue la vie au petit bonheur : il est arrivé de se tromper à de plus expérimentés que lui. En attendant, il prêche d'exemple, le naïf gosse aux yeux ronds, en contribuant à faire, d'une double détresse, une force approximative — comme toutes les forces vivantes. Quand l'aïeule sera définitivement couchée sous la terre, et qu'il sera, lui, un gars au torse fier, au pas résolu, puisse-t-il aider ses semblables avec la même simplicité de cœur!

CHARLES DELCHEVALERIE.

ART POPULAIRE

CHARLES GHEUDE. **La Chanson populaire belge.** Bruxelles, Lamberty, 1907. In-8° (25 × 20), 130 p. Prix : 5 fr.

L'auteur de cet ouvrage n'est pas un inconnu pour nos lecteurs ⁽¹⁾. Avocat et conseiller provincial du Brabant, M. Charles GHEUDE mêle à son activité des préoccupations de littérature et d'art qui, pour être fréquentes chez les hommes de robe, n'en sont que plus rares chez les hommes politiques, dont la sollicitude pour les œuvres de pure intellectualité reste le plus souvent platonique. M. Gheude au contraire a attesté la sienne par des actes. Non seulement il écrit lui-même, mais encore il est une des rares personnalités politiques qui aient usé de leur influence pour améliorer les conditions précaires de la littérature nationale, si longtemps ignorée à la fois par le public et par les pouvoirs ⁽²⁾.

Le livre qui nous occupe est une nouvelle manifestation de ces idées. C'est un dithyrambe éloquent sur la Chanson populaire, dont la disparition graduelle navre l'auteur, — comme elle navre d'ailleurs tous les amoureux du folklore en général et en particulier tous ceux qui ont su pénétrer l'essence de ces délicieuses et émouvantes modulations du sentiment populaire. Réservant le côté musical, dont l'analyse, avec les problèmes complexes qu'elle soulève, est plutôt le fait des spécialistes et n'intéresse qu'un public restreint, M. Gheude s'attache plutôt au côté poétique des chansons et à en dégager la signification psychologique. Pour cela, il suit un plan analogue à celui d'Ed. Schuré, dans l'*Histoire du Lied*, c'est-à-dire que, ses chansons réparties en divers chapitres d'après les genres (*Du Berceau à la Paternité, En le Cercle de famille, En Collectivité*), il les fait vivre dans une série de tableaux s'enchaînant les uns aux autres et dont la substance poétique des chansons fournit l'action. Il arrive ainsi, grâce à un style coloré et pathétique, à des évocations pleines de vie, de mouvement, et d'une intime émotion.

(1) V. ci-dessus, t. XIV, n° 3, son étude sur *André-Modeste Grétry*.

(2) On sait que M. GHEUDE a fait inscrire, il y a deux ans, au budget provincial du Brabant, une somme de 3.000 francs destinée à encourager la littérature.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner à nos lecteur une idée de la manière de M. GHEUDE, que de détacher un passage de son livre :

La belle Dondon et Nanon la bergère, poursuivies des assiduités du Barbon, auront la main leste et le sabot léger, si même elles ne font pas appel à Blanc-pied, le chien qui garde le troupeau : « Allez, vieux sot, j'ai un beau jeune berger qui est bien plus vigoureux que vous! »

Un jour, pourtant, l'une d'elles vit le Barbon, fêru d'appétissantes jeunesse et de joues rebondies, fléchir sous les fourches caudines et sous-crire au mariage. Elle, alors, de chanter :

Adieu, Colas, mon camarade,
Pour le coup il faut nous quitter.
Adieu toutes nos promenades !
Demain, je vais me marier.

Mais, pour apaiser son amant délaissé, notre Dondon lui laisse entrevoir les compensations possibles : « Le bonhomme est vieux, il n'ira plus loin. Si jamais je deviens veuve, représente-toi, Colas, pour me conter fleurette. »

En attendant, le pauvre gas n'en est pas moins sacrifié. C'est que la belle s'est souvenue d'une ronde qu'elle dansait naguère et du conseil des trois écrivains qui sont dans la rue du Pot-d'Étain :

Marions-nous, car il est temps.
Quand on s' mari' c'est pour longtemps.
Alors on a des p'tits enfants,
Dont l'un qui cri' « papa, maman ! »
Et les aut's qui en font autant.

Enfin, deux chapitres liminaires sont consacrés à la « Faculté esthétique populaire » et aux « Caractère du chant populaire belge ». Dans le premier, l'auteur évoque ardemment tout ce que l'imagination populaire renferme de force créatrice ; — juste remarque qu'il sera plus juste encore d'étendre au grand art lui-même, les grands artistes étant, sauf de rarissimes exceptions, sortis eux-mêmes du terreau populaire, dont les chansons ne sont le plus souvent qu'un déchet de l'art idéalisé par ses déformations mêmes, comme la Nature idéalise et harmonise un édifice en le ruinant ; juste remarque encore, si dans le populaire on considère l'individu, seule force créatrice, et non la collectivité, inféconde par essence. Dans le second chapitre, l'auteur rappelle les qualités propres de la chanson populaire dans nos provinces, en concordance avec la psychologie particulière des deux races qui les habitent.

Le charmant volume de M. Gheude est très élégamment présenté, en un format harmonieux, orné de jolies illustrations de M^{mes} Sand-Danse et Elisabeth Wesmael, de MM. H. Bodard, Em. Baes, F. Khnopff, J. Delville, L. Royon, A. Oleffe ; et recouvert d'une couverture en deux tons, spirituellement enlevée par M. H. Cassiers ⁽¹⁾.

Ernest Closson.

(1) Mais l'excellent artiste nous rend perplexe : il représente une paysanne flamande et une *botrèsse* chantant en se tenant par la main. Mais dans quelle langue ce duo, — ou cet unisson, puisque la chanson populaire en est encore à l'âge d'or de l'homophonie ? La Flamande a-t-elle gardé les vaches sur quelque *tièr* wallon, ou l'autre aurait-elle — déjà ! — subi les bénéfices de la loi Coremans ?...

LETTRES FRANÇAISES

Jean MARÉCHAL. *Préludes*, poèmes. Bruxelles, Heuten-Second. In-8° (21×13.8), 35 p. Prix : 1 franc.

Maurice NÉLIS. *Les Aigles noirs*, poèmes. Gembloux, L. Berce. In-8° (19 × 13), 65 p. Prix : fr. 1-25.

Louis PIÉRARD. *Images boraines*, poèmes. Bruges Arthur Herbert. In-8° (20.8×15), 48 p. Prix : 2 francs.

Eloi SELVAIS. *Fantaisies*, poèmes artistiques pour Ninon. Paris - Verviers. «L'Édition artistique», Wauthy frères. In-8° (18 × 2), 32 p.

Maria SIRT'AINE. *Les Heures Ardentes*, poèmes. Paris-Verviers, «L'Édition artistique», Wauthy frères. In-8° (18.5 × 11.5), 104 p.

Léon WAUTHY. *Les Voluptés*, poèmes. Paris-Verviers, «L'Édition artistique», Wauthy frères. In-4° (23.5 × 17.5), 24 ff. non paginés, Dessin et couverture de Marguerite ROBYNS, portraits de Gaston WANKENNE, tirés en couleurs. Prix : 4 francs.

Au début de ses chroniques littéraires dont les lecteurs de *Wallonia* ont pu — trop rarement, il est vrai — apprécier le charme discret et la sûre érudition, M. Arthur Daxhelet, l'un des deux ou trois critiques-nés que nous possédions, disait à cette même place :

« Il sera question ici, surtout des écrivains français de chez nous. »

Cette préoccupation, nous la ferons nôtre, constamment, au cours de ces causeries dont nous voudrions faire, pour autant que cela soit en notre pouvoir, les annales scrupuleuses de *notre* littérature.

Car il s'avère chaque jour davantage que la Littérature française d'inspiration wallonne a cessé d'être un sujet de faciles rhétoriques pour devenir la réalité tangible dont plusieurs séries de très méritoires écrivains ont fait leur idéal.

Nous n'avons plus seulement, disséminés dans le mouvement littéraire de Belgique, des éléments de premier ordre participant à des degrés divers des vertus de la race. Le mouvement nationaliste, pardon ! national en Wallonie, a secoué toutes les vives énergies. Et l'on comprend aujourd'hui que pas plus en matière d'art que dans le domaine moral, voire pour certains, administratif, la seule formule de collaboration possible à nos deux entités ethniques ne réside dans une fusion aveugle et dissolvante du génie roman et du génie germanique, mais dans une action parallèle, autonome et originale pour chacun d'eux.

Nous n'en sommes heureusement plus à devoir démontrer l'inanité de l'épithète *belge* appliquée aux intellectualités des provinces belgiques. Qui niera encore l'abîme que creusent entre elles, par exemple, l'inspiration du grand Verhaeren et celle de Séverin l'admirable ? Et par contre, qui méconnaîtra les affinités fraternelles qui accordent si harmonieusement l'œuvre du même Séverin et celle de Samain, l'art de notre Krains et celui de Maupassant ?

Mais pour rappeler encore un coup les vues de M. Daxhelet, l'attribution d'un nom, d'une œuvre, à un groupe ethnique bien déterminé, nous est

rendue singulièrement malaisée en raison non point tant de la complexité des cerveaux contemporains que des admirations irraisonnées, que des imitations conscientes ou non, chez la plupart des jeunes — des vieux jeunes.

Notre rôle consistera donc à rechercher à travers la production littéraire contemporaine la part qui revient de droit à la véritable originalité wallonne et à en dresser le bilan.

Précisément, voici que **M. Louis Piérard** s'offre complaisamment à nous pour servir de sujet expérimental à notre théorie.

Certes, ce n'est pas à l'enlumineur des *Images boraines* que nous pensions tout à l'heure, quand nous parlions de ces caudataires dont les productions, si récentes soient-elles, datent toujours de la génération d'avant-hier !

Les *Images boraines* présentent l'exemple typique d'une œuvre bellement wallonne, élevée en admiratif hommage vers le glorieux flamand que nous vénérons tous : Emile Verhaeren. M. Louis Piérard n'a pas cru indispensable de sacrifier à l'amitié dont il s'honore, aucune des vertus cardinales de son âme. Il semble au contraire avoir apporté une quasi coquetterie à l'offrir au maître dans toute son intégralité. Et c'est ainsi que nous comprenons chez nous la collaboration intellectuelle des races.

Le geste de M. Piérard est éloquent et courageux, et plus d'un de ses pairs pourra le contempler avec profit.

En elle-même, l'œuvre est pathétique et d'une beauté formelle remarquable. On sait l'amour ému voué par l'auteur de ces poèmes au peuple de héros constants et ignorés qui habite le désolé pays des houillères. Son Borinage, M. Piérard l'aime tout entier, tel qu'il est, dans sa hideur tragique et sa beauté effrayante, il l'aime jusque dans ses verrues.

Il l'aime surtout pour la permanence de sa psychologie collective et rien ne le prouve mieux que l'apostolat auquel il s'est consacré tout récemment pour la révélation de la Chanson boraine. Qui n'a pas entendu chanter les *Trois Borègnes* a perdu l'occasion d'une joie très réelle. Le Borain se dresse parmi les autres Wallons comme un type de mâle et joyeuse stature.

Ce qui fait à nos yeux la personnalité du livre qui nous occupe, c'est le caractère de nouveauté inattendue et ravissante d'une inspiration essentiellement artiste, aristocratique, dirai-je, revigorée par le folklore. Non le folklore poussiéreux des in-folios, mais celui qui imprègne à l'égal des éléments primordiaux la vie quotidienne, palpitante, gaillarde ou douloureuse, suivant les heures, d'un peuple dont l'originalité n'est tributaire d'aucun autre.

Il nous semble que M. Piérard a ouvert dans le domaine de notre Littérature une veine toute vierge et abondante. Pour s'en convaincre, il faut lire tel poème d'envolée lyrique et de rythme parfait : *La Sainte-Barbe des Mineurs* par exemple et surtout le chef-d'œuvre du volume dont WALLONIA a eu la primeur : *Les Arbres de mon Pays*.

« Em' fieu, il faut aimer et respecter les arbres
 » misérables et doux, les pauvres arbres
 » de la plaine noire...
 » Garde-toi de tailler dans leur écorce, car
 » Ta hapiette ou ton couteau, je t'assure,
 » fait alors une large, une vraie blessure... »

L'éditeur Arthur Herbert, de Bruges, a fait des *Images boraines* une de ces merveilles typographiques dont il est coutumier. Et si cela ne contribue pas au mérite de cette belle œuvre, du moins le fait-il ressortir d'une manière fort élégante.

Peut-on en dire autant des livres si abondamment sortis des presses de « l'Édition artistique Paris-Verviers » ? Évidemment non. Toutefois, cette maison d'éditions ne nous paraît pas mériter tous les reproches dont on est si prodigue à son endroit. Elle répond certainement à une nécessité en permettant à nombre de jeunes de s'éditer dans des conditions avantageuses. Et ceux qui ne lui trouvent d'artistique que sa firme sont d'affreux puristes...

Les profanes ne sauront jamais la part de courage qui intervient dans la composition de l'intellect d'un critique. Nous devons l'avouer : nous voyons rarement nous arriver un livre orné d'une signature féminine, sans ressentir une vague angoisse. Cette angoisse, M^{lle} **Maria Sirtaine** nous l'a procurée. Nous ne lui en voulons pas trop, parce que nous nous sommes laissé dire que l'auteur des *Heures ardentes* est d'origine étrangère, voire exotique. Cela explique bien des choses et en légitime quelques autres.

Mais que diriez-vous d'un poète, fût-il « belge », qui se permettrait d'écrire :

« Le soleil obscurci de brumes violettes
 » Fuyez les quais déserts... »

ou qui commettrait des alexandrins aussi peu orthodoxes :

« ...une immortelle fleur
 » Que nul œil ne découvre et que seule dans la vie... »

Nul doute que les pommes poussent toutes cuites à son intention dans les vergers littéraires. Je m'en voudrais toutefois de laisser croire que les *Heures ardentes* (qui ne le sont guère) ne contiennent rien d'autre que des chevilles intempestives et des pieds inconséquents. Le livre est fort inégal mais cela nous procure la petite joie inattendue de découvrir, de loin en loin, au détour d'une strophe passablement incolore, une image neuve, un tour heureux, un vers bien frappé, une impression jolie. Nous en avons bien noté de la sorte une bonne demi-douzaine. Mais vraiment, sur un volume de cent pages, c'est un peu... peu.

Ainsi :

« Pour un cœur qui s'ennuie
 » Oh ! la joie des folies... »

Il nous semble pourtant qu'un nommé Verlaine l'avait mieux dit.

M. Eloi Selvais n'embouche pas, lui, la trompette thébaine. Il est d'ailleurs très jeune, M. Selvais. Nous ne lui en faisons pas un reproche, attendu qu'il a toutes les qualités de son âge, — avec la modestie en plus.

De crayonner, écrit-il à Ninon, pardonne-moi,

« Mais j'étais cancre en écriture... »

Je vous assure que M. Selvais se calomnie, et je gage que Ninon est de mon avis. La plaquette est pleine de pimpantes ariettes sans prétention sur le mode mineur. Rarement mélancolique, sa Musette a du clair soleil plein les cheveux, du sourire accueillant plein les lèvres et de l'ironie amusée plein ses jolis yeux. Ses fantaisies alertes sont très souvent de charmantes choses. A signaler notamment la *Chanson pour les vingt ans* :

« Or, je ne veux aimer personne
 » Car l'amour pique, au sang parfois,
 » Et ce serait si laid, mes doigts
 » Avec du sang... »

N'est-ce pas que Siebel sourirait de complaisance à cet air de flûte d'un si joli dandysme ?

Avec **M. Maurice Nélis**, nous rentrons dans le genre dit sérieux. Pourquoi les *Aigles* ? Et pourquoi *Noirs* ? Mystère et ornithologie.

M. Boué de Villers, dans la belle et éloquente préface dont il a orné ce volume, affirme que « les trois quarts des livres de nos jours sont uniquement écrits dans un but mercantile. » Placée en tête d'un livre belge et, qui plus est, d'un livre de début, ou peut s'en faut, cette phrase a l'air d'une joyeuse plaisanterie. A la place de M. Nélis, nous nous méfierions des préfaciers.

Non, les vers de M. Nélis ne sont pas des aigles. Peut-être sont-ils mieux que cela. Et la prétention ne réside guère que dans le titre. L'inspiration de ces poèmes est égale, doucement mélancolique, rarement véhémement et alors elle se soutient d'une manière remarquable. On serait tenté de reprocher à l'auteur une certaine allure vieillotte et lamartinienne depuis longtemps périmée, mais qui n'est pas toujours sans charme. Il faut mettre hors de pair le sonnet final qui donne son titre au livre et dont le galbe est très ferme et très harmonieux.

M. Jean Maréchal, pour apaiser notre évidente impatience de savourer tout le petit catalogue d'œuvres qu'il affirme tenir en préparation, nous joue sur sa flûte à sept trous des *Préludes* fort agréables et (ou parce que) capiteusement voluptueux.

M. Maréchal est doué d'un tempérament faunesque très accentué. En présence de la marée montante de poètes élégiaques et préraphaélites, cela n'est pas pour nous déplaire. Toute la saine sincérité des beaux vingt ans passe en un coup de généreuse folie à travers ces chansons en louange à la vie.

Toute la vie est bonne à vivre, professe le délicieux épicurisme de **M. Maréchal**. Le secret du bonheur est de savoir choisir :

« Je suis venu de la Mélancolie
 » Et vers la joie je suis allé.
 » Je veux vivre la vie jolie :
 » Tous mes soupirs sont exhalés.

- » Est-il des routes monotones
- » A qui veut se laisser vibrer ?
- » *Joie d'été, tristesse d'automne.*
- » *De tout mon cœur peut s'enivrer.* »

N'est-ce pas que c'est joliment dit ? Et si bien wallon !

Des *Voluptés* ? En voici. Tout un album. Mais point celles que vous imaginez. Vous souvient-il des *Litanies à la Bien-Aimée*, de M. Wauthy ? C'était là un vraiment beau livre où s'épanouissait à l'aise la douce philosophie d'Horace aggravée de raffinements suprêmement byzantins. Poésie de décadence au sens délicieusement artiste du terme. Là étaient les véritables voluptés.

Celles-ci le sont moins. Ou plutôt elles le sont autrement : intimes, lénifiées, chastes quasiment. L'ombre de Baudelaire s'est effacée et celle de Samain plane :

- « Oublions nos corps vils et ne soyons qu'une âme,
- » Une âme pure ainsi qu'un lys tremblant, ô Femme !
- » Pour goûter le bonheur pervers de nous pâmer
- » Sans avoir accompli le vain péché d'aimer. »

L'évolution de M. Wauthy tient tout entière dans cette strophe. Satiété ? Sagesse ? ou érotomanie ? Qui peut le dire ?

Nous ne savons si cette modalité de la jouissance est moins perverse que l'autre et nous sommes même presque sûr du contraire. Ce qui n'a pas changé chez M. Wauthy, c'est la science des beaux vers. Il est certainement parmi tous ceux de sa génération un des premiers artistes du verbe. Ses vers ont ce caractère de beauté eurythmique, aisée et pour ainsi dire *naturelle*, qui donne parfois la sensation du grand art.

Et quelle sûreté d'harmonie ! Ecoutez-le donc, à l'heure crépusculaire, chuchoter à l'aimée :

- « Fermons les yeux ; l'heure est griseuse et solennelle ;
- » A pas de soie et de velours, le soir troublant
- » Met son front noir derrière le rideau blanc
- » Et l'ombre épaisse tisse au plafond sa dentelle... »

A seule fin de se venger des médisances, « l'Édition Artistique » a fait de cet album une manière de chef-d'œuvre que les dessins de Mademoiselle Marguerite Robyns ornent avec beaucoup de bonheur. La composition de la couverture est à elle seule un poème de volupté douloureuse : La femme a pris sur la croix la place du Christ et pour avoir souffert, elle aussi, une Passion d'Amour, elle semble s'élever jusqu'à une sorte de divinité, déesse terrible et adorable...

Un peu plus de nervosité dans le trait et cette page donnerait presque l'impression d'un Rops.

Pierre Wuille.

LETTRES WALLONNES

Annuaire XX de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1907. In-8° (18,5 × 12,5), 145 p.

La Littérature Wallonne à Liège, par Victor CHAUVIN. Extrait de la *Nation Belge*. — Liège, Charles Desoer, 1906 grand in-8°, 42 p.

L'*Annuaire*, le bilan obligé de notre vieille « Académie wallonne ». Ainsi que le constate justement la notice préliminaire, « il ne lui manque vraiment que la reconnaissance officielle... qui viendra bien un jour. »

Il suffit de signaler d'excellents rapports de M. Nicolas LEQUARRÉ, de M. Oscar COLSON, prouvant l'activité de la Société pendant l'année écoulée ; les résultats des concours de 1906, le programme des prochaines joutes historiques, philologiques et littéraires complètent copieusement la partie administrative de l'*Annuaire*.

Afin que la digestion n'en paraisse pas trop insipide, cet inventaire est agrémenté, selon l'usage, de quelques « Variétés » de genre plus ou moins folâtre. Pièces de circonstance, pour la plupart, empreintes de la jovialité, de la franche belle humeur qui règne, chaque année, autour de la table du *Djama* traditionnel de la Société Liégeoise. Or, ce fut, en décembre dernier, un *djama* d'importance notoire, le Banquet du Cinquantenaire ; la moisson de chansons et de pasquêtes y fut exceptionnellement abondante.

A citer, pour le tour amusant de la satire, le joyeux compte-rendu fait par Alphonse TILKIN d'*Ine sèyance de Conseil communal di Lidje*, en laquelle nos édiles échangent les vues les plus saugrenues autour de la sempiternelle question du Théâtre Wallon.

Le verre en main, M. Olivier PONCIN disserte de plaisante façon sur la *Tempérance*, et M. PECQUEUR glorifie en savoureux parler carolorégien *Les Triès Mousquélaïres du Dictionnaire walon*. On retrouve aussi, dans ces poèmes éphémères, le speech joliment tourné et d'une modestie charmante prononcé par Jos. VRINDTS à son entrée dans la docte *kipagnèye*.

Il y a plaisir à lire, également, les *tchansons* du pays de Chimay, dûs au poète populaire G. LEROY, « le dernier ménétrier du Hainaut ». Elles sont d'une jovialité sans prétention et le pittoresque du patois chimacien en relève plaisamment la verve un peu rude.

* * *

Ce qui doit compter, cependant, comme la pièce de résistance, parmi ces hors-d'œuvre de l'*Annuaire*, c'est l'étude si loyale sur Nicolas Defrecheux, signée par un écrivain flamand d'une rare impartialité, M. le curé CUPPENS, et qui fut signalée pour la première fois ici même (1).

Jamais hommage ne fut rendu à notre vieux poète et à son œuvre avec une admiration plus sincère que par cet étranger, par cet « ennemi », serait-on tenté de dire, en ce temps d'âpre persécution flamingante. C'est la

(1) *Wallonia*, t. IX, p. 147-149.

première fois, sans doute, qu'il nous est donné de lire une traduction de *L'avez-v'veyou passer?* à l'intention des électeurs de M. Coremans. Transposition qui ne laissera pas de paraître ici assez étrange, voire même un peu barbare :

Een zondag daar ik bloemen plok in onze wei,
Zoo kwam een' schoone maagd en bleef staan bij mij.

.

Au surplus, le bon curé de Loxbergen ne fait-il aucune difficulté pour avouer que sa traduction « n'est guère à la hauteur de l'original ». Elle est cependant exacte, et même rythmée sur l'air original...

Nous n'en devons pas moins de reconnaissance à ce flamand, pour la sympathie si franche qu'il témoigne en cette occasion pour notre poésie populaire et pour le caractère wallon :

« Etrange petit peuple que ces Wallons ! En apparence légers, mobiles et versatiles comme les Français, ils sont en réalité foncièrement bons, sincères, au cœur chaud, pleins de bonhomie, et malgré leurs lubies et leurs boutades, ayant dans le caractère quelque chose de ce profond sérieux des races germaniques. Comme leur langue, mi-thioise et mi-romane, leur manière d'être est pour moitié française, et flamande pour moitié... S'ils aiment à l'excès à se moquer et à plaisanter, ces Wallons de Liège, leur raillerie est rarement amère, car elle est le fruit de leur caractère gai et spirituel. »

* * *

« Voilà comme un Flamand sait nous comprendre ! »

La parole est de M. **Victor Chauvin**, le savant professeur de notre Université. N'est-ce pas en ces termes que ce généreux et fervent ami de notre wallon signala la curieuse étude de M. le curé CUPPENS ? Dans une intéressante conférence qu'il fit naguère, sur la *Littérature Wallonne à Liège*, et dont le texte a été publié, il y a quelques mois, M. CHAUVIN a tenu à mentionner ce précieux hommage. Et il en a tiré le meilleur parti, pour glorifier le génie de notre race et les chefs-d'œuvre de la muse wallonne.

On peut trouver, dans cette conférence, un amusant rapprochement entre cette appréciation d'un Flamand d'aujourd'hui, et celle d'un Liégeois d'il y a cent ans. Voulez-vous savoir en quels termes galants le citoyen MALHERBE qualifiait alors notre vieil idiome ? Pour lui le wallon est « un jargon grossier et barbare, c'est l'affreux patois du pays, il n'y a qu'à Liège qu'on ait vu parler à tout le monde indistinctement le trivial langage des halles ».

Qu'un illustre inconnu, fût-il élève du curé Ramoux, ait aussi brutalement accomodé, vers 1802, le parler de nos pères, on pourrait lui en laisser tout le ridicule. Mais on ne voit pas sans surprise un pareil jugement appuyé plus tard par un lettré, par un homme éminent comme ROUVEROY : « Ce patois de Liège, dit-il, a perdu beaucoup de l'intérêt qu'il avait autrefois. Depuis que l'instruction s'est répandue dans le peuple, le liégeois n'est

plus aujourd'hui que le langage du bas peuple et n'occupe qu'un infiniment petit nombre d'amateurs excentriques ; *il a fait son temps !* »

Qui se serait douté que de telles sentences avaient condamné notre pauvre art wallon, presqu'avant que de naître ? Dans une étude parue ici même, M. GROJEAN assurait bien que notre langue maternelle souffrit « de longs et injustes malheurs ». Mais personne n'avait fait ressortir à ce point l'hostilité des classes élevées à l'égard du wallon liégeois, au dix-huitième siècle. M. CHAUVIN rapporte, notamment, le programme d'un concours ouvert en 1779 par la Société d'Emulation, qui est « une formelle déclaration de guerre ».

Ce sont là des détails inédits qui doivent conserver à cette conférence une haute valeur documentaire. On pense bien que le distingué professeur n'a pas manqué de relever malicieusement la malencontreuse prédiction de ROUYEROY :

« Il est dangereux de prophétiser en son pays et Rouyero ne se doutait guère que l'idiome informe, tant dédaigné par lui, allait bientôt produire des œuvres scientifiques remarquables, et, surtout, une magnifique littérature. »

Suit, pour la confusion du mauvais prophète et pour notre édification à tous, un aperçu critique de cette littérature, tracé à grands traits, depuis la légendaire *Côparèye* de SIMONON jusqu'aux délicats chefs-d'œuvre de DEFRECHEUX et de VRINDTS.

Encore que cette revue soit rapide, le conférencier a voulu y faire place aux plus modernes, même aux derniers venus, comme M. Georges ISTA, « dont il faut attendre qu'ils aient donné toute leur mesure ».

C'est assez dire que M. CHAUVIN n'accepte pas que la littérature wallonne soit vouée à disparaître. Au contraire, ce glorieux passé lui paraît garant d'un avenir plus glorieux encore, à la condition de garder notre wallon de l'influence étrangère, de lui conserver jalousement sa saveur originale, si menacée, de nos jours, par la culture française.

Retenons le conseil, en même temps que nous donnerons à cette étude la place qui lui revient, parmi les meilleurs travaux consacrés à l'histoire des lettres wallonnes.

Henry Odekerke.



Ouvrages reçus.

Abbé Jos. BASTIN. *Le préfixe « Chin »*. Conférence donnée à Liège à la Société d'Art et d'Histoire. (Extrait de « Leodium »). Liège, Cormaux. In-8° (24.5×15.8), 11 p.

Albert CROQUEZ. *Sainte Godelieve de Ghisteltes, patronne de la Flandre*. Lille, Desclée. In-8° (19×12.3), 153 p.

A. DE COCK et Is. TEIRLINCK. *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland*. Met schema's en teekeningen van Herman TEIRLINCK. Bekroond door de Koninklijke Vlaamsche Académie. Zevende deel : kind en kalender, kind en school, kind en musiek. — Gend, A. Siffer. In-8° (25.5×16.7), 308 p. Prix : 4 francs.

Jules DEWERT. *Épitaphes de Nivelles et des environs*. (Extrait des « Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles. ») Nivelles, Lanneau et Despret. In-8°, 15 p.

J. ESDIN. *Contes furtifs*. Paris, Baudelot. In-12 (18.5×12,3), 168 p. Prix : fr. 2-50.

H. GAIDOZ. *Introduction à l'étude de l'Ethnographie politique*. (Ext. de la « Revue internationale de l'Enseignement ».) Paris, F. Pichon et Durand-Auzias. In-8° (25.5×16.2), 44 p.

Th. GOBERT. *Autobiographie d'un peintre liégeois, Léonard Defrance*. Liège, D. Cormaux. In-8° (24.5×16), 80 p.

Roger LALLI. *L'Écllosion, ou Première phase de la formation amoureuse*, roman. Bruges, Arthur Herbert. In-8° (19.8×13.3), 193 p., couverture ill. par ROUYEYRE. Prix : fr. 3-50.

Félix MAGNETTE. *Les Émigrés français au pays de Liège*. (Extrait du « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois ».) Liège, H. Poncelet. In-8° (24.5×16), 52 p.

Paul SPAAK. *Voyages vers mon pays*, poèmes. Bruges, Arthur Herbert. In-8° (19.8×13.3), 180 p. Prix : fr. 3-50.

Joseph VRINDTS. *Vís airs et novés rêspleûs*, oûves tchusèyes. Préface de M. Olympe GILBART. Liège, Jos. Wathelet. In-8° (25×16.5), 148 p. Portrait de l'auteur, airs notés dans le texte. Prix : fr. 2-50.

Tentoonstelling van het Vlaamsche Boek. Ingericht met mededeling van het Muzeum van het Boek. *Kataloog*. Bruxelles, Larcier. In-8° (21×13.2), ix+104 p. Portraits hors texte.

Aspect de la nature et de la cité, Anonyme. Bruxelles, Charles Bulens. In-8° (27×18), 27 p.



PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège; N. CUVELLIEZ, régent à l'Ecole moyenne de Quiévrain; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles; Jules FELLER, prof. à l'Athénée, Verviers; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonêche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa; D. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet de numismatique.

MM. le D^r ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles; Léopold DEVLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstienne-Thuillies; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enghien; D^r F. TISON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles; Emile ADEN, Charles DELCHEVALERIE, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège; Hubert KRAINS, littérateur à Berne; Albert MOCKEL, littérateur à Paris; Louis PIÉRARD, littérateur à Frameries; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille; Jean ROGER, président de l'« Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons », à Liège; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris; Charles DIDIER, architecte; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège; George KOISTER, artiste peintre à Liège; Paul JASPAR, architecte à Liège; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton; Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur à Liège; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles; Gustave SERRURIER, ingénieur décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège; Pierre DELTAWE, publiciste, à Liège; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt; Ernest SENTÉ, photographe à Liège; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

XV^{me} année — N° 9

Septembre 1907

SOMMAIRE

- Poésies et chansons de la fin du seizième siècle**, publiées par M. TH. LESNEUCQ-JOURET.
- Une histoire de sorcier : Gilles, le Berger d'Arbrefontaine, légende ardennaise**, par M. JOSEPH HENS.
- Les enfants sur les autels, coutume populaire**, par M. ALBIN BODY.
- Renkin Sualem et ses œuvres, d'après des travaux récents**, par M. OSCAR COLSON.
- Littérature de chez nous : Par les routes (II), proses inédites**, par M. AUGUSTE DONNAY.

CHRONIQUE WALLONNE

- Art moderne : Ch. van den Borren, L'œuvre dramatique de César Franck**, par M. ERNEST CLOSSON.
- Histoire : Th. Lesneucq, Histoire de Lessines. Publication de la Société des Sciences du Hainaut**, par M. ARMAND CARLOT. — **Annales du Cercle hutois**, par M. EMILE FAIRON.

BUREAUX :

LIEGE, 12, RUE LÉON MIGNON

Un an : Belgique, 6 francs. — Etranger : 7 fr. 50. — Ce n° 1 fr.
La Revue paraît chaque mois, sauf en août.

Sommaire du N° de Juillet-Août

Littérateurs français de Wallonie : Jules Destrée, par M. RENÉ DETHIER. — (Avec portrait d'après une eau-forte d'AUGUSTE DANSE, et Bibliographie.)

Chansons d'amour, romances populaires, recueillies par M. OSCAR COLSON. — (Avec 3 airs notés.)

Littérature de chez nous : Les Fumées, par M. JULES DESTRÉE. —
La Jeune Wallonie, cantate, par M. JULES SOTTIAUX.

CHRONIQUE WALLONNE

L'Exposition d'Art dinantais, par M. PIERRE WUILLE.

Art ancien : Ouvrage de Jules Helbig, par M. FERNAND MAILLEUX.

Gens de chez nous : Léon Herbo (avec portrait).

Histoire : Bulletins et Annales, par M. EMILE FAIRON. — **Sur les Van Eyck**.

Faits divers : La Société Nouvelle. Congrès de la Presse périodique. Le pouce et le pouls. Pro Wallonia.

VIENT DE PARAÎTRE :

L'Action Wallonne

pour la défense
des intérêts matériels, intellectuels et moraux
de la Race Wallonne

Directeurs-Editeurs : A. DEREUME et A. BALLIEU.

Comité de rédaction : Alf. COLLEYE, Alb. DERVILLE et Raoul ENGEL.

UN AN : 5 FR. **Organe hebdomadaire in-folio** UN N° : 10 C^{mes}

ADMINISTRATION :
56, Rue de Ruysbroeck, 56
BRUXELLES

RÉDACTION :
41, Montagne aux Herbes-Potagères
BRUXELLES

Poésies et Chansons

de la fin du seizième siècle

Je possède un recueil manuscrit de chansons et poésies qui remontent aux dernières années du 16^e siècle.

Le sujet en est toujours relatif à l'amour. Le sentiment en est tendre, et le style agréable. L'écriture de ces pièces est pour toutes différente et plusieurs sont accompagnées de la date ou d'une devise.

Je suppose que ce recueil est l'œuvre d'une association d'amis qui devaient à tour de rôle produire leur petit ouvrage.

Voici quelques extraits, d'un tour d'esprit assez intéressant.

Lessines.

TH. LESNEUCQ-JOURET.

I. -- Chanson

Adieu Nymphes des bois
Qui m'avez tant de fois,
Au bors de vos fontaines,
Entendu discourir,
Sur le point de mourir,
Mes amoureuses peines.

Consummé de langueur
Je voy par la rigueur
De ma fièvre cruelle
Précipiter mes jours,
Désespéré d'amour,
Soubs la tombe mortelle.

Je ne verrai jamais
Folastrer désormais ;
Mes brebis camusettes ;
Mon languissant troupeau
N'entendra le pipeau
Des gaillardes musettes.

Bravant la larme à l'œil
Sur mon pas le cercueil
Mes tristes sors funèbres
Quy des amoureux
Lamentans langoureux
Gist et dors en ténèbres.

Or, après mon trespas
Nymphes, n'oublié pas
D'annoncher aux bergères
Combien peuvent sur nous
Les rigoureux couroux
Des filles trop légères.

*Bonté, beauté, surpasse
Où que richesse n'a place.*

2. — Chanson

Puis qu'au lieu de la douceur
Mille morts en l'âme
J'esprouve par la rigueur
D'une ingrante Dame,
Je fuis doncq le dieu Amour :
Donné-moy quelque secours.

Celle en quy j'ay mis ma foy,
Mon sang et ma vie,
Emprès d'une aultre que moy
Veult estre servie.

Je fuis, etc.

Elle est lasse de m'aimer,
Pour ung peu d'absence :
Le vent esmeu de la mer
N'a tant d'inconstance

Je fuis, etc.

Ung ami ne luy suffit
Pour sa soif ardente :
Un beau jour trois elle en fit
Pour estre contente.

Je fuis, etc.

Si j'essaye a m'approcher
D'elle, c'est sans doute
Qu'elle ressemble au rocher
Qui point ne m'escoute.

Je fuis, etc.

C'est son œil qui m'a deceu,
Et son cœur farouche
Dans lequel elle a conçu
L'ennuy qui me touche.

Je fuis, etc.

Au moins tant qu'elle vivra,
Pour me venger d'elle,
Sur son front le nom aura :
Ingrate et cruelle.

Je fuis doncq le Dieu d'amour :
Donné-moy quelque secours.

3. — Poésie

Amour en mesme instant m'aguillonne et m'arreste,
M'asseure et me faict peur, m'ard et me va glaçant,
Me pourchasse et me fuit, me rend faible et puissant,
Me faict victorieux et marche sur ma teste.
Très bas, ores hault, jouet de la tempeste,
Il va comme il lui plaist, ma navire élançant.
Je pense estre échappé quand je suis périssant,
Et quand j'ay tout perdu, je chante ma conqueste.
De ce qui plus me plaist, je reçois désplaisir,
Voulant trouver mon cœur, j'escare mon désir.
J'adore une beauté qui m'est toute contraire.
Je m'empestre aux files dont je me veulx garder ;
Et, voyant en mon mal ce que me peult ayder,
Las ! je l'approuve assez, mais je ne le puis faire.

4. — Chanson

Ce n'est pas pour moy que tu sors,
 Grand soleil, du milieu de l'onde;
 Car tu ne lui point pour les morts
 Et je suis du tout mort au monde,
 Vif aux ennuicts tant seulement
 Et mort à tout contentement.

Aussy fuis-je à voir ton flambeau,
 Depuis qu'un exil volontaire
 M'enferma comme en un tombeau
 Dans ce lieu triste et solitaire,
 Où les vers de cent mille ennuicts
 Me rongent les jours et les nuits.

Mes plaisirs se sont envolés,
 Cédant au malheur qui m'oultraige,
 Et mes beaux jours sont escroulés
 Comme l'eau qu'enfante un oraige;
 Et s'escroulant ne m'ont laissé
 Rien que le regret du passé.

Ah ! regret qui fait lamenter
 Mon âme en sépulekre enfermé,
 Cessez de plus me tourmenter,
 Puis que ma vie est consommée
 Ne troublez point de ces remorts
 La triste paix des pauvres morts.

Assez, lors que j'estois vivant,
 Je sentis tes dures atteintes
 Assez, tes rigueurs esprouvant,
 Je frappai le ciel de mes plaintes.
 Pourquoi perpétuant mon deuil
 Me poursuis tu dans le cercueil ?

Pourquoy va tu ramentevoir
ient à ma triste mémoire
 Le temps où mon cœur s'est peu (pu) voir
 Comblé d'heur de joye et de gloire,
 Maintenant qu'il est en tourmens
 D'ennuict et de gémissment.

La douce cause de mon bien,
 Qui n'est rien qu'un petit de poudre,
 Et sens que ne suis plus rien
 Qu'un tronc abbatu par la foudre
 De quel point de félicité
 Ton trépas m'a précipité.

Hélas ou rien que toy vivant
 Nul ennui ne me faisait plaindre
 Et qu'un tel heur m'alloit suivant
 Que j'esperois tout sans rien craindre ;
 Maintenant réduit à pleurer
 Je crains tout sans rien espérer.

Non, non, ton trespas m'a rendu
 D'espoir et de crainte délivré.
 En la perdant, j'ay tout perdu
 Je ne sens plus rien que de vivre ;
 Et vivre encor est un malheur
 Que peult accroistre ma douleur.

5. — Chanson

Puis que tu es sy belle
 Et moy sy plain d'amour
 Ne me sois sy rebelle
 Cruelle, cruelle
 Vien moy donner secours.

Une Dame doibt estre
 Fidèle à son amant
 Et lui faire paraistre
 Et estre, et estre
 Fidèle en bien ayment.

Quoy, voulez vous, mauvaise,
 Me tenir en langueur
 Mais cependant la braise
 Mauvaise, mauvaise
 Qui me brusle le cœur.

Tu fais bien l'intresvue
 A mon cruel tourment
 Mais cependant ta veue
 Me tue, me tue
 A chasqze mouvement.

Non, non, laissez moy faire
 Je ne veulx pas mourir
 Mais je veulx pour salaire
 Vous faire, vous faire
 Ce qui vous peult guarir.

Je ne veulx aultre chose
 Qu'un baiser de tes yeulx
 Pourveu que c'est la chose
 La chose, la chose
 Que j'aime le mieulx.

Ma belle follestrée
 Tu m'as bien arrêté
 En ton libre couraige
 Langaige, servaige
 Au rang de ta beauté.

Libre ne suis
 JEAN CAPPYE.

6. — Chanson sur les couleurs

Couleur verd	<i>Espoir</i>	Le jaulne	<i>Contentement</i>
L'orange	<i>Désespoir</i>	Le violet	<i>Amour</i>
L'incarnat	<i>Mélancolie</i>	Le rouge	<i>Hault vouloir</i>
Le gris	<i>Travail</i>	Le blancq	<i>Foy</i>
Le cangeant	<i>L'eschange</i>	Le bleu	<i>Loyaulté</i>
Le tanné	<i>Langueur</i>	Le noir	<i>Fermeté</i>

Escouté, mes amours,
Je vous veulx demander
De toutes ces couleurs
Lesquelles en choisirez.

Feu verd est ma France
Le portant pour espoir
Mais en lieu d'espérance
Me donner désespoir.

Incarnat je renye
Et ne veulx plus porter;
Trop grand' mélancolie
Il me faut supporter.

Le gris n'aura puissance
De dessus moi monter,
Car au lieu d'espérance
Travail me faut porter.

Du cangeant je me change
Il est trop à blasmer;
Aussi, aimant le change,
Ne seuroit bien aimer.

Tanné, pour advertence,
N'est pas laide couleur,
Car c'est persévérance
Qui combat tout malheur.

Du jaulne l'aliance
Je désire souvent
D'avoir la jouissance
C'est le contentement.

Violet est belle couleur
Amour la donnera
Et pour luy faire honneur,
Manne le portera.

Rouge est belle couleur
Quy se peult pourveoir :
Amis aiant honneur
Doibt avoir hault vouloir.

Le Blancq sera pour moy,
Je lay volu choisir;
Il signifie foy
Qu'en amour veulx tenir.

Du Bleu ne veulx pourveoir
Pour sa grande beaulté;
Ung amis doibt avoir
En amour loiaulté.

Le Noir fera cognoistre
D'amour la fermeté
Ung vray amis doibt estre
En ung lieu arresté

7. — **Chanson**

Puis que l'arrest fatal des dieulx
 Me constrainct de quicter vos lieulx
 Et que la fortune félonne
 Poinct a la cruauté des yieulx
 Faict que olres ne vous abandonne;

Adieu, mon cœur que je sers,
 Adieu, perle de l'univers,
 Adieu, déesse que j'adore,
 Du moings prenez ces tristes vers,
 Témoins du feu qui me dévore.

Prenez ce cœur qui n'est pas mien
 Et est vostre, ne ny ai rien ;
 Et quand je aurois quelque chose
 Je lestre à vos doulx maintien
 Où sans cesse l'amour repose.

Mais afin que le fier trespas
 Ne m'envoie aux ombres la bas
 Où plus l'amour on ne demaine,
 Donné-moi le vostre, ou hélas
 Je mourirai d'angoissante paine.

8. — **Chanson**

Sur la voix : *Allons ma Mignonne*

L'amour et la flame
 De ton œil vainqueur
 Font voguer mon âme
 Parmy ta rigueur.

Ah dieu, quelle paine
 Cause ung bien absent,
 Et toujours il gehaine
 Ung cœur bien constant.

Les verdes campagnes,
 Les plaisantes caulx,
 L'aspect des montaignes,
 Le chant des oiseaulx,

N'ont tous d'une heure
 Secu tirer mon cœur
 N'empeschoit qu'el pleurs
 Ta dure rigueur.

9. — **Chanson**

Si je puis une fois
 Désengager mon âme
 De vos tenaces loix,
 Asseurez vous, Madame,
 Que désormais je ne reengageray :
 Jamais, jamais, je n'y retourneray.

Je crois que votre cœur
 Tient de la Salamande
 Qui vit parmy l'ardeur
 Du feu et de la cendre
 Si une fois, je m'en voy retirer,
 Jamais, jamais je n'y retourneray.

Vous allez contenant
 Dix mille amours nouvelles
 Vous repaissez du vent
 En ses services fidelles.
 Si une fois je m'en voy retirer,
 Jamais, jamais, je n'y retourneray.

Que je suis abusé
 De farder la constance
 A ung cœur desguisé
 Et rempli d'inconstance!
 Non je m'en suis, à ce coup, retiré ;
 Jamais, jamais, je n'y retourneray.

Je semois bien en l'air
 Mes veux et mes services
 Et voys ores au vray
 Vos ruses artifices.
 Mais je m'en suis, à ce coup, retiré :
 Jamais, jamais, je n'y retourneray.

10. — Chanson

J'estime malheureux celuy
 Qui faist service aux Dames :
 Jamais je ne receus qu'ennuy
 Des amoureuses flammes.

Ung amant n'est jamais généreux
 Et ne le sçaurait estre.
 Tous les amans sont langoureux :
 Je le fay bien paraistre.

Mon cœur désire nuict et jour,
 Mes yeux sont plains de larmes ;
 Et pour gardien de mon amour
 Icy mille et mille alarmes.

Il faut aller [*à leur?*] lever
Les conduire à la messe,
Et qui ne se sçait captiver
Se trouve sans maistresse.

Je sçay que les amants constants
Ne sont pas agréables,
Car les femmes sont en tout temps
Girouettes muables.

Philandre plain d'affection
Parloit en cette sorte ;
Et il n'a plus de passion
Son espérance est morte.

*Et [En] bien servir et leal estre
De serviteur devient on maistre,*

Une Histoire de Sorcier

Gilles, le Berger d'Arbrefontaine

Gilles, le Berger d'Arbrefontaine, est le même type populaire, connu dans toute l'Ardenne, que *Pîre-Andrî*, li tchêsseu d' macrales, le fameux maréchal-ferrant de Fosse-sur-Salm, dont le regretté Martin LEJEUNE a conté naguère la légende (1). Venu après *Pîre-Andrî*, *Djîye* avait hérité d'une partie de « ses livres ». On le consultait pour les maladies, les vols, les maux du bétail, etc., et nombreux étaient ceux qui préféraient ses oracles aux remèdes du médecin ou du vétérinaire.

Voici une histoire, telle que me l'a contée mon voisin Denis, le maraîcher. Elle fera mieux connaître la puissance de notre *macré*, que toutes les descriptions du monde.

Li baron do vijêdje di Harzé, comme tot ci qu'a des sans et minme ci qu'énne a nin, n'estût nin aimé d' tot l'monde.

Onk èt l'aute li fzint des mâvas souhaits...

Et d'ine sôrt a l'aute, on bé djoûr à matin, tos les stâves si trovint vûdis : tchivaus, vatches, vês, poyes, tchins, corint l't arâ les coûrs, sins qu'on savahe qui qu' les avût d'lâhês.

On pinsa po k'mincî qu' c'estût ine farce. Puis on fâma so 'ne vin-

Le baron du village de Harzé, comme tout qui a de l'argent, et même celui qui n'en a pas, n'était pas aimé de tout le monde.

L'un et l'autre lui faisaient de mauvais souhaits...

Et d'une chose à l'autre (1), un beau jour au matin, toutes ses écuries et étables, se trouvèrent vidées : chevaux, vaches, veaux, poules, chiens, couraient pêle-mêle dans les cours sans qu'on pût savoir qui les avaient lâchés.

On pensa d'abord que c'était une farce. Puis on crut à la vengeance

(1) Dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. XLII.

(1) Le conteur résume en cette formule transitionnelle une série de faits qu'il passe sous silence, pour abrégé : le procédé et la formule sont tout-à-fait populaires.

djince d'on vârlèt. On louka, mins on n' trova rin.

Et todis è-vôye, à matin, mâgrî les noûvès séres, mâgrî tot, li bâstû restût todis so les côurs.

On fza v'ni l' priyesse. I v'na bène les stâves, i bèneha minme les tropés avou l' Vènerâbe : i n' fza rin.

In' apêlê Bulto, do payis d' Samrée, qui d' manût a Harzé, ênne étinda djâsi.

Tos costîs, i-gny-a des hommes qu' aimêt l'fusik. Mins, d' çou qu' dji v' djâse vola (i-gny-a des ans et des ra-z-ans), ci qui bracnût, bracnût; et c'estût tot.

Bulto ênne estût onk. Li câse est longue, mins po-z-è v'ni a noste afaire, i fât qu' nos passanhe po la.

••

Nosse Bulto estût don bracneûr, fwéert ou nin, passans.

Il avût d'mani vès Fosses so Sâm, èt il avût avou la, tot bracnant, ine mèlchante afaire.

I fât étinde : il éstint quéques camarades po-z-afuti.

Il atint l' pus sovint ratinde li gibier, seûy-t-i lève ou tchèvrrou, so les vîhès fosses di tchèrbonî.

A-n-on clêr di leune qu'il i éstint zels deûs, Bulto èt in' aute, is tirint leûs deûs côps d'fisik a mons d'vint'-cinq pôls so on grandissime lève.

Is l' disploum'tint tot, les poyétchs volint è l'air, mins is n' ritrovinl qu'çoula : li lève estût flî!

Deûs djours après, l' minme afaire si r'passa. Puis l' tèdeimin, Et, sins fn, li lève lès i r'djowa l' minme djû :

d'un valet. On veilla et on ne trouva rien.

Et continuellement, au matin, malgré les nouvelles serrures, malgré tout, le bétail se retrouvait toujours dans les cours.

On fit venir le curé. Il vint bénir les étables, il bénit même les troupeaux avec le viatique: il n'y fit rien.

Un appelé Bulto, du pays de Samrée, qui habitait Harzé, entendit parler de la chose.

Partout il y a des hommes qui aiment le fusil. Mais, du temps que ceci se passait (il y a des ans et des ans), [cela importait peu :] celui qui braconnait, braconnait; et c'était tout.

Bulto était un ceux-là. La cause est longue [à dire], mais pour arriver à notre affaire, il faut que nous passions par là.

••

Notre Bulto était donc braconnier, un peu plus, un peu moins, passons.

Il avait habité le pays de Fosses-sur-Salm, et il avait eu là, en braconnant, une méchante affaire.

Il faut entendre ⁽¹⁾ : Ils étaient, à quelques camarades, à affuter.

Ils allaient le plus souvent attendre le gibier, soit lièvre ou chevreuil, sur les vieilles fosses de charbonniers.

Par un clair de lune qu'ils y étaient à deux, Bulto et un autre, ils tirèrent leurs deux coups de fusil à moins de 25 pieds sur un énorme lièvre.

Ils le déplumèrent, les poils volèrent en l'air, mais ils ne retrouvèrent que cela : le lièvre avait flé!

Deux jours après, le même fait se passa. Puis le lendemain. Et sans fin, le lièvre leur joua le même jeu : à

(1) Formule par laquelle un conteur annonce l'exposé d'une affaire.

a plombs, a balles, i l's î lèyat des poyètchs, mins c'estût tot.

Les bracneûrs si d'frankihyint :
On l'ârût stou a mons !

Is n' si wèsint pus sây a l'afut.

È tot s'espliquant, al size, is déci-
dint qui ON TÈL (dji n' ritoume nin
sol nom pol momint), qu' avût djust-
umint ine comicion a fé o payis d'
Sâm', frût on p'lît distoûr et irût
trové Djêyes, li bierdji d'Afontinne,
po vèy çou qu'î-gny-avût a je.

Comme i fout dit, fout fait.

Djêyes diha qui c' n' estût rin. I
li espliqua ine saqwè por lu tot seû,
èt i li d'ha qu' i d'vût dire às aules
qu'is d'vint bûri leûs fusiks avou do
poyètch do live, qu'insi is n' ris-
kèyrint pus rin.

Cès-chal trint sol live comme
Djêyes l'avût dit. I tchûva, mins is
n' l'ouïrint nin.

Mins l'dumègne d'après, il apur-
dint qu'is n'et rivièrint pus.

Vo-chal çou qui s'avût passé.

L'homme (diale! dji n' ritoume
nin sol nom!) fiza çou qu' estût con-
v'ni.

Puis il ala ratinde li live o s'
courti : Djêyes li avût dit qui s' i
f'zûl bin avou fwè tot çou qu' i li
dyût, qu' i t' trouvrût la timps d'
grand-messe.

Et c' fourut insi.

Li live vîna comme po v'ni magni
azès cabus, et, d'on còp, l'aute li
tira a bout pôrtant.

I n' criya nin, mins i k'mînga a
rôlê, a rôlê, oute di hâyes et bouhons
disqu'a l'év.

Et quand qu' noste homme î
ariva, il y trouva 'ne vîle feume do
viyêdge qui s'avût li spate.

« Ah ! c'est ti qui nos a fait vèy
goula ! Fais tot douès, ji sos d'vins

plombs, à balles, il leur laissait des
poils et c'était tout.

Les braconniers s'intimidèrent : on
l'aurait été à moins !

Ils n'osaient plus aller à l'affut.

En discutant, à la veillée, ils déci-
dèrent que... un tel (je ne retombe
pas sur le nom en ce moment), qui
avait justement une course à faire
au pays de Salm, ferait un petit dé-
tour et irait trouver Gilles, le berger
d'Arbrefontaine, pour voir ce qu'il y
avait à faire.

Comme il fut dit, fut fait.

Gilles dit que ce n'était rien. Il lui
expliqua une chose pour lui tout seul,
et il lui dit qu'il devait dire aux
autres de bourrer leurs fusils avec
des poils du lièvre, qu'ainsi ils ne
risqueraient plus rien.

Ceux-ci tirèrent sur le lièvre comme
Gilles l'avait dit. Il cria, mais ils ne
l'eurent point.

Mais le dimanche suivant, il appri-
rent qu'ils ne le reverraient plus.

Voici ce qui s'était passé.

L'homme (diable ! je ne retombe
pas sur le nom !) fit ce qui était
convenu.

Puis il alla attendre le lièvre dans
son jardin : Gilles lui avait dit que
s'il faisait avec foi ce qu'il lui disait,
il le trouverait là pendant la grand'
messe.

Et ce fut ainsi.

Le lièvre arriva comme pour venir
manger aux choux, et d'un coup
l'autre le tira à bout portant.

Il ne cria point, mais il commença
à rouler, rouler, à travers les haies
et les buissons jusqu'au ruisseau.

Et quand notre homme à son tour
y arriva, il trouva une vieille du
village qui se lavait l'épaule.

« Ah ! c'est toi qui nous a fait voir
tout cela ! File doux, je suis dans

m' drût : fais ti ake di contricion, ti vas mori, ji l'vas towê!

— *Nonna, ni m' towoz nin. C'es tût l' Mazarin qui m' kimandût. A c'te heûre dji sos hape... N'è djâsoz a nouk di m' vikant, et po m' pârt, ji v's promets di n' pus rik'minci. »*

I promêta.

I raconta l'afaire a ses camarâdes, et tot l'minne, is n' rivêyint jamây pus li lîve êmacralî.

• •

On timps après, Bullo quitta Fosses et ala d'mani a Harzé.

Il î r'trova on camarâde et i rik' minça a bracnî.

On djoûr al nuî, po n' nin rapwêrtî s' fusik, i l' catcha o-n ine tchabote.

Li lèddimin, i n'estût pus la.

I pinsa d'abôrd qui s' camarâde li avût jowî 'ne farce. Mins, comme i s' soul'nût, i s'diha qui, pus qu'i n'î avût qu' tu qui k'nohût l' cache, qu'î li avût tot bon'mint hapî.

Pol raveûr, il avût âhî : i n'avût qu'a-z-alî trovî Djîyes d' ên Afontinne.

Djîyes li promêta qu'î l'rârût.

Bullo dimanda ine pitite punicion po l'homme. Djîyes li d'na on papî :

« Quand qu' vos sêroz tot seû a vostre êsse di feû, vos bauh'roz d'ssus a l'intencion do voleûr. Mins n' el rouvîoz nin : a l'intencion do voleûr, qui c' seûy qu' ç' vout. Et ni li è d'noz nin trop ! »

Bullo fîza comme on li avût dit.

mon droit. Fais ton acte de contrition, tu vas mourir, je vais te tuer.

— Non, ne me tuez pas : c'est le Mazarin ⁽¹⁾ qui me commandait. Maintenant je suis guérie... N'en parlez à personne de mon vivant, et pour ma part, je vous promets de ne plus recommencer. »

Il promit.

Il raconta la chose à ses camarades, et comme la vieille avait dit, ils ne revirent jamais le lièvre ensorcelé.

• •

Quelque temps après, Bullo quitta Fosses et alla habiter Harzé.

Il y retrouva un camarade et il recommença à braconner.

Un jour soir, pour ne pas rapporter son fusil, il le cacha dans le creux d'un arbre.

Le lendemain, il ne l'y trouva plus.

Il pensa d'abord que son camarade lui avait joué une farce. Mais comme celui-ci s'en défendait, il se dit que, puisqu'il n'y avait que lui qui connaît la cachette, il le lui avait tout bonnement volé.

Pour le ravoïr, il avait facile : il devait tout simplement s'adresser à Gilles d'Arbrefontaine.

Gilles lui promit qu'il raurait son fusil.

Bullo demanda une petite punition pour l'homme. Gilles lui donna un papier :

« Quand vous serez seul à votre âtre, vous frapperez dessus à l'adresse du voleur, Mais ne l'oubliez pas : à l'adresse du voleur quel qu'il soit. Et ne lui en donnez pas trop ! »

Bullo fit comme on lui avait dit.

(1) Le Mazarin : le Diable.

Seûl'mint, i bouha tot sondjant a s' camarade (pusqu'i fâmûl d'ssus), et i bouha têt'mint qui l'pauve diale è fout quinze jôûrs malade.

Et Bulto ni rout nin s'fusik!

Bulto riv'na so-n-Afontinne.

Djîyes djâsa avou lu.

« Djî crûs bin, dist-i : vos v's av' trompî ! vosse voleûr a les tch'vès sol clér èt ine rossèle bâbe. C'est on gârd ! »

Bulto ni manqua nin.

Il ala amon l'gârd èt il i trova s'fusik à moûr.

I k'fessa s'pêchî à gârd, et ci-chal li èspliqua comme i l'avut trovi ol tchabote.

• •

Po-z-è riv'ni al câse do baron d'Harzé, Bulto don oya djasi d' l'afaire.

Il ala trovi l'baron.

« Atêloz vosse tchivau, dji v' vos minî adrî in' homme qu'ârê vite arêlî çoula. »

Li baron s'mêta a rire.

Mins qwand qu'i sava qu'i s'ad-jihût do biêrdjî d'ên-Afontinne, i n' rîya pus : i fza atêli.

Il èspliqua s' câse à biêrdgî.

Li biêrdjî hossût del tiesse.

« C'est ine laide afaire. Dji n' sârûs travayî tot drût : i m' fât les leunes, qu'i d'ha. Mins i m' fârê ossi trûs priyesses, ci del parresse absolument, et deûs autes. Lès po-loz-ve aveûr ?

— Vos l's âroz, fza l'baron.

— A-loz-r-zê tranquile, d'abôrd. Dji v' vinrê trovi onk di cès djoûrs.»

Djîyes ariva ine quinzaine après.

Les vârlêts n'el volint nin r'çûr,

Seulement il frappa en pensant à son camarade (puisqu'il le soupçonnait), et il frappa tellement que le pauvre diable en fut quinze jours malade.

Et Bulto ne retrouva pas son fusil!

Bulto revint vers Arbrefontaine.

Gilles causa avec lui.

« Je crois bien, dit-il : vous vous êtes trompé ! votre voleur a les cheveux clairs et une barbe rousse. C'est un garde ! »

Bulto n'hésita pas.

Il alla chez le garde et y trouva son fusil [accroché au mur.

Il confessa son péché au garde, et celui-ci lui expliqua comme il l'avait trouvé dans le creux de l'arbre.

• •

Pour en revenir à l'affaire du baron de Harzé. Bulto entendit donc parler de l'affaire.

Il alla trouver le baron.

« Attelez votre cheval, je vais vous conduire près d'un homme qui aura vite arrêté cela. »

Le baron se mit à rire.

Mais quand il sut qu'il s'agissait du berger d'Arbrefontaine, il ne rit plus : il fit atteler.

Il exposa sa cause au berger.

Le berger hochait la tête.

« C'est une laide affaire. Je ne pourrais travailler immédiatement : il me faut « les lunes », dit-il. Mais il me faudra aussi trois prêtres, celui de la paroisse, absolument, et deux autres. Pouvez-vous les avoir ?

— Vous les aurez, dit le baron.

— Retournez tranquile, alors. Je viendrai vous trouver un de ces jours ».

Gilles arriva une quinzaine de jours après.

Les valets ne voulaient pas le re-

don, moussi comme on mâssi payîsan.

A loz' dîre a vosse maisse qui c'est Djîyes d' Afontinne. »

Li baron acora : il ouh tapî lès ouhs foû po les fignesses di contint' mint !

« *A-ve vos priesses ?*

— *Divins ine dimî heûre, is sèront vola.*

— *Dj'atindrè,* »

Djîyes les mina o stâve des tch'vaus I mèta li ci del parvèsse inte les qwoale patles do pus mêtchant roncin.

« *Què qu'i s'passe, ni boudjoz nin : vos n' risquoz rin. Mins n' boudjoz nin, c'est nosse veye d'a los qu'est é djû.* »

I mèta les deûs autes priyèsses ozès deûs cwènes do stâve, i fza sôrti tot l'monde, i sèra l'ouhe al cli.

Puis i mèta do grain bènît ol sère et o totes les créyeûres qu'i pôve trovi.

Puis i k'minça a pâtrifîyî⁽¹⁾.

Les tch'vaus si mêtint a dansé.

Li roncin râyût les pavés a chaque côp d'pîd. Li curi, d'zor lu, èstût tot frèh del same qui li toumût djus do dos.

Les ouhs verdjint.

D'à d'foû, ons ouh djurî qu'i s'i passût mèye bruts d'infér.

Et Djîyes priût todîs.

Tot d'on côp, i vèya on gros vilain crapaud qui s'hèrtchût d'ses pus vite vès l'ouh.

Djîyes li sèva.

« *Ah ! dji t'ins, Satan, l'enne est : nos n' ti manqw'rans nins !...* »

cevoir, affublé comme un sale paysan.

« Allez dire à votre maître que c'est Gilles d'Arbrefontaine ! »

Le baron accourut : il aurait jeté les portes par les fenêtres de contentement ?

« Avez-vous vos curés ?

— Dans une demi-heure ils seront ici.

— J'attendrai. »

Gilles les conduisit dans l'écurie. Il mit le curé de la paroisse entre les jambes du plus ardent des étalons.

« Quoi qu'il arrive, ne bougez pas : vous ne risquez rien. Mais ne bougez pas, c'est notre vie à tous qui est en jeu ! »

Il mit les deux autres curés dans deux coins de l'écurie, il fit sortir tout le monde, il ferma la porte à clé.

Puis il mit du grains bènît dans la serrure et dans toutes les portes et ouvertures qu'il put trouver.

Puis il commença à réciter des prières.

Les chevaux commencèrent à danser.

L'étalon, de chaque coup de pied, arrachait les pavés. Le curé, sous lui, était tout mouillé de l'écume qui lui tombait du dos...

Les portes se pliaient⁽²⁾.

Du dehors on eût juré qu'il s'y passait mille bruits d'enfer.

Et Gilles priaît toujours.

Tout-à-coup, il vit un énorme crapaud qui se traînait le plus vite possible vers la porte.

Gilles le suivit.

« Ah ! je te tiens, Satan ! Tu es pris, nous ne te manquerons pas !... »

(1) *Pâtrifîyî*, « dire des Paters », prier.

(2) *Verdjî*, plier sur soi-même comme une baguette flexible.

Et i l'séra, sèra, fza tot çou qu'i fatût fé, puis i drova l'ouh.

Li crapaud fza on saut et i disparèta tot fzant ine vesse, mins ine vesse, frè di Diu! qui fza qu'on vèya tot bleu ol conr, et qu'èpufkina tos les batimints!!

Et il le serra, serra, fit tout ce qu'il fallait faire. Puis il ouvrit la porte.

Le crapaud fit un saut et il disparut en lâchant une vesse, mais une vesse, frère de Dieu! qui fit qu'on vit tout bleu dans la cour, et qui infecta tous les bâtiments!!

...

...

Djêyes diha qui l'acondjurédje èstût faite po 199 ans, qu'i n'si pas' rût pus rin disqu' adon.

Nonna, i l'avût faite po pus long-timps : po disqu'a tant qui l'heûre si marquèyreût en chifes romains!

Li baron l'paya, et i 'nnè vala.

Li vis curi (qui l'bon Diu ây son âme!) diha, lu, qu'i n'avût jamây vèyou ine affaire insi, et qu'i n'volah nin co r'passi ine heûre parèye po raveûr les dîs pus bèles annîs di s'vèye.

On n'a pu rin r'vèyou a Harzé.

Gilles dit que l'exorcisme était fait pour (99 ans), qu'il ne se passerait plus rien jusqu'à cette date.

Non, il l'avait fait pour plus longtemps : jusqu'à ce que la lune se marque en chiffres romains!

Le baron le paya, et il s'en retourna.

Le vieux curé (que le bon Dieu ait son âme!) raconta qu'il n'avait jamais vu une telle chose, et qu'il ne voudrait pas repasser une heure pareille pour ravoïr les dix plus belles années de sa vie.

On n'a plus rien vu à Harzé.

Vielsalm, le 11 juin 1905.

Joseph HENS.



Les Enfants sur les Autels

Coutume populaire

Une pratique superstitieuse que nous croyons, sous cette forme, particulière à Spa, s'y est implantée depuis une dizaine d'années.

Les mères d'enfants chétifs ou rachitiques saisissent l'occasion de la procession de la Fête-Dieu pour aller asseoir leurs bébés malades dans le tabernacle des autels-reposoirs élevés sur le parcours du cortège; espérant, par ce moyen, obtenir la guérison de leurs mioches. Lorsque a lieu cette cérémonie, on voit toujours quelques-unes de ces femmes s'amener avec leur enfant sur les bras et guetter l'instant où le prêtre, ayant présenté l'ostensoir à la vénération des fidèles, va reprendre sa marche.

Préstemment elles enjambent les quelques degrés de l'autel et assoient leur bébé, face au public, dans le tabernacle à ciel ouvert.

Cet été, nous entendions des étrangers, — des Français, — assistant à ce spectacle, blâmer sévèrement cette superstition qu'ils taxaient, non sans quelque raison, d'indécence.

Une coutume analogue a été, nous dit M. O. COLSON, constatée à Liège et aux environs. Elle existe aussi à Verviers et peut-être ailleurs.

Lorsque le prêtre a passé aux autels-reposoirs, les marches de ces petits monuments éphémères sont envahies par la foule des enfants qui étaient présents lors de la bénédiction. Aussitôt ils y vont prendre leurs ébats : ils sautent, courent le long des gradins, gravissent les degrés et les dégringolent, sans oublier d'aller s'asseoir sur l'autel, comme quand on joue au « chat perché »... Il est aisé de se rendre compte que ce sont les mères qui envoient jouer là ces enfants. Le but est de leur faire acquérir les grâces que le Saint-Sacrement, reposé sur l'autel, n'a pas manqué d'y déposer. On peut du reste remarquer qu'aucune surveillance n'est exercée sur les autels-reposoirs après le passage du prêtre, alors qu'avant les voisins en écartent sévèrement la marmaille.

ALBIN BODY.

Renkin Sualem et ses Œuvres

D'après des travaux récents.

ENKIN SUALEM, dont le nom est attaché au souvenir de la célèbre machine de Marly, est né à Jemeppe-sur-Meuse, le 29 janvier 1645, fils de Renard Sualem et de Catherine David, son épouse. Renkin ou Rennekin sont les diminutifs de Renier ⁽¹⁾.

Les documents font complètement défaut quant à la jeunesse de Renkin. Pendant longtemps on a dû s'en référer entièrement aux traditions qui se sont conservées dans le pays. Elles disent que Renkin fut, comme son père, occupé dans les charbonnages de la région, que toujours la mécanique l'attira, et qu'il s'occupait spécialement des machines d'épuisement de l'eau dans les houillères. Les mêmes traditions disent qu'il fut l'inventeur de la célèbre machine hydraulique de Modave, d'après laquelle il aurait inventé et construit la machine de Marly. On raconte que Louis XIV, émerveillé de voir l'œuvre de Renkin, lui demanda comment il avait pu imaginer une telle merveille, et que l'ouvrier répondit au grand roi ce seul mot : *Tot lûsant* « en méditant ».

Voilà à quoi se résument ces traditions, — qui ont été tour à tour appuyées et contredites par divers auteurs.

On sait que l'épithète de Renkin Sualem, à Bougival, dit de lui qu'il fut « le seul inventeur » de la machine de Marly. Y a-t-il là une intention ? Sans aucun doute. Du vivant même de Renkin, la machine fut attribuée à l'un de ses compagnons, Arnold de Ville, et l'on sait à présent que les agissements de celui-ci ont aidé à cette attribution, et l'ont même suscitée.

L'opinion qui attribue la machine à de Ville et fait de Renkin un

(1) On a écrit Renkin, Rennekin, Rennequin. Les trois formes, qui se prononcent de même, existent dans l'onomastique liégeoise. Les formes Rankin, Rankenne, Ranekin, Rannekin, que l'on trouve dans les Comptes de la machine de Marly, proviennent d'une fausse prononciation.

simple ouvrier, ou, si l'on veut, le maître-ouvrier de l'entreprise, a résisté en France à toute discussion jusqu'à présent. Nous n'en voulons pour preuve qu'un remarquable article de M. Pierre DE NOLHAC, sur le *Grand Parc et les Eaux de Versailles*, où cet auteur fait un historique très intéressant et assez neuf de l'établissement et du développement du Grand Parc. Au sujet de la machine de Marly, il accuse une tendance à faire ressortir le mérite du baron et à négliger celui du technicien, en rappelant les honneurs et profits dont fut comblé le premier par Louis XIV (1).

La question a préoccupé à différentes reprises les érudits liégeois. En dernier lieu, M. l'abbé Sylvain BALAU, dans son *Histoire de la Seigneurie de Modave* (2) et dans un mémoire spécial (3) étudia les rôles respectifs d'Arnold de Ville et de Renkin dans l'invention et l'érection des machines de Modave et de Marly. Dix ans plus tard, au Congrès international de Mécanique organisé à l'occasion de l'Exposition de Liège, la question fut reprise avec une ampleur nouvelle. M. DWELSHAUVERS-DERY, professeur émérite à l'Université de Liège, ancien Recteur, étudiant les *Antiquités mécaniques de la Belgique* (4), avait été naturellement amené à s'occuper de la machine de Modave et de celle de Marly ; sa haute compétence lui permettait d'apporter une discussion autorisée de sources dont l'examen n'avait guère pu être fait jusqu'alors d'une manière quelque peu approfondie. En effet, il apporte dans l'ordre technique où il pouvait plus que tout autre se placer directement, outre des données inédites, des conclusions toutes neuves et très intéressantes, même pour des profanes. Le but historique de son mémoire l'engageait au reste à revoir les discussions faites à d'autres points de vue par ses devanciers en la matière. Son mémoire reprend donc la question tout entière. Il suffit d'ajouter qu'il l'épuise et que ce savant ouvrage marque la fin des controverses au sujet de Renkin et de Ville.

(1) *Revue des Idées*, numéro de janvier 1907 (t. IV, n° 37), p. 1 à 16. L'auteur dit en propres termes (p. 8) : « C'est le sieur Arnold de Ville, ingénieur de Liège, qui avait apporté au Roi son invention et avait été aidé dans l'exécution par deux charpentiers liégeois du même nom, désignés par les Comptes, Paul et Renkin Seualem ou Swalem. » Plus loin (p. 9) : « La partie la plus compliquée du matériel employé à la construction, par exemple le corps de pompe et les fers, est faite au Pays de Liège, et c'est Renkin Sualem, le principal collaborateur de l'ingénieur, qui va en surveiller la fabrication. » — L'étude de M. DE NOLHAC est d'autant plus importante que l'histoire du domaine de Versailles reste encore incomplète, après le bel ouvrage de cet auteur sur *La création de Versailles*, Versailles, 1901.

(2) Liège, GRANDMONT-DONDERS, 1895. Pages 126 à 138.

(3) *Le véritable auteur de la machine de Marly*. Bruxelles, POLLEUNIS, 1895.

(4) *Quelques antiquités mécaniques de la Belgique*, par V. DWELSHAUVERS-DERY, professeur émérite à l'Université de Liège, correspondant de l'Institut de France. (Extrait des Actes du Congrès international des Mines, etc., Liège, 1905, t. IV, Sec-

C'est le plus souvent en empruntant le texte même du savant professeur de Liège que nous allons résumer pour nos lecteurs ses érudites et très complètes recherches.

* * *

On possède peu de documents sur la machine de Modave. Son existence en 1675 est certaine, constatée par des documents de l'époque. Il est très probable que sa construction est contemporaine de celle du nouveau château, et date de 1667 et 1668.

Cette machine était destinée à élever les eaux du Hoyoux dans la cour du Château. La hauteur de refoulement était d'environ cinquante mètres. Une machine de cette puissance était à cette époque considérée comme une véritable merveille. Celle-ci fonctionna pendant de longues années. On en voyait quelques restes en 1774, et des traces en 1862. Aujourd'hui, il n'existe plus que la tour au-dessus de laquelle les eaux étaient montées, et une machine moderne élève les eaux du parc dans la cour du château.

Le baron de Ville, que les auteurs français désignent comme auteur de la Machine de Marly, est aussi parfois considéré comme étant l'inventeur de celle de Modave.

Il n'est pas possible d'attribuer à de Ville l'invention de la machine de Modave, pour la bonne raison qu'en 1667 le futur baron n'avait que quatorze ans.

A cette époque, Renkin Sualem était lui-même bien jeune. Mais les souvenirs traditionnels nous le représentent comme un homme doué d'une rare intelligence. Initié dès le jeune âge, par tradition de famille, à ces sortes de travaux fort usités aux Pays de Liège pour l'épuisement des eaux dans les mines, il a pu se trouver à 22 ou 23 ans capable de mener à bon terme la construction de la machine de Modave.

M. Th. GOBERT a fait connaître que, dès 1585, on s'était préoccupé à Liège d'installer des appareils d'exhaure empruntant leur force

tion de Mécanique appliquée, t. IV.) Trooz, Massart, 1906. In-8° (25.5 × 16.5). Voy. chap. VI, *Renkin Sualem et la Machine de Marly*, p. 65 à 191 et 195.

[Sur notre demande, l'auteur a bien voulu réserver à la Bibliothèque Centrale de Liège un exemplaire de ce savant ouvrage, qui se trouve pourvu, aux pages 103-105, d'une note additionnelle dont nous signalons l'intérêt aux techniciens. Cette note est relative à une erreur de copie, faite par WANDLER sur un texte de DE LA JONCHÈRE, et qui avait amené la discussion insérée par M. V. D.-D. au bas de la dite p. 105. L'éminent professeur nous a fait l'honneur de nous charger de déposer, en outre, à la même bibliothèque, une reproduction photographique réduite de la célèbre « Veue de la Machine de Marly » par Pierre Giffart (1715), dont on ne connaît plus que deux exemplaires actuellement existants. Cette réduction est encadrée dans les bois provenant d'un pilotis de la machine de Renkin. — O. C.]

motrice au courant de la Meuse. Ce fut vraisemblablement sans succès. Mais en 1619, réapparaît un procédé du même genre, et enfin, à partir de ce moment, les inventions de machines hydrauliques se multiplièrent dans le pays (1).

Ces machines appliquées à l'épuisement des eaux de mine étaient donc chose banale au Pays de Liège à l'époque où l'on construisit la machine de Modave. L'ingéniosité des artisans liégeois des divers métiers était réputée. Les charpentiers, qui étaient les mécaniciens de ces œuvres, savaient tous construire et proportionner par routine. La tradition qui attribue à un artisan spécialiste en la matière la construction de la machine de Modave, est donc parfaitement digne de foi. L'espèce de génie dont Renkin Sualem fit preuve dans la suite est un nouvel argument qui permet de lui attribuer la conception comme la réalisation de la machine de Modave.

Cette machine était d'ailleurs une œuvre originale à côté des machines d'exhaure. Dans celles-ci, « les roues motrices se trouvaient généralement à la hauteur du dessus des puits d'épuisement, et les tirants ou maîtresse-tiges agissaient par traction sur les pistons des pompes, qui étaient alors « soulevantes ». A la machine de Modave, au contraire, la roue hydraulique est en-dessous, au niveau de l'eau à monter, et elle attaque des pompes « foulantes » horizontales, qui foulent l'eau dans les tuyaux. On ne voit donc pas, dans la machine de Modave, d'éléments nouveaux, mais uniquement une adaptation nouvelle d'éléments connus, caractère de nouveauté qui, sous notre législation actuelle, suffirait pour en établir la brevetabilité » (2).

En conclusions, la machine de Modave constitue donc une invention nouvelle que la tradition attribue au génie de Renkin Sualem, et il n'existe pas la moindre présomption contre la valeur de cette tradition.

* * *

L'établissement de la machine de Marly se rattache à l'histoire du Grand Parc de Versailles, dont M. DE NOLHAC s'est occupé dans l'intéressante et neuve esquisse que nous avons signalée.

Agrandi et enrichi à plusieurs reprises, rempli des œuvres de l'art du temps, entouré de châteaux et de dépendances, Versailles devint en 1682 la résidence définitive de Louis XIV. C'est Louvois qui présida à l'achèvement des desseins du Roi, mais ce fut Colbert qui ordonna ce vaste ensemble ; il en avait fixé les détails avec assez de certitude

(1) Th. GOBERT, *Machine de Marly et anciennes Machines d'exhaure au Pays de Liège*. Liège, Demarteau, 1906.

(2) DWELSHAUVERS-DERY, *Ouvrage cité*.

pour que son successeur et son rival n'eût rien autre chose à faire qu'à bien comprendre ses plans et à en assurer l'exécution. Il y a notamment deux grandes opérations qui furent les dernières de sa carrière de surintendant des bâtiments, et dont le mérite de direction doit légitimement lui revenir. L'une est la constitution du Grand Parc (1), l'autre est l'aménagement des eaux de Versailles.

La création et l'établissement d'une machine destinée à amener l'eau de la Seine sur le plateau rentre dans les travaux destinés à alimenter le Grand Parc, et il en constitue sans conteste la partie la plus célèbre. (2)

La machine de Marly, au reste, marque une époque dans l'histoire de la construction des machines, comme celle de Watt un siècle plus tard. Avant elle, on n'avait rien fait d'aussi grand, d'aussi largement étudié. Après elle et à cause d'elle, la mécanique appliquée fit un grand pas en avant, car c'est au commencement du XVIII^e siècle que parurent les premiers importants ouvrages traitant de cette science, et ils sont consacrés principalement à la description et l'étude de cette célèbre machine.

« Comment se fait-il que Renkin Sualem, un obscur mécanicien ou charpentier, de Jemeppe lez-Liège, ait été appelé à exercer ses talents à Versailles, près de la Cour de Louis-le-Grand? L'histoire est diversement racontée, il s'y mêle beaucoup d'imagination et d'impossibilités qui vont grossissant avec les répétitions. Il semble évident que la réputation de la famille Sualem ne s'étendait pas jusqu'à la Cour de Louis XIV avant la machine de Marly. Il a donc fallu un intermédiaire, et il n'y a nul doute que cet intermédiaire ait été le chevalier de Ville, gentilhomme liégeois, comme il est désigné d'abord. Ce gentilhomme, fils d'un riche maître de forges, Winand de Ville, bourgmestre de Huy, était-il à la Cour de Versailles lorsque Colbert cherchait un constructeur pour résoudre le problème d'élever à Versailles les eaux de la Seine? Ou bien y a-t-il été introduit par son ami, le comte Jean-Ferdinand de Marchin, maréchal de France, à propos même de ce problème, et parce que de Ville savait qu'à Modave, propriété du comte de Marchin, était établie une machine à élever les

(1) Le « Grand Parc » du domaine actuel de Versailles, appartenant à l'Etat, et qui contient plus de 1700 hectares, se trouve être, à peu de chose près, dit M. de Nolhac, le « Petit Parc » de Louis XIV. Le Grand Parc proprement dit était entouré de murailles qui n'avaient pas moins de quarante-trois kilomètres de tour : il englobait une dizaine de villages et une partie de plusieurs autres.

(2) Le travail technique le plus complet et le mieux documenté au sujet de la distribution des eaux de Versailles et de la machine de Marly, est dû à M. A. BARBET, président de la Société des Nouvelles machines de Marly. Il a été fait sans doute à l'occasion des recherches de M. V. DWELSHAUVERS-DERY, et a paru en plusieurs articles dans la *Revue de mécanique*, en 1906. Paris, H. Dunod et E. Pinat.

eaux de la rivière Hoyoux, au haut du château assis sur un roc à une cinquantaine de mètres de hauteur ? Nous croyons plutôt à cette dernière hypothèse. Le maréchal aura donné à de Ville, avis de la chose; et de Ville, attentif à tout ce qui pouvait lui rapporter des bénéfices, aura agi en conséquence. Très probablement il a interrogé Renkin Sualem, l'auteur de la machine de Modave, qui, *tot tuisant*, conçut un projet et lui en exposa l'idée ; et, avec sa belle assurance, il se sera porté fort de résoudre le problème, bien entendu en réservant la partie technique à l'habile constructeur Renkin. Car, lui, n'était ni ingénieur, ni constructeur, ni charpentier, ni mécanicien ; il était simplement un homme d'affaires, doué d'une vive intelligence, capable de comprendre les projets de Renkin et assez audacieux pour entreprendre de les exécuter. »

La Machine de Marly, d'après Leupold (1725).

Renkin et de Ville vinrent donc à Versailles. Le projet de mécanisme fut présenté au ministre. Pour avoir des données certaines sur la puissance motrice, un essai fut décidé. Il s'agissait, cette fois, d'élever les eaux de la Seine sur la terrasse de St-Germain, à une cinquantaine de mètres de hauteur, au moyen de la roue du moulin de Palfour, déjà existante. On prit à bail le dit moulin. A dater du 12 juin (1679), les deux frères Renkin et Paul Sualem, dits « charpentiers liégeois », sont chargés de conduire l'ouvrage. Un an plus tard,

elle avait fait ses preuves. Le résultat, obtenu sur la terrasse qui est en face du château, admiré par le Roi et par les autres témoins de l'expérience, ne laissa aucun doute sur le succès de la vaste entreprise. L'expérience avait coûté près de 86,000 livres. (1)

Des renseignements que l'on possède sur cette machine d'essai, on peut conclure que pour l'établir, Renkin n'avait eu qu'à reproduire celle qu'il avait érigée, à Modave, dix-huit ans auparavant. Il en sera tout autrement pour l'œuvre définitif.

Les travaux de la machine de Marly, nommée alors la « Grande Machine de Seyne », commencèrent au début de 1681 et durèrent jusqu'en 1685.

La machine était située sur un bras du fleuve, au bas de la montagne, du côté de Louveciennes. Pour se procurer la force motrice, on avait formé un barrage en maçonnerie, donnant une chute d'environ 1^m61 de hauteur sur une largeur effective d'environ 44^m18. Élevée du niveau du fleuve, l'eau était portée d'un jet dans un premier puisard placé sur le versant de la montagne à une hauteur de 48^m73; de là, reprise et élevée vers un second puisard à 51^m97, et enfin portée à une nouvelle hauteur de 53^m92, jusqu'à la tête d'un aqueduc à arcades qui couronnait majestueusement la colline. Le trajet total effectué jusqu'à cette tour sous l'action de la machine était de 1235^m69 pour une élévation totale de 154^m62.

Le système mécanique se composait essentiellement de pompes aspirantes et foulantes, dont les pistons étaient mis en mouvement par 14 roues à aubes de 11^m69 de diamètre. Sur un total de 221 corps de pompes principaux, d'environ 162 millimètres de diamètre, 64 prenaient l'eau immédiatement à la rivière pour la porter au premier puisard; 79 la reprenaient à celui-ci pour l'élever au deuxième, 78 enfin la forçaient de là au haut de la tour. Suivant une estimation raisonnable, il est entré dans la machine environ 832.160 kg. de cuivre, autant de plomb, vingt fois autant de fer et cent fois autant de bois. Dix-huit cents hommes ont travaillé à sa construction. Soixante ouvriers restèrent attachés à son service, sans compter les inspecteurs. La construction a coûté environ 4 millions.

L'immense attirail de mécaniques, de puisards, réservoirs, équipages de pompes, établis par Renkin, n'avait d'autre cause que l'im-

(1) On raconte qu'en 1680, quand Louis XIV vit arriver les eaux en abondance sur le terrain de Saint-Germain, dans l'essai de la machine de Palfour, émerveillé, il demanda, non à de Ville, mais à Renkin, comment il était parvenu à faire ce prodige, Renkin lui répondit en langue liégeoise : *tot tûsant*, c'est-à-dire « en méditant ». Comme Newton, à propos de la pesanteur; et comme Gramme, à propos de la dynamo. — Ainsi doit être rectifiée l'anecdote célèbre, où l'on mêle souvent le nom de la machine de Marly.

possibilité où il croyait être de faire monter une colonne d'eau depuis la Seine jusqu'au haut de la tour, d'un seul jet, c'est-à-dire par un tuyau unique qui ne fût interrompu nulle part entre ces points extrêmes. Ce n'est pas qu'il manquât de la force nécessaire. Mais Renkin était de son temps. Ni lui, ni personne à sa place n'aurait pu même rêver, à cette époque, de fouler tout d'un jet à une pareille hauteur. Un siècle après lui, on ne croyait pas encore à cette possibilité.

Lorsqu'après cent-vingt ans d'usage, il fut définitivement question de remplacer la machine de Renkin par un appareil plus perfectionné, on commença par accommoder une de ses roues à des pompes qui, au moyen de tuyaux rampants *empruntés à la vieille machine*, foulaient l'eau *d'un seul jet* au-dessus de la tour.

* * *

On a souvent répété que la machine de Marly n'était qu'un développement considérable de celle de Modave. M. DWELSHAUVERS-DERY nous apprend qu'à cet égard l'opinion commune est erronée, et préjudiciable à l'idée qu'il faut se faire du génie de Renkin.

Ce qui distingue essentiellement la machine de Marly de celle de Modave, c'est que, dans cette dernière, la résistance utile, représentée par celle des pompes à mouvoir, se manifeste tout près de la roue représentant la force motrice, si bien que la transmission de l'effort se fait par le simple intermédiaire d'une manivelle, d'une bielle et d'un balancier ; tandis qu'à Marly, les pompes du premier puisard sont distantes de la roue de 234 mètres, et celles du second, de 670 mètres. Il fallait donc, entre la roue et les pompes à mettre en mouvement, un intermédiaire d'une grande longueur. Renkin y employa un genre de chaînes dont on se servait au Pays de Liège pour utiliser des cours d'eau à l'épuisement des mines. Il n'y a pas de doute que l'invention de ces chaînes appartienne à des devanciers de Renkin, qui les a empruntées à la pratique. Cependant il a apporté à leur emploi des perfectionnements remarquables pour obvier à certains accidents possibles ou inconvénients de l'usage, qu'il a le mérite d'avoir prévus dans leurs rapports avec la nature spéciale et l'importance exceptionnelle de sa machine.

Un autre qu'un mécanicien de génie, en possession de toutes les ressources de son art, ouvrier expérimenté et observateur attentif, n'aurait pu arriver à ces conceptions. Inutile de dire que de Ville, malgré toute son intelligence, n'aurait pu être cet homme. Pourtant Renkin, dit-on, ne savait ni lire, ni écrire ; l'on ajoute même qu'il ne parlait que le langage de son pays, c'est-à-dire le wallon.

Il est vrai que ceci n'est pas prouvé. Quand on sait que les comptes qualifient de « charpentier » le sieur Siane du Pont, bourgeois de Namur, qui avait le titre d'Entrepreneur des Travaux du Roi, mais que les comptables de la machine ne connaissaient que comme fournisseur de charpentes, on est en droit de se demander, avec M. BALAU, si d'autres n'ont pas tout aussi bien passé à la postérité sous des titres erronés, ou que l'on aura mal interprétés dans la suite. Remarquons qu'à cette époque on ne faisait pas les mêmes distinctions qu'aujourd'hui entre le travail intellectuel et le travail manuel ; le même artisan désigné du nom modeste de charpentier pouvait être en même temps ce que l'on appellerait de nos jours un ingénieur. Tel semble être le cas, pour au moins ce Siane, dont nous venons de citer le nom, et dont on sait qu'il fit, dans la suite, avec soin et habileté, les plans de divers projets d'application mécanique.

Du reste, remarque M. D.-D., on pouvait à cette époque être habile mécanicien sans même savoir lire, du moment qu'avec la pratique on possédait de justes notions d'arithmétique et de dessin. Qu'on dise ce que Renkin aurait pu gagner pour son art à savoir lire : que l'on cite les ouvrages où il aurait pu puiser sur la construction des machines, des renseignements qu'il ne trouvait pas dans sa pratique en travaillant et en observant les travaux de ses devanciers ? On se demanderait tout aussi légitimement où de Ville aurait pu recueillir des notions de mécanique suffisantes pour faire éclore dans son cerveau la conception d'une machine dont jusque là on n'avait pas d'exemple au monde. « On ne fera croire à aucun mécanicien connaissant l'état des sciences d'application au milieu du 17^e siècle, que de Ville, sans avoir jamais travaillé de ses mains, quoique sachant lire, écrire, philosopher, faire même de la médecine à réjouir Molière et traiter les affaires avec finesse, ait pu concevoir le projet de cette énorme machine de Marly, déterminer la chute nécessaire, les dimensions et le nombre de roues, de pompes, de chaînes, de chevalets, de varlets, de balanciers, de tuyaux ; choisir les systèmes d'assemblage les plus convenables, les métaux, les bois, les matériaux en général ; faire en très grand ce qui jusque là n'avait jamais été fait qu'en petit. Tandis que tous les mécaniciens s'accorderont à dire que Renkin savait lire les dessins et, probablement aussi, représenter par le dessin ses combinaisons mécaniques. Sa pratique lui avait révélé les principes de la science, puisqu'il les appliquait judicieusement... Sans doute ses constructions présentaient des défauts que le progrès des sciences a fait découvrir longtemps après. Mais pour son temps il n'en reste pas moins un des plus savants constructeurs de machines, quoique n'étant pas philosophe... Le menuisier qui sait construire un meuble parfait

mérite autant d'être appelé savant dans son art que le docte médecin ou avocat, bien qu'une plus grande considération s'attache à l'art du médecin ou de l'avocat qu'à celui du menuisier, du charpentier ou de l'horloger. Est-ce juste ? Celui qui atteint la perfection en une chose est l'égal de celui qui a atteint la perfection en une autre chose, et le supérieur de ceux qui ne l'ont atteinte en rien. »

* * *

L'étude historique de M. BALAU, l'étude technique de M. DWELSHAUVERS-DERY, et l'examen complet de la question fait sous toutes ses faces et dans tous ses détails par ce dernier auteur, permettent à présent de se rendre compte des rôles respectifs de de Ville et de Renkin.

Le rôle de de Ville fut celui d'un chef d'entreprise, nullement celui d'un ingénieur occupé de la partie technique. Celle-ci est réservée à Renkin. De Ville était homme d'affaires, au courant du Droit, et homme de cour. L'histoire nous le montre, âpre au gain, rusé, habile à profiter des circonstances, ainsi que du talent des autres, connaissant les belles manières mieux que l'orthographe, pas toujours très scrupuleux sur le choix des moyens, n'ayant de la science qu'un vernis suffisant pour traiter d'affaires techniques avec une Cour pas bien forte en la matière. Doué de grandes qualités, il avait surtout celle qui mène le plus souvent au succès : l'audace.

RENKIN.

Renkin, au contraire, malgré son mérite, ou plutôt à cause de son mérite, était modeste. Incapable de traiter avec la Cour une transaction commerciale ou industrielle, il était par contre instruit de toutes les connaissances mécaniques de son temps, et pourvu de tout le talent technique désirable.

Les deux hommes se sont complétés. Sans Renkin, de Ville n'aurait pas pu ériger la machine de Marly, et sans de Ville, Renkin ne l'aurait pas entreprise, malgré tout le génie que les mécaniciens s'accordent à lui reconnaître.

* * *

En même temps que les frères *Renkin* et *Paul Sualem*, on constate sur les chantiers, la présence de *Toussaint Michel*, menuisier liégeois, beau-frère des Sualem, et de *Gilles Lambotte*, charpentier liégeois, qui dans la suite, épousa Catherine, le plus jeune des enfants de Renkin (1). Celui-ci eut cinq enfants, dont l'un, *Gervais* ou *Cervais* (2) seul a attiré l'attention. Les descendants de Renkin perdirent ou abandonnèrent leur nom de Sualem. Une des branches des « Rennequin » s'éteignit à Paris, en septembre 1851, en la personne d'un ancien capitaine de pontonniers dans les armées de Napoléon. Le dernier représentant du nom, fut le colonel baron de Rennequin qui mourut sans postérité, le 18 août 1850, à Surmanap, dans l'île de Java.

Parmi les fournisseurs dont les noms sont relevés aux comptes, on trouve *Pauli*, maître de forges à Liège, *Le Rond*, bourgmestre de Liège, maître de forges, et *Georges de Spa*, taillandier ou forgeron liégeois. Les fournitures faites par des Liégeois n'atteignent pas, en totalité, la somme de 100,000 livres.

La famille des Sualem fut entourée d'une certaine considération. Renkin reçut le titre de Premier Ingénieur du Roi. Il continua jusqu'à sa mort à être attaché à sa Machine, près de laquelle il était logé avec sa femme, ses enfants et sa sœur. Pendant la construction, les salaires ou traitements des Sualem sont les plus élevés, bien qu'inférieurs (naturellement !) à celui du Sr de Ville. De 1680 à 1695, celui-ci reçut 238,600 livres. Pendant le même temps les deux Sualem reçurent 41,095 livres. Comme le remarque philosophiquement notre auteur, cette disproportion de traitement entre les « inventeurs » et les « directeurs » est encore dans les usages contemporains.

Renkin mourut à Bougival, le 29 juillet 1708. Son ancienne habitation, où son souvenir est encore honoré, est occupée aujourd'hui par les bureaux de la Société des Nouvelles Machines de Marly.

* * *

Terminons par un dernier fait, qui ne se rattache qu'indirectement à la Machine de Marly, mais qui est intéressant et que je crois

(1) Gilles Lambotte eut six enfants dont l'un, René, laissa une fille qui épousa Louis Gittard, à Blois, en 1748. La famille Gittard a encore des descendants en France; c'est d'elle que provient le portrait que M. D.-D. a reproduit (sans garantie) dans son ouvrage, et que nous reproduisons à notre tour.

(2) On peut croire qu'il s'agit du prénom Servais, populaire à Liège et que les Parisiens ne manquent pas de confondre avec Gervais, qui leur est familier. Nous avons signalé un exemple contemporain de cette même confusion, ci-dessus t. VIII, p. 191.

inédit, du moins en Belgique. Il a été publié naguère dans la *Chronique médicale* du D^r CABANÈS.

Au premier quart du XIX^e siècle, un Liégeois, Michel Béchepois (*Bêche-peù*), serrurier, « natif de la commune de Liège, département de l'Ourte », travaillait de son métier dans les anciens bâtiments de la Machine. Michel Béchepois épousa Marie-Anne-Françoise Thibaut, native de la ville de Dreux. De ce mariage naquit, en 1826, Rose-Pauline Béchepois, qui est la mère du poète Jean Richepin.

OSCAR COLSON.



LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Par les routes⁽¹⁾

La Mort

Le vieux est seul dans sa maison.
Son fils est mort, sa femme est morte.
Il est tout seul.

Il est seul avec ses pensées, lourdement simplifiées.

Depuis longtemps, depuis des ans, elles s'arrêtent aux murailles de la chambre carrée — sans dépasser jamais le seuil de la porte.

Il est tout seul, il est assis dans un fauteuil dont les courbes élégantes et anciennes prêtent à son corps raidi un soutien quotidien; et il regarde — le soleil — amener lentement — l'ombre sur le plancher.

Il ne lit plus, il sait par cœur le contenu des quelques livres qui l'ont aidé à vivre.

Il ne mange plus; la faim s'en est allée de l'organisme régulier — qui a fait son corps sec et dur.

Il est seul avec la poussière — qui met un voile léger sur les vieux meubles.

Il est seul avec les mouches — qui se promènent au plafond et tournent autour du pain qui moisit sur la table.

Il est assis dans son fauteuil et il regarde ses mains, ses pauvres mains déformées par le travail et les années accumulées; ses mains, ses mains violettes où la vie se traîne dans les veines plus noires.

Il a froid, il a froid aux mains.

(1) Série inédite. Voir ci-dessus, p. 144.

Il les superpose, il les fait glisser l'une sur l'autre — et ses doigts, ses dix doigts, sont noueux comme les branches des arbres vieux, qu'il coupait autrefois.

Il a toujours froid aux mains.

Et depuis quelques jours, il devient un peu sourd.

Il n'entend pas... *un — deux — trois — ...* la Mort, accroupie sur la poussière de l'âtre, qui joue aux osselets avec les morceaux de plâtre tombés de la cheminée.

La sécheresse et l'humidité — successivement — ont désagrégé le mortier — il tombe du plâtre par la cheminée — sur la poussière de l'âtre.

Le vieux est seul avec lui-même et avec toutes les heures ajoutées une à une sur ses peines et son labeur.

Et toutes égales et une à une, elles ont usé les rouages de l'horloge, dressée à gauche de la fenêtre; sa gaine étroite est sculptée et c'est, taillé en plein bois, dans des feuillages entrecroisés, des flèches et un carquois.

— *quatre — cinq — six —*

Il tombe du plâtre par la cheminée.

Le vieux est seul avec lui-même et avec l'ombre — que le soleil a laissée seule; il regarde la porte qui est fermée et ses deux mains superposées.

Il tourne la tête vers la cheminée dont les angles disparaissent sous la suie de tous les feux, qui, pendant des années, ont laissé — chaque soir — l'âtre plein de cendres froides.

— *huit — neuf —*

Il est assis dans son fauteuil — qu'il n'a point voulu vendre aux antiquaires — car les bras sont polis, par les moments et tout le temps passé très lentement au chevet blanc du lit — où est morte sa femme et où son fils est mort...

Ils apparaissent à sa pensée — qui oscille bercée — par le rythme du plâtre tombant dans la cheminée... Pour mieux les voir, il ferme les yeux; sa tête sur sa poitrine s'incline un peu plus fort.

— *onze — douze — treize —*

La Mort sourit et s'arrête.

* * *

Les Héritiers

Le vieux est mort.

Pendant deux jours on a veillé son corps.

Et l'on est resté la nuit, en buvant du café, pour se mieux tenir éveillé.

On bâillait bien de temps en temps, tout en racontant des histoires du temps passé, d'hier et d'aujourd'hui. Les hommes avaient ôté leurs souliers.

Lorsque le cercueil a été bien fermé, les héritiers ont bu la goutte avec le menuisier, très fier d'avoir fait un cercueil si beau; son ouvrier, avec un geste lent, s'est essuyé le front.

Le lendemain, habillés tout de noir et un peu fatigués, ils sont revenus du cimetière — heureux en somme d'avoir vu tant de monde, — d'avoir dû parler et répondre à des gens qu'ils connaissent très peu et que les convenances, la coutume et le vague besoin de se distraire un peu avaient amenés en lent cortège — au cimetière tout petit et lointain.

Ensuite, en sachant bien ce qu'ils voulaient, mais sans comprendre beaucoup les dires que la loi enferme dans des textes vétustes. — ils ont parlé au notaire.

Et quelques jours après, sur les murailles de la maison, des affiches s'étalèrent pour annoncer la vente.

Collées presque d'aplomb sur la saillie irrégulière des moëlons, avec des plis barrant les lettres, elles sont restées un certain temps — sous le soleil et sous la pluie — pour amener les acheteurs.

Ils sont venus d'on ne sait où, de tous les coins et de partout, examiner et soupeser.

Et puis, au jour et à l'heure désignés sur les affiches si mal collées — on a vendu — dans un bruit continu et informe.

On a vendu le vieux fauteuil, on a vendu les meubles anciens, on a vendu les livres et les papiers entassés dans des paniers.

Et tout le bois resté en tas, le grain, les ruches, et la grande huche blanche encore de farine.

On a vendu la plaque de fonte historiée qui faisait un décor à l'âtre, les deux montants de pierre sculptés de la cheminée et les faïences et tous les cuivres.

Et les choses multiples, atteintes par l'usage, que le temps accumule dans les maisons paisibles.

On a vendu dans un bruit grandissant, informe et continu — le silence — que faisait la maison vaste et fière; et la maison elle-même et la terre — pour avoir un peu d'argent.

* * *

Selon Hans Memlinck

Elle n'est plus jeune, elle n'est pas vieille; son visage un peu trop pâle, est rendu peut être plus pâle par des lunettes qui sont bleues.

Un visage mince et très doux, souriant faiblement, malgré les lunettes bleues — et qui dit une vie sage et triste un peu.

Le ciel est bleu, c'est le printemps.

Elle peut enfin se promener.

Longtemps elle a attendu, les yeux derrière le vitrage de la serre pentagonale — qui rend plus petit le jardin — de pouvoir sortir enfin.

Le ciel est bleu, c'est le printemps.

Elle peut enfin se promener par les étroits chemins laissés dans le jardin où les fleurs de la serre sont très bien arrangées.

Elles s'alignent le long du gravier, qui est proprement ratissé, elles font des dessins carrés, des losanges, de petits ronds; elles imitent le mieux possible les ouvrages en tapisserie — qu'elle fit — il y a si longtemps — déjà — dans la salle claire d'un vieux couvent où passaient lentes les béguines pâles.

Et la Dame songe, et, lentement, se promène, heureuse de respirer et de voir si bien arrangé, un jardin petit et rectangulaire où les fleurs de la serre symétriquement disposées enfin, sont entourées par du gravier.

Le ciel est bleu, c'est le printemps.

La Dame pâle voit tout en bleu.

* * *

Vers la gauche, obstinément...

Elle va, d'un pas saccadé, — les pieds tournés en dedans.

Elle porte aux pieds des souliers d'homme, elle a au bras un grand panier.

Vers la gauche, obstinément, elle va d'un pas saccadé — puis se dirige un peu à droite — pour aller longtemps vers la gauche.

Le corps penché aussi à gauche, elle va ainsi bien longtemps,

Elle va, toujours, obstinément vers la gauche, en se penchant.

On ne sait jamais très bien, ni d'où elle vient, ni où elle va.

En marchant elle parle tout bas et elle rit silencieusement.

Lorsque on l'interroge elle rit; elle rit et montre des dents très blanches et sa bouche un peu trop grande remonte un peu vers son œil droit.

On ne sait pas d'où elle vient et l'on ne sait pas non plus, si sa marche toujours oblique, n'est pas parallèle un peu à l'existence de ceux, qui bien avant ses premiers pas, ne marchaient déjà pas droit.

Mais elle ne les connaît pas et s'en va toujours vers la gauche, subissant l'influence maligne, qui la courbe et qui la pousse vers la gauche obstinément.

Elle ne sait qui est son père; elle a très peu connu sa mère, qui mendiait de porte en porte.

Elle s'arrête aux mêmes portes; elle ignore qu'elle est idiote.

Et le rire de ses dents claires contrarie — jusqu'où? — l'influence maligne qui la courbe et la pousse toujours obstinément vers la gauche.

* * *

Soir d'automne

C'est l'heure où la lune énorme et pâle, dans le ciel gris perle, apparaît au-dessus de la haie qui ferme le verger.

La rosée bleuit l'herbe, et l'on entend tomber lourdement, une à une, les pommes qui font ployer les branches des pommiers.

Elles tombent, une à une, lourdement, et elles s'amassent confusément dans l'enclos abandonné.

L'homme s'est sauvé.

Il est resté tout le jour, immobile, souriant et taciturne, à écouter dans le verger envahi par les plantes folles, les pommes, lourdement, tomber l'une après l'une.

Et lorsqu'il a vu la lune, au-dessus de la haie qui ferme le verger, apparaître pâle et jaune, il s'est sauvé.

Il est entré dans sa maison sans faire de bruit.

Sur le seuil, il a laissé la trace humide de ses deux pieds.

Il a tourné dans la serrure, la lourde clef; il a poussé tous les verroux.

Car il a peur de la lune -- qui, depuis quelques soirs, vient lui dire tout bas, des paroles qu'ils ne comprend pas... et qui vient — elle aussi — écouter le bruit lourd et sourd des pommes qui tombent, une à une, dans l'herbe folle.

* * *

Figure tombale

Le tombeau ancestral, dans le vieux cimetière, dresse dans l'angle de l'Ouest, sa stèle solitaire — et sur la pierre grise, vierge de toute épitaphe, le temps seul a tracé des signes contradictoires.

Le dernier qui est enterré là, fut imagier; il sut aussi forger le fer. Comme il voulait pour lui, le silence et l'oubli — il tailla dans la pierre la figure tombale, qui, deux doigts nerveusement appuyés sur la bouche, regarde, fière et pensive, le grand horizon bleu.

Et il forgea la grille qui ferme l'enclos de pierre, sachant bien que la rouille sait fermer les serrures et qu'on n'entrerait plus dans l'étroit cimetière — où, deux doigts nerveusement appuyés sur la bouche, — une statue de pierre regarde le lointain.

* * *

Le centre clair d'un paysage

Dans un grand cercle sombre, les bois enferment le paysage d'automne.

Le soir vient lent; il rend sensible le bruit léger que les feuilles sèches font en tombant; il conduit la plainte du vent, qui vient du lointain noir.

A l'angle d'un bois, dont un angle rejoint un autre bois lointain — loin de toutes les maisons — il n'en est point à l'horizon — une ferme s'enfonce dans un pli du terrain.

Seul un pignon blanchi fait paraître plus sombre ses murailles de pierre; sa silhouette est basse, plus que les premières branches des arbres.

On y arrive par une route tracée à peine; elle s'efface — quand on passe sur l'affleurement du calcaire — qui soulève et mouvemente le terrain solitaire.

Une barrière, près de trois hêtres, arrête la route retracée — et l'on voit toute la maison.

Contre la barrière, dont les barreaux sont inégaux et de travers — seule — une enfant — attend. —

Elle est petite et se reflète — à peu près toute — dans un creux de la route empli d'eau par la pluie.

Elle est blonde; sa figure candide, régulière et déjà un peu grave, a le ton du blé mûr.

Elle regarde devant elle, immobile; — recueillant — sans savoir — dans ses prunelles d'enfant — l'âpre sérénité que le soir répand sur l'espace solitaire.

Et elle n'est pas consciente — que l'heure crépusculaire l'enveloppant de sa clarté dernière — un moment la désigne — pour qu'elle soit — ingénue et très blonde — le centre clair — d'un paysage automnal et sévère.

* * *

Le Menuisier

Il sait accumuler des heures pour parfaire des riens; mais ce qu'il fait, il le fait bien.

Il connaît des métiers multiples, et des sentences qu'il applique lorsqu'il parle — car il parle beaucoup,

Sa parole enveloppe son lent travail, et les syllabes et les mots — ajoutés un à un — enfoncent sa besogne — comme au centre profond d'un cercle de collines.

En parlant il retire entre des épaules carrées une tête forte, entourée de cheveux blancs et d'une barbe presque blanche; une tête plutôt rude et franche, comme on en voit dans les tableaux de peintres d'autrefois.

Et il pose son outil, souvent, pour élever ses mains à des hauteurs qui varient, en un geste ample qui, dans sa largeur, contient la certitude ou bien le doute.

Et toujours par le même geste, il interrompt ou il termine ses discours, compliqués de mots sonores et qui laissent percevoir une pensée agitée et cahotée, comme une charrette aux roues mal graissées, dans un chemin creux.

Il parle; sa parole fait briller sous des sourcils touffus, un œil petit.

Et puis subitement, après un éclat de sa voix, il allonge ses deux bras et croisant l'un sur l'autre ses index tendus, il élève une croix.

C'est le signe qu'il dresse pour affirmer l'incohérence enfantine et profonde parfois de sa parole qui s'enfle et se module cependant que le rire y agite ses grelots.

Il tend ses index en croix — il fait intervenir le Christ — on ne comprend pas bien pourquoi — dans des paroles qu'un rire étrange distance, et qui font briller ses yeux verts et petits.

Selon le temps ou l'heure, il vague à de multiples besognes.

Il est laboureur, charpentier; il met les portes en couleur, il est aussi vitrier, il sait ouvrir les serrures dont on a perdu la clef. Il est pourtant menuisier.

A l'époque où les neiges fondent et où la pluie, sans trêve, argente toutes les routes et tous les creux, et que par toutes les sentes l'eau du printemps descend, il prédit le niveau qu'atteindra la rivière.

Il sait aussi les noms de tous ceux qui dorment au cimetière.

Son atelier est encombré de choses incomplètes et bizarres, et de vieux bois, de vieilles ferrailles, dont il sait trouver l'emploi.

Son atelier est en désordre, sauf un grand angle, un angle clair où sont rangées en un grand ordre des planches de chêne accumulées.

Elles sont épaisses et régulières, avec entre chacune des taquets de bois blanc, pour que l'air y circule.

Elles dépassent de deux mains la hauteur d'un homme.

Elles sont pareille à du silence.

Et elles sont là uniquement pour une œuvre certaine, qu'il fait de temps en temps.

C'est le plus souvent lorsque les jours très faibles luttent, las, contre les nuits.

Et par le froid, par le vent et par la pluie.

Alors l'atelier déserté tout le temps pour des travaux incohérents, s'illumine, le soir. Il luit comme une forge, il est resplendissant dans le village tout noir.

Il est phosphorescent dans le brouillard.

Et le jour y enferme le magnifique chant du rabot, de la scie et du marteau, alternant avec le bruit plus sourd du bois lourd remué.

Le menuisier aux folles paroles, le menuisier aux cent métiers, le menuisier tout seul et silencieux est occupé, dans l'atelier illuminé.

Il a oublié toutes les vaines paroles et les sentences; il ne songe plus à allonger en croix l'index de ses mains; il ne sait plus comment il emploiera les vieux morceaux de planches et les vieilles ferrailles.

Il est tout absorbé par son travail, un ouvrage sérieux et qu'il doit livrer sans tarder à ceux qui l'ont commandé

Il sait par cœur toutes les mesures et comment ajuster les angles; il a soigneusement raboté toutes les planches. Et silencieux, dans la lumière, il assemble six planches de chêne clair.

Il fait un cercueil très beau, sur lequel il fixe une croix régulière et plus grande que celle qu'il élève si souvent sur des ouvrages moins conséquents.

AUGUSTE DONNAY.

ART MODERNE

CHARLES VAN DEN BORREN. **L'Œuvre dramatique de César Franck.**
Hulda et Ghiselle. Bruxelles, Schott, frères. In-8° (19×13), 229 p.
Prix : fr. 3-50.

Après l'ouvrage de Vincent d'Indy sur César Franck, dont nous avons rendu compte ici même, voici certainement l'ouvrage le plus important qui ait été consacré au maître liégeois.

Il ne concerne cependant qu'une partie de son œuvre, mais cette partie est une des plus notables, puis qu'elle consiste dans l'œuvre théâtral, qui, par sa nature même, occupe une part considérable de l'activité d'un artiste créateur.

Comme le constate l'auteur, aucune étude approfondie n'avait encore été consacrée aux œuvres théâtrales de Franck (1). Elles sont inconnues même des plus fervents admirateurs des oratorios, de la symphonie en ré, de la musique de chambre. M. VAN DEN BORREN s'est donc donné la tâche de combler cette lacune, de travailler à la vulgarisation de ces ouvrages ; et il l'a réalisée de façon, pourrait-on dire, définitive, et de nature à épuiser en quelque sorte le sujet.

Son livre est excellemment distribué. Dans un chapitre liminaire, il situe les ouvrages dramatiques de Franck dans son œuvre total, retrace les circonstances de leur composition, en signale les caractères généraux et la portée esthétique, en retrace la destinée (2). Les quatre divisions suivantes sont respectivement consacrées à l'analyse des livrets et des partitions de

(1) Rien d'étonnant d'ailleurs. Outre les raisons que nous suggérerons plus loin, il y a celle de la pauvreté générale de la littérature musicale française, qui depuis quelques mois seulement (et notamment avec les volumes de l'excellente collection des *Maîtres de la Musique*, dirigée par M. Chantavoine), semble vouloir se développer quelque peu. Mais n'est il pas inconcevable que rien de réellement sérieux et substantiel n'ait encore été écrit sur des hommes tels que Bizet et Chabrier ?

(2) Un *addendum* signale l'exécution à Liège, en 1906, sous la direction de M. Radoux, des 3^{es} et 4^{es} actes de *Ghiselle*.

Hulda et de *Ghiselle*, écrites, celle-ci sur un livret de G.-A. THIERRY, inspiré des *Récits des temps mérovingiens*, d'AUGUSTIN THIERRY, celle-là sur un poème de GRANDMOUGIN, d'après la pièce *Halte-Hulda*, de BJÖRNSSON.

Ces analyses sont faites avec la plus grande conscience, avec une minutie documentaire et une recherche où se manifeste le désir de ne pas laisser dans l'ombre le moindre détail qui serait de nature à faire mieux connaître les deux ouvrages de Franck. Les livrets font l'objet d'études serrées et d'une critique sévère, mais éclairée et impartiale, appuyée d'intéressants rapprochements avec les parties correspondantes des ouvrages qui les ont inspirés. L'analyse musicale est naturellement plus serrée encore. M. VAN DEN BORREN suit les partitions mesure par mesure, dégage les divers motifs et les thèmes conducteurs, qu'il cite dans le texte et dénomme avec ingéniosité et précision, apprécie, qualifie en passant, en s'efforçant visiblement de ne pas se laisser entraîner par son enthousiasme personnel. On peut dire que là où l'on représentera un des deux drames, ce livre sera en quelque sorte le *vade-mecum* obligé de tout auditeur désireux de pénétrer dans l'intimité de l'œuvre. Deux réserves seulement : l'auteur ne souffle mot de l'orchestration et, dans ses clichés thématiques, ne fournit que la ligne mélodique, sans harmonie. Or, on connaît l'importance des timbres dans la musique moderne, et chacun a pu remarquer combien, principalement avec les harmonisations raffinées d'aujourd'hui, la ligne mélodique n'est souvent que le *profil* de l'harmonie subjacente. Mais l'un et l'autre défaut s'excusent par des considérations pratiques. On sait les difficultés qu'on éprouve à se procurer les partitions d'orchestre d'ouvrages modernes en dehors du répertoire, et des citations thématiques complètes auraient à peu près doublé l'importance du volume...

Celui-ci atteste, dans ses appréciations esthétiques, une compréhension intime et une pénétration absolue du génie franckiste. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire des passages comme ceux-ci :

... Franck a eu le privilège de ne pas avoir le sens du ridicule : « privilégié » est bien le mot qui convient, car ce qui fait de lui l'un des plus grands parmi les maîtres de la musique de tous les pays, c'est précisément son extraordinaire naïveté, sa force d'illusion illimitée et ce détachement complet du monde qui l'a empêché de prendre contact avec les lettres. Il ne se rendait aucun compte de ce qui, dans les poèmes qu'il utilisait, aurait pu sembler grotesque à un homme cultivé. Aussi inconsciemment indulgent pour les autres qu'il était sévère pour lui-même, il manquait totalement de sens critique à l'égard de ce qui ne concernait pas la composition de ses propres œuvres...

... Nous retrouvons chez lui cette gaucherie native, cette concentration dans l'inspiration, cette sorte de pudeur naïve du sentiment, cette nostalgie largement illuminée d'espoir qui nous libèrent de la verve et de l'aimable courtoisie latines ; c'est un Wallon, non pas un Français ; toute sa personnalité dégage un parfum septentrional semi-germanique, dont nous pouvons seuls percevoir à fond l'inappréciable arôme, et que cinquante ans de vie parisienne n'ont pu dissiper.

Outre les remarques incessantes inspirées par le sujet lui-même (voir, par exemple, p. 201, l'intéressant parallèle des « motifs de la douleur » chez

Monteverdi, Bach, Franck, — ou, p. 138, la note sur le décor de *Ghiselle*), le livre de M. VAN DEN BORREN abonde en aperçus généraux d'une observation pénétrante, suggérés par les éléments correspondants de sa matière.

Sur l'essence intime du drame lyrique :

Dans le drame lyrique, le côté purement extérieur est hors de saison. En thèse générale, l'émotion dramatique doit jaillir bien plus du conflit intérieur que des incidents — le plus souvent matériels — qui servent de charpente, de cadre indispensable au développement de ce conflit.

Sur l'ingénuité nécessaire de la création artistique :

Le XIX^e siècle est, par excellence, le siècle de la critique. Tous ceux qui s'occupent d'art sont fatalement entraînés dans ce domaine si intéressant, mais la rançon qu'ils ont à payer est dure : ils y perdent très souvent leur originalité créatrice, ou bien ils l'entourent d'un tel tissu d'hésitations ou de discussions avec eux-mêmes, que toute spontanéité finit par disparaître de leurs œuvres. Il ne leur reste plus alors qu'à consacrer leur génie — s'ils en ont — à étudier les œuvres de ceux qui, allégés de ces préoccupations, ont pu laisser leur personnalité se dégager en toute liberté. Dans ce domaine, très vaste d'ailleurs, il leur est donné de pouvoir encore « créer ». Et certes, parmi les hommes du XIX^e siècle, il est des critiques qui sont d'aussi parfaits créateurs que tel poète ou tel peintre ou musicien célèbres.

Ce qui frappe surtout dans le livre de M. VAN DEN BORREN, — écrit dans un style châtié, d'une sobre élégance, — c'est la piété et l'amour qu'il respire, la conviction dont il vibre d'un bout à l'autre. Il y a là un exemple caractéristique de l'enthousiasme que Franck sait éveiller chez ses disciples et ses admirateurs, et qui n'a d'autre exemple au XIX^e siècle que l'apostolat wagnérien. Encore, l'enthousiasme franckiste est-il d'une note particulière et se signale-t-il par une ingénuité et un mysticisme spéciaux dans lequel non seulement rayonne l'œuvre du maître, mais se perpétue encore l'âme elle-même du père Franck.

*
* * *

On peut se demander jusqu'à quel point cet enthousiasme est, en ce qui concerne l'œuvre dramatique de Franck, justifié. L'auteur ne s'exagère-t-il pas l'importance de ces créations théâtrales, jugées en quelques lignes sommaires, par Vincent D'INDY, dans un livre dont nous avons dit les enthousiasmes explosifs et où chacune des œuvres de musique de chambre fait l'objet d'une analyse attentive ? Cet ostracisme dont l'œuvre dramatique de Franck reste frappé par les directeurs de théâtre, professionnellement doués pour découvrir la pièce lyrique « monnayable », — cet ostracisme ne serait-il pas justifié ?

Nous croyons pour notre part, que, sur ce point, M. VAN DEN BORREN se fait de généreuses illusions, nous pensons que le théâtre de Franck est loin d'atteindre la valeur moyenne de ses ouvrages de musique absolue et qu'il sera difficile de le faire entrer, même temporairement, au répertoire. La chose vaut la peine d'être discutée. A l'appui des considérations esthétiques que nous allons formuler, M. VAN DEN BORREN lui-même nous offre

d'ailleurs, dans son livre, des arguments de fait que nous ne négligerons pas.

Il est hors de doute que la composition théâtrale constitue un domaine très spécial. Les maîtres qui s'y sont illustrés, Gluck, Weber, Wagner, n'ont cultivé que celui-là ; d'autres, Bach, Brahms, qui ont abordé tous les autres genres, ont reculé devant le théâtre ; d'autres encore, qui l'ont abordé quand même, — en quelque sorte par principe, — comme Schumann et Mendelssohn, y ont lamentablement échoué. Le miracle de *Fidélío* n'est pas commun, et quant à Mozart, nous ne devons pas oublier que, malgré tout, ses opéras brillent surtout par la beauté absolue de la musique et que sa conception du drame lyrique était notablement inférieure à celle de Gluck.

Nous pensons qu'en faisant du théâtre, Franck a versé dans une erreur explicable par sa naïveté impulsive elle-même, et que c'est à tort qu'il a cédé à des sollicitations extérieures.

Les raisons pour lesquelles Franck ne nous paraît pas fait pour le théâtre sont doubles : elles sont d'ordre purement musical et d'ordre psychologique.

En ce qui concerne le premier point, remarquons tout d'abord l'opposition latente entre le genre symphonique pur et celui du drame lyrique moderne. Celui-ci, poursuivant le nuancement infini du sentiment et de l'action, dans un cadre trop vaste (l'acte) pour faire l'objet d'une conception d'ensemble objective, est essentiellement amorphe ; l'autre est formel. Il en résulte que le symphoniste égaré sur la scène recherchera instinctivement, dans le drame lyrique, matière à expressions lyriques formelles et fera des « morceaux ». Et c'est bien ce qui est arrivé. Dans les deux partitions, ce sont les « morceaux » (comme la Chanson de l'Oiseau, de *Ghiselle*), qui sont les mieux réussis, l'auteur se montrant moins bien à l'aise dans le récitatif mélodique qui est le propre du drame lyrique moderne. M. VAN DEN BORREN nous dit bien que les mots « duos », « trios », etc., ne doivent pas être pris ici dans le sens conventionnel, mais c'est une pieuse malice. Nous voyons Franck lui-même « s'emballer » surtout pour le ballet (en somme épisode très secondaire) d'*Hulda* ; ne sont-ce pas bien les idées d'un symphoniste ? Les librettistes Grandmougin et Thierry, — auxquels M. VAN DEN BORREN endosse généreusement la responsabilité des passages moins réussis des deux opéras, — ont, il est vrai, favorisé le caractère « grand opéra » de certaines scènes ; mais, ce faisant, ils servaient somme toutes les tendances symphoniques formelles de leur musicien. N'apprenons-nous pas, d'ailleurs, que les maîtres favoris de Franck, dans le domaine du théâtre, étaient Gluck, Méhul et Grétry ? Et pourtant, depuis eux, il « s'était passé » Beethoven, Weber, Wagner ! Je pense donc que l'expression de « forme rétrograde », dont je m'étais servi incidemment, naguère, au sujet du théâtre de Franck, et qui a scandalisé M. VAN DEN BORREN, n'était pas si injustifiée, — d'autant plus que ces opéras datent de la dernière période du maître, la plus franchement moderniste, celle où il a positivement bouleversé l'esthétique musicale ambiante et fondé la symphonie contemporaine.

Toujours au même point de vue, on remarque combien, chez Franck, l'inspiration musicale garde un caractère *absolu*. Son merveilleux raffinement harmonique n'apparaît pas, comme chez Wagner, « intérieurement nécessaire » (*innerlich notwendig*), indépendant de l'action et *psychologiquement* analysable, mais il existe en lui-même et apparaît comme étant son propre but. Même remarque en ce qui concerne les *leitmotiv*, d'une beauté musicale absolue, mais dépourvue de cette caractéristique frappante du *leitmotiv* wagnérien; comparez, par exemple, dans *Hulda*, ce thème de l'« Amour de Swanhilde », que M. VAN DEN BORREN trouve si caractéristique (p. 119, th. XII), avec celui du personnage quelque peu analogue de la douce et passive Gudrune, dans le *Crépuscule des Dieux* !

Au point de vue psychologique, il convient de se rappeler tout d'abord que l'art théâtral : poésie, musique, interprétation, comporte un certain sentiment de l'effet qu'on peut, dans bien des cas, désigner sous les noms vulgaires de « trucs » et de « ficelles ». Les conceptions théâtrales intégrales de Wagner contiennent un grand nombre de passages dont l'effet foudroyant exhibe, à l'analyse, quelque combinaison musico-scénique très simple, dont la musique, entendue isolément, resterait inefficace (c'est là, d'ailleurs, la marque essentielle du génie wagnérien et du drame lyrique en général). Les librettistes de Franck ne lui fournissent l'occasion d'aucune combinaison de l'espèce et il était, lui, trop ingénu pour en faire naître. D'autre part, M. VAN DEN BORREN remarque lui-même que tel passage de *Ghiselle* fut traité par le compositeur « sans grande conviction », parce que son génie « se prête mal à la traduction du vice »; qu'il manque de « psychologie individuelle dans le langage des différents personnages ». C'est dur, c'est presque la condamnation implicite d'une œuvre. Si, au théâtre, le caractère n'est pas bien rendu, que reste-t-il ? L'auditeur ne se préoccupe pas, quand un personnage est mal caractérisé par la musique, de savoir s'il est sympathique ou non au compositeur; il s'agit que celui-ci évoque avec une vérité égale les traîtres et les héros, la vertu et le vice, les démons et les dieux, — comme ont fait Gluck, Weber, Wagner et tous les dramaturges de race. Il est constant (et cela s'affirme même dans les *Beatitudes*) que si Franck a des expressions sublimes, leur signification est limitée à un nombre restreint d'états d'âme et que la faculté d'évocation des autres lui fut refusée, qu'il leur fût trop supérieur ou pour toute autre raison, peu importe. Si M. DESTRANGES s'étonne qu'on ait donné « au maître des *Beatitudes*, un air bachique à composer » (dans *Ghiselle*), nous nous étonnons davantage que le dit maître des *Beatitudes* ait tenté la chose avec quelque succès.

Au surplus, quoi de plus significatif à ce sujet que ce fait que le théâtre ne tentait nullement Franck ? Qu'en se lançant dans cette voie, il obéit à des suggestions extérieures ? Quoi de plus désillusionnant que de nous montrer le maître « s'entraînant » à la composition d'*Hulda*... par la lecture des *Maîtres-Chanteurs* ?

Jusqu'à quel point, en pareil cas, « le génie et la conviction (?) tiennent lieu d'habileté », la question est controversable. Nous doutons cependant

qu'ils soient de nature à suppléer à l'absence des dispositions si spéciales qu'implique la composition théâtrale.

Si nous nous sommes étendus sur ce sujet, ce n'est pas, bien entendu, pour atténuer la valeur et la signification de l'ouvrage de M. VAN DEN BORREN, qui, nous le répétons, est indispensable à quiconque veut se familiariser avec une partie importante de l'œuvre du maître liégeois et, à ce titre, a sa place marquée dans la bibliographie musicale contemporaine. Mais la question de la valeur absolue de cet œuvre théâtral est intéressante à débattre.

Résumons. Si nous persistons à douter que *Halda et Ghiselle* se rangent « parmi les plus beaux drames que l'on ait écrit », nous admettons bien volontiers, avec M. VAN DEN BORREN, que Franck a « mieux écrit pour la scène qu'on ne le pense ». L'avoir démontré d'une façon péremptoire constitue, pour l'excellent critique, un titre à la gratitude de tous les admirateurs du maître.

Ernest Closson.

HISTOIRE

TH. LESNEUCQ, *Histoire de Lessines*, 2^e édit., considérablement augmentée, Lessines, van Nieuvenhove, 1906. 1 vol. in-8° (24 × 15. 8), 423 p.

M. LESNEUCQ s'est, durant toute sa vie, dévoué à la ville de Lessines ; secrétaire communal, secrétaire des Hospices, archiviste, toute son activité a eu pour but le développement de cette ville, l'une des plus anciennes du Hainaut ; il s'est consacré non seulement au bien-être de ses concitoyens, mais encore à la tâche ardue de rappeler les vicissitudes et les gloires du passé de son clocher. En 1872, il fit paraître un travail sur l'histoire de Lessines, et c'est plus de trente ans après, qu'il publie une plus complète histoire de cette ville.

La quantité de documents accumulés par l'auteur est énorme ; il n'en néglige aucun et les fait connaître au public. Il les laisse parler eux-mêmes, se gardant bien de les paraphraser et se bornant à les présenter de la façon qui les met le mieux en valeur.

Dès 946, Lessines est mentionné dans un diplôme impérial. Longtemps disputée entre la Flandre et le Hainaut, c'est à ce comté que la ville appartient après 1368.

Le chapitre que M. LESNEUCQ consacre à l'hôpital Notre-Dame à la Rose, fondé en 1242, est le plus intéressant de son *Histoire de Lessines* : cette institution, l'une des plus anciennes de l'espèce en Belgique, a conservé jusqu'à nos jours, beaucoup d'œuvres d'art fort anciennes et une collection remarquable d'actes du XII^e siècle (donations des seigneurs et des souverains, privilèges des papes, etc.), ainsi qu'un cartulaire, superbement enluminé, du commencement du XV^e siècle. Aidé d'archives d'une si

incomparable richesse, l'auteur a raconté le passé de cette vénérable fondation de bienfaisance.

Des vues de Lessines au xvi^e siècle, en 1725, en 1830 et de nos jours, ornent le travail de M. Lesneucq, qui a élevé un monument durable à la gloire de Lessines.

Armand Carlot.

• • •

Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. — 6^e série, Tome VIII. Mons, Dequesne-Masquillier.

Ce gros volume de 500 pages est consacré tout entier à la publication complète de l'*Histoire de la ville d'Ath*, de J. BERTRAND. C'est l'œuvre des dix dernières années de la vie de l'estimé professeur, qui n'eût pas le bonheur (car c'eût été pour lui un bonheur) de corriger les épreuves de son mémoire. La mort ne lui permit point de voir paraître le livre qu'il avait, Luxembourgeois d'origine, consacré à sa patrie d'adoption.

Certains ont pu critiquer son travail, en regrettant qu'il n'ait point fait œuvre définitive. Tel n'était pas son but. Il était trop clairvoyant pour ignorer que ce n'est point assez de dix ans, surtout quand on a dépassé la soixantaine, pour écrire l'histoire d'une ville, qui, si elle ne fut jamais très puissante, occupait néanmoins le second rang dans le Hainaut et qui fût même, aux époques troublées, le siège de l'Administration centrale. Ainsi qu'il le dit, dans son introduction, l'auteur a simplement voulu apporter, dans la mesure de ses faibles moyens, sa pierre à l'édifice élevé par ses devanciers. Et cette pierre, quoi qu'on puisse dire, est la plus importante qui ait été apportée depuis un siècle à l'histoire de la ville d'Ath.

L'ouvrage est divisé en deux parties : *Annales* d'abord, *Institutions et Biographie* ensuite. La première partie comprend à elle seule 300 pages, c'est assez dire que, depuis 1076, date à laquelle on rencontre la première mention d'Ath, jusqu'à nos jours, tous les événements locaux, si minimes soient-ils, dont il est resté trace dans les archives, ont trouvé leur place dans le mémoire de M. Bertrand. L'auteur n'a d'ailleurs pas oublié de montrer quelle influence ces faits locaux eurent sur la marche des événements dans le comté du Hainaut et dans la souveraineté des Pays-Bas, ni quels contre-coups de la politique générale du pays furent ressentis par la ville d'Ath.

Dans la seconde partie, M. BERTRAND expose successivement les diverses institutions religieuses, économiques, militaires, hospitalières, scolaires, artistiques, dont il a, dans la première partie, indiqué la naissance et les dates principales de développement. Le mémoire se termine par de courtes notices biographiques d'une soixantaine d'Athois en renom et les listes des châtelains, des mayeurs et échevins, depuis le xii^e siècle.

Illustrée de planches, dont quelques-unes sont fort belles, l'*Histoire de la ville d'Ath*, de M. BERTRAND, est une contribution des plus intéressantes,

non seulement à la connaissance du passé de cette ville, mais aussi à l'histoire du comté de Hainaut, ainsi qu'à l'étude de l'organisation économique des petites *communes* de notre pays.

Armand Carlot.

• • •

Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, Tome XV,
2^e livraison. Huy, H. Mignolet.

(p. 85 à 107). JULES GOFFART, *Promenade géologique dans la vallée du Hoyoux*. — Dans ces notes de vulgarisation, M. G. nous donne un excellent exposé de la formation des différents terrains qu'on rencontre dans la vallée du Hoyoux. Les plus anciennes couches appartiennent au système silurien et sont constituées par des schistes qui renferment des variétés d'êtres organiques ou fossiles assez abondants. Sur ces couches siluriennes repose le système dévonien qui se subdivise en plusieurs étages que l'auteur décrit successivement.

(p. 108 à 115). JULES FRÉSON, *Un assassinat à Huy, en 1741*. — C'est la relation d'une enquête judiciaire menée à la suite de l'assassinat mystérieux de Jean-François Namur, grand greffier de Huy, dont l'auteur ne fut jamais découvert.

(p. 116 à 121). JULES FRÉSON, *La torture dans l'ancien Pays de Liège*. — L'auteur examine comment la torture était appliquée à Huy, en 1779, pour arracher des aveux aux malheureux inculpés.

(p. 122 à 128). C. LECLÈRE, *Le Hoyoux vers 1300*. — C'est au confluent de cette petite rivière, qui donne son nom à Huy, que fut bâtie la grande ville, ainsi appelée par opposition à l'agglomération qui se fixa sur la rive gauche de la Meuse. La grande ville renfermait la forteresse et les principaux monuments civils et religieux. L'auteur rappelle quelques petits faits anecdotiques relatifs à cette rivière, qui se passèrent entre 1280 et 1327, tels que inondation désastreuse, crue subite à la suite d'orage, construction d'un pont, etc.

Emile Fairon.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège; N. CUVELLIEZ, régent à l'Ecole moyenne de Quiévrain; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles; Jules FELLER, prof. à l'Athénée, Verviers; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonêche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa; DD. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet de numismatique.

MM. le D^r ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles; Léopold DEVILLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstiennes-Thuillies; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enghien; D^r F. TISON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, directeur de la *Belgique artistique et littéraire*; René DETHIER, directeur de la *Jeune Wallonie*; Jean ROGER, directeur de la *Revue Wallonne*.

MM. Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles; Emile ADEN, Charles DELCHEVALERIE, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège; Hubert KRAINS, littérateur à Berne; Albert MOCKEL, littérateur à Paris; Louis PIÉRAUD, littérateur à Frameries; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris; Charles DIDIER, architecte; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège; George KOISTER, artiste peintre à Liège; Paul JASPAR, architecte à Liège; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton; Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur à Liège; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles; Gustave SERRURIER, ingénieur décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège; Pierre DELTAWE, publiciste, à Liège; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt; Ernest SENTE, photographe à Liège; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

WALLONIA

Archives Wallonnes

D'AUTREFOIS, DE NAGUÈRE ET D'AUJOURD'HUI

Recueil mensuel, illustré, fondé en décembre 1892 par O. Colson,
Jes. Defrecheux et G. Willame; honoré d'une souscription du Gouvernement, subsidié par la Province
et par la ville de Liège.

Honoré en 1906 du prix Rouveroy au concours réglé par la Société libre
d'Emulation de Liège.

Affilié à l'Union de la Presse périodique belge.

Publie des travaux originaux, études critiques, relations et documents sur tous les sujets qui intéressent les Etudes wallonnes, (Ethnographie et Folklore, Archéologie et Histoire, Littérature et Beaux-Arts) avec le compte-rendu du Mouvement wallon général. Recueil impersonnel et indépendant, la Revue reste ouverte à toutes les collaborations.

DIRECTEUR : *Oscar COLSON, 12, rue Léon Mignon, Liège*

Abonnement annuel : Belgique, 6 fr. Etranger, 7 fr. 50.

Les nouveaux abonnés reçoivent les numéros parus de l'année courante.
Les abonnements se continuent de plein droit, sauf avis contraire avant le 1^{er} janvier.

COLLECTION DE "WALLONIA"

Tomes I à XIV, 1893 à 1906 inclus.

Depuis sa fondation, *Wallonia* a publié chaque année un volume complet in-8° raisin, broché non rogné, avec faux-titre, titre en rouge et noir, et table des matières. A la fin du tome V (1897) et du tome X (1902) sont annexées des Tables quinquennales analytico-alphabétiques, qui constituent le répertoire idéologique de la publication. Le tome XV (1907) sera suivi d'une table analogue.

Chaque volume, élégamment édité, est abondamment illustré de dessins originaux, portraits, etc., et contient de nombreux airs notés. Les huit premiers volumes comptent chacun plus de 200 pages; les quatre volumes suivants, plus de 300 pages; les deux derniers, plus de 400 pages; total, pour les 14 volumes: plus de 4,000 pages.

CONDITIONS DE VENTE

Les volumes terminés sont en vente au prix de 5 francs l'un. La fourniture partielle des premiers tomes ne peut être garantie, mais des conditions spéciales seront faites, tant que le permettra l'état de la réserve, aux abonnés directs qui désireront compléter leur collection.

En vue de faciliter aux nouveaux souscripteurs l'acquisition de tout ce qui a paru, les prix suivants ont été établis (avec facilités de paiement, à convenir) :

La collection complète, 14 volumes, au lieu de 70 fr. : net 56 fr.

Un certain nombre d'exemplaires des deux Tables quinquennales (32 et 24 p. à 2 col. de texte compact) sont à la disposition des travailleurs au prix total de 1 franc.

2

26246.33.2

XV^me année — N° 10

Octobre 1907

SOMMAIRE

- Les Flamands dans le folklore wallon, par M. OSCAR COLSON.**
- Sorcellerie. Au Pays de Herve, par M. le D^r S. RANDAXHE.**
- Littérature de chez nous : Mirèye, poème wallon, par M. GEORGES WILLAME.**

CHRONIQUE WALLONNE

- Lettres françaises, par M. PIERRE WUILLE.**
- Lettres wallonnes, par M. HENRY ODEKERKE.**

BUREAUX :
LIÈGE, 12, RUE LÉON MIGNON

Un an : Belgique, 6 francs. — Etranger : 7 fr. 50. — Ce n° 1 fr.
La Revue paraît chaque mois, sauf en août.

Sommaire du N° de Septembre

Poésies et chansons de la fin du seizième siècle, publiées par M. TH. LESNEUCQ-JOURET.

Une histoire de sorcier : Gilles, le Berger d'Arbrefontaine, légende ardennaise, par M. JOSEPH HENS.

Les enfants sur les autels, coutume populaire, par M. ALBIN BODY.

Renkin Sualem et ses œuvres, d'après des travaux récents, par M. OSCAR COLSON.

Littérature de chez nous : Par les routes (II), proses inédites, par M. AUGUSTE DONNAY.

CHRONIQUE WALLONNE

Art moderne : Ch. van den Borren, L'œuvre dramatique de César Franck, par M. ERNEST CLOSSON.

Histoire : Th. Lesneucq, Histoire de Lessines. Publication de la Société des Sciences du Hainaut, par M. ARMAND CARLOT. — Annales du Cercle hutois, par M. EMILE FAIRON.

VIENT DE PARAITRE :

Le Réveil Wallon

ORGANE HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE JEUDI

DIRECTEURS : Hector CHAINAYE et Emile JENNISSEN

ABONNEMENTS :

BELGIQUE : Un an, fr. 3.00 — Six mois, fr. 1.50

UNION POSTALE : Un an, fr. 5.00 — Six mois, fr. 3.00

Un numéro 10 cent. — Spécimen gratuit

RÉDACTION :

LIÈGE
7, rue Sœurs-de-Hasque.

BRUXELLES
12, place de Brouckère.

Les Flamands

dans le folklore wallon

1. — L'origine des Flamands

Les Wallons se vantent volontiers que l'origine de leur langage date du Paradis terrestre. Là, en effet, à celui qui par sa désobéissance venait de perdre l'humanité tout entière, Dieu a dit : *Adame ubi es ?* caractérisant d'un seul mot la sottise de notre premier père. Or ce mot est bien wallon : *Hû ! biesse !* « Hue ! bête, imbécile » ! (1).

Quant aux Flamands, ils ont raison de dire qu'ils ont été créés avant les Wallons. Dieu, en effet, a fait le ciel avant la terre, et les animaux avant les hommes (2).

Mais Dieu a eu tort : il aurait mieux fait de créer un animal de plus ! (3).

On dit à Liège que les Flamands ont été créés par Dieu en donnant un coup de pied dans une crotte de *botresse* (4).

En Hesbaye, on justifie l'injure *Flamind d'mérde* en disant que le premier Flamand est sorti d'un étron de porc. On raconte qu'un jour le Diable défia Dieu de faire sortir un être vivant d'une chose inerte. Dieu releva le défi. Le Diable avisa un étron de porc. Dieu donna un coup de pied dedans : il en sortit treize hommes, bras-dessus bras-dessous, qui se mirent à *flam'ter* : c'étaient les premiers Flamands. Depuis lors, on ne vit jamais plus qu'une seule fois treize hommes réunis : ce fut le jour de la Cène, et il y avait un Judas

(1) *Wallonia*, t. VIII (1900), p. 22.

(2) Cette facétie (comme la suivante) est des plus populaires : tous nos almanachs et tous les journaux wallons l'ont contée tour à tour.

(3) Le trait est traditionnel.

(4) Gustave THIRIART, dans *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, 2^e série, t. XV, p. 262.

dedans, c'est pourquoi vous ne pourriez avoir ensemble treize Flamands sans y trouver un Judas (1).

A Nivelles, on dit : *El Flamind a sté fait avé 'ne merde d'in pèlerin*. Nivelles est un lieu de pèlerinage célèbre à Sainte-Gertrude, fondatrice de cette ville.

Il y a, dit-on (à Godarville, Hainaut), vingt-cinq *flaminds dins in brin d' pourcha*. On raconte à ce sujet la facétie suivante : Un jour, le bon Dieu et Saint-Pierre cheminant de compagnie, Dieu s'arrêta devant un excrément de porc et demanda à Pierre ce qu'il manquait encore sur la terre. Le saint répondit qu'il n'existait pas de Flamands. « Ils sont créés », dit Dieu en donnant un violent coup de pied à l'excrément. Aussitôt on vit apparaître vingt-cinq gros Flamands à la figure rougeaude (2).

Telle est l'origine des Flamands.

2. — Les Flamands ne sont pas des gens !

« Les Flamands ne sont pas des gens » : ce dicton injurieux ou facétieux, est populaire dans tout le pays wallon.

Les Liégeois s'amuse à rappeler que, dans l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert, il y avait une chapelle des Flamands où l'on disait les offices et administrait les sacrements pour ceux-ci. On a conservé cette vieille plaisanterie : d'un côté, on disait la messe pour les gens et de l'autre, on la disait pour les Flamands.

Le sens primitif du dicton « les Flamands ne sont pas des gens », est qu'ils ne sont pas de notre *gent*, de notre race. Encore actuellement, en wallon, celui qui parle de *nos djins*, entend parler des gens de sa famille. Un hôte appellera ses invités, *ses djins*. Dans le pays gaumet, *il est avu sa gens* signifie « il est avec sa maîtresse. » On a souvent signalé le trait du paysan wallon qui, accueillant d'abord avec défiance un soldat français égaré, manifeste sa compassion dès qu'il l'entend parler sa langue : *c'est on d'nos djins !* (3)

Dire des Flamands, dans ce sens, qu'ils ne sont pas de notre « gent », c'était déjà leur faire injure, puisque la principauté de Liège

(1) La même facétie est racontée par les Flamands pour expliquer la création des Wallons : voy. *Li Courneuv*, journal wallon de Namur, n° du 22 janvier 1905. — Les Malmédiens racontent de la même manière la création des Allemands ; ils ajoutent que le premier Allemand, sorti de cet... objet, s'écria : *Wo ist mein Löffel ?* « Où est ma cuiller ? » (H. GAIDCZ, dans *Le Correspondant*, n° du 10 septembre 1886, p. 932).

(2) A. HAROU, *Le folklore de Godarville*, (Anvers, 1893), p. 91.

(3) B[AILLEUX] et D[EJARDIN], *Choix de Chansons et Poésies wallonnes*, (Liège, 1844), p. 109 : « Entre - jeux de paysans », poème dialogué (vers 1634).

comprenait aux beaux temps de son histoire, autant ou presque autant de Bonnes Villes flamandes que de Bonnes Villes wallonnes. C'était dire qu'ils étaient des étrangers ou des intrus dans leur propre pays.

Un savant professeur de l'Université de Liège, M. Jean STECHER, a relevé l'opposition des « gens » et des Flamands, à propos d'un texte du 17^e s., que les Liégeois malicieux s'amusez encore à rappeler. « On a, dit-il, tiré une plaisanterie, de la p. 319 du *Cabinet historial* de Messire Remacle MOHY DE RONDCHAMPS, etc. (Liège, 1610) : Le comte de Namur s'en alla vers Dinant avec environ 11,000 *hommes* et 14,000 *flamangs*, etc. Bien loin qu'il y ait ici quelque infériorité de race constatée (constatation absurde, surtout s'il s'agissait des Flamands opposés aux Namurois du moyen-âge), on n'a qu'à prendre Ducange, v^o *Homo*, pour savoir qu'au rebours des temps modernes, on n'entendait jadis par *hommes* que ceux qui étaient dans une sujétion ou dépendance quelconque (1).

Il est clair qu'à présent, comme autrefois, la distinction entre « gens » et Flamands ne se fait jamais sans quelque malice. Tout au plus peut-on croire que le curé de Baulers, dont on rapporte une parole dans ce sens, voulu faire une plaisanterie d'un tour d'esprit tout populaire : Lors de la construction du chemin de fer de Bruxelles-Luttre (vers 1872), le curé, faisant allusion aux nombreux ouvriers flamands attachés aux travaux, disait en chaire à ses paroissiens : *Démain, on confess'ra les djins, éyé après d'main les Flaminds !* (2) Mais cette facétie est attribuée à d'autres « bons vieux curés », par exemple à un curé de Gilly (3).

Voici une facétie de Charleroi qui est dans le même esprit : *L'aute djou, in mossieu d' Dârmè s'è-va dins l' Borinâdje pou éne affaire de tchêrbon. Comme il arêt éne heûre à atinde devant l' train, i s'è-va fé fé s' bârbe a in p'tit boutique né lon d' l' éstâcion, comme on dit par là. Dj' vos assûre qu'il a bé djémi. C'èstèt in p'tit djône home : c' n'est né l' raser qu'il a fait, c'est l'éscreper !... Quand il a iu fini : « Mès complumints, savè, garçon, di-st-i l' mossieu. C' n'est né sus les djins qu' vos avé appris a raser ? — Non fait, ça, mossieu,*

(1) J. STECHER. *Flamands et Wallons* (Liège 1859), p. 10. — M. Jean Stecher est d'origine flamande. Dans son érudite étude, il s'efforçait de concilier le sentiment wallon et le sentiment flamand en faveur de l'unité du peuple belge, et il tendait à démontrer, par des considérations historiques, que dans leur évolution commune les Flamands et les Wallons ont toujours tendu à rapprocher et à fondre leurs deux races. C'est un précurseur érudit et convaincu des théories actuelles de l'Ame belge.

(2) *L'Acclot*, n^o du 24 février 1889.

(3) *Le Folklore de Godarville*, p. 92.

di-st-i l'aute, dj' n' aurais jamais ôsu : dj' ai cominci sus dès Flaminds !... » (1).

On raconte la facétie suivante. Une bonne vieille, à son lit de mort, fait sa confession. Le curé lui demande : « N'avez-vous plus rien à dire ? Ne vous rappelez-vous plus rien ? » La vieille, après quelques hésitations, se décide à avouer un dernier péché. « Lequel, dit le curé ? — Je me souviens, dit-elle, qu'au temps de ma jeunesse, j'ai été courisée par un Flamand. — Au moins, dit le curé, vous n'avez pas « fait mal » avec lui ? — Oh ! non, dit-elle : il voulait m'épouser, mais je n'ai pas voulu. — Et bien, dit le curé, être courisée par un Flamand, ce n'est pas un péché, c'est un malheur ! »

Voici une variante de cette facétie : Au confessionnal, voulant excuser d'avance les défauts de son langage, un Flamand dit : « D'abord, mon père, je dois vous dire que je suis flamand. » Et le confesseur de répondre : « Ça n'est pas un péché, c'est un malheur ! » (2).

*
* * *

De l'idée que les Flamands ne sont pas des gens, il résulte qu'ils ne méritent guère ou pas de considération. D'où le dicton rapporté en ce sens dans un dialogue du poète verviétois Martin LEJEUNE : *C'est Leloup qu'est tot, mi, dju n' sos pus rin, on n' m'acompte nin pus qu'on Flamind* « je ne suis plus rien, on ne m'accorde pas plus d'importance qu'à un Flamand ! » (3).

A l'indiscret qui demande « Qu'est-ce-donc ? » on s'amuse à répondre : *Ci n'est rin, c'est on Flamind* « ce n'est rien, c'est un Flamand » !

Dans une de ses spirituelles comédies, *Ine rivintche di galants*, Gustave THIRIART fait dire à l'un de ses personnages, dans un accès de misogynie intense : « Ah ! les femmes ! quelle vilaine engeance ! j'aimerais mieux embrasser un Flamand ! »

A quelqu'un qui se désespère, on dit pour le faire rire : *Li bon Diu n' pôreût foû qu' di v's aidî, il aide bin les Flaminds !* « le bon

(1) « Un bourgeois de Darnrémy, se trouvant pour affaires dans le Borinage, va se faire raser dans un petit salon de coiffure. Il a bien gémi. Le barbier était un petit jeune homme. Ce n'est pas raser qu'il a fait, c'est écorcher ! Quand il a eu fini : « Mes compliments, mon garçon. Ce n'est pas sur les gens que vous avez appris à raser ? — Ah ! non, dit l'autre, je n'aurais jamais osé : j'ai commencé par raser des Flamands ! » — *Tonnia d'Charleroi*, de Charleroi, n° du 1^{er} octobre 1904.

(2) Thimister. Communiqué par M. le D^r S. RANDAXHE.

(3) Martin LEJEUNE, *l'Infidélité d' Cath'rène*, traduction de la XIV^e Idylle de Théocrite, in : Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, t. 43 (1903), p. 163.

Dieu ne pourrait manquer de vous aider, il aide bien les Flamands ! » Une facétie rimée par Nicolas DEFRECHEUX (1873), traite ce thème dans un autre sens : Une bonne femme se plaint de la cherté de la vie ; un vieillard qui l'écoute dit sentencieusement : Il faut espérer que Dieu vous aidera. Elle, alors, se redressa, et, piquée : Pourquoi ne nous aiderait-il pas ? il aide bien les Flamands ! (1).

L'idée que les Flamands méritent en toute chose un traitement différent de celui des Wallons a donné lieu à une infinité de facéties et bons mots qui grossiraient interminablement cet article.

Nous ne voulons citer qu'un trait, assez récent (2). Il y a quelques années, les députés socialistes liégeois jugèrent nécessaire de présenter, dans un grand meeting public, la défense de leurs idées sur la question de l'emploi des langues en Belgique. Tour à tour, les orateurs défendirent leur opinion, favorable aux prétentions flamingantes. L'assemblée approuvait. Un ivrogne, égaré dans cette réunion, se faisait remarquer par sa nervosité.

Un dernier orateur, résumant les discours précédents, dans un mouvement d'éloquence posa cette question : « Citoyens, ne devons-nous pas approuver l'attitude de nos députés ? » Alors, l'ivrogne, énergiquement : *Awè, non di hu ! et qu'on mète in' impôt so les Flaminds !* « Oui, et qu'on frappe d'un impôt les Flamands. »

3. — Le type physique des Flamands

L'une des injures que les gens du peuple wallon adressent aux Flamands dans leurs disputes, est tout-à-fait synthétique : on les appelle *laid man !* empruntant à leur langage même, pour renforcer l'expression, le mot *man* « homme ».

Le nom de « flandrin » ou de « grand flandrin », qui s'applique originairement aux flamands, désigne en général un homme grand, qui a un certain air de mollesse. C'est assez bien le sens français (3).

Pour le wallon, ce qui caractérise physiquement les flamands, c'est, tantôt leur longue taille et leur lourdeur, tantôt leur embonpoint, une figure rougeaude et un certain air de mollesse.

(1) DEFRECHEUX, *Œuvres*, éd. Bénard 1895, p. 236.

(2) Est-il vrai ? est-il faux ? Inutile de le rechercher. Il suffit de constater que ce trait appartient à l'esprit populaire.

(3) Un grand flandrin, un homme mal fait (OUDIN, *Curiosités françaises*). Flandrin : homme grand et fluet (LITTRÉ). Flandrin : homme fluet et élancé, sans contenance ferme (BOISTE). Grand flandrin : homme élancé et de mauvaise tournure (GAMBOZ et SEBILLOT, *Blason populaire*, p. 153). Flandrin : grand corps mou, sans énergie (HATZFELD et DARMESTETER). Etc.

Parmi les aménités qu'on leur adresse à Liège, figure celle de *longs* (ou *grands*) *stindous* (étendus) *flaminds*. On dit d'eux qu'ils ont *sis pids qwate panses*, jeu de mots pour « six pieds quatre pouces », le mot pause faisant allusion à leur goinfrerie. On dit aussi *laid grand flamind*. Ce sont là des formules traditionnelles qu'on entend au cours de toutes les disputes entre Wallons et Flamands.

A Charleroi, on affectionne l'expression de *gros roudje flamind*. Partout une grosse figure glabre, pleine et sanguine, s'appelle « visage de flamand »; si les traits caractéristiques de cette figure sont fort prononcés, si elle est rouge et replète, si les lèvres sont épaisses ainsi que le nez, on éprouve le besoin de renforcer également l'expression et l'on dit alors : « on visage comme un cul de flamand » (1).

4. — Le type moral

Les Flamands ne sont pas des gens.

Alors, qu'est-ce ?

Un dicton répond à cette question : *Doze Flaminds et on pourcé fêt traze biesses*, « douze Flamands et un porc font treize bêtes. » (2).

La notion de « bête » ou d'« imbécile » ne rend pas exactement l'idée qui s'applique aux Flamands, et que le Namurois comme le Liégeois expriment mieux par le mot *bâbô* ou *bâbô*, « niais bêt ».

De quelqu'un qui ne comprend pas une chose très simple, et qui n'essaye même pas de comprendre, on dit qu'« il est aussi bête qu'un Flamand ».

Dans tout le pays de Liège, on chante sur l'air de la gamme :

Do ré mi fa sol la si do
Tos les Flaminds c'est des bâbôs !

A Nivelles, on connaît la même chanson ; mais on remplace *bâbô* par *bôyô* (3), mot qui signifie à la fois imbécile et fainéant.

Un refrain de crâmignon, refrain ne tenant pas au texte, et ajouté

(1) Liège, Verviers, Stavelot, Charleroi, Nivelles, Mons.

(2) Ce à quoi les Flamands, dans leurs dictons, répondent : *Allé Walen zijn varken*. « Tous les Wallons sont des cochons. » Ou, en français, quand ils daignent, et en vers :

Tous les Wallons sont des cochons
La faridondaine, la faridondon !

(3) *L'Aclot*, de Nivelles, n° du 24 février 1889.

en manière de cri intercalé entre le couplet et le refrain (1), répète cette affirmation :

<i>Vivent les Flaminds</i>	Vivent les Flamands
<i>Qwârêyès tiesses</i>	Carrées têtes
<i>C'est ine bonne sôrt di biesses !</i>	C'est une bonne sorte de bêtes.

La même idée est exprimée dans une chanson composée à Liège il y a une quinzaine d'années par un chanteur forain, en imitation d'une chansonnette satirique parisienne dirigée contre les touristes anglais. Dans la nôtre comme dans son prototype français, revenait plusieurs fois à chaque refrain l'exclamation *oh ! yès*. Sur l'air original du chansonnier liégeois, le peuple a adapté cette rime :

Oh, yès ! Oh, yès !
Qui les Flaminds sont biesses !

Ce distique a eu un succès extraordinaire, qui est loin d'être oublié.

Traduit en namurois, le *oh ! yès !* fut remplacé par le « oui » régional, et la rime fut modifiée en conséquence :

Oyè ! oyè !
Les Flaminds sont bâdets ! (2)

Le dicton suivant se rapporte à la même idée.

I fât sêl Flaminds po sêlchî on ré foû d'on stâ. « Il faut sept Flamands pour faire sortir un veau hors d'une étable. » Les veaux ne sont pas faciles à conduire, et les Flamands ne passent pas pour experts. (3)

Les gens qui ne savent pas couper les tartines, qui taillent le pain d'un trait et par ainsi font des tranches trop épaisses et irrégulières, sont tout bonnement traités de Flamands. On dit qu'ils coupent le pain comme les Flamands. On dit que les Flamands sont si bêtes qu'ils ne savent même pas couper leurs tartines (4).

(1) Le cas est très fréquent pour certains crémignons, et il paraît chaque année de nouveaux cris de l'espèce, plus ou moins dictés par l'actualité. Certains ont résisté et sont entrés dans la tradition orale : tel celui-ci.

(2) Cité par *Li Courneû*, de Namur, n° du 4 décembre 1904. A Namur, *bâdêt* = baudet.

(3) Variante du *Spot* n° 2532 du *Dictionnaire* de DEJARDIN, 2^e édition.

(4) Il est de fait que, comme tous les pauvres gens qui n'ont pas de beurre à mettre sur leur pain, les Flamands pauvres coupent leur pain en morceaux irréguliers et non en tranches. On touche ici du doigt la raison de la cruauté de ces satires ethniques : les Flamands les plus caractéristiques que puisse observer le peuple wallon sont des malheureux chassés de leur pays par la misère, et qui se trouvent trop heureux de se consacrer ici, pour vivre, aux besognes inférieures qui ne demandent aucune intelligence.

Celui qui comprend de travers est dit « bête comme un cheval flamand ». Les chevaux flamands sont très estimés, mais on fait leur éducation dans la « moedertaal » la plus pure. Quand les charretiers wallons leur disent, par exemple *huy!* « hue », ils comprennent *yuy*, ce qui en Flandre signifie qu'il faut s'arrêter. Dans d'autres cas encore, le cheval dressé par un Flamand comprend de travers les ordres donnés par un Wallon. D'où le dicton.

* *
* *

Les Flamands sont ignorants. Et, naturellement, leur ignorance est grotesque : ils ne comprennent même pas le wallon — ce qui, aux yeux d'un Wallon, est bien le comble !

De là le sobriquet de *canifichtône*, corruption de la phrase : *ik kan niet verstaan* « je ne peux pas comprendre », réponse invariable de tout Flamand étranger à notre langue. Ce sobriquet fut donné aux Hollandais par les Wallons, pendant la réunion de la Belgique avec la Néerlande (1815 à 1830). Dans les chansons wallonnes anti-flamingantes contemporaines, où l'on ne manque pas de rappeler que les Wallons ont été les plus décidés adversaires des Néerlandais, on ne manque pas de nommer ceux-ci, soit les *Wiyinmes* (les « Guillaume » : voir plus loin), soit les *canifichtônes*. Le dernier sobriquet, néanmoins, est aussi bien appliqué aux Flamands ; il provient d'ailleurs d'une prononciation dialectale campinoise *verstân*, flamand officiel *verstân*.

On raconte maintes facéties sur la manière grotesque dont les Flamands parlent le wallon ou le français. Nous ne citerons que celle-ci, qui est assez synthétique.

É Flamind éyé é borégne s' pourmènte inchané. I rincontté é pourcho qui grougno. « Tiens, st-i t' Flamind, ine coçonne qui veule parler walon! — Oui, répond nous Borégne, mais c'é seurmint é Flamind, pace que i ne t' pâle gne bié!! » (1)

La bêtise des Flamands qui ne comprennent même pas le wallon, et leur sottise à vouloir le parler quand même, est illustrée par la facétie célèbre des « Trois bons Flamands », dont voici une variante en wallon de Herve.

(1) Un Flamand et un Wallon, se promenant ensemble, rencontrent un porc qui grognait. « Tiens, dit le Flamand, un cochon qui veut parler wallon ! — Oui, répond notre Borain, mais c'est sûrement un Flamand, car il ne le parle pas bien ! ! » — *Le Furceur*, de Wasmes, n° du 7 avril 1895.

C'est-èût don one feye treûs bôs gros Flaminds, qui coût-st-avâ l'payî po-z-aprinde lu walò.

So teû rôye, i r'escôtrèt deûs ames qui s' duvizît. Tot passant tot près d' zèls, v'la ôk du lès deûs ames qui dit-st-à l'aute :

« C'est treûs bôs gros Flaminds ».

L'prumî d' lès treûs, tot côlînt d' saveûr ô mot, répèteve tot l'timps, po n' nin l'rouvi : Treûs bôs gros Flaminds.

O pôk après, vos-ci co deûs qui s' duvizît. O moumint qu'î passît tot près d' zèls, ôk du lès deûs dit co : « Po sès aidans ».

— « Po sès aidans, po sès aidans » répèteve lu deûzinme Flamind; dju se-st-ô mot avou ».

Lu treûzinme fout tot côlînt d'êtinde one rîle fume qui d'here à s' vicèzène : « Come du djusse èt d'raizò ».

I r'diha s'mot tant qu'î pôce.

Min vo-lès-ci arives d'vins ô biccès.

Tot d'ô côp, v'la qu'î vèyèt in ô bouhò ô micèrt, in cadàve.

I s' mètèt âtoû pol touqui, tot lèvant lès bres' ès l'air.

Min voci lès gendarmes qu'arivèt.

« Qui est-ce qu'a toucé cist amela, d'mandèt î ?

— Treûs bôs gros Flaminds.

— Poquè ?

— Po sès aidans.

— Vos vinrez-st-èt prihò.

— Come du djusse èt d'raizò ».⁽²⁾

C'était donc une fois trois bons gros Flamands, qui erraient dans le pays pour apprendre le wallon.

Sur leur chemin, ils rencontrent deux hommes qui causaient. En passant près d'eux, un des deux hommes dit à l'autre :

« Ce sont trois bons gros Flamands ».

Le premier des trois tout content de savoir un mot, répétait tout le temps, pour ne pas l'oublier : Trois bons gros Flamands.

Un peu après, en voici encore deux qui causaient. Au moment qu'ils passaient près d'eux, un des deux dit encore : « Pour ses sous. »

— Pour ses sous, pour ses sous, répétait le deuxième Flamand, « je sais un mot aussi. »

Le troisième fut tout content d'entendre une vieille femme qui disait à sa voisine : « Comme de juste et de raison (1). »

Il reedit son mot tant qu'il put.

Mais les voici arrivés dans un bois.

Tout à coup, voilà qu'ils voient en un buisson un mort, un cadavre.

Ils se mettent autour pour le regarder, en levant les bras en l'air.

Mais voici les gendarmes qui arrivent :

« Qui est-ce qui a tué cet homme-là? demandent ils? »

— Trois bons gros Flamands.

— Pourquoi ?

— Pour ses sous.

— Vous viendrez en prison.

— Comme de juste et de raison. »

(1) Comme il est juste et raisonnable.

(2) Conté à Herve, par Nicolas Schouleur. Recueilli par Georges DOUTREPONT, et publié par ce dernier dans la *Revue des Patois gallo romans*, III (1890), p. 49. Reproduit dans HERTZOG, *Neufrauzsische Dialektecte* (Leipzig, Reiland 1906), p. 4.

* * *

La balourdise des Flamands a donné lieu à un très grand nombre de facéties, où ils se signalent comme de grotesques imbéciles. Voici quelques exemples :

« Un sergent apprenait à quelques « bleus » à marcher au pas. Parmi eux, il y en avait un — un Flamand, c'est sûr ! — qui n'y parvenait point. Le sergent commandait : Gauche ! droite ! en français, en flamand, en wallon, rien ! la Tête carrée ne savait pas reconnaître sa gauche de sa droite. Le sergent allait se fâcher, quand il lui vient une idée. Il colle un morceau de pain sur le bout d'un soulier du Flamand, et un morceau de viande sur l'autre. Alors, il commande : *Brood !... Vleesch !... Brood !... Vleesch !...* Et notre Flamand a marché au pas comme un homme. » (1)

« Un Flamand avait essayé toute une série de paires de lunettes. « Vous ne trouvez rien qui vous convient ? demande le marchand. — Je ne sais lire avec aucune. » On lui en fait encore essayer deux ou trois douzaines. A la fin, le marchand, fatigué, lui dit : « Mais, savez-vous lire, seulement ? — Si moi savoir lire, moi pas besoin lunettes ! » (2)

« C'était du temps où l'on pendait encore les criminels à Namur. Deux hommes, un Wallon et un Flamand, étaient condamnés pour vol. Au moment de l'exécution, le greffier lisant les sentences, fait connaître que le Flamand allait être pendu pour avoir pris des clous de cuivre dans un magasin. Entendant cela, le Wallon ne put s'empêcher de dire : « Il faut être bête, de se faire pendre pour des clous ! » On lit alors sa propre sentence, disant qu'il serait pendu pour avoir pris 20,000 francs chez le prince-évêque de Liège. Le Wallon se retourne vers le Flamand et lui dit en se rengorgeant : « Ce n'est pas des clous, hein, çà, *bâbbé* ! » (3)

* * *

L'ignorance ne va pas sans la prétention. On prête aux flamands une façon de faire l'important, engoncés dans leurs secrets puérils comme dans un col trop haut, qui les rend parfaitement ridicules.

(1) *La Marmite*, n° du 28 mai 1899. — La même facétie nous a été contée à Huy, (par un de nos professeurs d'Ecole normale, un Flamand !) au sujet d'un conscrit campinois, aux sabots duquel on avait attaché, d'un côté du foin, de l'autre côté de la paille. Au commandement de : Paille ! Foin ! le conscrit a parfaitement compris, et lui aussi s'est mis à marcher « comme un homme » !

(2) *La Marmite*, de Namur, n° du 25 septembre 1898.

(3) *La Marmite*, de Namur, n° du 6 juillet 1902.

Dans *li Fiesse di Houète-s'i-ploùt*, opéra wallon, représenté en 1757, un personnage raille en ces termes cette prétention dindonesque :

*Tos les Flaminds
Fèt des mistères po rin...*

« Tous les flamands font des mystères pour rien », c'est-à-dire pour des riens, pour des puérilités. Le vers suivant ajoute : *sol cowe d'on tchin* « sur la queue d'un chien », ce qui est un ridicule de situation.

Fè l' Yan' « faire le Jean » c'est faire de ses embarras, avoir une allure ou une attitude prétentieuse. Or, il s'agit ici du Jean flamand, du flamand type (1). On dit de quelqu'un : *c'est on Yan'* « c'est un Jean », pour dire, dans un sens ironique, que c'est un homme important.

Dans l'opéra que nous venons de citer, on trouve encore, à l'adresse d'un Flamand, cette parole :

*Diale seûy di l'êfoumé Tihon
Dè v'ni sposer l'êye d'on Wallon.*

« Au diable soit l'enfumé Tihon (Flamand) de venir épouser la fille d'un Wallon ! »

La prétention la plus grotesque des flamands est, aux yeux des Wallons, de vouloir faire de l'esprit. Les facéties suivantes montrent ce qu'il leur en coûte.

« On dit parfois que les Flamands sont des imbéciles. Je vais vous prouver qu'on en rencontre parfois un malin. Mercredi dernier, un Flamand racontait à des commères, qu'il connaissait un moyen excellent de ne pas être mordu par un chien enragé. Bien entendu, on lui demande de le dire. Il se fait tirer l'oreille. On lui fait boire du café, puis deux ou trois verres de genièvre, et quand il a tout avallé, il raconte [dans un sabir grotesque] : « Quansque vous te voir de sien enrazé, te mettez touzours vous du côté se queue, pasque moi ze l'ai remarqué de sien i ne pas de dents à se queue. Ainsi te l'es zamais mordu, moi ze garantis. Te comprenez ? » (2).

(1) A propos de ce Jean flamand, désignant le Flamand type, rappelons qu'en France aussi, le prénom Jean a servi à établir des noms typiques : Jean-farine, Jean-fait-tout, Jean-qui-ne-peut, etc. La Bretagne possède *Jean le Diot* (l'Idiot). Le Hennuyer *Jean le Malin*, le Namurois *Jean Cocoye*, le Nivellois *Jean-potâche*, etc., tiennent une place honorable dans cette grande famille. Sur cette dérivation, voy. WALLONIA, VIII (1900), p. 221.

(2) *Tonnia d'Charlerwet*, n° du 8 octobre 1904.

« Un copère (Dinantais) était à Gand, pour affaires. Il passait en ville avec un Gantois, flamingant de la belle espèce. Il avait gelé, c'était l'hiver, et il faisait glissant. Tout à coup, notre copère glisse et tombe sur le ventre. Le Flamand le regarde se relever, et lui dit, avec l'air de se moquer de lui : « Le pavé flamand est très fier, il supporte difficilement le Wallon ! — Tout fier qu'il soit, riposte notre copère, il a tout de même baisé mon derrière !... » (1).

Un Flamand et un Wallon disputent. « Vous êtes trop bête pour apprendre notre langue, dit le Flamand. — Possible, répond le Wallon. Mais, nous, nous n'avons cependant pas eu besoin de faire faire des pièces de monnaies en patois pour les reconnaître !... » (2).

* * *

Les Flamands sont têtus. Aux entêtés on dit qu'ils ont *ine tiesse di Flamind* « une tête de Flamand. » Les Flamands en disent autant des Wallons, et particulièrement des Liégeois, dont le sobriquet « tête de houille », *tiesse di hoye* a la signification de tête dure, et donne l'idée d'un tempérament très volontaire.

Facétie : Un Flamand et un Wallon se disputent devant la galerie. Le premier demande à l'autre la différence il y a entre un Wallon et un hippopotame. Cette différence, c'est que l'hippopotame a la peau dure, tandis que le Wallon a la tête dure. « Mais toi, dit le Wallon, dirais-tu la différence qui existe entre un Flamand et un âne ? » Le Flamand cherche et ne trouve pas. « Et bien, dit le Wallon triomphant, il n'y a pas de différence : ils sont aussi bêtes et têtus l'un que l'autre ! » (3)

A Clermont-Thimister, on dit : *tiestou comme ô picré d' Flamind* « têtus comme un picot de Flamand. » Il s'agit, non d'une sorte de pique, un « picot », mais d'une canne à pointe de fer, à poignée droite sans courbure et munie d'une lanière de cuir qu'on enroule autour du poing : type de canne très usité chez les Flamands. Dans le dicton, il faut croire que cette canne est citée pour son inertie, comme la borne dans le dicton français : têtus comme une borne.

Dans *li Fiesse di Houïte-s'i-plouït* (1757), on trouve cette comparaison : Ils (les Flamands) sont têtus comme des sangliers.

Mais l'expression la plus commune de l'entêtement des Flamands est dans le sobriquet de « têtes carrées ».

(1) *Li Couarneû*, de Namur, n° du 12 novembre 1905.

(2) *Li Couarneû*, n° du 26 mai 1907.

(3) *Frè Cougnoû*, de Verviers, n° du 25 septembre 1904.

On appelle *qwârêyes tiesses* « têtes carrées », les Flamands, les Néerlandais, et aussi les Allemands : ceux-ci sont des *dobes Flaminds* « doubles Flamands », c'est-à-dire qu'ils ont à un plus haut degré les qualités que la tradition attribue aux Flamands.

Si ce nom de tête carrée reposait sur une observation fondée il faudrait admettre que les Flamands sont brachycéphales. Or c'est le contraire qui a lieu, le type ethnique wallon, opposé au type flamand, ayant la tête sensiblement plus ronde (1).

En général, à Liège, le nom de têtes carrées s'applique à des hommes d'un jugement solide, mais peu avenants, et aussi aux formalistes et aux entêtés (2).

La facétie suivante indique la riposte que font d'ordinaire les Flamands du peuple, quand on les traite de têtes carrées :

Sus l'pont d'Sambe, inte Wallon et Flamind. « Vas-è, rote (« marche, va-t-en ») sapré tiesse carrée! — Toi, t'as pas ton tiesse carrée, pace que les p'tites biesses (les poux) ils ont mangé les coins! » (3).

* * *

Les Flamands sont égoïstes. Témoin le fait raconté dans la facétie suivante — qui donne l'origine du mot *Alletuia* :

Trois voyageurs, inconnus l'un de l'autre, se rencontrent au bord d'une rivière. Ils s'avancent vers un pont très étroit. A l'entrée du pont, le premier voyageur s'arrête, et avec un geste très gracieux, s'adressant aux deux autres, s'efface et dit : « Allez! ». Celui-là, c'était un Français ! Le second voyageur, désignant le troisième, lui cède la place et dit : *Lu* « lui » ! C'était un Wallon. Le troisième répond simplement : *Ya* « oui » ! Celui-ci, c'était un Flamand — naturellement ! (4).

* * *

Les Flamands sont ingrats. Témoin ce distique satirique, aussi cruel pour les Flamands que pour le meilleur ami de l'homme : *Coûr di tchin, coûr di Flamind* « cœur de chien, cœur de Flamand ».

(1) Voir à ce sujet la belle étude de M. le Prof. Julien FRAIPONT dans l'*Annuaire* XV (1896) de la *Société liégeoise de Littérature wallonne*, p. 179 à 209. Voir aussi la Communication du même Auteur au Congrès wallon de 1905, *Wallonia* XIII, (1905), p. 263 à 265, 516 à 520.

(2) JOS. DEJARDIN, *Dictionnaire des Spots*, 2^e édition, n° 2778.

(3) *Li Ma mite*, de Namur, 1892, n° 39. *L' Tonnia d'Charlèroët*, de Charleroi, 1895, n° 24.

(4) *Wallonia*, t. VIII (1900), p. 24.

L'expression de « chien de Flamand » combine aux yeux du Wallon les deux types de l'ingratitude, et on l'applique à toute personne qui se distingue par un égoïsme qui se dispense de manifester une reconnaissance naturelle.

* * *

Les Flamands sont batailleurs et brutaux ; ils ne reculent pas devant l'assassinat : ce sont des *moudreûs*, des meurtriers. *Moudreû d' Flamind* est une injure particulièrement populaire dans la région de Charleroi.

Les Français portent les mêmes accusations contre les Flamands. Du CANGE rapporte qu'un « Flament appelant le dit Perrin « sanglant » François Wallrin », il répondit que les François et li Wallrin » estoient aussi bon comme li Flamens. » Si la boutade des Flamands avait la prétention d'être piquante, la réponse du Wallon fut digne et pleine de bon sens (1).

Aller en Flandres sans couteau [pour se défendre], est un vieux dicton français qui s'applique à ceux qui se mettent en route ou en affaires sans avoir pris la précaution préservatrice la plus élémentaire.

Le mauvais caractère des Flamands est encore affirmé par l'expression de *hér*, synonyme de *hayûve*, « malcontent, difficile (de caractère) », qui se dit en Hesbaye et dans le Pays de Herve. Ce qualificatif *hér*, qui s'applique à tout qui le mérite, Flamand ou non, n'est autre que le mot flamand *heer*, « sieur ».

* * *

Un autre défaut des Flamands est d'être couards et lâches. Les facéties suivantes nous dispenseront de commentaires.

« Le *mayer* (bourgmestre) d'une commune wallonne ayant fait annoncer que la place de garde-champêtre est à conférer, reçoit la visite d'un grand gros flamand. « Vous n'êtes pas craintif ? — Oh ! nein, mijnheer, répond le postulant. — Nous allons voir, dit le mayer. » Il sort, revient l'instant d'après, et, tout à coup, tire en l'air un coup de pistolet. Le flamand blêmit, tremble et... ne bouge pas. Le mayer, agréablement étonné, dit à ce Jean-sans-Peur : « C'est très bien, je vous félicite, je vous inscris en première ligne. Vous pouvez vous retirer. » Mais le flamand ne bouge pas. Le mayer, pour mieux se faire comprendre, emprunte le langage du postulant,

(1) Jules DECLÈVE, *Le wallon montois et le vieux français*, Mons, 1904, p. 141.

montre la porte, et crie un bon coup : *è wèh* (1) — Ya, dit le gros flamand, mais toi donner une fois à moi un nouveau *broek*, un culote, afin. — Drôle d'idée! Et pourquoi? — Je avéy « fait » dedans !... » C'est depuis lors que les Flamands sont réputés pour des froussards. » (2).

« On avait signalé à Napoléon la bravoure des Belges. Il voulut s'en rendre compte par lui-même et fit appeler un Flamand et un Wallon. Il dit au Flamand : « Vous êtes brave ?.. Touchez-moi le nez du bout du doigt. » Le Flamand pâlit et ne bouge pas. Napoléon fronce le sourcil et réitère l'ordre. Le Flamand lève une main tremblante, et, soudain pris de panique, il s'enfuit à toutes jambes. Napoléon rit de bon cœur et fait avancer le Wallon. Il lui demande : « Tu n'as pas peur ? — Non, dit le Wallon. — Alors, touche-moi le bout du nez. » Le Wallon crache poliment sur son index, l'essuie à sa capote, et le dirige vers l'endroit désigné. Mais l'empereur fait hap ! comme s'il allait le mordre. Le Wallon, plus vivement encore, lève la main et vexé : *Sacré tchin*, s'écrie-t-il *si ti n'esteüs nin l'Empereur, t'aveus on pétârd so t'gueûye* ! (3).

* * *

Contrairement au dire général qui représente les Néerlandais comme ayant des habitudes de grande propreté, les Flamands passent pour très malpropres. *Mâssî Flamind* est une formule d'injure tout à fait populaire ; à Charleroi : *Laid sâle Flamind* ; A Namur : *mânèt* (malpropre) *Flamind*.

Non seulement les Flamands sont malpropres, mais ils sont malsains : ils crachent blanc, et leurs baisers donnent des boutons!

Un journal nivellois (4) a expliqué en ces termes deux dictons qui circulent dans tout le pays :

« Il pousse parfois en une nuit, sur la lèvre ou sur le menton de la personne la plus honorable, un bon gros bouton que l'on attribue d'ordinaire, soit au changement de saison, soit à un régime trop fortifiant. — *Trop d'avène et trop pau d'goria*, comme dit le Wallon. Quel est le Nivellois, auquel ce petit accident est arrivé, qui ait évité

(1) En flamand : Weg ! « en route », « partez »!

(2) Variante dans *L'Coq d'avous*, de Charleroi, 7 juil. 1906 ; *Li Mestré*, de Liège, n° 18, de 1894 ; *L'Armanak da Chanchet*, 1905, p. 84 ; *Le Pays borain*, n° 50, du 11 déc. 1903 ; etc.

(3) « Sacré chien ! si tu n'étais pas l'Empereur, tu aurais ma main sur la figure ! » — Facétie populaire en Hesbaye. Voy. une variante dans *Li Tonnia d'Charlerwet*, n° du 26 janvier 1901.

(4) *L'Aclot*, n° dn 24 février 1889.

la plaisanterie de rigueur en cette circonstance sur le *bêche de Flamind*? Ce n'est pas la saison, ce n'est pas le régime qui a fait éclore ce bouton, mais bien *in bêche de Flamind*! Par métonymie on donne à l'effet le nom de la cause, et le bouton lui-même devient *in bêche de Flamind*.

« En général, *in ratchon* (crachat) *d' Flamind* est un trou, — mais un honnête trou, bien large et bien ouvert, — visible à l'un des vêtements de dessus. En particulier, cette expression s'applique à un trou existant au talon de la chaussette, et laissant voir la peau du pied, lorsqu'on commet l'imprudence de chausser des sabots sans « brides ».

* * *

Un autre préjugé fait des Flamands des êtres miséreux qu'un petit agrément comble d'aise.

A Liège, Jodoigne, Mons, on appelle *bonheur* ou *tchance di Flamind*, un événement fâcheux qui aurait pu être plus grave. Le sens est que cet événement serait, par un Flamand considéré comme un bonheur, une chance. Ce que nous appelons « bonheur flamand » a été nommé ailleurs « bonheur allemand », et à cet ordre d'idées appartiennent les considérations suivantes de JOHANNA SCHOPENHAUER. (*Jugendleben Wanderbilder*, p. 83), sur le Bonheur allemand : « Les Français avaient l'habitude de dire en riant que lorsqu'une personne se casse la jambe, nous autres Allemands l'estimions heureux de ne pas s'être rompu le cou par surcroît, ce qui eût pu facilement arriver. Ils appellent cela le bonheur allemand. A première vue, cette remarque semble surtout ironique ; elle est en réalité fondée sur une qualité précieuse, profondément incrustée dans le caractère de notre peuple, qui nous pousse à trouver, même dans l'adversité la plus grande, un côté supportable et consolant ». (1)

De l'idée du « bonheur flamand » à celle de la malchance il n'y a qu'un pas.

Le dicton *esse di Flante* « être de Flandre », qui signifie être embarrassé, ruiné, perdu, s'oppose chez nos Wallons au dicton « être Français », qui signifie être vainqueur. On dit, en France aussi, « être de Flandre » dans le même sens qu'en wallon. « Cette expression, dit ARTHUR DINAUX, veut dire être perdu, être coulé, tombé en déconfiture, se mettre en déroute. Cette façon de parler doit dater d'une époque où les habitants de la Flandre, après leur grande prospérité, et même un peu à cause de cela, en vinrent à se révolter

(1) A. TREICHEL. Le Bonheur allemand. Cité in Revue de l'Université de Bruxelles, 3^e année 1897-1898, n° 7, avril 1898, p. 550.

contre les gouvernants, puis à être châtiés si rigoureusement par leur souverain maître, qu'il n'y avait pas alors à se vanter d'appartenir à la Flandre. Les troubles de religion de la seconde moitié du XVI^e siècle, durèrent si longtemps dans ces contrées et amenèrent tant de saccagements, de pillages, de réactions et d'exécutions, qu'on peut dire, à juste titre, par synonymie, être malheureux et *être de Flandre*. Depuis longtemps, néanmoins, cette expression a cessé d'être vraie ; ce n'est que comme souvenir du passé que nous la reproduisons en l'expliquant. » (1)

* * *

La misère native des Flamands se manifeste par leur appétit, que l'on représente comme exagéré et désordonné.

Les Flamands, dit-on, ont *sél' aunes di boyés di pus qu' les djins* « sept aunes de boyaux de plus que les gens » : ce sont de grands mangeurs, des gourmands. De même on dit que les Flamands ont quatre *panses*, c'est-à-dire quatre estomacs, pour enfourner leurs victuailles.

Pour dire que les Flamands mangent beaucoup, on dit encore qu'ils ont de longues dents. D'un gourmand l'on dit : *il a des dints d'Flamind*, ou bien, *il a des longués dints, comme les Flaminds*.

Il est fait allusion à la gourmandise des Flamands, et en même temps à une réclamation politique, dans ces vers d'une chanson satirique d'Edouard Remouchamps (1890) :

<i>Nos estans 'ne vatche à lèssé</i>	Nous sommes une vache à lait
<i>Po les provinces flamindes,</i>	Pour les provinces flamandes,
<i>Chaque djoû c'est 'ne saqwè d'nové</i>	Chaque jour c'est une chose nouvelle
<i>On n'sé pus k'mint nos strinde :</i>	On ne sait plus comment nous serrer
<i>A zels totes les pièces !</i>	A eux toutes les places !
<i>Qui les autes djunèssent !</i>	Que les autres jeûnent !
<i>L'Wallon est fait po payî</i>	Le Wallon est fait pour payer
<i>Et l'Flamind po magnî ! (2)</i>	Et le Flamand pour manger.

Parmi les insultes que l'on décoche aux Flamands, figure celle-ci :

Laid Flamind d'gate
Qui magne de bouvre et de froumache !

(1) DINAUX, in « Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique », 3^e série, t. II, 1851, p. 416. Cité par DEJARDIN, *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd., n° 2293, p. 214. Voir aussi n° 1326 ; *esse 'i Flande*, être perdu, aller à la dérive.

(2) Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, 2^e série, t. 15, p. 270.

Manger du beurre et du fromage, en même temps, sur la même tartine, n'a plus rien qui étonne aujourd'hui ; mais autrefois, c'était une preuve de goinfrerie ; alors, on mangeait même bien souvent son pain sec.

Les tranches de pain coupées épaisses, par exemple pour la nourriture des animaux, sont appelées « des tranches de Flamands », c'est-à-dire pour les Flamands, qui préfèrent les plus grosses.

Fé (faire) comme les Flaminds quand on est à table, c'est n'ouvrir la bouche que pour manger ; ou bien, c'est prendre congé de celui chez qui l'on dîne, aussitôt que le repas est terminé, sans avoir participé à la conversation. (1)

A Liège, les rots ou éructations sont appelés « grâces de Flamand » (grâces, prières qu'on dit après le repas) ; et l'on répète ce distique

*C'est des grâces di Flamind,
Les pourcés parélyumint.*

« ce sont des grâces de Flamand, les cochons [font] pareillement ». La même idée s'exprime aussi contre les Allemands :

*Grâces d'Allemand,
Les pourcés 'nnè fet ottant.*

A ceux qui boivent beaucoup de bière, on dit qu'ils ont « une panse (ventre) de Flamand ». Manger de la soupe comme un Flamand c'est en manger immodérément.

La nourriture des Flamands passe pour être composée de victuailles inférieures.

En France, les aoûtérons flamands sont appelés « Boyaux rouges », parce qu'ils se nourrissent trop souvent, comme certains animaux, de pommes de terre et de pain noir (2). Dans un petit couplet populaire à Liège, on se prévaut en ces termes de la supériorité de l'alimentation des Wallons :

<i>C'est dès cromptires pêtéyes</i>	Ce sont des pommes de terre... (1)
<i>Avou del tchâr saléye :</i>	Avec de la viande salée :
<i>C'est po les Flaminds,</i>	C'est pour les Flamands,
<i>Les Wallons n'è volet nin.</i>	Les Wallons n'en veulent pas.

On appelle en général « ragoûts de Flamand » des mets peu délicats et mal assaisonnés. En wallon liégeois, ragoût a toujours un sens péjoratif.

(1) Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, 2^e série, t. 9, p. 133.

(2) DE RAADT, *les Sobriquets des communes belges*, (Bruxelles, 1904), p. 343.

(3) Pommes de terre *pêtéyes*, grillées sous la cendre.

On dit que les Flamands mangent avec avidité des choses peu ragoûtantes ; par exemple, ils mettent sur leur tartine une couche de marmelade sur de la caillebote. Si vous mettez de la moutarde dans leur potage aux légumes, ils ne s'en apercevront même pas : *is n'ont nou saiwoura* « ils n'ont pas de sens gustatif ». Ils mangent donc pour manger, sans y prendre plaisir.

On appelle *gosse di Flamind*, le goût de certaines personnes pour les choses dégoûtantes ou les combinaisons d'aliments étranges. L'expression, du reste, ne se rapporte pas exclusivement aux aliments : elle sert aussi à caractériser le goût des choses voyantes, des accoutrements singuliers et grotesques.

Dans le même ordre d'idées, cette facétie de haute odeur : « Pourquoi les Flamands regardent-ils toujours quand ils se sont toujours soulagés ? — Pour voir s'il y en a assez pour deux Flamands ! »

La goinfrerie des Flamands fait dire qu'il n'y a rien de tel qu'un Flamand pour engraisser les terres ! (1) L'engrais humain, la poudrette, s'appelle en français engrais flamand, et l'on prétend que les fermiers flamands, quand ils en veulent acheter, jugent de la qualité par le goût : ils y trempent leur doigt...

Voici quelques facéties où la goinfrerie des Flamands se trouve mise en relief :

« *Batisse* était amoureux d'une Hollandaise, et il l'aurait épousée, n'était sa mère qui ne voulait pas en entendre parler. *Batisse*, contrarié, en avait perdu le sommeil et l'appétit, ce que sa mère ne manqua pas de remarquer. Elle dit à son fils : « Si vous voulez m'écouter, nous saurons si votre Hollandaise est digne d'épouser un Wallon. Offrez lui un fromage de son pays. Si, avant d'en manger, elle coupe la croûte fort mince, ne vous engagez pas : c'est une avaro. Si, sans y regarder, elle coupe la croûte avec une bonne couche de fromage, ne vous engagez pas : c'est une prodigue. Mais si, avec attention, elle coupe exactement entre la croûte et le fromage, vous pouvez l'amener ici : ce sera une bonne ménagère. » Le fils promet d'obéir à sa mère. Le lendemain, il va chez sa bonne amie, et lui offre un fromage. La mère, impatiente de savoir le résultat de l'examen, questionne son garçon aussitôt qu'il est de retour ; « Ma mère, dit-il, je suis embarrassé. Sitôt que je lui ai présenté le fromage, elle l'a

(1) Variante : Un Flamand vaut deux Wallons pour engraisser les terres. A quoi les Flamands ripostent par un de leurs dictons déjà connu au 16^e siècle : *Waar de Waalseh schijt, groeit geen gras*. « Ou le Wallon ch... ne croit pas d'herbe. » Breughel le Vieux a fait figurer ce dicton flamand dans un de ses tableaux : cf Louis MAETERLINCK, *Nederl. spreekwoorden handelnd voorgesteld door Pieter Breughel den Oude*. Gand, 1903, p. 22.

mangé, croûte comprise, et n'en a rien laissé! Que dois-je faire? dit-il?... » (1)

« Dernièrement, M. le curé fait venir un jardinier flamand. Il loge ce gaillard à la cure, et naturellement, on l'y nourrit. Après quelques jours, le curé l'interpelle : « Eh bien, Jean, il me semble que vous ne travaillez pas beaucoup? — *Oh! meiner de curé, quansque moi ne mange pas bramint, na travaille pas bramint non plus.* » Le curé s'en va tout surpris. Il recommande à la servante de soigner Jean et de lui faire un repas bien copieux, avec une bonne bouteille de vin. Jean s'en donne jusqu'au gosier, tant et si bien qu'il s'endort d'un somme qui durait encore à cinq heures. Le curé, faisant son petit tour dans le jardin, voit mon homme endormi, le secoue « comme une loque en feu » et lui dit : « Et bien, Jean, c'est ainsi que vous travaillez? Vous avez cependant bien mangé ce midi? — *Ah! meiner de curé*, dit le Flamand : *bonne repas, bonne repos!* » (2)

« Un Flamand et un Wallon qui s'étaient défiés pour la malice, jouaient aux cartes à qui gagnerait une aune de saucisse. Après une heure de jeu, le Wallon dit à l'autre : « Nous n'aboutirons pas. Voici ce que je propose. Nous allons tenir la saucisse chacun par un bout entre les dents, et nous tirerons pour voir celui qui aura le plus grand morceau. — C'est convenu », dit le Flamand. Ils saisissent donc l'objet en bouche et quand ils y sont, le Wallon dit : *I ès-se?* « y es-tu », sans desserrer les dents. Le Flamand répond *Ya*, en ouvrant la bouche comme une porte de grange. Le Wallon tire un petit coup, et il gagne son pari ! » (3)

5. — Quelques sobriquets

Flaminds d' gate! terme injurieux renfermant un jeu de mots sur *gate*. En wallon, le mot *gate* signifie « chèvre » et l'idée de chèvre n'a rien à faire ici. En flamand, *gat* est le nom de ce qu'un vaudeville appelle « l'endroit où le dos change de nom ». (4)

Flaminds d' potince! — « Les noms des instruments de supplice sont devenus, en wallon, des épithètes injurieuses à l'adresse des personnes. On se jette tour à tour à la face, dans les querelles de rue,

(1) *Li Couarneû*, de Namur, n° du 6 janvier 1906. *Le Tonnia d'Charlerwoet*, de Charleroi, n° du 15 septembre 1906.

(2) *Tonnia d'Charlerwoet*, n° du 27 juillet 1907.

(3) Ce conte est des plus populaires. On en lira des variantes dans l'*Airdiè*, de Liège, n° du 10 février 1893; dans *Li Spirou*, de Liège, n° du 4 avril 1897; dans *Le Ropieur*, de Mons, n° du 16 juin 1901; dans *Li Mohou*, de Spa, n° du 15 avril 1903; dans *Le Crèquion*, de Charleroi, n° du 14 octobre 1905.

(4) DEJARDIN, *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd., n° 2777.

les mots *Potince*, *Djubét*, *Rouve*, *Civède*, « Potence, Gibet, Roue, Corde. » (1) Ajoutons que, par un singulier retour, ces mots servent aussi de termes de caresse : une mère en cageolant son bébé l'appellera *vis potince* ; un ami accueillera un trait d'esprit de son ami en l'appelant *sacri djubét*, etc. — Toutefois, ce n'est pas dans une intention amicale que l'on décoche le *Flamind d'potince*.

Les Wyinmes (Liège), *les Wiyâmes* (Herve), littéralement « les Guillaume ». *Wyinme*, prénom déprécié, signifie cocu. Mais ici, il faut entendre une allusion au nom du roi Guillaume de Hollande, souvenir de l'époque de la Révolution belge. C'est plutôt aux Néerlandais que s'appliquait d'abord ce surnom « les Guillaume ». Il s'est appliqué plus tard aux Flamands. Une chanson de Jean BURY, regrettant la disparition du sarrau, blouse bleue, vêtement national chez les anciens liégeois, et que ne dédaignaient point, paraît-il, nos anciens souverains, ce chansonnier, faisant allusion aux patriotes de 1830, dit :

*Quand'l ont tchèssi les Wyinmes fou d' nosse Patrèye
Is pièrtil co l' sâro.*

Aujourd'hui on dit très bien : *c'est on Wyinme*, pour dire : c'est un Flamand.

A Charleroi, les Flamands sont appelés *Flam'zigs* (2) et à Braine-l'Alleud *Flamouches* (3) deux formes argotiques qui ont la prétention d'être agaçantes pour ceux à qui elles sont appliquées.

Flahûte, *Flayûte*, est une appellation de même genre que l'on donne aux Flamands. Celle-ci est des plus populaires, et se retrouve aussi en Picardie. A Mons, *Flayûte* est devenu un nom commun, avec le sens de « personne qui s'explique mal, qu'on comprend difficilement » : le mot se prend toujours en mauvaise part. Le mot paraît avoir le même sens à Braine-l'Alleud et à Nivelles. Dans tout le pays wallon de Belgique, chez les Picards et dans la Flandre gallicane, on répète ce distique sur l'air de la gamme, en français et en patois :

Ut ré mi fa sol la si ut
Tous les Flamands sont des *Flahûtes*.

Et si l'on veut savoir le sens attribué à *Flahûtes*, il suffit de se reporter à la variante avec rime en *ô*, que nous avons précédemment

(1) L. P. [Alphonse LE ROY et Adolphe PICARD], dans Bulletin de la Soc. liégeoise de Littérature wallonne, t. II (1859), 2^e partie, p. 53.

(2) *L'Tomnia d'Charlerwet*, n° du 22 oct. 1904.

(3) RENARD, *les Aventures de Jean d'Nivelles*, 3^e édition, chant 3^e

rappelée (p. 282). Il s'ensuit que le blason de *Flahûte* ou *Flayûte* se prend toujours en mauvaise part.

6. — La langue flamande

La langue flamande est appelée *li wastal'*, de *was is dat* « qu'est cela », expression familière au Flamand émigré qui demande le sens de mots inconnus. Connaître le flamand, c'est *kinohe li wastal'*, parler le flamand, c'est *djâser l' wastal'*. Dans une chanson anti-flamingante (1890), le poète Edouard REMOUCHAMPS s'écriait : *Mây di nosse veye nos n' parotrans l' wastal' !* « Jamais de notre vie nous ne parlerons le flamand ! » Par corruption, on dit parfois *wastatche*, avec une nuance de sens péjorative.

Connaître le flamand est aux yeux des Wallons une chose étrange et rare. C'est aussi une chose drôle. Quand quelqu'un ne comprend pas ce que l'on s'évertue à lui expliquer, on lui dira plaisamment : Faut-il donc qu'on vous le répète en flamand ?

Dans le langage familier, *kinohe li wastal'* se dit facétieusement pour « connaître le fond, l'essentiel, le hic d'une affaire ». Dans les mêmes sens on dit à Malmédy *kunohe tu wasistas*, allemand *was ist das ?* « qu'est cela ». Un auteur ⁽¹⁾ signale ce sens liégeois dont nous n'avons pas constaté la popularité : *kunohe li wastate* « connaître le moyen de réussir ».

L'idée même d'apprendre le flamand passe pour saugrenue. Témoin cette anecdote qui nous est présentée comme un « mot de la fin » par un journal wallon :

Dévant l' guillotine, l' bouria nu condané : « Vos n' désiré pus ré ? » — L' condané : « Si fait. » — L' bouria : « Qivè vouléz ? » — L' condané : « Djè roûrès bé aprinte l' flamind ! » ⁽²⁾

Une autre facétie montre que le flamand est une langue difficile, et qui ne s'apprend pas en un jour.

Un Wallon avait apprivoisé un corbeau et lui avait appris son langage ⁽³⁾. A la suite de quelque méfait, il décida de s'en défaire et trouva acheteur en la personne d'un Flamand, que l'idée amusa de ramener chez lui un corbeau parlant wallon. Une quinzaine de jours après, le Flamand revient, porteur de l'oiseau, et réclamant son

(1) *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd. n° 2577.

(2) *Tonnia d' Charleroi*, n° du 11 août 1900.

(3) Le corbeau est le perroquet du pauvre. On raconte sur les méfaits des corbeaux parlants maintes anecdotes où leur indiscretion amène des situations comiques.

argent avec énergie. « Votre corbeau ne parle pas, dit-il, impossible d'en tirer une parole. — Vous m'étonnez, dit le Wallon : ici, il n'y avait pas moyen de le faire taire. » Apostrophant alors le corbeau : « Et bien, que me dit-on ? Il paraît que tu es devenu muet ?... » Alors le corbeau tout d'un trait : « Elle est bonne, celle-là ! Apprendrais-tu bien le flamand en quinze jours, toi ?... » (1)

* * *

Parler flamand se dit *flam'ter*. Une forme plus moderne est *spréhèner*, dérivé macaronique du flamand *spreken* « parler ».

Pour les Wallons, le Flamand est le type des idiomes incompréhensibles. Là où le Français dirait : c'est du grec pour moi, là où nos lettrés disent : c'est du latin, le Wallon dit : c'est du flamand.

« Autrefois, chez les Flamands, *waalsch* « wallon », signifiait indistinctement tout ce qui n'était pas « thiois » (nous dirions aujourd'hui : « flamand »); de même, aux bords de la Meuse, *flam'ter*, c'est bredouiller; que ce fût même de l'anglais ou de l'allemand, ce n'était pas l'idiome natal, cela suffit. Est-ce que l'antiquité n'a pas appelé barbares, bourdonneurs, même muets, tous ceux qui venaient d'une terre étrangère ? » (2)

Tout idiome qu'on ne comprend pas, est qualifié de flamand. Ce put même être, autrefois, le cas pour le français, si l'on en croit SIGART, dans l'anecdote suivante (3). « Pour l'habitant de nos villages wallons, dit cet auteur, le français même populaire, est quelque chose d'étranger et d'étrange, on ne le comprend qu'à moitié. Un jour, une *bûrèsse* (lavandière) vient m'inviter à visiter comme médecin, M. C., à Jemappes, et me dit qu'elle viendra me prendre le lendemain en retournant de sa buée. Je réplique que j'irai bien seul. « *Non fait, me dit-elle, i faut que j'vause (aille) avec, vos n' lés compèrdrite gnié* (pas), *pace qué cés gins-la, vèyez bé, c'est dés espèces dé flaminds, mi d'suw faite avé ieüs'* (moi je suis habituée à à eux, à leur jargon.) M. C. et sa famille étaient... français ! Elle

(1) L'anecdote a été traitée en vers wallons sous le titre : *On cwèrbâ franc Lidjwès* par Michel THIRY et publiée dans le Bulletin de la Soc. liég. de Littérature wallonne, t. X (1868), 2^e partie p. 1-5. — Variantes dans le *Tonnia d'Charlervoet*, 1^{re} année, n° 11 et 2^e année n° 27. Autre variante, en patois borain, dans le *Farceur de Wasmes*, n° du 30 sept. 1894. Variante liégeoise dans la *Revue des Traditions populaires*, XXI (1906), p. 42.

(2) J. STECHER, notice sur *Alphonse Le Roy*, 1898, p. 5.

(3) SIGART, *Dictionnaire du patois de Mons* (Bruxelles, 1866), p. 395. — Nous pourrions citer vingt témoignages anciens, concordant à montrer qu'à Liège, le français était au contraire fort bien compris d'une population presque exclusivement réduite à l'usage du wallon.

croyait que j'aurais besoin d'elle comme interprète près d'eux, parce qu'elle avait eu d'abord beaucoup de peine à les comprendre. A la vérité, j'étais facilement compris d'elle, quoique je ne parlasse que le français et le montois, mais j'étais compris parce que je choisisais bien mes mots et mes phrases, tandis que la famille C. ne savait se mettre à sa portée ».

Voici quelques autres témoignages.

Un ouvrier liégeois, poète wallon très distingué, avec qui nous parlions récemment de la diversité des patois, dit : C'est bien vrai ; ainsi, par exemple, à Tournai, on parle un si drôle de wallon que c'est quasi du flamand !

Les enfants se disent entre eux, en guise de devinettes de petites phrases wallonnes singulières, qu'il s'agit d'expliquer. Par exemple : *Dji l'a èt s' l' èt di-dje* « je l'ai et te le dis-je » ; *Ane dji ra m'ris dé* « Anne, j'ai de nouveau mon vieux dé. » Ces formulettes traditionnelles s'appellent *rim-ram*, et on les appelle encore *dé flamind*, « du flamand ».

Une facétie contée par le journal patois le *Farceur*, de Wasmes (n° du 3 juin 1894), parle d'un Flamand qui parcourt une ville d'Italie en voiture de louage. Pour faire comprendre que le cocher parlait aussi mal le français que son client, l'auteur dit que ce *cocher italiègn* était *aussi flamind* que le Flamand lui-même.

* * *

Il ne manque pas de dictons montrant l'idée qu'on se fait de la langue flamande : langue inférieure et désagréable.

On inflige le nom de *Flamands* aux *lignroûs* « linots » dont le chant n'est pas pur, ou lorsqu'il manque d'harmonie, bref, à ceux dont on dit qu'ils chantent mal. — A propos de ce mot, un Flamand éminent ne peut s'empêcher de protester : « Voilà pourtant comme, dans les couches profondes, persiste le préjugé. L'homme du peuple réduit à son patois, s'imagine que tout autre langage n'est qu'un bredouillement barbare !... » (1)

A Liège, le derrière d'une personne, c'est « la bouche qui parle flamand ».

On dit encore : *c'est on pot qui djâse flamind* « c'est un pot qui parle flamand » (Liège). Se dit d'un pot fêlé, qui rend un son faux (étranger). Ce dicton correspond au flamand : *Hij spreek latijn* « il parle latin » (2). A Namur, quand on donne un coup sur un objet fêlé,

(1) Jean STECHER, in « Revue de Belgique », 15 nov. 1890, p. 296.

(2) DEJARDIN, *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd., n° 2474.

on dit : *ça cause flamind* ⁽¹⁾. A Nivelles, d'un objet fêlé, pot, sabot, etc., on dit : *i pâle flamind*. Dans le Hainaut, un sabot cassé, qui, dans la marche donne un son criard et faux, s'appelle *chabot d'flamind*.

Pour expliquer que le langage des Flamands est si rude, on dit qu'ils croquent des noix, qu'ils ont des cailloux dans la bouche, etc.

A Namur, on dit autre chose : on raconte que le Flamand date de la Tour de Babel. Parmi les maçons occupés à la construire, il y en avait un qui, lors de la confusion des langues, se mit à rire en entendant son voisin parler le Wallon. Celui-ci, furieux, lui lança dans la bouche une motte de mortier. Aussitôt, il parla flamand : *Eendracht maakt macht*, etc. Depuis lors, tous les Flamands ont du mortier dans le gosier. On ne saurait parler le flamand sans cela ⁽²⁾.

*
* *

La manie qu'ont les Flamands de parler leur langue même aux gens qui ne doivent pas la connaître, a donné lieu à maintes facéties.

Un Anglais, en train de chemin de fer, était enrhumé et toussait à faire peine. De temps à autre, il tirait une boîte de sa poche et suçait des pilules. En face de lui, une dame flamande toussait aussi. L'Anglais lui présente sa boîte à pilules. Elle accepte et le remercie en disant en son langage : *Dank u !* Mais l'Anglais, qui connaissait seulement un peu de français, répond : Naô, pas dans cu, dans le bouche ! ! ⁽³⁾

Un beau jour, Joseph de Nalinnes rencontre dans le train, un Flamand avec qui il avait déjà fait des affaires. « Où allez-vous, lui demande-t-il ? — Je m'en vais à *Bergen*. — A *Bergen* ? dit Joseph, je n'ai jamais entendu ce nom-là. — C'est ce que vous autres appelez Mons. Et toi, Joseph, où vas-tu ? — Oh ! moi, je vais à *Culotte-de-Géant*. — A mon tour, je n'ai jamais entendu ce nom-là. — C'est ce que vous autres appelez Ruysbroek ! » ⁽⁴⁾

7. — Les Flamands et le Paradis

Le petit conte suivant, recueilli à Liège, est la conclusion toute naturelle de notre série. C'est en effet un enseignement sur la destinée

(1) PIRSOU. *Dictionnaire wallon-français, dialecte namurois*, au mot « *Flamind* ».

(2) Ce conte a été rapporté par J. PORTI dans *la Marmite*, n° du 16 février 1902, et reproduit dans ses *Contes wallons*, (Namur, Delwiche, 1903), p. 21 à 25.

(3) *Tonnia d'Charleroi*, de Charleroi, n° du 14 juillet 1906.

(4) *Li Coq d'Arcous*, de Charleroi, n° du 2 juin 1906.

dernière des Flamands. L'importance de leur langue est jugée de si haut que l'esprit satirique des Wallons, tout inépuisable qu'il soit, trouverait malaisément quelque trait plus définitif !

On raconte donc qu'un jour d'hiver, saint Pierre se trouva fortement enrhumé. Le courant d'air qu'il recevait en ouvrant et en fermant la porte du Paradis lui avait occasionné de violents maux de dents et d'oreilles : il fut forcé de se retirer dans l'intérieur du Ciel.

Qui donc ouvrira la porte à présent ?

Après avoir bien réfléchi, Dieu choisit saint Georges.

« J'accepte, dit celui-ci, car un vieux guerrier comme moi est endurci et ne craint pas les rhumes. Cependant je prévois une difficulté.

— Et laquelle, dit Dieu le Père ?

— Je connais parfaitement tous les langages ; un seul excepté, que je n'ai pu apprendre, répondit saint Georges.

— Et quel est-il, demanda aussitôt saint Pierre ?

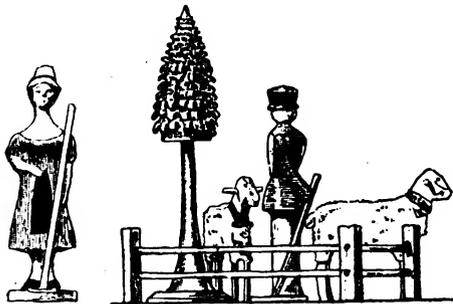
— C'est le flamand !

— Oh ! si ce n'est que cela, s'écria saint Pierre en riant, n'en soyez pas embarrassé ; j'ai bonne mémoire, mais je ne me souviens pas d'avoir eu besoin de cette langue. Jamais Flamand ne frappa à cette porte. »

Ces paroles tranquillisèrent saint Georges et il prit les clefs. (1).

OSCAR COLSON.

(1) Cette facétie se raconte à peu près dans les mêmes termes en pays flamand... contre les Wallons ! Cf. Louis PIRE, *Légendes et Traditions de la Belgique*, traduites librement du texte allemand de Marie von PLOENNIES (Cologne, 1848), p. 23.



SORCELLERIE

Au Pays de Herve

1. — Un bétail ensorcelé

Une dame m'a raconté que son grand père, fermier à Charneux, ayant vu périr toutes ses vaches, avait renouvelé plusieurs fois son troupeau : la mort ne cessait d'y faucher.

Poussé à bout, lui qui n'avait jamais cru aux *macrales*, se rend chez un *r'crèyou-macré* :

— « Vous avez encore une vache malade, lui dit-on, tuez-là, mais pas sur le sol de votre ferme. Prenez le cœur, les poumons et le foie, et mettez-les cuire le soir, de façon à ce qu'ils cuisent toute la nuit. Quand viendra minuit, ayez soin d'être tous éveillés. Vous viendrez ensuite me dire comment les choses se sont passées ; la première personne que vous rencontrerez alors vous demandera où vous allez, gardez-vous bien de répondre. »

Lorsqu'on voulut conduire la vache sur la route, pour la tuer, elle beugla d'une façon effrayante et il fallut la trainer dehors par la force.

Le soir on mit cuire les viscères désignés. Malgré toute leur bonne volonté, quant vint minuit, tous dormaient ; ils s'éveillent de suite après minuit : la marmite était vide.

A deux heures du matin, ils allèrent raconter les détails au *r'crèyou macré* ; à peine avaient-ils quitté la ferme qu'une fenêtre s'ouvrit et on leur demanda où ils allaient : ils ne répondirent pas et n'eurent plus de vache malade.

2. — Le foin maléficié

On raconte à Thimister, qu'il y a une trentaine d'années, un fermier occupé à la fenaison, trouva sous sept petits tas de foin, un

œuf; l'histoire ne dit pas ce que l'on fit des œufs, mais on mit ces petits tas de foin à part et dès qu'ils furent donnés aux vaches, toutes sans exception avortèrent.

3. — Une prairie mal famée

« *Ès fond mon cu* » est une grande prairie mal famée que traverse le sentier conduisant de Xhendelesse à Rechain.

C'est là que, vers 1860, un chat s'obstina, certain soir, à suivre le sieur G. Au sortir de la prairie, le chat dépasse vivement l'homme et saute sur l'échalier. D'un coup de canne, G. lui fait une blessure saignante : il venait de blesser son meilleur ami et en fut si effrayé qu'il mourut rapidement de langueur.

Quelques années auparavant une femme B., du pays de Soumagne, s'étant attardée à Verviers, appréhendait de passer seule « *ès fond mon cu* », elle fut heureuse de rencontrer la femme D., une compatriote. Cependant, dans la prairie mal famée, les deux femmes se perdirent. Après avoir beaucoup cherché, l'idée vint à la femme B. de faire le signe de la croix : elle se trouva immédiatement en face de l'échalier, mais elle appela vainement sa compagne, elle dut continuer seule. Dans la suite, la femme D., qui était considérée comme *macrale*, ne reparla jamais de l'aventure.

4. — La belle-mère maléficiante

Il y a quelques 50 ans, une famille de Soumagne voyait mourir ses enfants dès les premiers jours de leur existence.

« A chaque accouchement vous allez chercher la mère du mari, c'est elle qui jette un sort » telle fut la déclaration du *r'crèyou mac* é consulté.

Pour l'accouchement suivant, on ne la prévint pas, mais le jour voulu elle se présenta au milieu de la nuit, disant à son fils : Votre femme s'accouche, je viens comme d'habitude.

On lui refusa l'entrée. — L'enfant vécut.

5. — Les boudins ensorcelés

Il y a bien des années déjà, un fermier de la *Cinse à laton*, près Saive, avait mauvaise réputation.

Il avait demandé, pour certaines réparations à la ferme, un ouvrier maçon de Cerexhe. Un orage épouvantable étant survenu à la fin de la journée, il conseilla à l'ouvrier de loger à la ferme.

Dans la chambre à lui destinée, le maçon trouve un livre, se met à lire et n'est pas peu surpris de voir arriver devant lui un tas de *tripes* toutes chaudes. Il pousse des cris, le fermier arrive et dit voyant le tableau : « Tu as lu dans le livre !... cela ne fait rien : nous les mangerons. »

Le maçon se sauva sans vouloir être accompagné par le fermier ; mais un chien le suivit jusqu'à son domicile, à Cerexhe.

Vers 1810, le fermier M. et son domestique, passaient la nuit dans la campagne, pour veiller aux gerbes de grains, à l'endroit où se trouve actuellement la halte du chemin de fer, à Mélen.

Le domestique dit tout à coup : *on fait les tripes at Maladrèye* (ferme voisine) *on l'ode ; les volans-ne fé v'ni ?* « On fait les boudins à la ferme *at Maladrèye*, on le sent ; voulons-nous les faire venir ? » Ce disant, il étale à terre son grand mouchoir rouge et les tripes d'y arriver toutes fumantes. Il en prit une, la jeta derrière lui, par dessus son épaule, en disant : *tins, v'la t'pârt*, « tiens, voilà ta part ! » On ne revit pas cette tripe et on ne sait où elle alla.

C'est le récit du fermier, il n'approuvait pas son domestique et ne voulut pas manger.

A Thimister et Charneux, on parle aussi de faire partir les « tripes ».

A Charneux, entendant un bruit insolite dans la marmite, une femme soulève le couvercle, les « tripes » partaient. « *Iy Jésus'* ». dit-elle, mais un peu tard, car il ne retomba dans la marmite qu'un boyau vide.

Sur cette croyance, voici encore quelques détails :

Dans la marmite, lorsque les *tripes* viennent de s'échapper, il reste l'eau ; mais le plus souvent on trouve en plus une assez grande quantité de suie de cheminée.

Pour empêcher les boudins de s'échapper, il faut ne dire à personne qu'on va en faire ; ajouter de l'eau bénite à l'eau de cuisson ; cuire les tripes dans le temps qui s'écoule entre deux messes.

6. — Le verre de sorcière

Matî Colète habitait Fecher. Sa maison était voisine d'un tilleul qui portait son nom : *li tiyou Matî Colète...*

Un soir, il croit entendre le Sabbat ; il se lève et voit une ronde de sorcières autour du tilleul. On dansait, on buvait... Il s'approche, mais ne peut reconnaître personne, on lui offre pourtant à boire dans

un beau verre. « *Iy Jésus' Marià l'bé verre* », s'écrie-t-il. Tout disparaît aussitôt, il reste seul le verre en main.

On examine le verre, on fait des recherches.

Il venait d'au-delà de Liège.

7. — La sorcière fatiguée

A Fléron, une vieille femme dit à une jeune qui ramassait des pommes : *ni v'fez nin si nâhèye dji v's aiderè d'min* « ne vous fatiguez pas tant, je vous aiderai demain. »

La vieille partie, un ouvrier dit :

« Ne vous fiez pas à cette vieille *macrate*, c'est sabbat la nuit prochaine, demain elle sera fatiguée. »

En effet, le lendemain la vieille vint dire : *Dji n'mi sâreût st-abahî, dja trop mât mes rins* « je ne saurais me baisser, j'ai trop mal aux reins »...

8. — La sorcière punie par le démon

A Fecher (Soumagne), vers 1850, Garitte M. alla certain soir trouver le vieux cloutier R. (tous deux portaient mauvais nom), et lui demanda, comme une grande grâce, de l'accompagner à Cerexhe.

Arrivés dans la campagne de Mélen, non loin, paraît-il, de la station actuelle de Micheroux, elle le pria d'attendre un moment : R. entendit alors qu'on la frappait; il entendit ensuite les cris et les gémissements de Garitte M.

Elle venait d'être rouée de coups sans que R. ait rien pu voir.

C'était une punition du démon.

Ils rebroussèrent chemin et rentrèrent chez eux.

9. — Les « sotés » maléficients

Il y a quelques années, dans une ferme de Clermont-Thimister, plusieurs vaches étaient mortes coup sur coup. Le *r'crèyou macré*, de Herve, vient faire ses *oremus*, déclare le tour joué par des *sotés*, nains légendaires. Mais le mal est maintenant conjuré : à minuit, on les entendra partir. Effectivement, à minuit, la fermière entendit distinctement partir les *sotés*.

Malgré cela le lendemain on trouva encore une vache morte; on pensa alors à faire venir le vétérinaire, M. A. Louhienne, qui déclara les bêtes empoisonnées par le plomb et reconnut l'origine de cet empoisonnement.

10. — Pour éviter les sorts

Dans le pays de Herve, on dit qu'il ne faut pas jeter des coquilles d'œufs non écrasées sur la route,

On dit aussi qu'il ne faut pas séparer les objets qui marchent par paire ; par exemple, des chaussettes.

* * *

Il y a une vingtaine d'années, le fermier D..., de Fléron, fut un jour dans l'impossibilité d'obtenir du beurre dans la baratte. On se rappela de suite qu'une vieille femme était venue dans le courant de la semaine : c'était une raison suffisante.

Lorsqu'elle se représenta, on lui reprocha vivement sa conduite :

— *Dji n' m' enne åreus savou passé*, dit-elle, *poqwè tapiz-ve dès hâgnes d'ou sol rôye ?* « Je n'aurais pu m'en passer dit-elle ; pourquoi avez-vous jeté des coquilles d'œufs sur la route ? »

* * *

Le sieur D..., fermier à Clermont, avait des malheurs.

Il manda un *r' créyou-macré* de Herve, qui arriva de suite :

— *N'a-ve né*, dit-il, *dispêri dès tchâsses ou dès tchâssons ?* « N'avez-vous pas déparié des bas ou des chaussettes ? »

On avait réparé un drap de maison avec un chausson, sans détruire l'autre.

Il fait découdre le drap, prend le chausson, le met en poche, et va faire ses oremus dans le fenil.

Il en descendit tout en transpiration...

Les malheurs cessèrent.

11. — Les attelages ensorcelés

Vers le milieu du siècle dernier vivait dans le pays de Soumagne un *crahlî*, surnommé « Pierre Clôsmantche ». Il s'attribuait le pouvoir de faire d'un mot et malgré elles déshabiller les jeunes filles.

Ayant vendu son fumier à tant la charretée, il dit à l'acheteur qui prenait livraison : « Ce n'est pas le tout de charger, c'est de s'en aller ! » En effet, la charrette chargée, pas moyen de démarrer même avec des chevaux en plus.

Bien plus récemment, les chevaux d'un attelage refusaient obstinément de tirer. Un prêtre étant intervenu, ils partirent sans difficulté. C'était chez S..., à Battice.

A Battice encore, un attelage ne pouvait dépasser la maison de la « *vîte Bêre* », qui était sur son seuil : « Vas-tu rentrer, vieille macrale ! » cria le charretier.

Sitôt Barbe rentrée, le cheval continua sans peine.

A Soumagne, on dit que lorsqu'un attelage e-t arrêté, on trouve toujours 13 rais aux roues; et qu'en donnant un coup de couteau dans le 13^e on blesse le sorcier qui a joué le tour.

12. — Religieux exorciseurs

L'abbaye de Val-Dieu (Charneux) est réputée dans tout le pays de Herve et bien au delà.

Si l'on vous a jeté un sort, si vous ne pouvez faire du beurre, si vos bêtes sont malades ou périssent, si vous avez un parent malade, si votre maison est hantée, etc., allez *al Vê-Diè* : on vous donnera une tranche de pain bénit, de l'eau bénite, peut-être des médailles et des cordons pour attacher aux pieds des animaux ou pour jeter dans les fossés.

13. — Bénédiction spéciales

C'est aux Quatre-Temps, dit une vieille croyance du pays, que les *macrales* ont leurs réunions principales.

Aux Quatre-Temps aussi un très grand nombre de cultivateurs, soit pour se débarrasser des maléfices, soit le plus souvent pour s'en préserver, réclament de leurs prêtres les bénédiction spéciales.

Ces bénédiction sont demandées une fois pour toutes et le prêtre va les donner à la ferme même, quatre fois par an, à chaque retour des Quatre-Temps.

14. — Exorcismes

Vers 1835, le curé de Grivegnée habitait à la ferme V...

Dans cette ferme, le bétail périssait en masse. On crut à un sort jeté, et le curé promit de faire le nécessaire dès que toute la domesticité serait éloignée de la maison.

V... occupa ses domestiques aux champs et envoya sa servante faire des courses à Liège.

Le dernier éloigné, le curé dit à V... : « Nous allons faire des prières si fortes (*sic*) que le coupable devra venir s'accuser. »

Peu après, la servante revint : « Je ne sais, dit-elle, quelle force m'empêche d'aller à Liège, mais pas moyen de continuer ma route ! »

A Clermont, vers la même époque, le fermier W... a vu périr en trois ans cinquante vaches, c'est-à-dire deux fois son troupeau. Un matin, il en trouva huit mortes qui n'étaient pas malades la veille. On entendait des bruissements de chaînes à l'écurie.

Peu auparavant, on avait vu une vieille femme aller de fossé à fossé ; au dernier, on la vit nettement tremper des loques, les tordre et les mettre dans un sac ; elle alla demander l'aumône, on l'interrogea, on lui fit vider son sac : les loques étaient sèches.

Le vétérinaire traitant avait, paraît-il, l'habitude lorsqu'il ne se tirait pas d'affaires, de déclarer qu'il y avait un maléfice, et de conseiller l'intervention du curé.

Le curé vint... pas de résultat ; d'autres curés... rien ; un chanoine de Liège fut appelé... rien ; puis, bref, trois prêtres du haut clergé de Liège vinrent ensemble à trois reprises et à longs intervalles ; ils pratiquèrent un exorcisme qui dura des heures, ils se rendirent dans toutes les prairies.

Le vétérinaire assistait à l'opération.

Ils ordonnèrent de ne plus faire de cadeaux ou dons des produits de la ferme, et de faire donner les « bénédictions des Quatre-Temps ».

Deux jeunes gens de la ferme étaient alors gravement malades ; les prêtres dirent que pour l'un il était trop tard, mais que l'autre guérirait : il en fut ainsi.

Sous le pavé de l'écurie, on trouva quantité de poils de vaches de toutes les couleurs.

Pendant que les prêtres de Liège étaient à la ferme, un voisin rôdait autour de la maison ; on le pria d'entrer : « Non, dit-il, il y en a là trois qui me gênent. »

Dr S. RANDAXHE.

LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Mirèye

(Wallon de Nivelles)

A M. FRÉDÉRIC MISTRAL

Dj'ai la, d'avant mes is, vos Mirèye :
Ele mè chène èl fiye du solèye,
Fourece qué vos avez sœ m'asblewi pa s' clarté;
Èle f'rout boure em' sang pa 'ne carèsse
D'in seul tchèveu d' sès nwèrès trèsses
Èyé sàrout pour mi 'ne ràle fièsse
Dél sûre, 't au long de s' voye, pa-n-in bia djoû d'esté.

Mais pa d'zous nos laids gris nuatches,
S' èlle èrtrouvèrrou l' fleur de s'n àtche,
Est-ce qu'èle vérout jamais destinde èl feû d' sès is?...
Poûrtant, d'sus nos tère brabançone,
Djé vourous vir vo bèle lurone,
Habiyée comme ène fiye wallone,
Avé, p' au bras, s' Vincent, l' galant qu' èle s' a chwési.

MIREILLE

J'ai, là, devant les yeux, votre Mireille : — Elle me semble la fille du soleil, — Tant vous avez su m'éblouir de son éclat ; — Elle ferait bouillir mon sang par une caresse — D'un seul cheveu de ses tresses noires — Et ce serait une rare fête pour moi — De la suivre, tout le long de son chemin, par un beau jour d'été.

Mais sous nos nuages laids et gris — Si elle retrouvait la fleur de son âge, — Viendrait-elle jamais éteindre le feu de ses yeux?... — Pourtant, sur notre terre brabançonne — Je voudrais voir votre belle luronne, — Vêtue comme une fille wallonne, — Au bras de son Vincent, l'amoureux qu'elle s'est choisi.

Al place dé vos bleüzès masintches,
 Is virinent nos piérrot qui s' clintche
 Sus 'ne couche dé blètes cériges, yusqu' i put bwère a s' swè.
 Poù d' *Crau*, poù d' *Camargue* yè poù d' *Saintes*,
 Poù d' romarin si boun a sinte :
 Dins lès tch'mins, d'lez saquant piésinte,
 Des meurons, mais sauvâtches, des alines, mais sans swè.

Dangèreüs qu' is n' virinent ni l' gate,
 Èl gate in oûr a djaunés pates,
 Qué l' mandérli, gayard, a s' djoune coumère ofrout ;
 Mais dins no brune éyé crasse tère,
 Yusu'au nût èl fraîcheur intère,
 El fleur, dè tértoutes èl pus tère,
 Èl fleur dé leüs amours, a m'n idée, florirout.

Èy is s'in dirinent, ieus' deüs, s' pièrte,
 Leu lèpes, tout comme leu cœur drouvièrtes,
 Dins lès froumints, dins l' blé, dins les grands vèrts pachis,
 Dins l' sucouron, dins les avènes,
 Dins les fav'lotes al douce haleine,
 'T au long des royes dé marjolaines,
 Dins l' pus parfond du bos, l' mèyeuse place pou s' muchi.

Quand sàrout tout d' leù pourménade.
 Mirèye rintèrrout 't aussi ràde
 A l' maïsse-cinse dé s' mon père, qu'on vwèt dins lès gayis,
 Avé sès longues blanchès murayes,
 Avé s' grègne quèrtchée sins 'ne seule craye,
 Avé lès staules dé sès cavayes,
 Avé sès twèts d'ardwèses, lès pus hauts du payis.

Au lieu de vos mésanges bleues, — Ils verraient notre moineau qui perche, un peu penché, — Sur une branche de cerises blettes, où il peut boire à sa soif; Point de *Crau*, point de *Camargue* et point de *Saintes*; — Point de romarin qui fleurit si bon : — Dans les chemins, près de quelque sentier — Des framboisiers, mais sauvages, des chenilles, mais sans soie.

Ils ne verront certes pas la chèvre, — La chèvre d'or aux pattes jaunes, — Que le vannier, gaillard, offrait à sa jeune commère; — Mais dans notre terre brune et grasse — Où, le soir, pénètre la fraîcheur, — La fleur, de toutes la plus tendre, — La fleur de leurs amours, je pense, fleurirait.

Et ils s'en iraient, à deux, se perdre, — Leurs lèvres, tout comme leur cœur, ouvertes, — Dans les froments, dans le blé, dans les grandes prairies vertes, — Dans l'escourgeon, dans les avoines, — Dans les féverolles à la douce haleine. — Le long des raies de marjolin, — Au plus profond des bois, [où est] le meilleur coin où se cacher.

Leur promenade terminée. — Mireille rentrerait aussitôt — A la maîtresse ferme paternelle, que l'on voit dans les noyers, — Avec ses longues murailles blanches, — Avec sa grange chargée [de grain] sans une seule fente, — Avec les écuries de ses cavales, — Avec ses toits d'ardoises, les plus hauts du pays.

Lès didons, lès coqs yèt lès pouyes,
 Lès fôurts ronçus, lès vatches, lès trouyes,
 Rimplichont l' cinse dé brut. Tout-a-fait r'mue la-d'dins
 Èyé lès mèsquines rinvéyées
 En lachont ni d' rîre a scaffées,
 D'vant l' maiso, d'sus l' grande éscayée,
 Avé lès spais varlêts, qui moustront tous leùs dints.

Mais v'la douci leu djoune maitresse :
 Èle sondje. in tout f'sant dès carèsses
 A-n-in blanc p'tit bédot qui dèssus s' voye akeùrt,
 Èle sondje, pouève éfant, qu' sés disgrâces,
 Comme in l' air in tacha qui passe,
 Al fi pourout bi léyi place
 Au clair timps, qui mèt l' fièsse 't avau l' tchamp, 't avau l' cœur.

Èle compte sus Djédru, no patronne,
 No boune sainte abbessse brabançonne,
 Qui dé d'dins s' châsse in oûr érbénit tout l' payis...
 Èyé s' on vwèt, pus târd, dins l' cinse,
 Couri 'ne binde d' éfants, — djounés s'minces —
 Mi, dins l'tréfond dé m'n âme, djé pinse
 Qué Mirèye yè Vincent pa l' sainte ont sté r'bénis.

Nivelles, èl 17 dé djulète 1892.

GEORGES WILLAME.

Les dindons, les coqs et les poules, — Les forts étalons, les vaches, les truies — Remplissent la ferme de bruit. Tout, tout y remue — Et les servantes éveillées — Ne cessent de rire aux éclats — Devant la maison, sur le haut perron, — Avec les épais valets, qui montrent toutes leurs dents.

Mais voici leur jeune maitresse : — Elle songe, tout en caressant — Un petit agneau blanc qui accourt à sa rencontre ; — Elle songe, la pauvre enfant, que ses chagrins — Comme un nuage chargé de pluie qui passe dans le ciel, — A la fin pourraient bien faire place — Au temps clair, qui met en fête toute la campagne et tout le cœur.

Elle espère en Gertrude, notre patronne — Notre bonne sainte abbessse brabançonne, — Qui, de sa châsse en or, bénit tout le pays... — Et si, plus tard, dans la ferme, on voit — Courir une bande d'enfants, jeune semence, — Moi, dans le fond de mon âme, je crois — Que Mireille et Vincent, par la Sainte auront été bénis.

G. W.

LETTRES FRANÇAISES

Carl SMULDERS. *Les Feuilles d'Or*, roman. Bruxelles, édit. de « La Belgique artistique et littéraire », Prix : fr. 3-50.

Carl SMULDERS. *La Correspondance de Sylvain Darlois*. Bruxelles, édit. de « La Belgique artistique et littéraire ». Prix : fr. 1-50.

Prosper ROIDOT. *Ferveur*, roman, Brux. édit. de « La Belgique artistique et littéraire ». Prix : fr. 3-50.

Léon WÉRY. *Le Stylite*. Bruxelles, édit. de la revue « Le Thyrsé ».

C'est tout un arriéré à liquider qui s'accumule sur notre table. Et un fort joli arriéré, vraiment, qui solde carrément en bénéfice le bilan littéraire de l'année.

Nous ne sommes pas très à l'aise pour le publier, ce bilan, dans ce moniteur officiel des lettres wallonnes. Car nous ne nous dissimulons pas qu'il y a quelque péril à se déclarer satisfait, en un temps où, du haut de leurs cathèdres, des pontifes de vingt ans et même plus, condamnent le passé, morigènent le présent, adjurent l'avenir et se voilent la face avec élégance et indignation.

La bienveillance en matière de critique est depuis longtemps devenue un sentiment éminemment ridicule et désuet, contraire à tous les usages et qui trouve sa moins faible excuse dans une déplorable hypertrophie d'altruisme.

Néanmoins et quoi qu'on en pense, infirmité pour infirmité, nous aimons autant celle-ci. Au surplus, il n'est peut-être pas nuisible au décor qu'après tant de gens qui manient si dextrement l'éteignoir, quelqu'un les suive qui promène, lui, — nous pardonnera-t-on la métaphore ? — le rat de cave sur les lampions versicolores de notre littérature !

* * *

Illuminons donc à l'aise, aujourd'hui que nous avons sujet.

Les débuts de M. Carl Smulders, datent des *Feuilles d'or*, parues l'an dernier. Déjà, un second volume est venu rejoindre le premier avant que nous n'ayons trouvé le loisir de signaler aux lecteurs de *Wallonia*, l'auteur de la *Correspondance de Sylvain Darlois*.

Cette conjoncture nous réjouit, car le rapprochement nous permet de découvrir en M. Smulders quelque chose de passablement rare : une personnalité véritable. Ses deux livres ne ressemblent à rien de ce qui a été publié jusqu'ici en Belgique. Ils sentent d'ailleurs leur brittanisme d'une lieue. S'il fallait leur trouver des aînés, c'est aux contes de Poë et de Wells, qu'il faudrait penser, pour les *Feuilles d'or* surtout.

Feuilles d'or n'est point, comme le titre pourrait le suggérer, un recueil de poèmes ciselés à la mode du Parnasse. C'est un roman. C'est même un roman archéologique. Voire préhistorique.

Si l'on en excepte les Rosny et leurs *Xipéhuz*, le vierge domaine de la préhistoire a généralement tenté fort peu de romanciers. Il eut été étonnant que le pays de Meuse dont la contribution à l'histoire des premiers âges a été tellement importante, n'eut inspiré quelque savant doublé d'un artiste. Voilà qui est fait.

On se rappelle ce passage d'Hérodote où il est fait mention d'un vaste continent qui aurait autrefois relié l'Ancien au Nouveau Monde et qu'un épouvantable cataclysme abîma en une seule nuit dans l'Océan : c'était l'Atlantide, le plus beau pays de la terre. L'âge d'or y régnait.

Cette tradition est le point de départ du roman de M. Smulders. Au cours d'une excursion estivale aux bords de l'Amblève, un hasard lui dévoile l'entrée d'une caverne qu'il explore avec le plus grand soin. Les découvertes qu'il y fait en compagnie d'un ami sont merveilleuses et, selon lui, jettent un jour absolument nouveau et très imprévu sur le passé et l'avenir de l'humanité. Nous le croirons sans nulle peine, lorsqu'il nous aura dévoilé certains « trophées » d'une incommensurable valeur intrinsèque et morale.

Il serait trop long d'expliquer quels ils sont. Qu'il nous suffise de dire que grâce à eux, M. Smulders acquiert la conviction qu'une expédition d'Argonautes atlantiques aborda jadis aux côtes ardennaises, bordant à l'Est la vaste mer intérieure qui couvrirait alors nos contrées. De déductions en déductions — strictement rigoureuses — il nous restitue un tableau fort troublant du degré de civilisation de nos lointains visiteurs.

N'allez pas conclure de ce que la fantaisie archéologique de M. Smulders a toutes les apparences du travail le plus sérieux et le plus documenté, que son livre n'a que de vagues affinités avec l'art littéraire. Il aura beau attirer notre attention sur le côté pratique de son œuvre, adjurer l'opinion publique de mettre en branle à son intention la lourde machine législative, il ne nous empêchera pas d'admirer en lui ces deux seules choses : d'abord une imagination pleine d'astuce — à la Wells, à la Poë, peut-être à la Marc Twain... — qui, partant de faits précis et scientifiquement indiscutables, conduit le lecteur en plein rêve sans qu'il ait le loisir ni même la volonté de s'en apercevoir ; ensuite un sens remarquablement artiste de la description qui, exercé au profit du beau pays de l'Amblève, nous remplit d'aise.

Nous n'avons au sujet de M. Smulders aucun renseignement extra-littéraire, sinon qu'il est, professionnellement, un talentueux compositeur que le Conservatoire de Liège à l'heur de compter dans son corps ensei-

gnant, mais nous pouvons assurer qu'il est bien wallon de cœur. L'est-il autrement ? Peu importe. Il aime d'amour la Terre Nôtre et cela suffit.

C'est à telles enseignes que la même chère contrée ardennaise sert de décor à son second livre : la *Correspondance de Sylvain Dartois*. Roman par lettres, donc. Genre sensiblement différent du précédent et qui ne s'accommode guère, que des confidences psychologiques.

Aussi ne sommes-nous pas peu étonné de constater que le début de Sylvain Dartois ressemble étrangement au début des *Feuilles d'or*.

Au cours d'une excursion — automnale celle-ci — aux bords de l'Ourthe, Sylvain Dartois, romancier et philosophe, découvre par hasard l'entrée d'une caverne... Il ne l'explore pas, mais le hasard — toujours lui ! — le rend témoin de faits mystérieux qui expliqueront plus tard la disparition d'un vieux commandant de la région.

Comment il se fait que notre héros se passionne pour cette affaire pseudo-criminelle, qu'il se lance — et nous entraîne — dans l'instruction jusqu'au moment où il n'est plus question que des amours d'un romancier-philosophe avec la fille d'un juge... Cela, c'est l'affaire de M. Smulders, dont « le compte n'est pas clair. » Son livre manque d'équilibre. Trop de faits pour un roman, pas assez pour deux. L'armature centrale en est désarticulée et la cause en est au faible qu'à M. Smulders pour les expéditions en général et l'éclaircissement des affaires ténébreuses en particulier.

Mais cette question d'unité écartée, il faut bien avouer que Sylvain Dartois écrit des lettres joliment intéressantes. La seconde série de missives, — celle où l'on ne parle plus de brigands, ni de cavernes — constitue à elle seule tout un roman d'une analyse psychologique sérieuse. Et nous ne savons rien de poignant comme l'aventure de ce romancier dont le bonheur est fauché en pleine floraison par la mort soudaine, huit jours après les épousailles, de la petite Aimée ; et qui, prévoyant l'inévitable oubli qui déjà enténébre en son âme le cher souvenir, présentant l'odieuse et sacrilège revanche de la Vie, s'enfoncé dans le néant avec, intacte sous les paupières, l'image adorée.

Tels sont les deux livres si divers et pourtant si personnels que vient de nous donner ce nouveau venu dans les lettres. Nous en avons dit les qualités maîtresses qui nous les font aimer. Il y en a d'autres : l'écriture est nette, exacte, sans bavures, d'un joli impressionisme vibrant et coloré. L'auteur affectionne les types pittoresques, il en campe dans tous les coins de ses livres et avec beaucoup de bonheur vraiment. L'intrigue, lente — parfois trop — à se nouer au début, est ensuite menée très nerveusement et l'intérêt ne s'en détache pas une minute. Et, n'était le capital défaut de charpente que nous signalions plus haut, nous aurions le droit d'affirmer que M. Smulders a débuté par un double coup de maître.

* * *

Le roman par lettres, est-il à la mode ? On le croirait. Ce petit subterfuge littéraire est un oreiller fort doux à nos paresseuses insoucieuses de

noyer et de dénouer une intrigue habile et soutenue. L'on retrouve bien là l'inaptitude foncière qui a ruiné jusqu'ici tous les tâtonnants efforts faits en vue de nous doter d'un théâtre d'expression française. L'action manque dans les neuf dixièmes des œuvres belges. Et nous ne sommes pas bien sûr, que là ne réside pas la répugnance marquée pour nos auteurs par notre public qui, lui, par contraste, est toute vie et toute action.

C'est le livre de M. **Prosper Roidot** qui nous suggère ces réflexions : *Ferveur*. Un roman, fût-il par lettres, doit-être un roman. *Ferveur*, n'en est pas même l'ombre. Son sous-titre — roman — mis à part, ce recueil épistolaire n'est pas banal, mais il dérouté qui connaît l'auteur des *Poèmes Pacifiques*, ce dernier fils de Virgile.

Nous aurions tout attendu de lui, sauf ceci. Et nous devons avouer que sa prose ne nous fera jamais oublier ses vers.

Le prenant et merveilleux intimiste du *Hameau Vert*, nous donne... un véritable bréviaire de Nietzscheïsme !

« Pour éviter un malentendu déplaisant, il est déclaré ici que les dites « théories ne sont pas les miennes », prévient-il en manière de justification.

C'est vraiment bien heureux, mais cela n'explique rien du tout. Roidot exaltant Nietzsche, voilà qui serait paradoxal, mais Roidot exaltant Nietzsche sans y croire... Nous n'y sommes plus.

Au surplus, c'est un tort de toujours ramener les œuvres à leurs auteurs.

Plus que toute autre, *Ferveur* demande à être considérée isolément. Elle en prend alors une grandeur singulière.

Qu'est-ce, *Ferveur*. Ceci : *Ils se virent, ils s'adorèrent un bref été, puis leurs destinées leur devinrent étrangères. C'est tout.*

Ne demandez pas qui sont-ils, quelle leur éducation, leur personnalité, quelle leur ambiance, quels leurs mobiles, faits et gestes. Tout cela, M. Roidot, le nomme le surplus et le tient pour négligeable.

Ce livre nous apparaît comme une fenêtre ouverte sur un coin du Brabant wallon voilé de brumes, où deux uniques silhouettes se meuvent à peine, comme en songe. l'une d'elles fortement et minutieusement dessinée, l'autre ébauchée seulement. La première seule importe, celle de Lawrence, le scripteur.

Exister, dit Lawrence, est la fête la plus pure. Et il ajoute en corollaire : Il y a quelque chose de plus pur que la beauté, de plus saint que le sacrifice, de plus rude que la volonté, c'est de découvrir en tout la *Ferveur* de tout. Exister avec *Ferveur*, vivre intensivement, porter toute émotion à son paroxysme, voilà la religion de ce surhomme, barbare élégant, âme émotive et carnassière. Et rien n'est mélancolique comme la vie de Lawrence...

En vérité, nous ne savons trop, s'il faut l'admirer, le plaindre ou le mépriser. Il est certain que, vu sous l'angle déterminé par M. Roidot, le surhomme nietzchéen constitue le type achevé de l'égoïste infiniment malheureux et parfaitement malfaisant. Et nous comprenons fort bien que

l'auteur démente par avance dans son avant-dire, tout ce que son livre exalte.

Le vin de Nietzsche est décidément enivrant, mais le déboire en est nauséeux. Si *Ferveur* comporte une morale, il n'en faut point chercher d'autre que celle-là.

* * *

Combien nous préférons à ces allures de force voulue et de victoires quand même, l'attitude expectante et féroce-ment ironique du *Stylite*.

Vous vous rappelez n'est-ce pas, Siméon et sa colonne ?

L'emplacement étant devenu vacant, par suite du départ du titulaire vers d'autres cieux, M. Léon Wéry s'est hissé au sommet de la stèle. C'est un beau rétablissement auquel nous applaudissons.

Etant donné que le monde social, peuplé de dogmes, d'idées, de systèmes, n'est qu'un universel et permanent carnaval d'âmes, il importe à l'Egoïste — le terme étant pris dans son acception essentielle — de soustraire sa cérébralité aux contacts vulgaires en se réfugiant au plus haut point de l'Ironie. Mais l'ironie, telle que l'entend M. Wéry, ne peut-être confondue avec ce scepticisme de commis-voyageur qui réside tout dans les mots. C'est au contraire un sentiment purement intime qui pénètre les dernières fibres de l'individualité, c'est, si nous osons ainsi dire, le serum anti-social qui nous assurera l'immunité de la contagion et nous restituera à nous-mêmes

La théorie nous plaît assez, d'autant plus qu'elle n'interdit aucune extériorisation de fait ou de sentiment dont, malgré tout, les âmes ont un essentiel besoin. Elle s'accomode fort bien de la bonté, du sacrifice, voire de l'héroïsme quotidien.

Malheureusement — ou heureusement — elle requiert pour être mise en pratique, une maîtrise de volonté qui en interdit soigneusement la vulgarisation. M. Wéry le sait, d'ailleurs... Son *Stylite* aurait pu porter en exergue la devise de Montaigne : « De lecteurs, j'en ai assez que de peu, j'en ai assez que d'un, j'en ai assez que de pas un ». S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il est avant tout, un impitoyable, un féroce ironiste.

C'est égal, tous ces diables de surhommes ne sont pas précisément récréatifs.

PIERRE WUILLE.

LETTRES WALLONNES

[Charles CAMBERLIN et Edm. DOUMONT].
Li Bèdôye, Histoire vrière sins l'esse.
 Salzinnes-Namur, J.-B. Collard. Broch.
 in-4° (20×15), 53 p. Prix . fr. 0-60.

Joseph VRINDTS. *Vîs Aîrs èt novès Rès-
 pleûs.* ouves tchûsêyes. Préface de
 M. Olympe GILBART. — Liège, Jos.
 Wathélet. In-8° (25 × 16,5). 148 p.
 Portrait de l'auteur, aîrs notés dans le
 texte. Prix : fr. 2-50.

Un nouveau recueil de vers s'ajoute à l'œuvre déjà considérable de **Joseph Vrindts**. La muse du poète d'Outremeuse se complait, cette fois, à des variations sur les vieux aîrs qui bercèrent notre enfance,

*Les vîs aîrs èt lès bès respheûs
 Qu'ont rimpli l'coûr di nos grand-mères.*

Il y a dans les chansons d'autrefois une grâce naïve, une émotion souriante qui devaient séduire l'auteur du *Vîs Molin* ; nul autre, parmi nos « rimeûs d' pasquêyes » ne pouvait mieux que lui en exprimer la pénétrante poésie. Avec sa sensibilité toujours plus affinée, il en a merveilleusement ressenti le charme un peu passé. ainsi qu'en témoignent ces vers délicieux d'une des meilleures pièces du volume :

*Po z'êdwèrmi s' mamé cârpé,
 Li mame tchante ine saqwè d' tinrûle,
 Et l'ome às poussîres vint pûhûle
 Êdwèrmi nosse pitit hopé.
 Les douces tchansons dèl coulèye
 Si grusirèt dès siêkes à long :
 C'est todi les mêmès tchansons
 Qu'êdwèrmèt dès autès mamêyes.*

On le voit, l'âme ingénue et chantante de notre poète vibre en harmonie avec les vieux rythmes populaires ; il semble avoir rafraîchi à cette source la simplicité d'accent, la délicatesse de pensée que nous aimons en lui, en même temps qu'il s'affirme une fois de plus comme un artiste de virtuosité rare.

Au point de vue de la forme, nous n'avons guère, en wallon, de plus jolies choses que la sentimentale berceuse *Nannez*, ou la légende du *Saint-Amour*, d'un tour vieillot si réussi, ou bien encore cette idylle alertement détaillée *I ploût, bienlîjère!* avec sa note finale à la fois narquoise et mélancolique. Dans ce genre de fantaisie galante, la pièce justement vantée, *Li bâhédje dès roses*, vous a des grâces précieuses dignes d'un petit poème français du dix-huitième.

Faut-il le dire, cependant ? Si l'auteur des *Vîs aîrs èt novès respheûs* retrouve fréquemment de ces « bonheurs d'expression », relevés naguère par M. GROJEAN, il paraît bien que la recherche de l'effet s'accuse parfois au détriment de la sincérité et de la véritable émotion d'art. On pourrait citer

maint autre morceau manifestement travaillé, dont les meilleurs traits ont quelque chose d'artificiel. L'originale *Tchanson del Moûse* n'en est pas exempte et je n'aime pas beaucoup, dans *Nannez*, la grand'mère chantonnant au « binamé » qui s'endort des sentences dans ce goût patriotard :

*Ça, veyez-v', l'âme walone
Pleûre quand on l'rout maistri !*

Combien plus vivante et plus spontanée, par exemple, la spirituelle romance *Vinez-v', Bèbêt ?* qui peut compter, pourtant, comme une œuvre de jeunesse :

*Alans ' jè come les aules. L'amour
N'a iamây qu'ine saison, Bèbète.
È brès, les ièbes sont come dè v'lours :
Vinez! dji v' bâl'rè-st-à picèltes.
Tot seûs
Là qu' fait pâhûle
On est tinrûle
A deûs.*

Cette verve souriante du poète du *Bouquet tot fait* nous vaut encore ici des piécettes charmantes, telles que l'*Abandnèye* ou *Li passeû d'ève*, et il faut aussi tirer de pair la *Tchanson d' Noyé*, qui est vraiment un morceau de belle allure, empreint d'une remarquable élévation de pensée.

Ce dernier recueil permet donc un choix qui procurera d'agréables surprises. Si l'on y rencontre certains couplets de circonstance qui n'ajouteront pas grand chose à l'œuvre de Joseph VRINDTS, la série des *Novés respleûs* contient, par contre, de joyeuses pasquèyes, marquées au coin du meilleur esprit wallon. Plusieurs ont eu déjà les honneurs de l'intermède avec un succès mérité, notamment celles-ci : *Eune come ènn'a tot plein !* et *Çou qu'on n' pou rouvi*, pour lesquelles M. VAN DAMME, a écrit une musique joliment expressive.

Encore ne verrait-on pas sans regret un artiste de ce talent se prodiguer dans le genre facile et trop souvent banal de la chansonnette. S'il arrive que la rêverie du poète cherche une diversion dans l'observation du monde qui l'entoure, nous savourons de préférence la joie de retrouver le peintre des *Tâvlais del roice*, quand il s'amuse à décrire la fête populaire, l'envolée des couples « tournikant sin louki » au son de la « pèneuse musique » du violon, dans un « p'tit câbaret d'Djus d'là. » A ces moments, il oublie les rondes d'antan et les respleûs à succès, pour camper avec une réelle maîtrise un de ces types de la rue qui prennent un étonnant relief sous sa plume. C'est tantôt li *Lètcheû d' baye*, qu'on dirait voir se trainailler, « sin corédje èt sin honte » :

*Ènnè va come les djoués sont longs
Sins évêye ni sins èspérince,*

*I louke à l'âje, i louke à lon,
Et vos n' sâriz dire çou qu' i pinse !*

Ou bien il s'apitoye sur la misère du vieux cheval, « li pauve vi bayâr », qui

*... s'crévinte tant qu' i tome djus.
I n'a dès biesses qui valèt pus
Qui dès djins qu'ont r'çu batême!*

Ce sont là de véritables eaux-fortes, tout à fait dignes d'être signées VRINDTS. Avec quelques-uns des charmants poèmes si délicatement rimés sur de vieux airs, elles suffisent amplement à recommander aux bons wallons ce nouveau volume.

* * *

Li Bédôye, c'est un mot de terroir, une façon toute namuroise de plaisanter les ruraux, les « bédwins del Bédôye », comme on dit au port de Grognon. Et c'est le titre d'une sorte de pastorale comique, écrite en un wallon bien populaire, dans le plus franc parler du pays des Molons.

« Wallon, mais nin bastau ». Telle est la devise des auteurs, des jeunes qui veulent être des purs et qui prétendent découvrir à leur façon « l'Ame wallonne. » Ils traitent même assez vertement « les scriyeus trop grandiveus » qui font de la littérature « ès français bastaurdè wallon. » Encore y a-t-il quelque injustice, de leur part, à taxer d' « arléquiné » des œuvres comme les *Contes de Sambre-et-Meuse*, de notre ami DES OMBIAUX, lequel peut compter, assurément, pour un des plus fervents lettrés de Wallonie.

On le voit dès la préface, et plus encore aux premières pages de l'histoire, ces débutants ne paraissent pas tourmentés d'un souci exagéré de littérature. Leur ambition se limite à faire œuvre toute locale, empreinte d'un réalisme indiscutable. « Nos avans sayi, dins ces foyes ci, di mostrer saquans types wallons, saquans ptits costés do caractère namurwès et paysan. »

Aussi bien y ont-ils mis beaucoup de conscience et leur joviale étude de mœurs s'enlève en traits vigoureusement poussés. « *I fât qu'on rîye!* » ajoutent-ils. Et leur *Bédôye* a la saveur d'une farce populaire, de verve comique souvent triviale.

Moins qu'un roman, c'est une simple fantaisie, sur un sujet de nouvelle assez mince. Un jeune saute-ruisseau de la ville guigne le cœur et « les aidans » de la fille du « cinsi del Cawautriye »; je vous fais grâce de la suite un peu décousue des épisodes, des mésaventures de « Djehan Cocoye » et de la légende de la « Gatte d'ôr », laquelle a tout l'air d'une fumisterie.

L'essentiel est que cette *Histoire vrêye sins l'esse* permette de camper quelques silhouettes de rustres authentiques, aux façons tout à fait nature. Et comme l'aventure est gaillardement contée, en un wallon pittoresque émaillé des plus joyeux spots du patois de Namur, cela fait un début intéressant à l'actif de « Flupe d'al pwate ». Ce qui vaut encore mieux, au demeurant, que le succès « d'épate » d'une préface... anarchiste.

HENRY ODEKERKE.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège; N. CUVELLIEZ, régent à l'École moyenne de Quiévrain; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles; Jules FELLER, prof. à l'Athénée, Verviers; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonêche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa; DD. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur; Th. LESNEUCQ-JOURET, archiviste de Lessines; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet de numismatique.

MM. le D^r ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles; Léopold DEVILLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstiennes-Thuillies; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enguien; D^r F. TIHON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, directeur de la *Belgique artistique et littéraire*; René DETHIER, rédacteur en chef de la *Jeune Wallonie*; Jean ROGER, directeur de la *Revue Wallonne*.

MM. Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles; Emile ADEN, Charles DELCHEVALERIE, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège; Hubert KRAINS, littérateur à Berne; Albert MOCKEL, littérateur à Paris; Louis PIÉRARD, littérateur à Frameries; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris; Charles DIDIER, architecte; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège; George KOISTER, artiste peintre à Liège; Paul JASPAR, architecte à Liège; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton; Armand RASSENFOSSÉ, dessinateur et graveur à Liège; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles; Gustave SERRURIER, ingénieur décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège; Pierre DELTAWÉ, publiciste, à Liège; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt; D^r S. RANDAHE, à Thimister; Ernest SENTE, photographe à Liège; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

TABLE QUINQUENNALE

WALLONIA offrira prochainement à ses Abonnés, en un fascicule supplémentaire, la Troisième Table quinquennale analytique et alphabétique, embrassant les Tomes XI, XII, XIII, XIV et XV (de 1903 à 1907).

Ce fascicule, fourni gratuitement à nos abonnés, sera mis en vente au prix d'un franc.

Nous prions donc nos lecteurs d'attendre l'apparition de la Table quinquennale, pour faire relier ou brocher leur volume de l'année, à la fin duquel ils jugeront sans doute utile de l'ajouter, comme il a été fait pour les Tables quinquennales précédentes, la 1^{re} étant jointe à la fin du t. V (1897) la 2^e à la fin du t. X (1902).

VIENT DE PARAITRE :

Le Réveil Wallon

ORGANE HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE JEUDI

DIRECTEURS : **Hector CHAINAYE** et **Emile JENNISSEN**

ABONNEMENTS :

BELGIQUE : Un an, fr. **3.00** — Six mois, fr. **1.50**

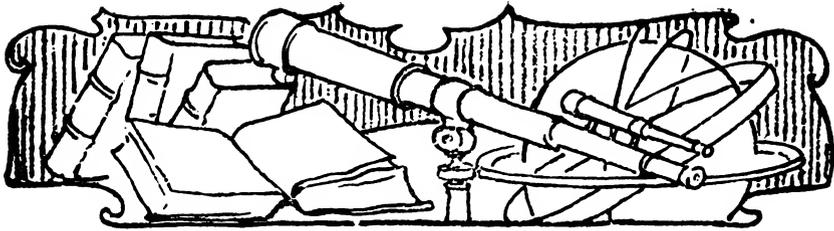
UNION POSTALE : Un an, fr. **5.00** — Six mois, fr. **3.00**

Un numéro **10 cent.** — Spécimen gratuit

RÉDACTION :

LIÈGE
7, rue Sœurs-de-Hasque.

BRUXELLES
12, place de Brouckère



LITTÉRATEURS DE WALLONIE

Auguste Vierset

Dans la galerie des artistes et des écrivains de notre terroir dont WALLONIA se complait à honorer le talent, une place revient, à plus d'un titre, à ce bon Wallon, au fin lettré et au délicat poète qu'est AUGUSTE VIERSSET.

Assurément, il serait superflu de vouloir découvrir l'auteur de telles œuvres dramatiques, comme *Prima Donna* ou *L'Cop d'moin d'à Chanchet*, qui reçurent ici l'accueil le plus favorable. Mais d'autres mérites de qualité rare recommandent VIERSSET à l'attention sympathique des lecteurs de cette revue.

Voilà plus de vingt ans que ce probe ouvrier a mis au service des lettres une ardeur intrépide; on ne compte plus maintenant les preuves d'une activité qui s'est généreusement dépensée tant au profit de notre vieux wallon qu'à l'honneur de notre littérature d'expression française. Ce sont de remarquables travaux de critique, témoignant d'un esprit judicieux et d'un goût très sûr, ce sont de jolis vers amoureuxment ciselés, de belles prosés fortement étoffées qui séduisent à la fois par l'élégance et la couleur.

Aujourd'hui encore nous pouvons saluer l'apparition d'un nouvel ouvrage, *L'Ile Parfumée*, dont on apprécia déjà, dans la *Revue de Belgique*, les intéressantes descriptions, la forme harmonieusement nuancée et une sincérité d'impressions qu'on ne trouve pas souvent dans les notes de voyage. L'occasion nous semble donc bien venue de rendre hommage à l'œuvre d'un écrivain des plus distingués de notre terre wallonne.

Novembre-Décembre n° 11-12.

Aussi bien ferons nous presque un acte de justice, si l'on pense que VIERSET compta parmi les audacieux de la première heure, aux temps de la *Jeune Belgique* et de la *Wallonie*. Il fut de toutes les revues d'avant-garde, de la *Basoche* et du *Réveil*, de la *Chimère* de Paris et de notre *Floréal*. Et son œuvre de début, comme auteur dramatique, *O-n dumant a m'ryatch*, date bien, croyons-nous, d'une quinzaine d'années.

A dire vrai, c'était moins une pièce de théâtre qu'une curieuse étude philologique, voire dialectologique. Cette saynète écrite en patois ardennais, dans le rude parler de S'-Hubert, servait seulement de prétexte à un ingénieux essai de graphie phonétique, qui eut les honneurs de la publication dans la *Recue de philologie française et provençale*.

Manifestation plutôt scientifique, en laquelle on peut voir la preuve du penchant très marqué qui sembla d'abord diriger VIERSET vers les travaux abstraits de la linguistique. Si bien qu'il parut céder à une véritable vocation en se consacrant à l'enseignement des langues modernes. Un essai d'*Orthographe wallonne*, une autre étude comparative intitulée *Germain Wallon*, tels sont les premiers délassements de ce savant en herbe.

Mais une fée maligne devait contrecarrer déplorablement ces velléités d'érudition ; cédant à l'invincible attrait des beaux vers et des rêveries sentimentales, le professeur ne devait pas tarder à lâcher la philologie et ses œuvres... pondéreuses. En compensation, nous y gagnions une excellente recrue pour la poésie et les lettres wallonnes.

* * *

Le gage de cette heureuse conversion de VIERSET fut, en effet, un acte de dévotion à la muse populaire de sa terre natale. Dans sa précieuse anthologie des *Poètes Namurois*, il a glorifié avec ferveur les joyeux Molons, il a commenté en artiste l'œuvre des WÉROTTE et des COLSON, celles de l'auteur du *Bia bouquet* et d'autres « Minteuurs » notoires. A tant de wallons qui les ignoraient, ces pages vraiment filiales apportèrent comme une révélation de la verdure savoureuse de la poésie namuroise.

Après cet hommage aux anciens, le débutant pouvait s'en aller hardiment sur leur trace et rimer désormais pour son propre compte. Il ne s'en fit pas faute ; toutes les occasions lui parurent propices pour attester de son attachement au vieil idiome populaire. Ainsi nous le voyons prendre part aux concours de la Société Liégeoise de Litté-

ture wallonne, qui en fait tout de suite un lauréat, gratifié de palmes et de médailles de différents modules.

Il serait puéril, sans doute, d'accorder trop d'importance à un poème commémoratif du 25^e anniversaire royal, qui fut jugé digne d'une première récompense. Le jury sut apprécier à leur valeur l'allure pathétique et le style élevé du morceau : il est peu probable, toutefois, qu'on exhume souvent de la collection du *Bulletin* ce panégyrique de circonstance.

Pourtant, il y a d'heureuses découvertes à faire, quelquefois, pour qui veut feuilleter ces annales de notre vieille académie. Vous pourriez trouver dans le même tome une autre œuvrette de VIERSET, laquelle est une petite merveille de grâce alerte et d'émotion souriante. Elle aurait à présent tout le prix de l'inédit, car qui se souvient de ce gracieux crâmi-gnon dont les « resples » s'enroulent si joliment en farandole :

AUG. VIERSET.

*Dijoz m' el vite, oï ou non,
Est-ce qui ça n' vos chonne pus bon?
V' waitiz après one aute, dist-on,
Li trop bin v' cochesse!
Est-ce qui ça n' vos chonne pus bon,
A c' l'heure, quand j' vos rabresse?*

La chanson vaudrait d'être rappelée toute entière, tant elle est spirituellement tournée, avec son ton de naïveté tendre :

*Poquoi v'loz m' quitter sins raison?
Est-ce qui ça n' vos chonne pus bon?
Bon Die, m' vie va iesse one prijon!
Li trop bin v' cochesse!
Est-ce qui ça n' vos chonne pus bon,
A c' l'heure quand j' vos rabresse?*

Mais il faut bien écourter et se hâter d'en venir aux productions wallonnes qui devaient valoir à ce rimeur de *pasquêtes* la notoriété et le succès, à savoir ses œuvres dramatiques. Le théâtre n'est-il pas le terrain sur lequel se consacre devant le grand public la réputation des plus talentueux écrivains et parfois même, plus rarement, celle des poètes ?

* * *

Que la fortune de *Prima Donna*, comédie joyeusement expansive et mouvementée, ait dépassé celle du *Côp d'moin d'à Chanchet*, en dépit des qualités d'observation et de sincère émotion de cette dernière pièce, la chose n'est pas pour nous étonner. Les délicatesses de sentiment et les plus jolis traits poétiques trouveront toujours moins d'écho, à la scène, que les effets réjouissants de péripéties imprévues.

Ceci ne veut point dire que nous prétendions diminuer le moins du monde les mérites de *Prima Donna*. Nous avons été des premiers à prendre notre part de la gaité bien franche de cette copieuse satire. La verve du joyeux HENDRIKX a été mise en valeur avec un sens parfait de toutes les ressources de notre idiome populaire. Et cette verve devient si naturellement wallonne qu'elle ne laisse même plus soupçonner l'origine flamande de l'œuvre. En vérité, pareille transposition vaut plus qu'une simple traduction ; on y reconnaît, à n'en pas douter, l'apport d'un franc wallon, qui est en même temps un homme de théâtre.

De la même venue est l'amusant vaudeville *Pierrot vique co !* dont l'exubérante belle humeur obtint un mémorable succès de rire, chez nous, sur la même scène du défunt Casino Grétry.

Avant de risquer ainsi avec le jovial HENDRIKX l'aventure d'une alliance dramatique pour le moins originale, VIERSSET s'était aventuré déjà sur les planches. Il avait fait ses premiers pas tout seul, avec moins d'assurance, peut-être, mais ce débutant apportait en échange au feu de la rampe de précieuses intentions d'auteur comique, mises en valeur avec une sensibilité touchante, avec toute la fraîcheur d'émotions d'un jeune poète.

Il y avait là de quoi distinguer aussitôt *L' Côp d'moin d'à Chanchet*, dans l'abondante banalité des productions de nos faiseurs de vaudevilles. Aussi les amateurs s'en sont-ils montrés charmés lorsque la pièce fut représentée, tant à Liège qu'à Bruxelles. Dans cette simple aventure de fille séduite, rachetée par l'amour généreux et robuste d'un humble artisan, ils ont reconnu d'intéressantes tendances à l'étude

des caractères, ils ont applaudi le comique discret et sûr des situations. Point de gros moyens qui forcent le rire ou les larmes ; le ton du dialogue, naturel et vigoureux à plaisir, a bien la rudesse des façons et du parler populaires. Il s'y mêle quelque chose d'attendri, une grâce pénétrante qui précise encore l'originalité de l'œuvre.

Une autre comédie, *Li fêye Mathy*, qui date de quelques années plus tard, nous montre un talent plus âpre, visant délibérément à l'effet dramatique. L'auteur n'hésite pas à mettre en scène un ménage adultère et la faute de la femme dévoilée à sa propre fille. Donnée qui ne laissait pas de paraître osée sur la scène wallonne et d'un développement assez difficile. On pressent, néanmoins, qu'elle devait prêter à des situations pathétiques ; la conduite serrée du dialogue, la vérité d'accents des personnages en accentuent encore l'intensité.

On le voit, le théâtre et la poésie wallonne doivent à VIERSET mieux que des promesses, mais des œuvres bien personnelles. Si, depuis quelques dix ans, aucune production nouvelle dans ce domaine n'est venue nous rappeler un écrivain qui s'acquit de tels droits à notre estime, la faute n'en peut être qu'à ce labeur écrasant du journalisme, à la tâche quotidienne qui l'a pris tout entier.

Eloigné de nous, accaparé par ce travail de Sysiphe que ramène le numéro de chaque jour, l'auteur du *Côp d'moin d'à Chanchèt* mérite sans doute quelque indulgence s'il a fait, comme on dit chez nous, « des infidélités » à la muse wallonne.

* * *

Au surplus, nous aurions mauvaise grâce à reprocher à VIERSET de s'être laissé tenter par des ambitions plus hautes. Son apport très appréciable à notre littérature d'expression française ne demeure-t-il pas empreint des qualités foncières de l'esprit wallon ?

Prenez, par exemple, dans son recueil de petits poèmes, *Vers les lointains*, tel sonnet de la série intime intitulée *Au gré des heures* ; n'y retrouvez-vous pas la légèreté de touche, le trait précis, la sérénité harmonieuse d'un croquis de DONNAY :

La lampe recueillie en son vieil abat-jour,
Rêve, œil lucide et doux, son rêve de lumière,
Et ses moelleux regards coulant sous sa paupière
Caressent sur les murs les bouquets Pompadour,

Dans le fauteuil ancien dont l'étoffe fanée
Exhale le regret parfumé de ses plis,
Grand'mère se délecte en des songes emplis
Des lointains souvenirs à grâce surannée.

Sans bruit, de ses doigts gourds, sur le tapis épais,
 Son ouvrage a glissé lentement. Une paix
 Tendre comme un espoir dans son âme pénètre.

Et tandis que l'aïeule à mon chevet s'endort,
 Je regarde, rêveur, la croix de ma fenêtre
 Détacher ses bras blancs du ciel bleu piqué d'or.

Une discrète émotion se dégage de ce tableau d'intérieur, qui semble refléter l'âme sentimentale du poète.

Il se livre beaucoup moins lorsqu'il s'attache à décrire les paysages exotiques d'un Orient somptueux qu'il n'a vu d'ailleurs qu'en rêve. Il apparaît alors absorbé par l'idéal de la pure beauté parnassienne, requis avant tout par le souci de la forme. On le voit qui se grise de couleur avec une ardeur toute juvénile, exaltée encore par le souvenir des *Poèmes barbares* et des *Trophées*.

En épigraphe au recueil de ses voyages imaginaires, VIERSET reproduit le cri véhément de MALLARMÉ :

Fuir ! là bas, fuir ! je sens que les oiseaux sont ivres
 D'être parmi l'écume inconnue et les cieux !

Et lui-même exprime en strophes élégamment balancées,

Le regret douloureux des plages inconnues.

Sa pensée s'en va donc vers des pays lointains, vers des décors de soleil :

Je pense à vous l'âme éprise
 Edens baignés par les flots bleus,
 Lointaines et troublantes îles.

.

Je songe aux bois aromatiques
 Egayés d'aras cramoisis ;
 A quelque ancien temple d'Isis,
 Gardé de sphinx énigmatiques.

Aux merveilleuses Singapours,
 Aux pittoresques caravanes,
 A l'oasis fraîche, aux savanes,
 A des voyages au long cours !

La fantaisie de l'artiste se dépense selon ce programme avec une virtuosité qui crée vraiment l'illusion. Elle suscite pour nous le Nippon légendaire des samourais et des mousmés en kimonos lilas,

dans des palais de laque, — tout le Japon de Madame Chrysanthème, — et l'Inde aux soirs mystérieux, peuplés des fauves de la jungle. Nous voyons défiler, en une série d'instantanés pris sous le ciel ardent du désert, la tribu qui chemine lentement vers le douar, les troupeaux houleux, les chameaux,

Qui, leurs longs cous tendus, beuglent au ciel en flamme.

Mirages merveilleux d'une imagination enivrée qui peut donner à des visions chimériques autant de ligne et de couleur ! Il y a là, tout au moins, la preuve d'un talent singulièrement évocateur, au service d'un écrivain passionnément épris de beauté.

* * *

Las ! Si désireux qu'il fût de s'évader vers des paradis de rêve, notre poète s'est trouvé retenu au rivage. En face de la réalité prosaïque, il lui fallut déchanter, dire adieu.....

..... à ces pays lointains,
Où les brises sont sœurs des rires enfantins,
Et les fécondes nuits, mères d'aubes sereines.

Mais VIERSET n'est pas de ceux qui fléchissent devant la tâche. Nous savons qu'il a fait tête à la vie avec une belle constance, sans rien abdiquer de ses aspirations d'artiste.

Encore n'a-t-il plus écrit de vers... C'est en prose, désormais, qu'il a conté ses voyages, en une prose lumineuse et souple, une prose évocatrice qui rappelle le poète d'antan. A défaut de l'enthousiasme lyrique des jeunes années, il donne carrière, au long de la route, à un esprit d'observation très averti, aux sensations affinées de sa vision et de son cœur. Car il arrive aujourd'hui que ce laborieux s'affranchit, parfois, de l'entrave journalière et qu'il s'échappe, qu'il s'embarque pour un vrai voyage.

Ceci nous vaut alors la bonne fortune d'un livre comme celui qui vient de paraître, *L'Ile parfumée*, en lequel il confie les impressions et les enseignements d'une excursion en Corse.

Déjà, au temps des débuts, notre auteur s'était essayé dans ce genre de littérature. D'une rapide balade au delà du détroit, il nous rapporta, notamment, un album de croquis intitulé *From Home*, dont le style vigoureusement pittoresque valait d'être remarqué. Ainsi l'on peut en retenir une saisissante vision du terrible travail de Londres, de la « Ville-Usine » :

..... L'amertume de ce labeur d'enfer flotte dans l'atmosphère aqueuse, sainte des façades poissées, se dégage des brouillards du fleuve, s'infiltré en vous goutte à goutte; mais ce labeur continu, implacable, atroce, ces hommes n'ayant d'autre jouet que le boulet de forçat que le travail leur rive au pied, ces usines où les machines grincet et rugissent, ces quais où se déchargent tous les produits du globe, c'est aussi la suprême incarnation de l'industrie et du commerce, ces dieux modernes; et la Cité colossale, l'énorme monstre de pierre, tueur de corps et broyeur d'âmes, vous ploie malgré vous en une admiration craintive, comme un passager devant la mer effrayante et superbe. »

De son voyage en Corse, VIERSET revient avec des souvenirs d'homme fait, qui a déjà beaucoup vu et sait la vie. Si le jugement affermi discerne plus sûrement l'originalité d'un site ou le sens d'une coutume locale, le talent de l'écrivain s'est aussi fait plus sobre, sans perdre de son expression élégante et suggestive.

Qui ne serait séduit par sa description si vivante du mouvement de Marseille, par le tableau de beauté sévère de l'arrivée à Ajaccio? On retrouve l'artiste dans sa manière de camper les paysannes à la fontaine, « le geste arqué vers les hanches, hiératiques comme des canéphores »; de même, il sait faire ressortir tous les aspects singuliers ou magnifiques de cette *Ile parfumée*, pays de pasteurs indolents et rudes, terre classique des « vocératrices » passionnées et de la « vendetta » farouche.

Il faut lire les pages qu'il consacre à « l'ombre géante que projette, là bas, sur les êtres et sur les choses, le Corse Imperator »; il dira l'émotion ressentie en visitant « l'aire de l'Aigle », il évoquera le souvenir de l'enfant prédestiné, dans un décor immuable :

« Si l'on rencontre quelques ruraux regagnant leur village à dos de cheval, d'âne ou de mulet, ou des bergères d'Alata, coiffées, par dessus le fichu, du grand chapeau de paille à bords plats et venant vendre en ville, au petit trot de leur monture, des paniers de paille tressée ou d'exquis gâteaux de « broccio »; si l'on croise quelque montagnard à barbe blanche, ayant le fusil sur l'épaule et le bâton à la main, on songe malgré soi que ce pittoresque du type corse n'a pas changé depuis l'époque où le jeune *Napolione* vagabondait par les rues d'Ajaccio. Comme alors, des façades lézardées se pavoisent de linge aux fenêtres, des ruelles étroites découpent sur le ciel méditerranéen le même pan d'azur violent; des femmes, accroupies au bord du golfe, battent leur lessive du même geste que leurs aieules; et plus d'une fois, sans doute, Bonaparte enfant aida au halage des grands filets, de ce même geste qui raidit les mollets nerveux des pêcheurs et crispe leurs orteils sur le sable. »

Ce seul extrait donne la note d'intense vérité et de haute tenue

littéraire de ces impressions de route, il suffit à nous montrer VIERSET en pleine maturité de talent et prêt pour d'autres œuvres qui le rapprocheront de nous.

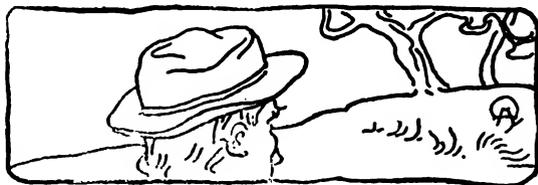
Car c'est en vain qu'il exalte une fois de plus l'ivresse de « fuir loin de la vie, vers l'illusoire et consolante Aventure », ce voyageur n'a point l'âme cosmopolite. Aussi loin qu'il aille, il demeure attaché, par le profond de son cœur, à son coin de terre et à son « home ». Même dans les montagnes de cette île méditerranéenne, il éprouve le regret du paysage wallon, du village de son Ardenne :

« O charmants villages de « chez nous » — pierres grises et toits d'ardoises, et la fine flèche du clocher au coq girouettant — éparpillant leurs maisons et leurs potagers le long de la chaussée, aux replis des collines de bruyères et de genêts, ou près du ruisseau zébré de l'éclair des truites et qui serpente, jaseur, entre sa double rangée de bouleaux et d'yeuses ; gros bourgs des plaines — tout blancs sous les tuiles rouges et le chaume d'or — interrompant au bord des routes infinies la théorie des sveltes peupliers frémissants, et carrant leurs vastes métairies parmi les vergers, le damier des orges, des seigles, des froments et des lins, et les gras terreaux où le bétail beugle aux soleils couchants !

Voilà qui nous rassure. A cette sincérité d'accent, nous sentons que VIERSET reste des nôtres; qu'il écrive maintenant de belles choses en prose française, est-ce à dire qu'il ait oublié sans retour le parler savoureux de Wallonie ? Dites, notre vieil ami, la joie de nos « *pasquêtes* », la verve alerte des « *cràmignons* » populaires, et la douce poésie des premières amours,

Est-ce qui ça n'vos chonne pus bon ?

HENRY ODEKERKE.





Bibliographie

Auguste VIERSET, ancien régent d'École moyenne, publiciste. Né à Namur, le 12 décembre 1864.

I. — OUVRAGES.

POÉSIE

- [1897]. *Vers les Lointains*. — Bruxelles, Lebègue, s. d., 1 vol., in-8° (16 × 12. 3), 123 p. Couverture illustrée par Henri MEUNIER. — Prix : fr. 2.
1891. *XXV^e Anniversaire de Sa Majesté Léopold II, Roye des Belges*. — ODE. — In : « Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne », 2^e série, t. 16, p. 13 à 16. Et à part. — Hors commerce.
1891. *Ê-ce qui ça n'vos chonne pus bon?* — Cràmignon. In « Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne », 2^e s., t. 16, p. 44 et 45. Et à part. — Hors commerce.

PROSE

1885. *Essai d'Orthographe wallonne*, d'après la méthode Chavée. — Namur, Wesmael-Charlier, 1 vol. in-16 (12 × 19), 32 p. — Prix : fr. 0-25.
1887. — *Germain-Wallon*, essai linguistique. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1 vol., in-8° (13 × 19), 45 p. — Prix : fr. 1-25.
1888. *Les Poètes Namurois*. — Liège, Aug. Bénard, 1 vol., in-12 (14 × 22), 69 p. Couverture illustrée par Aug. DONNAY. — Epuisé.
1892. *From Home*. — Liège, Jacq. Godenne, 1 vol. in-12 (12 × 19), 124 p. — Prix : fr. 2.
1893. *De l'Alcoolisme et de ses effets*. — Bruxelles, Alfred Castaigne, 1 vol., in-8° (12 × 18), 58 p. — Prix : fr. 0-50.
1897. *En l'an 2000*, d'Edward BELLAMY, roman traduit de l'anglais, publié dans « Le Petit B'eu de l'Exposition », 1897.
1907. *L'Ile parfumée*, impressions de Corse. — Bruxelles. Weis-en-bruch, 1 vol. illustré. — Sous presse

THÉÂTRE

- [1891]. *O-n dumant a maryatch*, saynète wallonne; transcrite dans une graphie phonétique et commentée philologiquement, par Paul MARCHOT. Extrait de la « Revue de philologie française et provençale », t. v. — Paris, F. Bouillon, s. d., 1 cahier (22.5 × 14), 23 p. — Prix : fr. 0-50.
1892. *L' còp d'moin d'à Chanchet*, pice wallonne è tois akes, en vers. Extrait du « Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne », 2^e série, t. 19. — Liège, Vaillant-Carmanne, in-8° (23 × 15), 79 p. — Prix : fr. 1-25.
1897. *Pierrot vique co*, comédie è treus akes, d'après A. HENDRIKX, représentée le 1^{er} février 1897, au Casino Grétry, à Liège. — Inédit.
1898. *Li Fèye Mathy*, comédie è one ake. — Extrait du « Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne », 2^e série, t. 23. — Liège, Vaillant-Carmanne, in-8° (23 × 15), 35 p. — Prix : fr. 0-75.
1899. *L'Amour au moulin*, opérette en 3 actes, en collaboration avec George GARNIR; musique de LANCIANI; représentée le 24 octobre 1899, au Théâtre des Galeries, Bruxelles. — Inédit.
1900. *Prima donna*, comédie è treus akes, traduite de la pièce flamande de A. HENDRIKX. — Lige, imprim'rieie de journal « Li Clabot » (imp. Théophile Bovy), in-4° (19 8 × 13), 116 p. — Prix : fr. 1.

II. — COLLABORATION

- La Jeune Belgique*, Bruxelles, 1882-83-85-95 : vers et prose.
- La Basoche*, Bruxelles, 1885 : poésies.
- L'Elan littéraire*, Liège, 1886 : poésies.
- La Wallonie*, Liège, 1886 à 1892 : vers et prose.
- Caprice-Revue*, Liège, 1888 : vers et prose (pseudon. George Bluet).
- Le Nord Littéraire*, Valenciennes, 1890 : poésies.
- Les Jeunes*, Namur, 1890-91 : poésies.
- La Chimère*, Paris, 1891-92 : poésies.
- Floréal*, Liège, 1892 : poésies.
- Bulletin de Folklore*, Liège, 1892 : contes populaires wallons.
- Le Réveil*, Gand, 1892-94-96 : vers et prose.
- Le Sauverdia*, Jodoigne, 1892-93 : chroniques et chansons wallonnes.
- La Revue wallonne*, Liège, 1893 : prose et chroniques d'art.
- L'Opinion libérale*, Namur, journal quotidien, 1893 : série d'articles de vulgarisation sur le folklore.

Nouvelle Revue internationale, Paris, 1894 : étude sur la littérature wallonne, reproduite dans le journal wallon *La Marmite*, n^o 12 et 19 août 1894.

Revue-Journal, Bruxelles, 1894 : prose.

La Revue de Belgique, Bruxelles, 1897-1907 : prose.

Humanité nouvelle, Paris, 1898 : poésie.

Le Thyrsé, Bruxelles, 1903 : prose.

La Belgique artistique et littéraire, Bruxelles, 1906 : vers.

L'Almanach de Gand, 1887-88-89-1906 : vers et prose.

L'Illustration belge, Bruxelles, 1905 : étude sur la littérature wallonne, Le Pays de Namur.

La Patrie belge, Bruxelles, 1905 : l'œuvre congolaise.

L'Indépendance belge, *Le Petit Bleu*, de Bruxelles : chroniques, contes, vers, notes de voyage.

Wallonia, 1907 : croquis en prose.

O. C.



La Pernette

Romance populaire

La célèbre chanson de la Pernette, une des perles du noble patrimoine de la tradition orale française, n'a pas été jusqu'ici retrouvée en Wallonie.

Elle y fut cependant connue autrefois.

Jules BORGNET a signalé, dans le *Messenger des Sciences historiques*, Gand, 1851, p. 78-79, un texte, parole et musique, copié sur ses registres ⁽¹⁾, au second tiers du xv^e siècle, par JEHAN TAILLEFIER, dit Flerus, greffier de l'Échevinage de Namur.

M. J.-B. WECKERLIN, dans son ouvrage *La Chanson populaire*, Paris, 1886, p. 179-181, a reproduit cette chanson, avec l'air inexactement traduit en notation moderne par DE COUSSEMAKER ⁽²⁾, « d'après un manuscrit belge ou flamand », qui doit être celui de JEHAN TAILLEFIER.

Enfin, Fl. VAN DUYSE, dans *Melusine*, t. VI, col. 50-51, a donné une version meilleure de la notation, avec le texte de la chanson, et plusieurs remarques originales.

« En principe, dit-il, les vers composant la strophe sont de douze syllabes; mais la fantaisie populaire a fréquemment dérogé à ce principe. Peut-être bien l'oreille de feu M. Taillefier, peu sensible au rythme poétique, a-t-elle été pour une part dans ces déviations à la règle. »

C'est la notation de M. VAN DUYSE que nous reprenons ci-dessous, avec l'espoir que cette publication fera retrouver en Wallonie des

(1) Registres aux transports de la haute Cour de Namur, 1466-1469, fol. 323. Archives de la ville de Namur.

(2) M. de Coussemaker, l'éditeur des *Chants populaires des Flamands de France*, a traduit le premier en notation moderne, la chanson extraite du registre namurois. Elle a paru dans le t. VII des *Ann. de la Société archéol. de Namur*, p. 186 (1861).

textes modernes de cette chanson que les spécialistes connaissent aujourd'hui sous le nom de *la Pernelle*, nom qu'elle porte dans un grand nombre de versions françaises. M. DONCIEUX estime que la chanson de *la Belle à la Tour*, est une forme abâtardie de *la Pernelle*, qu'il croit originaire du Forez, et qu'il croit dater du xv^e siècle. (1)

La bel - le se si et au pi - et de la tour Qui
 Son père li de - mand' Fil - le que vo - leis - vous ? Vo -
rall *tempo*
 pleure et sos - pir et mai - ne grant do - leur
 leis - vous ma - rit ou vo - leis vous sein - gnour ? Je ne
 vuelhe ma - rit (ne) je ne vuelhe sein - gnour Je vuel - he le mien a -
rall *tempo*
 mi qui pau - rist en la tour Par Dieu ma bel - le
 Mon père s'on le
 fille à ce - li fau - reis vous Car il se - rat pen -
 pent se m'en sou - yeis de - sous En - si di - ront les
rall
 dut de - main au point do jour
 gens : ce sont loy - als a - mours

La belle se siet au piet de la tour
 Qui pleure et sospir et maine grant dolour
 Son père li demande : fille, que voleis vous ?
 Voleis-vous marit, ou voleis-vous seingnour ?
 — Je ne vuelhe marit ne je ne vuelhe seingnour
 Je vuelhe le mien ami qui paurist en la tour

(1) DONCIEUX, *Le romancéro populaire de la France*, Paris, Bouillon, 1904, p. 31, Sur le nom de la Pernelle, voy. p. 17.

— Par Dieu, ma belle fille, à celi faureis-vous,
Car il serat pendut demain au point do jour
Père, s'on le pent se m'en souyeis desous.
Ensi diront les gens : ce sont loyals amours

Quant li père oyt ceste dure clamour
A sa fille rendi son cuer et sa vighour ;
Et li at dit : Ma suer, je vai ovrir ma tour ;
Vous rareis vostre ami, si en fereis seingnour.
Vous rareis vostre ami, sans y mettre sour
S'en fereis vostre espeuz par bien et par amour
La moitiet de ma terre areis par le douchour ;
Je vuelhe qui soit ensi, sans y metre destour.
Quant la belle choisi son ami par amour
Grant grasce en rendi son père sans demour.



Un jeune Artiste liégeois à Rome, en 1787-1788

De récents et superbes succès remportés par de jeunes musiciens de notre ville au concours dit *de Rome*, donnent une heureuse actualité à des papiers d'ordre privé, dont nous devons la très obligeante communication à un de nos concitoyens et où il est question du séjour que fit, à la Ville Eternelle, un jeune pensionnaire de la fondation Darchis (1). Ce séjour, que la mort — hélas! — rendit trop court et qui fut marqué par des incidents bien pénibles pour la famille du jeune artiste, va nous permettre, grâce à la correspondance à laquelle il donna lieu, de nous initier, ne fût-ce qu'un instant, à la vie que pouvait mener au-delà des mers un enfant de Liège, brusquement transporté dans un monde nouveau, plein d'enchantement, mais parsemé aussi de mille embûches...

JEAN-JACQUES JASPAR, le « héros » de notre histoire, était le fils d'ANDRÉ JASPAR, « maître estainier » ou « estennier (2), demeurant à l'enseigne de Saint-Michel « Sur Meuse », à Liège, et de MARIE-CATHERINE JACQUET. Il était né en 1760, dans la paroisse de la Madeleine, et avait dépassé de beaucoup la vingtaine, quand il se vit lancé, selon ses expressions, « dans la carrière du laurier ».

Il faut admettre qu'il témoigna de sérieuses dispositions artistiques, car il devint, en 1786, le protégé du chanoine HENRI HAMAL, maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Lambert (3), comme

(1) *Lambert D'archis* (et non D'Archis), né en 1625, mort en 1699, à Rome, avait quitté très jeune la ville de Liège, pour se fixer à Rome, où il fut pendant 50 ans agent et expéditeur apostolique. Par un testament daté du 22 octobre 1690, il légua tout ses biens pour créer dans la ville des papes, un établissement propre à aider les jeunes étudiants de Liège qui devraient résider dans la Ville Eternelle et seraient dénués de fortune. — La fondation Darchis prit le nom d'*Hospice* ou *Collège liégeois*. Elle comprenait un recteur (M. Fabry, en 1787), un proviseur, des domestiques et des pensionnaires, dont le nombre varia selon les époques. Actuellement le nombre en est de quatre.

(2) Il était gouverneur du bon métier des febvres.

(3) Né à Liège, en 1744, mort à Liège, en 1820.

l'avaient été avant lui Henri-Guillaume et Jean-Noël Hamal, ses oncle et grand-oncle (1) et, comme eux, amateur instruit et clairvoyant. Hamal avait pour ami un chanoine de Saint-Barthélemy, POLLARD, qui était précisément à cette époque proviseur du collège liégeois à Rome, autrement dit de la fondation Darchis. Grâce à cette si utile relation, le maître de chapelle obtint que son jeune « recom-mandé » fût désigné pour y occuper une place de pensionnaire devenue justement vacante.

Une lettre de Pollard à Hamal, du 20 janvier 1787, nous avertit du succès de leurs démarches respectives. Le jeune Jaspar est donc invité à se mettre en route le plus tôt possible, muni d'une lettre du prince-évêque (alors C. de Hoensbroeck, 1784-1792), pour les administrateurs du collège (2). On lui recommande d'être pourvu d'argent, car c'est à lui qu'incombera le soin d'acheter papier, crayons et autres menus objets. On l'avertit d'« étudier nuit et jour pour devenir un homme » et on lui laisse espérer un « bon maître. »

Voilà donc notre Jean-Jacques parti, en route pour la gloire !

Arrivé à une date que nos documents ne sauraient nous faire préciser, il se trouve immédiatement en contact avec ses co-pensionnaires, au nombre de six, dont nous sommes assez heureux de posséder les noms. C'étaient BODSON, du quartier de la Madeleine ; WARNIER, de la paroisse Sainte-Catherine ; ANCIEN, du quartier de Pierreuse ; DIGNEFFE, d'Outremeuse ; DUPONT, de Verviers, et LOUESSE (ou LOUETTE ?) « de la Hesbaye ».

Les lettres, malheureusement très peu nombreuses, écrites par Jaspar en 1787 et au début de 1788, nous en disent assez cependant pour nous le montrer plein d'ardeur au travail d'apprentissage de la peinture et décidé à tirer largement parti de la faveur qu'il a obtenue de vivre dans la grande cité des arts. « Rome n'est pas ingrat à l'homme qui veut s'appliquer, écrit-il un jour (3), car elle renferme dans ses murs les plus beaux hommes de la terre, tels que Raphaël Urbain (*sic*), Bernin, Poussin, Dominiquin (4) et un grand nombre d'autres artistes qui les ont approchés. » (lettre du 26 juin 1787) Il

(1) H.-Guill. Hamal (1685-1752) ; Jean-N. Hamal (1709-1778).

(2) « Car, dit la lettre, il a été conclu avec le prince de ne recevoir plus per-
» sonne qu'il ne soit appelé par le testateur (Darchis) et une lettre de sa part (*sic*)
» afin d'avoir des honnestes gens et de bonnes mœurs et qui s'appliquent... »

(3) Nous modernisons ici un style, qui est parfois d'une lecture bien pénible. Nous ne parlons pas de l'orthographe ! On sait ce qu'elle était à cette époque, même chez les plus hauts personnages.

(4) RAPHAËL SANZIO, né à Urbino, en 1483, mort en 1520 ; — BERNIN (Bernini), dit le Cavalier, né à Naples en 1598, mort en 1680 ; — DOMINQUIN (Dominico Zampieri), né à Bologne en 1581, mort en 1641 ; POUSSIN, le célèbre peintre français, né en 1594, mor en 1665.

passé son temps à copier leurs plus beaux tableaux, car « ce sont là, dit-il, les meilleurs maîtres que je puisse avoir. »

Sa santé est parfaite et ses études vont de mieux en mieux (lettre du 29 mai 1788) Mais ce qui le « fâche », c'est que la vente de ces copies ne lui apporte aucun bénéfice : il faut payer dans le palais (le palais Farnèse, sans doute) où l'on va travailler, et comme il se trouve dans Rome plus de 5,000 peintres de toutes les nations, les dépenses que l'on doit faire pour étudier « comme il faut », dépassent généralement les prix, tombés fort bas, que l'on peut recevoir pour les copies effectuées. Cela est si vrai qu'un groupe d'artistes, dont il fait partie, ont décidé de se... syndiquer pour obtenir à meilleur compte des « modèles sur nature » : l'homme leur revient ainsi à 8 écus l'an pour chacun ; quant à la femme, qu'ils ne prennent que les dimanches matin, elle ne leur coûte que 3 écus ! — Mais, malgré tout ce qu'il peut faire, il n'est pas facile à notre jeune Liégeois de nouer les deux bouts avec les 400 fr. annuels dont il peut disposer : il a dû faire, en arrivant à Rome, l'emplette de deux costumes nouveaux et de multiples accessoires de toilette un peu convenables pour paraître dignement dans les fêtes du Collège et ailleurs ; il lui faut, d'autre part, entretenir par d'utiles cadeaux l'amitié de son maître particulier, le chevalier de Maron, l'un des principaux professeurs de l'Académie de France à Rome. Ce personnage ne peut-il pas lui faire beaucoup de bien, surtout cette année que notre jeune compatriote ambitionne de prendre part au concours pour le Grand Prix du Capitole, dont le sujet imposé comprenait une vaste composition à douze personnages ? Mais pourra-t-il entreprendre cette dure épreuve, vu le temps peu considérable dont il dispose et l'argent qu'il lui en coûtera ? Il n'ose encore l'espérer. En tous cas, et quoi qu'il puisse en advenir de ses projets, il travaille et il a foi en l'avenir. « J'espère, écrit-il un jour avec candeur, que Liège ne me reconnaîtra plus, et l'on verra qu'il faut étudier beaucoup pour retourner bon peintre. »

Ces lignes, pleines d'une belle confiance, dataient du 29 mai 1788 ; le mois suivant, le 14 juin, envoyant de ses nouvelles à son oncle maternel, le R. P. Benoit Jacquet, de l'ordre des Frères Mineurs, à Liège, il confie à son parent avec une joie profonde et l'accent de la plus pure fierté, que dame Fortune vient de lui sourire enfin, qu'il va enfin toucher au terme de ses embarras d'argent ! Et comment cela ? Écoutons-le : « Nous venons, M. Chefneux et moi, de faire l'acquisition d'un tableau dont on ne peut estimer la valeur. *Il n'y a qu'un prince qui puisse se le payer...* ! Vous aurez de la peine à y croire, . . mais ce tableau est de Raphaël Durbain (*sic*), le premier peintre qui ait rendu la nature parlante... Les plus habiles peintre de Rome l'ont

estimé à quatre mille écus romains. (1) Je vous prie, n'en parlez pas à mon très cher père : le prix que nous avons donné du tableau est de deux cents écus romains... Nous avons été obligés d'engager nos montres et de faire argent de tout ce que nous avons pour parfaire cette somme et nous acquitter envers la personne qui nous l'a vendu...» Et il terminait par cette déclaration dont on appréciera plus loin la véracité : «... En un mot, il est payé, et j'ai retiré ma montre avec l'argent que j'ai gagné avec des copies que j'avais faites des plus tableaux de Rome. »

... Ce sont là les dernières lignes, pour ainsi dire, qu'écrivit le bon et naïf Jean-Jacques. Moins d'un mois après, le 13 juillet, une maladie survenue soudainement emportait en quelques jours le jeune homme dans la tombe !...

Une lettre de ce Chefneux, dont le nom vient d'être cité, au père Jaspas, informait ce dernier du malheur qui l'accablait si inopinément. Peu de jours après, le 23 juillet, une autre lettre, adressée par Pollard au chanoine Hamal, confirmait la triste nouvelle. Mais, bien que la disparition prématurée de Jaspas fût par elle-même déjà suffisamment douloureuse, le proviseur du Collège liégeois, ne remplissant en cela que strictement sa mission, dut bien mettre la famille au courant de faits qui contribuèrent certainement à redoubler encore la peine des parents.

Nous apprenons, en effet, grâce aux lettres qui s'échangèrent fréquemment alors entre Rome et Liège, à connaître de plus près le Liégeois Chefneux, dont il vient d'être question et qui fut le mauvais génie de Jaspas.

Précédemment déjà, le père Jaspas avait cru devoir avertir son fils des bruits défavorables qui couraient sur le compte de son compatriote. Celui-ci, pensionnaire du célèbre Collège germanique à Rome, l'*Anima* (2), se trouvait en conflit avec les directeurs de cet établissement ; il apparaît même, à lire Jean-Jacques, qu'il était sous le coup d'une expulsion. Jaspas s'était, — pour son malheur, on va le voir, — « aveuglément faulilé, comme disait Pollard, avec ce Chefneux, qui était parvenu à capter entièrement la confiance de son nouvel ami, si l'on en juge par la chaleur avec laquelle notre trop confiant Jean-Jacques le défendait contre les soupçons paternels.

(1) L'écu de 100 baïoques (baïoque = un peu plus de 5 centimes), valait 5 fr. 32 ; celui de 50 baïoques, 2 fr. 60 ; celui de 20 baïoques. 1 fr. 06.

(2) Sur cette institution, on peut lire dans la revue *De Katholiek*, Leyde, t. 132, 1907, pp. 286-306, 358-380, une notice historique, d'où il résulterait que c'était une fondation d'origine néerlandaise et développée surtout par des Néerlandais (*Archives belges*, 1907, numéro du 25 novembre, p. 259). — Comment Chefneux, Liégeois, y avait-il été admis, nous ne savons.

Manquant de ressources, l'élève de l'*Anima* s'était fait fripier (ragattier) et se livrait à des trafics assez louches avec des antiquaires et marchands de bric-à-brac. C'est ainsi qu'il en était venu (nous épargnons le détail au lecteur) à détenir un tableau qu'il eut l'audace de faire passer aux yeux du bonasse et, semble-t-il, encore peu expert Jaspar pour une œuvre « de la seconde manière » de Raphaël ! En réalité, le Chefneux s'était montré aussi impudent imposteur que son compagnon s'était révélé peu connaisseur (1). La toile en question représentait une Vénus, mais d'un inconnu et sûrement point de Raphaël, ni d'une valeur de 4,000 écus. « Vous saurez, écrivait l'abbé Pollard au père de l'infortuné Jean-Jacques, que les premiers tableaux de Rome, on ne peut en trouver seulement la moitié... On est aujourd'hui trop clairvoyant. » Et il ajoutait cette réflexion qui est en situation en tout temps : «... Il n'y a que les Anglais qui payent ! » Jaspar se laissa aller à participer à l'acquisition de ce tableau. On sait ce qui arriva : toutes les économies disparurent, et sa montre en or dut être engagée au Mont-de-Piété, d'où elle ne fut pas retirée de si tôt, contrairement à l'affirmation quelque peu mensongère de son propriétaire...

Sur ces entrefaites, Jean-Jacques vint à disparaître. Chefneux et un antiquaire, qui avait aussi mis de l'argent dans cette bizarre spéculation, s'entendirent alors, comme larrons en foire, pour affirmer que leur trop crédule associé n'aurait rien eu à prétendre à la copropriété du tableau ; qu'au contraire, il devait même encore, à sa mort, quelques écus ! Le comble du malheur, c'était que Chefneux était resté en possession de la reconnaissance du Mont-de-Piété.

Sollicité par le père, le proviseur du Collège dut bien s'occuper à liquider les affaires de J.-J. Jaspar. Cela ne lui fut pas facile. « Quel pot-pouri, quel galimatias », s'écria-t-il bientôt. Il lui fallut d'abord recevoir, pour agir en toute sécurité, une pièce officielle le constituant fondé de pouvoir authentique du père Jaspar, car le menteur fieffé qu'était Chefneux, se vantait partout, sans en exhiber la preuve, d'avoir reçu déjà pareille commission, et cherchait à vendre la montre ; puis il eut à intervenir auprès de ceux, fripiers et autres gens de l'espèce, avec qui Jaspar et son acolyte avaient eu des relations ; il dut aussi s'occuper à se défaire au moins bas prix possible des objets ayant appartenu au défunt et dont il avait été dressé un répertoire ou inventaire (incomplet du reste, car plusieurs avaient disparu, subtilisés, insinuaient-on, par Chefneux), et à renvoyer à Liège

(1) « Du premier coup, proclamait-il naïvement à son oncle, dans la lettre précitée, j'ai reconnu que c'était de Raphaël » !!

tout ce qui ne pouvait être vendu. Mais ce qui lui causa le plus de tracas, ce fut la montre engagée que le père Jaspas réclamait à cor et à cri et qu'il s'agissait d'arracher aux griffes de l'audacieux Chef-neux. Celui-ci suscitait mille chicanes, les unes plus déloyales que les autres, dans le détail desquelles il nous est impossible d'entrer ici ; loin d'accepter d'être un débiteur, il poussait l'audace jusqu'à se prétendre au contraire, on vient de le voir, le créancier de Jean-Jacques pour plusieurs petites sommes.

On devine l'état d'esprit où tous ses tristes incidents avaient plongé le père Jaspas, et on y compatit sincèrement ; mais on comprend aussi l'espèce d'ennui qu'à la longue l'abbé Pollard ressentit de se sentir chargé d'une mission aussi peu agréable que celle de se débattre contre un aigrefin, et cela à cause d'un pensionnaire par trop bienveillant. Ce sentiment d'impatience perce nettement dans un passage d'une de ses lettres au père, celle du 19 novembre. « Je puis vous assurer, M^r, que si j'avais su tout ce que je sens à présent, je ne me serais pas employé, ni embarqué à prendre soin du peu de nippes de votre fils ; car on n'a que du chagrin après avoir rendu service. » Dans une missive de juillet, Pollard avait déjà prononcé, à l'adresse de feu Jean-Jacques, le mot d'« ingrat » ajoutant : « nous avons à prétendre à ses charges 92 écus. »

Nous voyons que, par deux fois, le proviseur réclame au père de l'argent pour pouvoir dégager la montre, mais que, dans aucune lettre venue de Liège, il n'était question du moindre envoi de numéraire. Aussi le ton des lettres de Pollard devint-il avec le temps plus sec, et peu à peu les protestations de dévouement et de sympathie se font-elles plus mesurées.

Bientôt même un conflit surgit, à propos du paiement des frais de funérailles. Le père Jaspas refusait de les solder, alléguant qu'ils étaient à la charge de la fondation Darchis. Cela était vrai jusqu'à un passé assez rapproché, mais, depuis quelques années, une nouvelle ordonnance, émanée des visiteurs apostoliques, avait décidé que le remboursement de ces frais incomberait dorénavant aux parents des défunts. C'est ce qui résultait clairement d'une espèce de consultation juridico-historique, rédigée par un nommé Salmon, dont nous ne devinons pas ici la qualité, et que Pollard transmettait, en la contresignant, au « maître estennier » Jaspas.

Pauvre père ! Vraiment il faut en avoir pitié ! Avoir perdu au loin un fils qui semblait donner tant d'espérances, apprendre combien tristement il a fini, devoir se débattre contre un coquin, ne plus avoir de son cher enfant que quelques minces objets de toilette, sans valeur,

n'était-ce pas assez de sujets de douleur ? Faudra-t-il encore ajouter à tout le reste des embarras d'argent, se voir acculé à la misère ?

C'est du moins ce qu'il veut faire croire à Rome, où il écrit ces lignes, bien faites pour apitoyer : « Comment voulez-vous que je paie ? Un père qui a fourni plus même que son pouvoir pour avancer (à) un fils prodigue, qui à présent est sans ouvrage par le mauvais temps et la misère qu'il y a à Liège, et dont la femme a la jaunisse et des tourments à cause de son fils et peut-être en mourra ; un homme qui cherche (comme il peut) à entretenir sa famille ? Voulez-vous me faire cette grâce de dire à M. Salmon qu'il me demande la vie plutôt que de l'argent, car dans l'état où je suis, je serais heureux d'être mort pour éviter toutes les souffrances de la vie !... »

Cette délicate et pénible contestation prit heureusement une tournure favorable aux intérêts de la famille de Jean-Jacques. M. Salmon ne voulait absolument pas céder et il y alla d'une seconde épître, encore plus sèche de ton que la première. Mais Pollard qui apparaît décidément comme un brave homme, d'un caractère conciliant, s'interposa et obtint que, pour contenter M. Salmon, le peu d'argent qu'avait donné la vente des « nippes » serait déposé au mont-de-piété pour servir à garantir en tout ou en partie le paiement des frais de funérailles. « La maladie de votre fils, écrivait le proviseur, le 21 février 1789, a coûté plus de 50 écus en terme de 8 jours, et nous ne pouvons pas endetter la maison pour faire plaisir. Mais finissons cette contestation. A l'avenir, tous ceux qui auront le malheur de mourir au collège, ils seront obligés de payer les funérailles (*sic*) ; la loi est positive et a été ratifiée par le pape. »

Quelques mois après, nous l'apprenons par la dernière lettre que nous possédons de Pollard, 24 juin, les « coquinerics » du fameux Chefneux étaient enfin dévoilées au grand jour. Non-seulement il fut chassé du collège de l'*Anima*, mais une ancienne affaire de vol, commis au détriment d'un religieux liégeois, étant revenue sur l'eau, le gouvernement romain ouvrit une instruction secrète contre lui. Pour comble d'ennui, il se vit même accusé d'avoir voulu « séduire » les jeunes gens du collège germanique et les enrôler dans la compagnie des... Francs-Maçons, dont il disait faire partie ! L'Inquisition, rapportait Pollard, cherchait à s'emparer de sa personne !

Tout cela soulageait la conscience publique et devait bien faire plaisir au père Jaspar, mais... ne faisait pas revenir la montre en or de Jean-Jacques entre les mains de Pollard...

Ce dernier se décida donc à faire citer en justice Chefneux, et il obtint une « saisine » contre lui. Vains efforts ! Sa paie à l'*Anima* ne pouvait plus être retenue, puisqu'il venait d'en être chassé ; d'autre

part, il allait quitter Rome d'un instant à l'autre.. Que faire ? Que Jaspar « relève » moyennant 5 écus (toujours payer !) la « saisine » délivrée à Rome, pour qu'il puisse s'en prévaloir à Liège, où Chefneux jouit d'une prébende à Cornillon, dont on pourrait retenir le revenu ; ou, ce qui serait le mieux, que le frère de l'escroc, qui est un fort honnête homme, lui, termine à l'amiable cette épineuse affaire.... Tels étaient, en fin de compte, les derniers conseils que Pollard croyait pouvoir donner au père de Jean-Jacques.

Nous ne savons comment se termina cet imbroglio ; mais nous sommes certain que Chefneux garda la belle montre en or....

Et ainsi se termina fort probablement la lamentable histoire d'un jeune Liégeois à Rome. Puisse-t-elle entraîner sa moralité pour tous les prix de Rome, présents et à venir, qui vivront à Rome ou.... ailleurs !

FÉLIX WAGNETTE.

Le curé et le veau

Facétie populaire namuroise (1)

Gn-aveûve on còp dins on pôve viladje des Ardènes, do tîmps do vi Bondiè, on vi pôve curé, sourd come on canon, et avou ça nin co trop malin.

Il esteûve one miète rintré en ofance.

I n'aveûve pont d'meskène : i vi-keûve tot seû et feûve tot s'moin-nadje li-minme.

I n'saveûve nin conter les djoûs. Quand par hasard i-gn-aveûve one messe dins l' samoinne, c'esteûve li madjustêr quél vineûve huquer pace qu'i n' si rapêléûve di rin.

Mais il aveûve one pouye qui li pcneûve on-ou tos les djoûs :

I les aurdeûve dins on p'tit caté di strain ét quand elle ènn aveûve ponu chî, i saveûve qui l' lèddimwin sereûve dimègne.

Li pôve biesse vineûve tos les djoûs au matin saul'ler su l' chou di s'

Il y avait un coup dans un pauvre village des Ardennes, du temps du vieux Bondieu, un vieux pauvre curé, sourd comme un canon, et avec ça pas trop malin.

Il était un peu rentré en enfance.

Il n'avait pas de servante : il vivait tout seul et faisait tout son ménage lui-même.

Il ne savait pas compter les jours. Quand par hasard il y avait une messe dans la semaine, c'était le clerc qui venait l'appeler parce qu'il ne se rappelait rien.

Mais il avait une poule qui lui pondait un œuf tous les jours.

Il les gardait dans un paneton de paille, et quand elle en avait pondu six, il savait que le lendemain serait dimanche.

La pauvre bête venait tous les jours matin sauter sur le giron de son

(1) M. LAMBILLION, le vaillant conteur wallon, l'auteur du savoureux recueil dont il fut parlé ici même (t. XVI, 1905, p. 182), a bien voulu conter pour *Wallonia*, à notre collaborateur, M. Alphonse MARÉCHAL, une de ces vieilles histoires, comme il en sait par centaines. Il n'a pas eu besoin de puiser au fond de son sac. L'histoire facétieuse qu'on va lire, rappelle celle du copère et des petits chats (ci-dessus, t. I, p. 148), et par son sel particulier, nous reporte à l'époque où la simplicité et la sincérité d'esprit étaient générales, où l'on savait rire de toute chose drôle sans les arrière-pensées qui sont comme le revers de nos « convenances » contemporaines. Nous publions le récit du conteur tel qu'il l'a en quelque sorte dicté, dans la vieille langue dont il possède à fond le vocabulaire si pittoresque.

maisse ét li feuve one litanîye di cod-codak po li anonci qu'elle li aveûve fait on novia ou.

Mais on côp, ét saison do way-madje, li pouye a d'mère on djoû sins poure, ét ons esteûre arivé li dimégne ét i gn-aveûve qui cinq ous dins l' caté.

Li curé pinseûve donc qu'on n'esteûve seûlemint qui l' sèmedi au matin. Et, maugré qui l' maurli soneûve échone pol grand-messe, a tot spiÿi dispeû one dinéye heûre, li curé, qui n'èlindèûve nin, n'aleûve nin a l'églîye.

Vola qu'avîès dij heûres li madjustêr acourt po vòy poqwè qui l' curé ni v'neûve nin tchanter messe. Et i trouve li pôve vi home achîte au mitan del coujène, qui v'feûre ses vîs solès.

— *Èh bin, Mossièu l' curé, li cwarnèye-t-i a l'orèye, est-ce qui vos n' vinoz nin tchanter messe? Totes les djins vos ratindnut.*

— *Est-ce qu'i-gn-a on service ci samwinne ci? dist-i l' curé.*

— *Non, c'est grand-messe qu'i faut v'nu tchanter.*

— *Mais, ç' n'est nin dimégne audjourd'u : nosse pouye n'a co ponu qui cinq ous!*

— *Qui l' pouye vaje aus cint diales! dist-i l' madjustêr...! tot l' monde vos ratint; acouroz bin rade.*

Et l' pôve vi curé v'met bin vite ses solès en roviant do côper l' tchètia qui pindeûve a s' talon.

Et il écourt a l'églîye ossi vite

maitre et lui faisait une litanie de *cod-codak* pour lui annoncer qu'elle lui avait fait un nouvel œuf.

Mais un coup, dans la saison de la mue, la poule est restée un jour sans pondre, et on était arrivé le dimanche et il n'y avait que cinq œufs dans le paneton.

Le curé pensait donc qu'on n'était seulement que le samedi au matin. Et, bien que le chantre sonnât ensemble ⁽¹⁾ pour la grand'messe, à tout briser, depuis une demi-heure, le curé, qui n'entendait rien, n'allait pas à l'église.

Voilà que vers dix heures, le clerc accourt pour voir pourquoi le curé ne venait pas chanter messe.

Et il trouve le pauvre vieil homme assis au milieu de la cuisine, qui refaisait ses vieux souliers.

« Et bien, monsieur le curé, lui corne-t-il à l'oreille, est-ce que vous ne venez pas chanter messe? Toutes les gens vous attendent.

— Est-ce qu'il y a un service ⁽²⁾ cette semaine? dit le curé.

— Non, c'est grand'messe qu'il faut venir chanter?

— Mais ce n'est pas dimanche audjourd'hui : notre poule n'a encore pondu que cinq œufs!

— Que la poule aille aux cent diables! dit le clerc, tout le monde vous attend, accourez bien vite! »

Et le pauvre vieux curé remet bien vite ses souliers, en oubliant de couper le ligneul qui pendait à son talon.

Et il court à l'église aussi vite

(1) « Sonner ensemble », sonner les deux cloches à toute volée, comme on fait toujours pour annoncer la grand'messe.

(2) « Service », messe d'obsèques; en général : messe solennelle pour le repos d'un mort.

qui ses viyès djambes el p'linn't
p'warter.

*En-z-intrant il esteûve sûvu pa
Tantêche, one viye rentière di
quatrè-vints ans.*

*Èt au mitan d' l'églîje li viye
comère vint a passer su l' tchètia
qui pindeûve au talon do curé.*

*Li pôve vi home qui n' tineûve
nin fwârt su ses guîyes, si staure
tol au long èt l'viye comere tchait
su s'dos.*

*Èt l' madjustêr acourt po les
r'léver tos les deûs.*

*Èt l' curé en brèyant écourt dins
l' sacrestie :*

*— Mon Diè! maurli, qué ma-
lheur! dist-i.*

— Estoz blessé, Mossieû l' curé?

*— Non, respont l' curé. Mais l'
quèk est-ce qu'est plin, do cink qu'est
d' zeû ou do cink qu'est d'zos?*

*— Bin c'est todîs l' cink qu'est
d'zos, dist-i l' maurli.*

*— Bin atôrs', dist-i, i va avè on
fameûs scandale dins l' parotche :
dji pou bin m' sauver.*

*Et maugré les r'montrances do
maurli, li curé spite évôye.*

••

*Come li viladje esteûve fwârt si-
tauré et qui l' curé n' saveûve nin
roter roèd (ons esteûve aus couûrts
djoûs), il esteûve causu nait quand
il a st'arivé au d'bout do viladje.*

*Il estait fwârt nauji èt il avait
fréd èt i s' dimandeûve ou-ce qu'il
aleûve passer l' nait.*

*Au boârd d'one ruvale, il avise
on for qu'est co tol tchôd : on
v'neûve seûlemint do rôster les
pains.*

Gn-a l' curé s' dit : vola one bonne

que ses vieilles jambes le pouvaient
porter.

En entrant, il était suivi par
Françoise, une vieille rentière de
80 ans.

Et au milieu de l'église, la vieille
vint à passer sur le fil qui pendait au
talon du curé.

Le pauvre vieil homme, qui ne te-
nait pas fort sur ses quilles, s'étale
tout au long et la vieille commère
tombe sur son dos.

Et le clerc accourt pour les relever
tous les deux.

Et le curé en pleurant s'accourt
dans la sacristie.

« Mon Dieu! clerc, — quel ma-
lheur!

— Êtes-vous blessé, M. le curé?

— Non, répond le curé. Mais le-
quel est-ce qui est plein, celui qui est
au-dessus ou celui qui est dessous?

— Mais c'est toujours celui qui est
dessous, dit le clerc.

— Ben alors, dit-il, il va y avoir
un fameux scandale dans la paroisse :
je peux bien me sauver! »

Et malgré les remontrances du
clerc, le curé file.

••

Comme le village était fort étendu,
et que le curé ne savait pas marcher
vite (on était aux courts jours) il
était presque nuit quand il a été
arrivé au bout du village.

Il était fort fatigué, et il avait froid
et il se demandait où il allait passer
la nuit.

Au bord d'une ruelle, il avise un
four qui est encore tout chaud : on
venait seulement d'ôter les pains.

Le curé se dit : voilà une bonne

place por mi passer l' nuit. I rôsse si mantia èt il intère o for.

V'la qu'avîès trovès heûres au matin li vatche des djins del maujone vint a véler èt l'home dit a s' feume :

— È wous' qui nn' alans mète nosse ria po passer l' resse del nail? i fait fréd èt i tronne tot su ses pates.

— Si nos l' mètrînnès o for, don? dist-èle li comère; il est cor on miète tchôd èt au matin i sèreûve tot r'sètchi.

Èt il è vont mète li via o for.

Èt l' curé qui d'voarmevûe n'a rin ètindu èt les payisans n'ont rin vèyu.

Avou les airéyes do djoû li curé s'a réwèyi.

Èt li prumère idèye qui li vint, c'est d' sinte autoû d'li po vòy ou-ce qu'il esteûve, èt i met s' mvoîn su l' via.

« C'est ça! vola l' malheur arrivè ç' còp ci, dist-i, vo-m-la dèshonore! »

Èt au momint qui l' comère douvieûve l'uch di s' maujone, li curé s'ôteûve foû do for, èt pressé do couru évôye, i roviye si mantia. Mais l' comère quèt riconèt tot d' s'ôte. criye après li :

— Hé, Monsieû l' curé, vos avoz rovi vosse mantia!

— Ç' n'est rin, dist-i; séré po fe one camisole au via.

place pour moi passer la nuit. Il ôte son manteau et entre dans le four.

Voilà que vers trois heures du matin, la vache des gens de la maison vient à vèler et l'homme dit à la femme :

« Où allons-nous mettre notre veau pour passer le reste de la nuit? Il fait froid et il tremble sur ses pattes.

— Si nous le mettions dans le four, donc? dit la commère, il est encore un peu chaud et au matin il sera tout séché. »

Et ils vont mettre le veau au four.

Et le curé qui dormait n'a rien entendu et les paysans n'ont rien vu.

Avec l'aube du jour le curé s'est réveillé.

Et la première idée qui lui vient c'est de sentir autour de lui pour voir où il était, et il met la main sur le veau.

« C'est ça, voilà le malheur arrivé! Cette fois, dit-il, me voilà dèshonoré! »

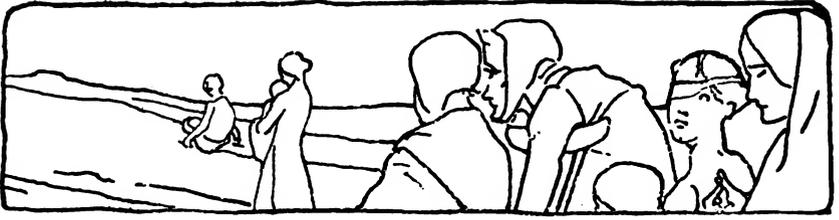
Et au moment où la commère ouvre la porte de sa maison, le curé sortait du four, et pressé de s'enfuir, il oublie son manteau.

Mais la commère qui le reconnaît tout de suite, le hèle :

« Hé, Monsieur le curé, vous avez oublié votre manteau!

— Ce n'est rien, dit-il, ce sera pour faire une camisole au veau.

J.-L. LAMBILLION.



Légendes chrétiennes

I.

Saint Léonard

LÉGENDE DE PROUVY-JAMOIGNE

Saint Linà étot in brigand qui vicot da ine aforèt.

Il avot trouvé 'ne peume sauvatche.

I l'è mins das la bore d'in vi âbe, a dijant :

« Su t' amâdes, dju m' amadràs. »

In pô pus lon, il è aperçu in tchèrti qu'ètòt ahotèy avu s' tchè.

Il i court pou l'âdi.

Mais l'tchèrti l'avot r'couneu. Crwayant quu Linà v'no pou l'tuèy, prèt sa hatche et s' li codè la tête.

Lu saint avot in frère qui fot pénitance das l'désért.

C'ètòt ine andje qui li aportot sa neuriteüre.

Çu djou là, l'andje é arivèy pus taurd quu d'habitude

Lu solitaire li d'mande pouquoi.

« Dj'à té mouné l'âme du vot' frère au ciel.

— Et mè, qu'est-ce quu dj'âra ? V'là si longta quu j' sèrve lu bon Dieu !

— Vous, vous s'rè dané ! » dit-èle l'andje.

Conté par mon père, à Prouvy-Jamoigne.

LUCIEN ROGER.

TRADUCTION. — Saint Léonard était un brigand, qui vivait dans une forêt.

Il avait trouvé une pomme sauvage.

Il l'a mise dans le creux d'un vieil arbre, en disant :

« Si tu t'amendes, je m'amenderai. »

Un peu plus loin, il a aperçu un charretier qui était embourbé avec son char.

Il y court pour l'aider.

Mais le charretier l'avait reconnu. Croyant que Léonard venait pour le tuer, il prend sa hache et lui coupe la tête.

Le saint avait un frère qui faisait pénitence dans le désert.

C'était un ange qui lui apportait sa nourriture.

Ce jour-là, l'ange est arrivé plus tard que d'habitude.

Le solitaire lui demande pourquoi.

« J'ai été mener l'âme de votre frère au ciel »

— Et moi, qu'est-ce que j'aurai ? Voilà si longtemps que je sers le bon Dieu !

— Vous, vous serez damné ! dit l'ange.

II.

Saint Job

LÉGENDE DE COURT-SAINT-ÉTIENNE

C'estot dins l'timps dèl rinne Mari-Térèse.
 Quate musiciens riv'ninne d'awè sti djouwer al fièsse di Biamont.
 C'estot trwès frères di Franc'ni et onk di leùs comarâdes, Djilain
 Cat'lain, dè Ruchau.

I fiève on bia clér de lune.

Arrivés a Pin'tchau, is vwéynut, sus on' ancini, on vîs bribeû,
 mau habiyi, qu'avot s' còrps couvru d'maus.

I n' dwârmève nè, i grètève ses maus qui chôpyine fwârt.

« Hé là, l'homme ! crie onk dès trwès frères. On dirot qui t'
 djouwes dèl gawe ! Atinds, n's alans t' doner on' air de violon, ça va
 mia, ti pouères danser ! »

Et les trwès frères, trwès glawines, si métnu a djouwer l'pus
 èfoufiante de leùs danses, po s' moquer dèl vîs homme.

Quand is ont ieu fait, l'ôte musicien, Djilain Cat'lain, qu'estot
 on bon cœur, prend a s' tou s'violon et dit :

« Vi homme, mi, dj'vas djouwer one saqwè po vos consoler. »

Et vo-l-la en train d'fè étinde le pus bia des airs qu'i con'
 chève.

Tot d'on còp, le bribeû arache des crapes dju d' sès maus, et lès
 tape sus l'violon d'a Djilain.

TRADUCTION. — C'était du temps de la reine Marie-Thérèse.

Quatre musiciens revenaient d'avoir été jouer à la fête de Beaumont
(hameau de Lasne).

C'étaient trois frères de Franquénies *(hameau de Mousty, commune
 de Céroux-Mousty)* et un de leurs camarades, Ghislain Cattelain, du
 Ruchaux *(hameau appartenant par moitié aux communes de Court-Saint-
 Etienne et Mont-Saint-Guibert)*.

Il faisait un beau clair de lune.

Arrivés à Pinchart *(hameau d'Ottignies)*, ils virent sur un fumier, un
 vieux mendiant, mal habillé, qui avait le corps couvert d'ulcères.

Il ne dormait pas, il grattait ses ulcères qui chatouillaient fort.

« Hé là, l'homme ! cria l'un des trois frères. On dirait que tu joues de la
 guimbarde. Attends, nous allons te donner un air de violon, ça va mieux,
 tu pourras danser. »

Et les trois frères, trois railleurs, se mettent à jouer la plus entraînante
 de leurs danses, pour se moquer du vieillard.

Lorsqu'ils eurent fini, l'autre musicien, Ghislain Cattelain, qui était un
 bon cœur, prend à son tour son violon et dit :

« Vieillard, moi, je vais jouer quelque chose pour vous consoler ! »

Et le voilà qui fait entendre le plus beau des airs qu'il connaissait.

Tout-à-coup, le mendiant arrache des croûtes de ses ulcères et les jette
 sur le violon de Ghislain.

Mirauke !

Chacone dès crapes éstot 'ne grande pije d'ôr : i-gn-énne avot 'ne dozinne.

Vwéyant ça, les trwés frères voul'nut ossi fé honeûr al vis pôve. C'ti-ci tape co des crapes sus les violons.

Mins ç' cöp-ci, les crapes brûlînent comme des rodjés brèches, et les violons ont sti trawés.

Comme les trwés frères si tourmêtinent, li bribeû a disparêtu.

C'estot saint Djob !

Adon les quate musiciens ont continuwé leû vôte, pus pèkes onk qui l'ôte, sins n'pus wésu causer, et Djilain sins s'permète di compter sès pijes d'ôr.

Passé Franc'ni, après d'awè quité ses comarâdes, i sint qu'il éstot comme percé nauji, et qu' c'estot s' potche ou ç' qu' estinent ses caurs qui div'néve todîs pus pêsantè.

Novia mirauke !

El place d'one dozinne di pijes, Djilain éenne avot cint, deûs cints, trwés cints, et todîs comme ça d' pus djusqu'a ç' qu'il a sti arivé au Ruchau, one diméye heûre après.

Il éstot ritche, et c'est ainsi qu'il a plu ach'ter des terres et one pitite cinse qu'i-gu-a co on batimint qu'i d'mère.

Conté par M^{me} Marie-Catherine DEBROUX, veuve de Dieudonné-Joseph ROSY, née le 7 mai 1829, au Ruchaux, où elle habite encore. Cette dame, descendante de Ghislain, CATTELAÏN, tient le récit de ses parents.

ADOLPHE MORTIER.

TRADUCTION. — Miracle !

Chacune des croûtes était une grande pièce d'or : il y en avait une douzaine.

Voyant cela, les trois frères veulent aussi faire honneur au vieux pauvre.

Celui-ci jette encore des croûtes sur les violons.

Mais cette fois-ci, les croûtes brûlaient comme des braises rouges, et les violons ont été troués.

Comme les trois frères se tourmentaient, le mendiant disparut.

C'était saint Job !

Alors les quatre musiciens continuèrent leur route, plus intrigués l'un que l'autre, sans plus oser parler, et Ghislain sans se permettre de compter ses pièces d'or.

Après avoir dépassé Franquénies et avoir quitté ses camarades, il sent qu'il était comme tout fatigué, et que c'était sa poche, où était son argent qui devenait de plus en plus lourde.

Nouveau miracle !

Au lieu d'une douzaine de pièces, Ghislain en avait cent, deux cents, trois cents et ainsi toujours davantage, jusqu'à son arrivée au Ruchaux, une demi-heure plus tard.

Il était riche, et c'est ainsi qu'il a pu acheter des terres et une petite ferme, dont il reste encore un bâtiment.

III.

Sainte Barbe

LÉGENDE DU BAS-CONDROZ

Sainte Barbe avait deux sœurs mariées. Et le père engageait aussi Barbe à prendre un époux. Mais jamais elle ne voulut y consentir. C'est pourquoi son père l'enferma dans une tour où elle resta pendant quarante jours.

Après ce temps, son père vient voir ce que fait Barbe. Il entend chanter des cantiques. Il entre et demande :

« Que faites-vous, Barbe ?

— Je chante des cantiques.

— Qui vous a donné de la nourriture ?

— Je ne mange pas, je bois, c'est mon ange gardien qui me procure la boisson. »

Le père sort. Quand il a fait quelques pas, le tonnerre se fait entendre, la foudre tombe et tue le père de sainte Barbe, qui fut tellement impressionnée qu'elle mourut immédiatement.

C'est pour ce motif qu'on invoque Sainte-Barbe pour la mort subite.

Recueilli à Ramioul-Ramet, par François-J. RENKIN,
et communiqué par lui, le 23 octobre 1893.

IV.

Les douze Apôtres

Ce que je vais vous raconter se passait trois cents ans avant que Jésus-Christ ne vienne au monde.

En Judée, vivait une brave mère de famille qui avait douze enfants. Elle était si pauvre, si pauvre, qu'elle ne savait comment faire pour les nourrir tous. Cependant la seule chose qu'elle demandait au bon Dieu tous les jours dans ses prières, c'est que tous ses enfants vécussent encore quand le Seigneur viendrait sur terre.

Comme la misère de la brave femme devenait toujours plus grande, un beau jour elle se vit obligée d'envoyer tous ses gamins travailler au loin, pour gagner leur vie.

Pierre était parti le premier. Il était déjà à une bonne journée de marche quand il est obligé de traverser un grand bois. Se voyant tout seul, il a peur et regarde de tous côtés pour trouver un chemin qui le menât hors du bois. Mais, rien ! Plus il avance et plus il s'égaré dans les arbres.

Alors, il sent la faim qui le démange, et rien à manger. A peine a-t-il la force de se tenir sur ses jambes.

Enfin il devient si faible qu'il se laisse tomber au pied d'un arbre et reste couché là, se pensant déjà dans les bras de la mort.

Mais tout-à-coup apparaît près de lui un enfant d'une grande beauté et gentil comme un ange. Il frappe des mains pour éveiller le petit Pierre. Au troisième coup, celui-ci ouvre les yeux, lève la tête et regarde.

— Pourquoi, lui dit l'enfant d'une voix douce, pourquoi êtes-vous si accablé ?

— Ah ! répond Pierre, je marche à travers le monde pour pouvoir gagner ma vie en travaillant, pour attendre ainsi le jour où le Sauveur doit venir sur la terre ; je veux le voir, on me l'a toujours promis.

— Venez avec moi, répond l'enfant, vous aurez ce que vous désirez.

Il prend Pierre par la main et le conduit dans la fente d'une roche qui était là tout près.

En y entrant, Pierre restait ébahi de saisissement, tellement il faisait beau. Tout était garni d'or, d'argent et de diamants, tout resplendissait — et il vit, au milieu de la place, douze berceaux d'or massif, mis l'un à côté de l'autre.

— Couchez-vous dans le premier berceau et dormez un peu, je vous berceraï, lui dit l'enfant.

Pierre obéit, le petit se met à chanter doucement, et il berce tant Pierre, que celui-ci s'endort.

Un peu après, arrivait un de ses frères, qu'un ange protecteur avait amené dans la roche. L'enfant le met dans un berceau et fait de même que pour Pierre. Et ainsi tous les frères sont arrivés tour à tour, et ont été mis dans les douze berceaux d'or.

Leur somme a duré trois cents ans, jusqu'à la nuit où le Sauveur est venu au monde dans l'étable de Bethléem.

Alors, ils se sont éveillés au même moment que Jésus est venu sur terre. Ils ont voyagé partout avec lui, et ils ont été appelés *les douze apôtres*.

Conté à Wihenne lez-Beauraing, par M^{me} Henri
DUPUITREUX, âgée de 83 ans.

LÉON PIRSOU.

LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Croquis

I.

Les Coquilles d'œufs

La veille au soir, revenant de sa promenade quotidienne sur la grand'route — où ses yeux surnois aiment à surprendre les couples musant le long des peupliers — Madame Pirot a découvert à l'entrée du bourg, juste au pied d'une haie, quelques coquilles d'œufs éparses sur un vague tas d'ordures.

Jardins et champs étaient déserts, et pas une âme sur la route ; vite Madame Pirot s'est accroupie, a empilé fébrilement dans son tablier les coques brisées, puis a regagné le logis d'un pas pressé afin d'éviter toute rencontre et de pouvoir cacher sa trouvaille en un coin de cuisine avant que son homme ne rentre du cabaret.

Et maintenant en cette chaude après-midi de juin, debout sur le pas de sa porte, elle inspecte à droite, puis à gauche, avec une lenteur dissimulatrice, la rue silencieuse où le soleil découpe une étroite bande d'ombre devant les maisons d'en face.

Pas un passant, personne sur les seuils, nul voisin dans les potagers. Tous ceux qui ne sont point aux champs font leur sieste, ou dans la fraîcheur de l'arrière-chambre attendent pour prendre l'air un instant plus propice. Et la rue entière semblerait morte, n'étaient les récitations monotones des enfants qui de l'école proche parviennent confusément par la fenêtre ouverte jusqu'à Madame Pirot.

Celle-ci rentre un instant et l'oreille aux aguets s'assied à la table de bois blanc sur laquelle se trouvent préparées les coquilles d'œufs qu'un lavage sommaire a débarrassées des taches de boue.

Dans les flots de soleil qui s'engouffrent par la porte béante, des mouches par milliers vibrent et bourdonnent, lachettent panneaux et murailles de leurs incessants picotements, agacent le cou, les mains

et les joues moites de Madame Pirot. Mais, toute aux écoutes, elle les sent à peine et sans fin, les chasse, d'un même geste machinal.

Au dehors, tout-à-coup un bruit de pas s'est fait entendre.

Madame Pirot se redresse et palpitante va reprendre son poste ; un faneur attardé s'avance, pipe à la bouche et faux luisante sur l'épaule.

La mine enjouée de Madame Pirot se renfrogne ; mais là-bas, au bout de la rue, ses petits yeux perçants que protège sa main en visière ont aperçu la haute et maigre silhouette, cimée d'un chapeau de paille à large bords, du notaire que la notairesse accompagne, projetant sur le pavé le petit cercle d'ombre de sa rotondité massive.

Madame Pirot s'épanouit : courant à la table, elle raffe hâtivement les coquilles dans son tablier dont elle tient d'une main les deux cornes. La voilà prête ; elle tend l'oreille pour mieux se rendre compte de l'approche des promeneurs.

Le pas lourd et cadencé du faneur a résonné plus fort devant la porte ouverte...

» Ils doivent être près du jardin Roufflard « pense Madame Pirot... » Ils passent devant l'école... »

Cette fois, elle perçoit distinctement le rythme inégal de leur marche.

Voilà l'instant.

Madame Pirot se rapproche de la porte, guette par la fenêtre aux rideaux de mousseline l'arrivée du couple, et juste au moment précis où le notaire et sa femme vont passer devant sa maison, elle se montre sur le seuil, comme par hasard, salue d'un sourire qui sous son nez crochu étire en grimace ses lèvres minces, et d'un geste négligent — en ménagère chez qui les hécatombes d'œufs sont chose familière — épand sur la chaussée les coquilles qui s'éparpillent et roulent avec un bruit sonore sur les pavés inégaux.

II.

La Robe nouvelle

Bimbam... bimbam... bimbam... scande par à-coups réguliers, à travers la rumeur du bourg, la grosse voix de la cloche de l'école communale.

Guilign... guilign... guilign... tinte à son tour, plus aiguë et plus frêle, la sonnerie d'appel de l'école des sœurs.

Et par les champs, les rues et les venelles, le long des haies fraîches encore de rosée ou de vieux murs dont les crépis s'émiette sous la tambourinade des règles, de la vie surgit et passe, des rires

s'éparpillent, de confus bavardages dominant le bruit des sabots et des souliers ferrés.

C'est l'heure coutumière où la grande silhouette de Madame Pirot s'encadre en la baie de la porte. Mains croisées sur le ventre dont la convexité propice soutient les seins affaissés, lèvres étirées sous le nez qui se busque, les petits yeux clignotant sous les cils pâles, elle regarde passer bambins et fillettes, inspectant la tenue, scrutant les gestes, commentant les groupements du jour, épiait les propos sous son masque d'indifférente digestion.

La petite Hacart passe, mordant à même une épaisse tartine de sirops de poires :

« N'est-ce pas une honte ? » pense Madame Pirot « Bourrer ses enfants de sirops quand on manque chez soi du nécessaire... »

Un des gamins du cantonnier se rend en classe en compagnie du fils du docteur :

« Comment le docteur tolère-t-il que son garçon s'encaïlle de la sorte ? » bougonne Madame Pirot.

Mais là-bas, au détour du chemin, un bruit de voix s'élève, des injures se croisent, des coups de règle s'échangent... Les yeux de Madame Pirot s'allument, suivent en pétillant les phases de la lutte ; et comme l'un des combattants perd l'équilibre sous le choc d'un cartable habilement manié :

« C'est bien fait ! il n'a que ce qu'il mérite » clame-t-elle à une voisine. « Ce gamin du receveur fait vraiment trop d'embarras. »

Au seuil des deux écoles, sont apparues la cornette blanche d'une sœur, la silhouette famélique de l'instituteur : Les musards se hâtent et dans la rue plus calme s'espacent les retardataires.

Madame Pirot, avant de rentrer, jette un coup d'œil à droite, un coup d'œil à gauche : son panier d'écolière au bras, une fillette se presse, vêtue d'une robe de gros drap bleu.

— « Bonjour, Madame Pirot » dit la gamine.

— « Quelle belle robe tu as aujourd'hui, répond Madame Pirot, avec un mielleux sourire. « Laisse donc voir de plus près... Qui est-ce qui te l'a donnée ? »

— « Maman », dit la gamine, qui tente de s'esquiver pour éviter d'être en retard.

Mais Madame Pirot a saisi le bas de la robe qu'elle tâte et retourne pour juger de l'épaisseur et de la qualité du drap ; et tandis que l'enfant inquiète jette un coup d'œil vers l'école dont la porte vient de se refermer, Madame Pirot soulève doucement la jupe, et d'un prompt regard connaisseur, expertise sournoisement les dessous...

AUGUSTE VIERSET.

Les Graveurs Liégeois

A l'Hôtel d'Ansembourg, un rare artiste, l'aquafortiste François MARÉCHAL, classe les collections de gravures que la Ville de Liège y a déposées; il y retrouve l'histoire de nos vicissitudes. Malgré le gouvernement paternel des princes-évêques, célébré par M. Jules HELBIG, Liège ne fit jamais vivre un grand artiste: la plupart s'exilèrent, les autres acceptèrent de végéter et leur génie pâlit comme une plante aux frimas.

Au cours de ses recherches laborieuses, MARÉCHAL a plus d'une fois éprouvé l'émotion que provoquent des splendeurs inattendues, et s'il se méfiait d'éloges partiels, il a senti ses préventions s'évanouir au contact de la réalité.

Elle est triste et belle, cette réalité. Durant quatre siècles, notre cité a produit de remarquables graveurs, et c'est aujourd'hui seulement qu'une faible partie de leur œuvre est réunie et offerte à l'éducation du public; et quel dévouement ne fallut-il pas pour réunir ces jalons de la route glorieuse, placés au loin, par les déracinés que furent nos maîtres burineurs!

Ni l'école de Bruges, ni celle de Gand, ni celle de Bruxelles, n'ont eu cette continuité de hauts talents pendant une période aussi longue, et il faut que cette terre, dont parlent dédaigneusement, je crois, certains érudits à l'esprit particulariste, engendrât bien naturellement les artistes pour que leur lignée s'y prolongeât sans défaillance à travers quinze générations, alors que tous, après avoir souri leur première enfance sur nos coteaux, s'en allaient œuvrer et mourir loin du sol natal!

Forment-ils une école? demandions-nous à Maréchal. Il nous répondait que non. Et il avait raison. On pourrait répondre que oui.

Et l'on n'aurait pas moins raison : je ne fais pas du paradoxe : je me garde tout au plus de voir l'idée sous une seule face.

Non, ils ne forment pas une école. Et comment voudriez-vous qu'ils représentent un bloc de traditions et de procédés ? Lombard n'est pas le maître des de Bry ; Valdor, n'a pas étudié sous un disciple de Lombard, ni Varin et Natalis d'après Valdor, ni Duvivier chez l'un d'eux, ou Demarteau avec Duvivier. Ils ont pris quelques leçons au pays, se sont perfectionnés à l'étranger, sont revenus chez eux, assez pour y trouver la vie terne et sans issue, et sont repartis. Les de Bry sont des maîtres allemands, Lombard est d'abord un classique italien, Valdor, Varin, Duvivier, les Demarteau, vivent en France et sont Français. Quoi de comparable à cette école de Venise où d'Antonello de Messine à Tiépolo et Rosalba, l'éducation du peintre se forme sur la lagune, dans les palais et les ateliers exubérants ? Quoi de comparable à cette Bruges qui eut sa cour, où vinrent, par dilection, s'établir les artistes du quinzième siècle ? Nos graveurs sont trop divers pour former une école.

Faut-il donc manquer d'originalité pour constituer un groupe d'artistes, répondra-t-on ? et reconnaitrez-vous l'école aux signes qui distinguent le troupeau ? Sans doute, les conditions furent, pour les nôtres, les plus défavorables. Dispersés, ils ont reflété des races diverses et appris des manières différentes. Mais de Bry a-t-il la rudesse et la naïveté allemande que Durer a marquées pour les siècles à venir ? Lombard et Snavius ont-ils l'aisance noble, tragique et sensuelle des italiens ? Valdor et Demarteau ont-ils la légèreté, la frivolité françaises ? C'est Watteau, un peintre du Nord, qui inspire le mieux Demarteau. Et pour que ces notations ne restent pas négatives, il suffit de les dire avec d'autres mots ; plus de finesse que l'art allemand, plus de calme et de force soulignée que l'art italien, plus de sérieux et de lourdeur que l'art français ; toujours un travail soigné, une ligne élégante, une couleur sobre ; un haut esprit de synthèse, puisque jamais la minutie du trait ne nuit à la clarté, à la légèreté ou à la force de l'ensemble. Et n'est-ce pas l'indice d'un tempérament très ferme, très vivace, particulier à notre race ? Notre peuple se distingue par un sentiment qui est à lui : les artistes qu'il enfante à chaque génération forment une école.

Aucun d'eux n'a laissé d'héritiers, nous dit Maréchal, et il faut bien le croire, puisque son œil parfait l'a constaté. Soit ! Mais si nous argumentons, n'y verrions-nous pas une preuve de plus que nos artistes forment une école ? Songez donc : ils vivent à l'étranger. C'est qu'ils étaient bien restés eux-mêmes, puisque leur talent, s'est altéré au burin de leurs élèves.

Qu'il serait intéressant et quelle subtile étude de psychologie sociale cela ferait, de rechercher le mélange, dans chacun de ces talents, de l'esprit original et du milieu imposé par les circonstances! mais qu'il serait difficile de montrer comment la légèreté de l'esprit wallon s'empreint de gravité chez de Bry père, au contact teuton, combien elle s'avive chez Demarteau, à la vie de Paris, et à quel équilibre l'un et l'autre s'arrêtent! A suivre les mouvements de leur balancier moral, on retrouverait la chronologie des œuvres de l'artiste.

Aucun d'eux, peut-être, ne fut homme de génie à l'égal de Durer ou de Rembrandt. Nous ne devons point sans doute nous en tenir pour humiliés. De tels colosses sont rares dans l'histoire du monde. Et on pourrait soutenir que l'Europe n'en compte pas un pour le moment. Il s'y trouve pourtant pas mal de grands artistes dont les noms laisseront une trace dans la mémoire des hommes. Ainsi des nôtres lorsque nous aurons fait pour eux ce que nous leur devons.

Ils furent d'une admirable souplesse. Italiens avec Michel Ange ou Titien, Allemands à Francfort, Français à Paris, ils prouvèrent un génie vif et intelligent. En eurent-ils les défauts? J'ai entendu dire que la faculté d'adaptation supposait un caractère en dehors, et moins profond qu'ingénieux, moins sérieux que léger. S'il était vrai, nécessité fait loi, que peut bien faire un peuple isolé, faible, un artiste qui s'expatrie? Risquant une supposition très hardie, — nous la donnons pour telle — ne pourrait-on penser qu'un gouvernement théocratique est défavorable au développement moral d'un peuple *frondeur*? Il lui parle gravité, et l'autre rit. Il ne lui présente pas les choses du côté où elles le saisissent. Si ses chefs lui eussent parlé d'héroïsme et de pensées fines, il eût mieux compris. Mais il est évident que j'affirme là plus que nous n'en voulons savoir.

Ces artistes eurent un autre mérite : ils avaient l'esprit alerte et inventif. A l'égal des peintres, ils étaient compositeurs. De Bry I^{er}, Suavius, Lombard, Varin ont dépensé en des centaines d'œuvres leur imagination vive et savante. Paysage, genre, histoire, sujet religieux, allégorie, lettrine, portrait, ils ont donné la vie des lignes à leurs mille pensées.

Et même Gilles Demarteau, qui se borne à reproduire les œuvres des maîtres, inventa un mode de gravure, la gravure à la roulette, qui lui permit d'imiter, à l'illusion, les dessins de Watteau et de Boucher. Quel virtuose de l'habileté technique, il fut, celui-là aussi! L'instrument dont il se servait est une petite roulette dentelée, d'un ou deux millimètres de rayon, fixée au bout d'un manche, et c'est en la faisant courir sur la pierre ou le métal que l'artiste imitait les

traits légers et gracieux des artistes parisiens; il fallait ensuite, comme les dents avaient hérissé le trait de barbes, lui rendre sa pureté en corrigeant chaque égratignure par l'ébarboir : quelle patience au labeur ! et comme cette longue préparation disparaît dans l'œuvre livrée à l'amateur !

Ainsi cultivée, la gravure n'est plus un art mineur. Elle crée pour la vue, sans les ressources de l'arc-en-ciel et du marbre, un univers de beauté et de pensées. La volupté n'y a guère de place — un peuple de charbonniers et de forgerons n'a pas le rêve voluptueux d'une race marchande. Toutes les passions humaines y sont rendues, l'éloquence dessinée y prend toutes les formes : la satire, une des plus répandues et qui apparaît déjà chez les de Bry, la gravité que Suavius donne aux prophètes, la noblesse d'âme chez Lambert Lombard, l'orgueil satisfait cher Valdor, la grâce mutine chez Demarteau... que sais-je enfin !

Plusieurs de ces gravures nous sont doublement précieuses : elles reproduisent des tableaux disparus. Que nous reste-t-il de Lambert Lombard ? Nous savons qu'il fut actif et fécond ; nous ne possédons de lui que quelques tableaux, épars dans les musées d'Europe. Encore, s'efforce-t-on de débaptiser ceux qui se trouvent en Belgique et un auteur de catalogue a-t-il effacé son nom du musée de Bruxelles. La gravure nous révèle de lui des œuvres inconnues. Sa composition est à la fois riche et élégante, énergique et sobre. Elle dénote un artiste de premier ordre auquel l'histoire de l'art n'a pas rendu justice — je ne dis pas cela pour les érudits qui rédigent des catalogues. —

Suavius a, dans ses prophètes, une dignité, une noblesse qui les ferait attribuer à un grand maître, formé par Michel-Ange. Et l'on s'étonne que l'artiste, capable de concevoir des figures aussi graves, ait renoncé à leur donner l'éclat des couleurs, qu'il se soit contenté de feuilles d'album : l'œuvre peint de Suavius est inconnu.

Les portraits, qui sont nombreux dans la collection, se distinguent en général par un fini et une vérité humaine qui ne sont pas communes. Il est tel jeu d'ombre, au coin d'une lèvre, que l'on scrute à la loupe et qui révèle dans une âme, l'au-delà du caractère. Il est de ces longs doigts noueux de chanoine qui décèlent la goutte ; telle physionomie irascible, sous une placidité voulue par la profession...

Quelle conscience au travail pour une tâche somme toute modeste et peu lucrative ! Quel dévouement à l'art elle suppose ! Et n'a-t-on pas dit — tout le monde du moins l'aura pensé — que nos derniers maîtres graveurs étaient bien les héritiers des grands burineurs du xvi^e, du xvii^e, du xviii^e siècle ? qu'avec une égale modestie et des soins aussi méticuleux travaillaient De Witte, Rassenfosse, Maréchal ?

Il s'en faut que tout soit classé des trésors enfouis dans les cartons de la Ville ; et leur archiviste temporaire a eu la douleur de constater que la négligence des temps avait laissé disparaître bien des pièces.

L'ensemble permet d'entrevoir dans ses lignes principales l'histoire de la gravure au pays de Liège. Un travailleur qui aurait l'esprit de synthèse la reconstituerait au moyen des pages qui nous restent ici : et il faut espérer qu'en complétant la collection, d'une volonté persévérante, la Ville rendra possible cette œuvre proposée vainement au concours, à trois reprises, par la Société d'Emulation : l'histoire de notre gravure.

Récemment, la *Gazette des Beaux-Arts* signalait à Brou, un vitrail dessiné par le graveur « flamand » de Bry, d'après une composition probable du Titien (1). Il serait facile de s'en procurer une bonne photographie. Des recherches méthodiques nous en feraient découvrir sans doute partout.

Mais je voudrais que le trésor s'enrichit encore et qu'il renfermât les œuvres de tous les graveurs wallons, de Tournai à l'Allemagne, d'Arlon à la Flandre, de cette belle région où vit la race des Welches, où notre principauté découpait ses frontières. Ce qui manque à notre peuple, ce n'est pas le sentiment d'art, c'est la conscience de sa race, la claire connaissance de son originalité et, par suite, car il n'est point sot, la confiance en lui.

Il est moins étonnant qu'on ne le suppose que, dans les histoires, nos graveurs soient trop peu cités. Qu'avons-nous fait pour eux jusqu'à présent ? je n'en sais pas assez sur ce chapitre pour en parler : mais un mot suffit pour dire ce qu'ont fait ceux de nos compatriotes belges qui sont particularistes ? Ils ont débaptisé les œuvres non signées où les nôtres ont épuisé leur génie. D'autre part, quel souci éprouvaient les historiens étrangers de nos métèques établis en France et en Allemagne ? quel intérêt national ou personnel avaient-ils de les louer, d'autant qu'ils ne rentraient pas dans les cadres traditionnels ? Aucun.

Ce devoir nous incombait.

Et s'il est encore des sceptiques, des incrédules, qu'ils mettent donc à l'épreuve des faits leur incrédulité, qu'ils aillent voir à l'Hôtel d'Ansembourg, les collections mystérieuses jusqu'à ces derniers jours et ils passeront là de surprise en surprise, du doute à l'admiration.

F. MALLIEUX.

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1906, t. 73, p. 96. — *Revue de la Société littéraire de l'Ain*, 1882, p. 24.

Il est impossible d'exposer tout cela à l'Hôtel d'Ansembourg. pourquoi une Exposition complète ne se ferait-elle pas au Palais des Beaux-Arts ?

ART MODERNE

La Cantate du Prix de Rome. — La séance publique annuelle de la classe des Beaux-Arts, le 24 novembre, comportait comme principale attraction l'exécution de la cantate de M. Charles RADOUX, le lauréat du grand concours de composition musicale de cette année. On pouvait s'attendre à un succès. Le jury avait été unanime dans sa décision et, avant même que celle-ci fût rendue, on savait déjà que l'un des ouvrages présentés se signalait par des qualités toutes particulières. Disons tout de suite que l'attente n'a pas été déçue.

Le poème est dû à un de nos littérateurs les plus expérimentés, M. Valère GILLE. Celui-ci a emprunté son sujet à la légende de *Geneviève de Brabant*, trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici l'argument. De celui-ci, l'auteur n'a d'ailleurs utilisé que l'épilogue : Geneviève, dans la forêt, rêve aux souvenirs du passé; son fils (appelé ici « Bénoni ») accourt lui annoncer l'approche de chasseurs, et tous deux rentrent dans la caverne qui leur sert d'habitation; Sigefrid, l'époux, vient avec Golo, qu'il entretient de ses remords et de ses doutes; — entend, du fond de la caverne, sortir une voix féminine chantant une chanson que Geneviève chantait autrefois; — entre, interroge l'inconnue, reconnaît sa femme et son fils; transports de joie, chœur final. Ce scénario, traité en prose rythmée, n'offre au point de vue musical qu'un léger défaut: l'analogie d'expression qui naît forcément de l'alternance des interrogations de Sigefrid et des réponses de Geneviève, qui constituent la scène centrale du morceau. L'inspiration musicale, dans des cas de ce genre, se maintient difficilement jusqu'au bout, et tombe fatalement dans les redites et les formules toutes faites. Wagner avait à vaincre une difficulté analogue au premier acte de *Siegfried* (Mine et le Voyageur); mais le côté pittoresque lui offrait là de puissants éléments de diversité, qu'il n'a eu garde de négliger.

Nous disons tout à l'heure que l'audition publique de l'œuvre de M. RADOUX avait pleinement confirmé l'appréciation du jury. Sa musique éminemment saine, sans tendances définies encore, mais aussi sans réminiscences, se signale par de précieuses qualités. Nous ne parlerons pas de la technique orchestrale et polyphonique, qui est aujourd'hui monnaie courante. Mais M. Charles RADOUX exhibe en outre un réel sentiment dramatique, le sens des gradations et des proportions, et particulièrement une envolée et une vigueur peu communes, très éloignées de la mièvrerie qui caractérise l'école française moderne de la lignée de Massenet. Dans le dialogue de ses personnages, il y a une vivante diversité, il sait trouver l'accent juste, avec une déclamation musicale bien appropriée et une prosodie correcte. Les préludes et interludes orchestraux, les morceaux d'ensemble, méritent une mention toute particulière. Dans le prélude (*La Forêt*), M. RADOUX a des notations inédites, dans lesquelles il a su oublier la forêt de *Siegfried*, — dont les essences se sont si étonnamment propagées dans la musique contemporaine; l'interlude des deux premières scènes (Geneviève

et son fils) a de l'ingénuité et de la fraîcheur, le chœur des chasseurs, dans la deuxième, offre une vigueur d'accent peu commune; le chœur final : « Qu'un cortège joyeux... », d'une animation et d'un entrain d'où la distinction ne reste pas un instant absente, est un des meilleurs morceaux de l'ouvrage.

Celui-ci, en résumé, fait honneur à son auteur, qui a su tirer tout le parti possible de l'institution archaïque, aux conditions si étrangement défavorables, qui s'appelle le « grand concours de composition musicale ».

L'exécution, sous la direction de l'auteur et avec le concours de M^{me} Fassin-Vercauteren (*Geneviève*), M^{lle} Forgeur (*Benoni*), MM. G. Barekmans (*Sigefrid*) et F. Malherbe (*Golo*), et les chœurs du Conservatoire de Liège, a fort bien marché. Il y avait eu un petit moment de bonne émotion, à la proclamation des résultats des concours, lorsque le secrétaire perpétuel de l'Académie, exprimant sa satisfaction de voir un des grands prix décernés au fils d'un de ses collègues, avait laissé à M. J.-Th. RADOUX le soin de couronner lui-même le jeune lauréat; ce qui a permis au public d'unir dans une même ovation le père et le fils.

Ernest Closson.

HISTOIRE

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XXXVII (1^{er} fascicule). Liège, imprimerie Liégeoise, Henri Poncelet.

(p. 1 à XXXV), L. RENARD, *Rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1906.* (p. 1 à 97).

TH. GOBERT, *Origine des bibliothèques publiques de Liège, avec aperçu des anciennes bibliothèques de particuliers et d'établissements monastiques liégeois.* — M. G. ne pouvait mieux choisir son moment pour publier son travail : la ville vient précisément d'inaugurer la nouvelle bibliothèque centrale et le mémoire qui ouvre le XXXVII^e volume de l'Institut archéologique liégeois est presque tout entier consacré à raconter les destinées de la bibliothèque municipale depuis sa fondation en 1724. Comme l'auteur l'indique lui-même dans le titre, il fait précéder cette histoire d'un rapide aperçu des anciennes bibliothèques ecclésiastiques et privées du pays de Liège. Mais il est loin d'avoir épuisé le sujet et il y aurait encore bien des pages à écrire sur la prospérité des études à Liège pendant le Moyen-Age, sur l'activité de ses écoles capitulaires, sur l'esprit si curieux de ces nombreux clercs et bourgeois qui se plaisaient à lire, à continuer ou à composer ces chroniques anonymes de l'histoire de leur patrie ou ces recueils des paix liégeoises ou *parceithars*, conservés en si grand nombre dans nos bibliothèques ou nos dépôts d'archives. L'auteur de ce travail n'a pas voulu évidemment aborder ce sujet et il se contente d'indiquer les richesses bibliographiques des abbayes de Lobbes, de Stavelot, de Saint-Jacques et de Saint-Laurent, à Liège, des jésuites wallons et des autres couvents de la cité. Il signale les belles collections de livres formées par certains érudits liégeois depuis le xv^e

jusqu'au xviii^e siècle. Malheureusement, les injures du temps, le feu, les vols, les pillages des gens de guerre dispersèrent la plupart de ces précieux livres et manuscrits.

Après cela, M. G. aborde le sujet principal de son mémoire, c'est-à-dire l'histoire de la bibliothèque de la Cité depuis sa fondation en 1724. Ici l'auteur a le souci d'être complet et ne nous fait grâce d'aucun détail : il expose l'organisation de cette bibliothèque municipale, qui fut une des premières bibliothèques publiques ouvertes en Europe, il mentionne les différents catalogues qui furent dressés, nous raconte tous les démêlés du premier bibliothécaire, l'imprimeur T. Kints, avec le Conseil de la Cité. A l'arrivée des Français, en 1794, les livres et les archives de la Ville furent expédiées en hâte à Maestricht, mais les envahisseurs s'en emparèrent après le siège de cette ville ; ces collections furent envoyées à Paris, et Liège fut à jamais dépourvue de son premier fonds de livres et manuscrits.

Après la conquête, le gouvernement français voulut organiser une nouvelle bibliothèque publique de l'État, formée au moyen des collections de livres confisquées aux églises, aux couvents et aux émigrés. Mais les différentes bibliothèques créées alors, bibliothèque centrale, bibliothèques de l'école centrale et du lycée, n'eurent qu'une existence éphémère. En 1804, ces livres furent pour la plus grande partie cédés à la Ville, à charge pour celle-ci de rouvrir une nouvelle bibliothèque publique. Une autre partie alla former la bibliothèque du séminaire qui venait d'être rétabli. Ce sont ces livres et manuscrits que la Ville céda à son tour, en 1818, à l'Université qui avait été récemment inaugurée.

M. G. termine en déplorant le démembrement des collections bibliographiques de l'Université, qui s'est effectué à la suite de la création de la nouvelle bibliothèque centrale. Ces regrets seraient fondés si nos édiles avaient repris leurs livres et manuscrits pour les cacher jalousement. Au contraire, en installant à quelques pas de l'Université leurs collections de livres dans un local très spacieux, très commode, très bien éclairé, ils ont voulu mettre chaque jour, depuis le matin jusqu'au soir, toutes leurs richesses à la disposition des chercheurs : dans ces conditions, je ne vois guère les inconvénients du partage, pour autant que la Ville se montre aussi libérale que l'Université pour le prêt au dehors de ses manuscrits aux érudits n'habitant pas la ville, et que les deux bibliothèques n'aillent pas se faire une concurrence absurde dans les ventes publiques. Et même, ne serait-ce pas un grand avantage pour notre bibliothèque universitaire, qui peut à peine aujourd'hui acquérir, avec des ressources qui deviennent chaque année plus insuffisantes, tous les ouvrages scientifiques absolument nécessaires qui lui sont réclamés par les cinq facultés, si elle se voyait un jour complètement déchargée de l'obligation de constituer, à côtés des collections scientifiques, la collection la plus complète possible des anciens livres et manuscrits liégeois ? L'avenir est aux bibliothèques spécialisées : un jour viendra où nos universités devront être dotées non plus d'une seule bibliothèque commune, mais d'autant de bibliothèques qu'elles renfermeront de facultés. Je

considère pour moi, le démembrement déploré par M. G. comme le premier pas vers une spécialisation qui deviendra toujours plus nécessaire et je n'aperçois aucun inconvénient à laisser aux villes, ou même à des sociétés d'érudits, le soin d'enrichir les collections locales, lorsque ces institutions veulent bien, comme à Liège, en assumer les frais et lorsqu'elles donnent des garanties suffisantes de s'acquitter de ce devoir au mieux des intérêts de la science.

(p. 99 à 121). EUG. POLAIN, *Architecture liégeoise. Les maisons en bois à pignon, à Liège*. — Cette belle étude de M. P., illustrée de 12 figures dans le texte et de 4 planches, se recommande à la lecture de tout ceux qui s'intéressent au passé de notre ville. Par suite de notre climat pluvieux, les maisons à pignon, si fréquentes dans les villes du Brabant et des Flandres, sont très rares à Liège, mais les yeux fureteurs de M. P. ont découvert dans tous les coins de la ville d'anciens spécimens de ce genre d'architecture. Souhaitons que l'excellent et zélé archéologue continue ses recherches, car après quelques travaux comme celui-ci, on pourra enfin se faire une idée plus exacte des styles et des procédés de l'ancienne architecture liégeoise.

(p. 123 à 149). G. KURTH, *La Légia. Etude toponymique*. — Dans une première étude parue il y a 25 ans, dans le t. II du *Bull. de la Soc. d'art et d'histoire du diocèse*, M. K. avait conclu que le nom de Liège venait de *leudicus* ou *publicus* et que ce nom désignait à l'origine un domaine de l'Etat. Quant au nom du ruisseau Légia, il avait été emprunté au nom de la Ville. En poursuivant ses études toponymiques, M. K. a constaté l'existence de deux lois d'ordre général qui contredisent absolument cette dernière conclusion. C'est à savoir : 1) les noms des cours d'eau et ruisseaux sont les plus anciens dans la toponymie; 2) les cours d'eau ont passé leur nom à la plus ancienne localité née sur leur bord.

Le nom de Légia a été donné au ruisseau par les érudits du Moyen-Age, fort embarrassés pour le dénommer. Mais ce ruisseau a du avoir un autre nom, très ancien, préromain qui sera dans la suite tombé en désuétude. Pour le retrouver il suffit de consulter les noms des lieux habités échelonnés le long du ruisseau. Or, à la source même, on constate l'existence d'un nom de lieu d'origine celtique : c'est Glain, venant du celtique *Glana*, qui signifie pure. *Glana*, c'est-à-dire *Eau claire* : telle devait être l'ancienne dénomination du ruisseau qui dévalait des hauteurs de Glain vers la Meuse. Dans la suite, le ruisseau prit le nom de la localité la plus importante qu'il traversait phénomène assez fréquent comme le prouvent les nombreux exemples cités par M. K. Une partie du ruisseau porta au Moyen-Age le nom de *Merchoul* : on sait que ce nom est très différemment interprété par M. Kurth et Gobert, et nous avons exposé précédemment les conclusions des deux adversaires. La polémique qui se continue actuellement, n'a pas encore dégagé une conclusion certaine et péremptoire, et a plutôt servi à mettre en relief les graves objections qu'on peut élever contre les deux interprétations proposées pour ce nom. A présent que tous les éléments de la discussion sont

rassemblés, c'est à un linguiste compétent qu'il appartient de rechercher la bonne solution du problème.

(p. 151 à 158). E. FAIRON, *Un projet d'élevage des vers à soie au pays de Liège en 1775*. — Un Français du nom de Mermier, né en Champagne, sollicita, en 1775, du Conseil privé, un octroi exclusif pour cultiver autour de Liège des haies de murier, et élever des vers à soie, en faisant ressortir combien cette nouvelle industrie serait avantageuse pour le pays. Il s'efforça aussi de démontrer que la culture du murier était possible sous notre climat, Sans doute, la réalité ne répondit pas à son attente, car il ne paraît pas que son projet ait jamais reçu un commencement de réalisation.

E. Fairon.

• • •

TH. GOBERT, *La plus ancienne enceinte de Liège*. — Liège, imprimerie Demarteau, 1907.

Dans son beau travail sur les *Rues de Liège*, M. GOBERT avait déjà indiqué l'emplacement des plus anciens remparts de notre ville. M. KUATH et RUHL avaient combattu certaines de ses conclusions et proposé un autre tracé, le premier dans son histoire de *Notger*, le second dans un article paru dans le *Leodium*. C'est pour répondre à ces critiques que M. G. a écrit ce long mémoire. Sa réfutation s'appuie sur des arguments convainquants et le plan de la première enceinte de Liège, qui illustre ce travail paraît bien être, après cette discussion, celui qui se rapproche le plus de la vérité. MM. K. et G. ne sont guère d'accord que sur la question des origines. Les fortifications dont saint Hubert auraient entouré Liège, appartiennent au domaine de la légende. C'est Notger qui fortifia le premier notre vieille cité et qui réunit le quartier de l'Île à l'ancienne ville. La muraille de Notger partait de la place du Théâtre et escaladait le versant Sud-Est du Publémont jusqu'à l'église Saint-Martin ; elle passait par la Haute-Sauvenière et l'église Sainte-Croix, d'après l'auteur de *Notger*. M. G. prétend que c'était plutôt par les degrés de la Montagne. Dans la première hypothèse, ce mur aurait été beaucoup trop éloigné de la dérivation de la Meuse, exécutée par Notger pour défendre et assainir le quartier de l'Île et qui devait servir de fossé extérieur au rempart. En outre, ce tracé aurait laissé sans défense un quartier qui déjà à cette époque, devait être assez bien habité.

Du Mont Saint-Martin les remparts suivaient la crête du Publémont, d'après K., tandis que G. les fait descendre jusqu'au thier de La Fontaine.

Nous arrivons ainsi au versant N.-W. du Publémont. Pour cette partie, dit Gobert, on ne peut guère raisonner que par conjectures. Mais il est plus vraisemblable de supposer que le rempart longeait le ruisseau de la Légia qui lui servait de fossé naturel, que de prétendre qu'il coupait transversalement la vallée de ce ruisseau, ce qui laissait en dehors de la défense de la ville tout le quartier de Saint-Séverin. En outre, les murs auraient dû, dans cette hypothèse, traverser la rue Saint-Séverin, qui était alors une des principales artères de Liège et on devrait retrouver par conséquent dans

cet endroit les traces d'une porte. Or, aucun document n'établit l'existence de celle-ci. Au surplus, M. K. ne donne ici pour appuyer son tracé que le témoignage de Philippe de Hurgés, touriste étranger, qui visita Liège au xvii^e siècle, et auquel on ne doit accorder que fort peu de créance.

Du quartier Saint-Séverin, les murs gagnaient la colline de Pierreuse en longeant celle-ci à mi-côte, prétendent MM. KURTH et RUHL. Encore une fois, il est invraisemblable de supposer qu'un mur de défense ait pu être établi au milieu du versant de la colline ; les prétendus restes des remparts retrouvés par M. Ruhl, ne sont que des murs de soutènement des jardins en terrasses qui s'étagent au versant de Pierreuse. M. K. a été induit en erreur, pour le tracé de cette section, parce qu'il a cru que *Pierreuse* et *Pissevache* étaient deux noms différents d'un même lieu dit : Il n'en est rien. Pissevache est un lieu distinct situé en bas de Pierreuse. Les fouilles exécutées lors des travaux de l'établissement du chemin de fer de ceinture, ont permis d'établir d'une façon positive que la ligne des remparts de Notger se rattachait au Palais.

Il en est de même pour la section Nord de l'enceinte notgérienne. Ici encore les terrassements exécutés tout récemment pour la construction des égouts dans la rue Hors-Château et des Mineurs, ont vérifié l'exactitude des déductions faites par Gobert, en 1891 et en 1898. Du Palais les remparts notgériens gagnaient la Meuse par la rue des Airs (anciennement rue des *Ars*, c'est-à-dire des remparts), rue de la Clef et rue Sur-le-Mont. Le parcours admis par Kurth, l'oblige à enfermer à l'intérieur de la ville toute la partie de la rue Hors Château, comprise entre l'église Saint-Antoine et la Montagne de Bueren, ce qui est fort peu vraisemblable, puisque le nom même de cette rue indique qu'elle était toute entière hors de l'enceinte. De la Meuse, les murailles de Notger revenaient à la place du Théâtre par le quai de la Goffe, la rue de la Cité, la rue Sur-Meuse et la rue de la Régence. — La description se termine par l'énumération des portes qui mettaient Liège en communication avec les routes de Hesbaye, du Condroz ou de Maestricht.

E. Fairon.



Table-Index

Les noms des collaborateurs sont en petites capitales. L'italique est réservée aux titres des ouvrages analysés.

A

- Art ancien, chronique, par Fernand MALLIEUX, 222.
Art moderne, chronique, par Fernand MALLIEUX, 35. Par Ernest CLOSSON, 269, 361.

B

- Bibliographie : de Jules Sottiaux, 45 ; de Jules Destrée, 206 ; d'Auguste Vierset, 330.
BODY (Albin). Un sport pittoresque, le Sployon, 172. Les enfants sur les autels, 248.
Boissière (André), sur Georges DELAW, 151.
Borren (Van den) (Charles), *l'Œuvre dramatique de César Franck*, 269.
BROUWERS (D.), Les croix banales à l'église collégiale de Fosses, 22, *Mémoire de Jean sire de Haynin*, 128.

C

- Camberlin (Charles), *li Bèdiye*, 318.
Cantate (la) du Prix de Rome, par Ernest CLOSSON, 361.
CARLOT (Armand), Histoire, chronique, 66, 274.

- Cercle archéologique de Mons, *Annales*, c-r, 66.
Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, *Annales*, c-r, 276.
Chanson (la) populaire, sur son relèvement, 156. *La chanson populaire belge*, par Charles GHEUDE, c-r, 186.
Chansons d'amour, romances populaires, par Oscar COLSON, 210.
CHAUVIN (Victor). *La Littérature wallonne à Liège*, 193.
Chronique wallonne, 36, 51, 123, 151, 186, 218, 269, 313, 356.
Cinquantenaire de l'Académie wallonne, par Oscar COLSON, 36.
CLOSSON (Ern.), Art populaire, chronique, 186. Art moderne, chronique, 269. La cantate du Prix de Rome, 361.
Coenen (abbé), sur les van Eyck, 229.
COLLIN (Isi), Histoire de Compère Cwarecu, conte populaire, 27.
Colson (Lucien), *C'esteût 'ne féy*, 123.
Colson (Oscar), Le cinquantenaire de l'Académie wallonne, 36. La nouvelle Bibliothèque publique de Liège, 51. Sortilèges et maléfices, 102. Facéties populaires sur l'entêtement des femmes, 176, 231. Bibliographie de Jules Sottiaux, 45 ; de Jules Destrée, 206 ; d'Auguste Vierset, 330. Chansons d'amour, 210. Le Pouce et le Pouls, 231.

Wallonia à Ostende, 231. Renkin Sualem et ses œuvres, 249. Les Flamands dans le folklore wallon, 277.

Concours d'histoire wallonne, 134.
 Congrès de la Presse périodique, 230.
 Crieur (le) public, nouvelle, par Gaston PULINGS, 118.
 Croix (les) banales à l'église collégiale de Fosses, par D. BROUWERS, 22.
 Croquis littéraires, par Aug. VIERSET, 355.
 Curé (le) et le veau, facétie populaire, par J.-L. LAMBILLION, 344.

D

DANSE (Aug.), portrait de Jules Destrée, 203.
 DELAW (Georges), sur son art, 151.
 DELCHEVALERIE (Charles). Constantin Meunier, sa vie et son œuvre, 81. Images fraternelles, 181.
 DELTAWÉ (Pierre). Chronique, 157, 159.
 DESTRÉE (Jules). Sur son œuvre, par René DETHIER, 197. Son portrait par Aug. Danse, 203. Sa bibliographie par O. C., 206. Littérature : les Fumées, 214.
 DETHIER (René), sur l'œuvre de Jules Destrée, 197.
 DEWERT (Jules), Le hanneton dans nos traditions populaires, 137. Le Tour de St-Hermès, à Renaix, 161.
 DIDIER (Charles). Une Ecole d'art en Wallonie, 4.
 DONNAY (Auguste), Littérature : Par les Routes, 144, 261. Cité, 4.
 Doumont (Edmond), cité, 318.
 Douze (les) apôtres, légende, par Léon PIRSOU, 351.

E

Ecole (une) d'Art en Wallonie, par Charles DIDIER, 4.
 Enfants (les) sur les Autels, par Albin BODY, 248.
 Episode (un) de la lutte des langues en Belgique, 132.
 Exposition (l') d'Art dinantais, 156, 218.

Eyck (les van), Sur leur biographie, 229.

F

Facéties d'esprits-forts, 116. Sur l'entêtement des femmes, par Oscar COLSON, 176, 231.
 FAIRON (Emile), Histoire, chronique, 226, 276, 362, 365.
 Faits divers, chronique, 132, 156, 230.
 FELLER (Jules). Histoire, chronique, 128.
 Flamands et Wallons, 132. Dans le folklore, par Oscar COLSON, 277.
 Fumées (les), par Jules DESTRÉE, 214.

G

Gens de chez nous : George Delaw, 151. Léon Herbo, 224. Auguste Vermer, 153.
 Gheude (Charles), *La Chanson populaire belge*, 186.
 GOBERT (Th.), *La plus ancienne enceinte de Liège*, 365.
 Graveurs (les) Liégeois, par F. MALLIEUX, 356.

H

Hanneton dans nos traditions populaires, par Jules DEWERT, 137.
 Helbig (Jules), *l'Art mosan*, 222.
 HENS (Joseph), Une histoire de sorciers, 241.
 Herbo (Léon), Nécrologie, 224.
 Histoire, chronique. Par A. CARLOT, 66, 274. Par Jules FELLER, 128. Par E. FAIRON, 226, 276, 362, 365.
 Histoire de compère Cwanecu, conte populaire, par Isi COLLIN, 27.
 Histoire (une) de sorcier, par Joseph HENS, 241.

I

Images fraternelles, par Charles DELCHEVALERIE, 181.
 Institut archéologique liégeois, *Bulletin*, 226, 362,

J

- Jeune (la) Wallonie, par Jules SOTTIAUX, 216.
Jeune(un) Artiste liégeois à Rome, en 1787-1788, par F. MAGNETTE, 336.

L

- LAMBILLION (J.-L.), Le curé et le veau, facétie populaire, 344.
Lamoureux (Jean), *Rimés d'amour et d'joyeûsès tchansons*, 123.
Laveleye (de) (Georges), La Sidérurgie et les Wallons, 67.
Légendes chrétiennes, 348.
Lettres françaises, chronique par Pierre WUILLE, 188, 313.
Lettres wallonnes, chronique, par Henry ODEKERKE, 64, 122, 193, 318.
LESNEUCQ (Th.), Poésies et chansons de la fin du 16^e s., 233. *Histoire de Lessines*, 274.
Ligue wallonne de Mons, fondation, 157. De Liège, jubilé, 159.
LOISEAU (Louis). Facétie, 178.

M

- MAGNETTE (F.), Un jeune Artiste liégeois, à Rome, en 1787-1788, 336.
MALLIEUX (Fernand), chroniques, 35, 130, 132, 155, 212. Les Graveurs liégeois, 356.
Maréchal (Jean), *Préludes*, 191.
Maubeuge (Lucien), *So tchamps so vîyes*, 123.
Meunier (Constantin), sa vie et son œuvre, par Charles DELCHEVALERIE, 81.
MORTIER (Ad.). S^t-Job, légende, 349.

N

- NED (Edouard), Jules Sottiaux et l'originalité wallonne, 41.
Nélis (Maur.), *Les Aigles noirs*, 191.
Nouvelle (la) bibliothèque publique de Liège, par Oscar COLSON, 51.

O

- ODEKERKE (Henry). Lettres wallonnes chroniques, 64, 123, 193, 318. Littérateurs de Wallonie : Auguste Vierset, 321.
Ouvrages reçus, 135, 160, 196.

P

- Par les routes, par Auguste DONNAY, 144, 261.
Paulsen (F.), *En terre liégeoise*, 155.
Pernette (la) chanson populaire, 333.
Picard (Edmond), *Essai d'une psychologie de la Nation belge*, 130.
Pierard (Louis), *Images boraines*, 189.
PIRSOUL (Léon), Les douze Apôtres, légende, 351.
Poésies et chansons de la fin du 16^e siècle, par Th. LESNEUCQ, 233.
Portraits : Nic. Lequarré, 37. Jules Sottiaux, 43. Constantin Meunier, 83. Georges Delaw. 152. Jules Des-trée, 203. Léon Herbo, 224. Renkin Sualem. 258. Auguste Vierset, 323.
Pouce (le) et le pouls, par O. C., 231.
PULINGS (Gaston), Le crieur public, nouvelle 118.

R

- RANDAXHE (S.), La Sorcellerie au Pays de Herve, 303.
RENKIN (François-J.), *Ecrits wallons*, 64. S^{te}-Barbe, légende, 351.
Renkin Sualem et ses œuvres, par Oscar COLSON, 249.
Rizzardi (Luca), *Peintres et Aquafortistes wallons*, 35.
ROGER (Lucien), S^t-Léonard, légende, 348.
Roidot (P.), *Ferveur*, 313.

S

- Saints : Hermès, 161 ; Job, 349 ; Léonard, 348.
Sainte Barbe, 351.

Selvais (Eloi), *Fantaisies*, 190.
 Sidérurgie (la) et les Wallons, par Georges de Laveleye, 67.
 Sirtaine (Maria), *Les Heures ardentes* 190.
 Smulders, (Carl.), *Les Feuilles d'or, La Correspondance de Sylvain Dartois*, 313.
 Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, *Mémoires*, 275.
 Société liégeoise de Littérature wallonne. Cinquantenaire, 36. *Annuaire*, 193.
 Sorcellerie : Légende ardennaise, 241. Au Pays de Herve, 303.
 Sortilèges et maléfices, par Oscar COLSON, 102.
 SORTIAUX (Jules), Sur son œuvre, par Edouard NED, 41. Portrait, 43. Bibliographie, 45. Walla, fragment littéraire, 46. La Jeune Wallonie, cantate, 216.
 Sport (un) pittoresque, le Sployon, par Aibin BODY, 172.
 Sualem Renkin et ses œuvres, par Oscar COLSON, 249.

T

Tescione, Giov., *Didine*, 132.
 Tour (le) de S^t Hermès, à Renaix, par Jules DEWERT, 161.

V

Vermer (Aug.), Nécrologie, 153.
 VIERSÉT (Auguste), Sur son œuvre, 321. Portrait, 323. Bibliographie, 330. Croquis littéraire, 355.
 VRINDTS (Jos.), *Vis airs et novés respieûs*, 318.

W

Wallonia (pro), 134, 231.
 Wallons et Flamands, 132, 277.
 Wauthy (Léon), *Les Voluptés*, 192.
 Wéry (Léon), *Le Stylite*, 313.
 WILLAME (Georges), Mirèye, poème, 310.
 WUILLE (Pierre), L'Exposition d'Art dinantais, 218. Lettres françaises, chronique, 188, 313.





Errata du tome XV

Page 279, ligne 20. lisez *voulut*.

- » 280, » 4. en remontant, au lieu de *misogénie*, lisez *misogynie*.
- » 290, » 7. au lieu de *nein*, lisez *neen*.
- » 295, » 13. à la fin de cette ligne, supprimez le mot *toujours*.



PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège; N. CUVELLIEZ, régent à l'Ecole moyenne de Quiévrain; Jules DEWERT, prof. à l'Athénée d'Ath; Alfred DUCHESNE, prof. de Littérature française, Bruxelles; Georges DWELSHAUVERS, prof. à l'Université libre, Bruxelles; Jules FELLER, prof. à l'Athénée. Verviers; H. FIERENS-GEVAERT, prof. à l'Université de Liège; Charles GHEUDE, prof. à l'Université nouvelle, Bruxelles; Jean HAUST, prof. à l'Athénée royal de Liège; Jules LEMOINE, directeur des Ecoles, à Marcinelle; Félix MAGNETTE, prof. à l'Athénée royal de Liège; Fernand MALLIEUX, prof. à l'Université libre de Bruxelles; A. MARÉCHAL, prof. à l'Athénée royal de Namur; H. PIRENNE, prof. à l'Université de Gand; Lucien ROGER, instituteur communal à Vonêche.

MM. Albin BODY, archiviste de Spa; DD. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat à Namur; A. CARLOT, attaché aux Archives de l'Etat à Mons; Albert DELSTANCHE, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des estampes; Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liège; Oscar GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique; Emile HUBLARD, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons; Adrien OGER, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque publique de Namur; Th. LESNEUCQ-JOURET, archiviste de Lessines; Victor TOURNEUR, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Médailles.

MM. le D^r ALEXANDRE, conservateur du Musée archéologique de Liège; A. BOGHAERT-VACHÉ, archéologue et publiciste, Bruxelles; Léopold DEVILLERS, président du « Cercle archéologique » de Mons; Justin ERNOTTE, archéologue à Donstiennes-Thuillies; Ernest MATTHIEU, archéologue à Enghien; D^r F. THON, archéologue à Theux.

MM. Paul ANDRÉ, directeur de la *Belgique artistique et littéraire*; René DETHIER, rédacteur en chef de la *Jeune Wallonie*; Jean ROGER, directeur de la *Revue Wallonne*.

MM. Fernand BLONDEAUX, Arthur DAXHELET, Maurice DES OMBIAUX, Louis DUMONT-WILDEN, Camille LEMONNIER, Edouard NED, Auguste VIERSET, Georges WILLAME, littérateurs à Bruxelles; Emile ADEN, Charles DELCHEVALERIE, Olympe GILBART, Henry ODEKERKE, littérateurs et publicistes à Liège; Hubert KRAINS, littérateur à Berne; Albert MOCKEL, littérateur à Paris; Louis PIÉRARD, littérateur à Frameries; Jules SOTTIAUX, littérateur à Charleroi; Pierre WUILLE, littérateur à Namur.

MM. Henri BRAGARD, président du « Club wallon », Malmédy; Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm; Edmond JACQUEMOTTE, Jean LEJEUNE, auteurs wallons à Jupille; J.-L. LAMBILLION, auteur wallon à Namur; Adolphe MORTIER et Léon PIRSOUL, auteurs wallons à Bruxelles; Henri SIMON, Joseph VRINDTS, auteurs wallons à Liège; Jules VANDEREUSE, auteur wallon à Berzée.

MM. Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique, Bruxelles; Maurice JASPAR, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.

MM. George DELAW, dessinateur, à Paris; Charles DIDIER, architecte; Auguste DONNAY, artiste peintre, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège; George KOISTER, artiste peintre à Liège; Paul JASPAR, architecte à Liège; François MARÉCHAL, dessinateur et graveur à Liège; Nestor OUTER, artiste-peintre, Virton; Armand RASSENFOSSE, dessinateur et graveur à Liège; Victor ROUSSEAU, sculpteur, Bruxelles; Gustave SERRURIER, ingénieur décorateur, Liège.

MM. Y. DANET DES LONGRAIS, généalogiste-héraldiste, à Liège; Pierre DELTAWE, publiciste, à Liège; Albert NEUVILLE, bibliophile à Liège; Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt; D^r S. RANDAHE, à Thimister; Ernest SENTE, photographe à Liège; Oscar COLSON, folkloriste, etc.

